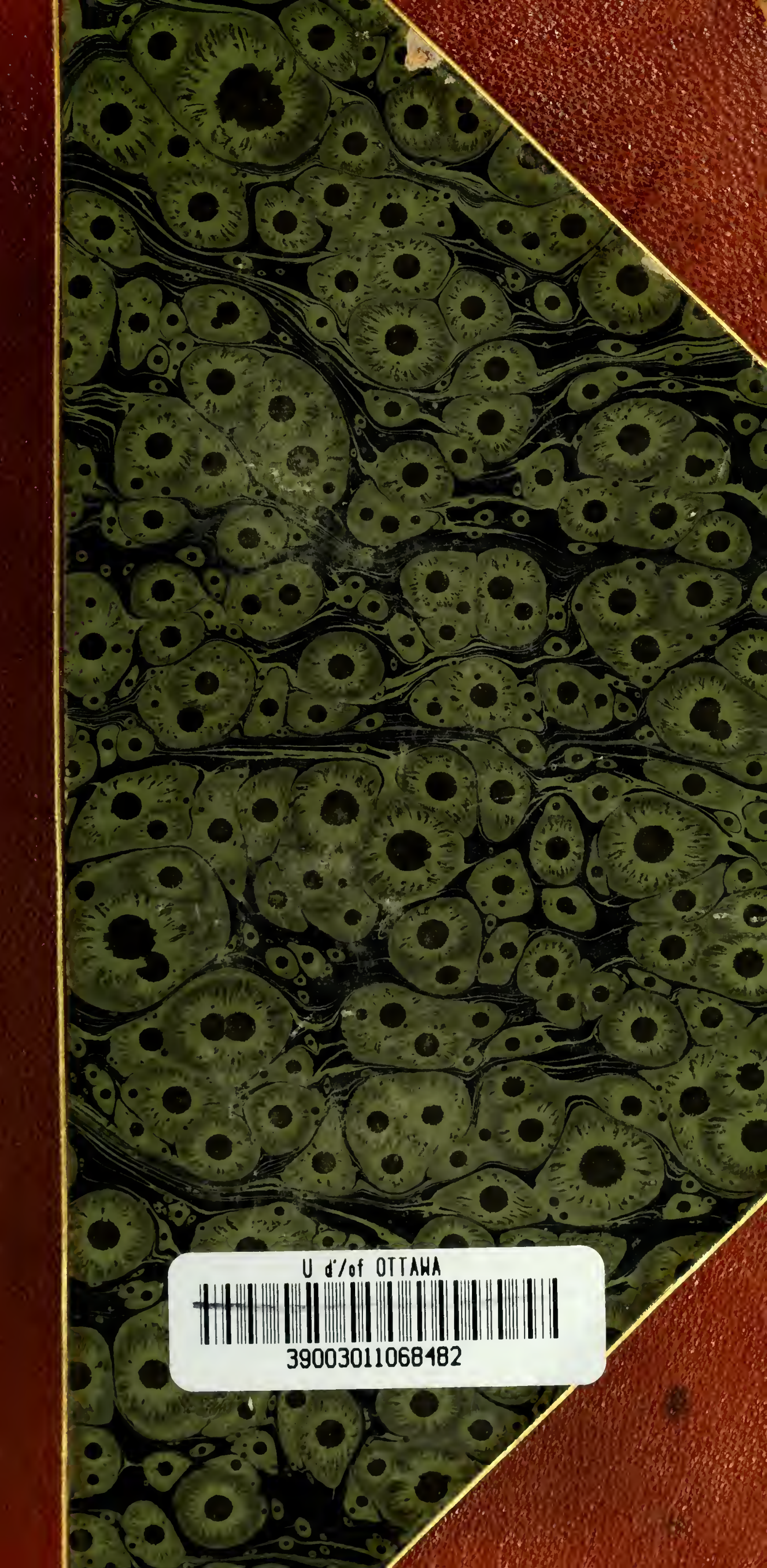

U d'/of OTTAWA
39003011068482



LETTRES

DU

R. P. H.-D. LACORDAIRE

A THÉOPHILE FOISSET

TOME I



LETTRES

DU

R. P. H.-D. LACORDAIRE

A THÉOPHILE FOISSET

PRÉCÉDÉES DE LA NOTICE DICTÉE PAR LE PÈRE
SUR SON LIT DE MORT

PUBLIÉES

PAR M. JOSEPH CRÉPON

AVOCAT A LA COUR DE PARIS

TOME I



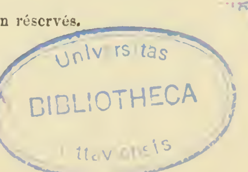
PARIS

LIBRAIRIE POUSSIELGUE FRÈRES

RUE CASSETTE, 15

—

1886



AVERTISSEMENT

Au moment où M. Paul Foisset allait publier ces lettres de Lacordaire à son père, la mort vint le frapper d'un de ces coups inattendus qui déjouent tous les calculs humains. Si prompte que fut sa fin, elle lui laissa le temps cependant de placer dans ses dernières recommandations cette œuvre chère à son cœur; il pensa en assurer l'exécution en la confiant à son gendre. Je livre donc ces deux volumes au public par la volonté d'un mourant.

L'intérêt qui s'attache à la vie et au caractère de l'illustre dominicain n'est pas de ceux que quelques années suffisent à amoindrir; sa mémoire est vivante aujourd'hui comme au lendemain de sa mort, et cependant, malgré le témoignage de ses contemporains, malgré ses œuvres, en dépit de ses immortelles conférences de Notre-Dame, de ce que l'on connaît de sa correspondance, de ce qui a été écrit sur l'orateur

et sur l'homme, c'est à peine si l'on peut dire que l'histoire soit maîtresse de cette puissante figure; l'œil peut difficilement en saisir les contrastes, et l'esprit parfois s'égare au milieu des péripéties sans nombre d'une étonnante carrière. La critique en a fait son profit. La gloire du P. Lacordaire n'a point échappé aux attaques que les passions et les rivalités mesquines ménagent rarement à la supériorité. Aussi pensons-nous servir la cause de l'histoire, en apportant sur la vie du prêtre et du moine un document nouveau d'une authenticité irréfragable et d'une portée d'autant plus grande, qu'aucune main étrangère n'y a laissé son empreinte.

Les esprits que domine l'amour de la vérité puiseront dans ces éloquents entretiens, poursuivis pendant quarante années, comme à une source pure dont l'eau ne s'est pas encore troublée dans sa course. Ce n'est pas un récit, ce n'est pas un commentaire, c'est le Père lui-même qui parle, ouvrant son cœur à qui l'a compris. Qu'on ne s'étonne donc pas si la pensée jaillit parfois sans ménagement de forme ni déguisement; ces hardiesses de plume se trouvent assez justifiées par la liberté confiante que commande une amitié de jeunesse et par le caractère de celui à qui elles étaient adressées, pour qu'on ne puisse les taxer d'irrévérences.

Et d'ailleurs, ce qui ressort avant tout de ces

lettres, n'est-ce pas l'amour passionné du Père pour l'Église, sa volonté immuable de s'inspirer en tout et toujours de son esprit, sa soumission absolue et sans réserve à l'autorité du souverain Pontife? Cette âme, qu'une étincelle suffit à embraser, s'apaise à la parole du ministre de Dieu, comme les flots et les vents se calmaient à la voix de Jésus-Christ.

Le temps aujourd'hui n'est plus à la dispute : nous ne pouvons craindre de voir se réveiller les dissentiments à la lecture de ces pages, et la passion de parti recueillir d'abord ce qui est livré exclusivement à l'histoire. L'établissement pacifique de la vérité, l'oubli des divisions et des querelles, n'est-ce pas la ligne tracée aux esprits chrétiens par l'illustre successeur de saint Pierre, le pontife vénéré que la miséricorde divine a choisi à l'Église, et dont les enseignements viennent de pénétrer si profondément dans tous les cœurs sincères?

Nous nous sommes efforcé d'écarter de cette publication tout ce qui pourrait être l'occasion de blessures personnelles; il se peut cependant que d'anciens contradicteurs n'y trouvent pas sans amertume le souvenir de désaccords que la foi commune rendait plus douloureux. Nous n'avons pas cru qu'il nous fût permis de l'effacer de cette longue confidence, qui est en quelque sorte comme la vie de Lacordaire écrite au jour

le jour par lui-même. Nous devions à l'histoire, comme au nom de l'illustre Père, de mettre sous les yeux de l'opinion, tout ce qui est de nature à l'éclairer, tout ce qui peut l'aider à formuler un jugement vrai sur une mémoire aussi intimement liée à la gloire de l'Église et de la France.

On s'étonnera peut-être de ne trouver éparses au milieu de celles de Lacordaire que quelques rares lettres de M. Foisset. Nous eussions voulu assurément pouvoir présenter au public la correspondance des deux amis; le rapprochement des demandes et des réponses eût donné à l'œuvre une vie plus grande, et, qu'on nous permette de le dire, l'intérêt aurait été double pour le lecteur, si nous avions pu mettre sous ses yeux le dialogue échangé entre ces deux hautes intelligences, qui, pendant tant d'années, ont vibré à l'unisson, également utiles l'une à l'autre, se complétant en quelque sorte par des vues puisées dans deux milieux différents. Mais le Père brûlait impitoyablement les lettres qu'il recevait, et celles que l'on trouvera dans ce recueil sont les seules qui aient échappé à la destruction.

Nous devons enfin à Mme la comtesse de Montalembert de pouvoir offrir au lecteur, en même temps que ces lettres, la Notice que leur auteur dicta de son lit de mort, répondant ainsi aux vives instances de M. Foisset et de l'illustre comte, qui la publia, quelques années plus tard,

sous ce titre : *Testament du Père Lacordaire.* Le style en est à la fois si magistral et si sobre, la pensée y accuse une telle puissance intellectuelle, jointe à une si complète possession de soi-même, qu'on a pu dire qu'entre les œuvres littéraires du grand dominicain, il n'en est pas de plus belle et de plus achevée. Ces pages où le Père retrace, avec la clairvoyance que donnent les premières lueurs de l'autre vie, les principaux traits de sa carrière, seront un admirable guide au milieu de cette longue correspondance, qu'elles permettront de mieux suivre et de mieux comprendre.

Nous déposons religieusement ces deux volumes, comme un dernier hommage, sur la tombe de l'aïeul vénéré dont l'amitié féconde a appelé de pareils épanchements.

Joseph CRÉPON.

LE TESTAMENT

DU

PÈRE LACORDAIRE

Je voudrais écrire, simplement et brièvement, quelque chose de ce qui m'est arrivé en ce monde, persuadé que ce récit peut être utile à quelques âmes, et surtout à l'ordre religieux que j'ai eu le bonheur de rétablir dans notre patrie. C'est là, ce me semble, où se rattachent la vocation de Dieu à mon égard et toutes les circonstances de ma vie privée et publique. Instrument de la divine Providence dans cette restauration, qui se liait au sort à venir des ordres religieux chassés la plupart des pays catholiques, j'y avais été préparé de longue main, et, en repassant dans ma mémoire mes premières années, ma jeunesse, les épreuves et les bénédictions, toute ma carrière, je crois y reconnaître une indication sensible de ce que Dieu voulait de moi et de ce

qu'il m'a fait la grâce d'accomplir. — C'est pourquoi je ne me borne pas, dans cet écrit, si abrégé qu'il soit, au narré strict et sévère du rétablissement en France de l'Ordre de Saint-Dominique, j'ai cru utile, pour ne pas dire nécessaire, d'y joindre rapidement une esquisse de ma vie, de mes sentiments et de mes pensées. Le lecteur, je l'espère, reconnaîtra dans ces pages confidentielles, non pas l'orgueil de l'auteur qui veut entretenir le lecteur de soi, mais l'âme du chrétien qui aspire à édifier, à consoler et à fortifier ses frères.

TABLE DES CHAPITRES [1]

---

[1] Cette table des chapitres a été dictée par le P. Lacordaire avant d'entamer le récit qui va suivre, et auquel manquent, comme on le verra, les quatre derniers chapitres.

CHAPITRE I

PREMIER TEMPS DE LA VIE. — LA FAMILLE. — ÉCOLE DE DROIT. — SÉMINAIRE

Je suis né le 12 mai 1802 à Recey, petit bourg des montagnes de la Bourgogne, assis sur le penchant d'une colline, au bord d'une rivière appelée l'Ource, qui est un des affluents de la Seine. De vastes forêts entourent ce village d'une ombre épaisse et en font une solitude sérieuse. L'abbaye du Val-des-Choux, la chartreuse de Lugny, un prieuré de Malte, le magnifique château de Grancey, étaient les plus proches voisins de mon lieu natal et lui donnaient le caractère d'une habitation plus importante qu'elle ne l'est aujourd'hui, où des ruines ont remplacé ce qui était, avant ma naissance, un foyer de vie, de religion et d'une certaine grandeur.

Mon père était médecin, originaire d'une famille fixée depuis longtemps dans un village de l'ancien duché de Langres, appelé Bussières, à cause des bois qui lui font une ceinture, et Bussières-lès-Belmont, à cause d'une montagne qui le domine à quelque dis-

tance et qui est assez élevée. Ma mère était fille d'un avocat au parlement de Dijon. Leur mariage avait été célébré au mois de mars 1800. J'étais leur second fils. Je n'ai conservé aucune mémoire de mon père; il mourut en 1806, après six années de mariage, laissant à sa veuve quatre enfants mâles et une situation de fortune qui n'était ni l'aisance ni la pauvreté, mais tout juste le strict et honnête nécessaire. Ma mère vendit la maison où j'étais né, et retourna immédiatement à Dijon, où étaient ses parents et les amis de sa jeunesse.

Mes souvenirs personnels commencent à se débrouiller vers l'âge de sept ans. Deux actes ont gravé cette époque dans ma mémoire. Ma mère m'introduisit alors dans une petite école pour y commencer mes études classiques, et elle me conduisit auprès du curé de sa paroisse[1] pour y faire mes premiers aveux. Je traversai le sanctuaire et je trouvai seul dans une belle et vaste sacristie un vieillard vénérable, doux et bienveillant. C'était la première fois que j'approchais du prêtre; je ne l'avais jamais vu jusque-là qu'à l'autel, à travers les pompes et l'encens. M. l'abbé Deschamps, c'était son nom, s'assit sur un banc et me fit mettre à genoux près de lui. J'ignore ce que je lui dis et ce qu'il me dit lui-même, mais le souvenir de cette première entrevue entre mon âme et le représentant de Dieu me laissa une impression pure et profonde. Je ne suis jamais rentré dans la sacristie de Saint-Michel de Dijon, je n'en ai jamais respiré l'air sans que ma première

[1] La paroisse Saint-Michel, où était située la maison de Mme Lacordaire, rue Jeannin, 43. Le curé était M. Deschamps, né à Dijon en 1741, curé de Saint-Michel de 1802 à 1831.

confession ne me soit apparue sous la forme de ce beau vieillard et de l'ingénuité de mon enfance. L'église tout entière de Saint-Michel a, du reste, participé à ce culte pieux, et je ne l'ai jamais revue sans une certaine émotion qu'aucune autre église n'a pu m'inspirer depuis. Ma mère, Saint-Michel et ma religion naissante font dans mon âme une sorte d'édifice, le premier le plus touchant et le plus durable de tous.

A dix ans, ma mère obtint pour moi une demi-bourse au lycée de Dijon. J'y entrai trois mois avant la fin de l'année scolaire, et là, pour la première fois, la main de la douleur vint me saisir et, en se révélant à moi, me tourner vers Dieu par un mouvement plus affectueux, plus grave et plus décisif. Mes camarades, dès le premier jour, me prirent comme une sorte de jouet ou de victime; je ne pouvais faire un pas sans que leur brutalité ne trouvât le secret de m'atteindre. Pendant plusieurs semaines, je fus même privé par violence de toute autre nourriture que ma soupe et mon pain. Pour échapper à ces mauvais traitements, je gagnais, pendant les récréations, quand cela m'était possible, la salle d'études et je m'y dérobais sous un banc à la recherche de mes maîtres ou de mes condisciples. Là, seul, sans protection, abandonné de tous, je répandais devant Dieu des larmes religieuses, lui offrant mes souffrances précoces comme un sacrifice et m'élevant vers la croix de son Fils par une union tendre que je n'ai jamais peut-être éprouvée au même degré.

Élevé par une mère chrétienne, courageuse et forte, la religion avait passé de son sein dans le mien comme un lait vierge et sans amertume. La souffrance transformait cette liqueur précieuse en un sang déjà mâle,

qui me la rendait propre et faisait d'un enfant une sorte de martyr. Mon supplice cessa aux vacances et à la rentrée scolaire, soit qu'on fût las de me poursuivre, soit que peut-être j'eusse mérité ce pardon par une moindre innocence ou une moindre candeur.

En même temps arrivait au lycée un jeune homme de vingt-quatre à vingt-cinq ans, qui sortait de l'École normale, d'où il avait été appelé pour professer une classe élémentaire. Bien que je ne fusse pas de ses élèves, il me rencontra et me prit en affection. Il habitait deux chambres isolées dans l'établissement ; on me permit d'aller y travailler, sous sa garde, pendant une partie des études. Là, pendant trois années, il me prodigua gratuitement les soins littéraires les plus assidus. Quoique je ne fusse qu'un écolier de sixième, il me faisait lire beaucoup et apprendre par cœur, d'un bout à l'autre, des tragédies de Racine et de Voltaire qu'il avait la patience de me faire réciter. Ami des lettres, il cherchait à m'en inspirer le goût ; homme de droiture et d'honneur, il travaillait à me rendre doux, chaste, sincère et généreux, et à dompter l'effervescence d'une nature peu docile. La religion lui était étrangère, il ne m'en parlait jamais, et je gardais le même silence à son égard. Si ce don précieux ne lui eût pas fait défaut, il eût été pour moi le conservateur de mon âme, comme il fut le bon génie de mon intelligence et de ma nature morale. Mais Dieu, qui me l'avait envoyé comme un second père et un véritable maître, voulait, par une permission de sa providence, que je descendisse dans les abîmes de l'incrédulité pour mieux connaître un jour le pôle éclatant de la lumière révélée. M. Delahaye, mon vé-

néré maître, me laissa donc suivre la pente qui emportait mes condisciples loin de toute foi religieuse; mais il me retint sur les sommets élevés de la littérature et de l'honneur, où il avait lui-même assis sa vie. Les événements de 1815 me le ravirent prématurément. Il entra dans la magistrature, et il est aujourd'hui conseiller à la cour de Rouen. Je l'ai cherché quelquefois, et j'ai toujours associé son souvenir à ce qui m'est arrivé d'heureux.

J'avais fait ma première communion dès 1814, à l'âge de douze ans; ce fut ma dernière joie religieuse et le dernier coup de soleil de l'âme de ma mère sur la mienne. Bientôt les ombres s'épaissirent autour de moi; une nuit froide m'entoura de toute part, et je ne reçus plus de Dieu dans ma conscience aucun signe de vie.

Élève médiocre, aucun succès ne signala le cours de mes premières études; mon intelligence s'était abaissée en même temps que mes mœurs, et je marchais dans cette voie de dégradation qui est le châtiment de l'incroyance et le grand revers de la raison. Mais tout à coup, en rhétorique, les germes littéraires que M. Delahaye avait déposés dans mon esprit se prirent, à éclore et des couronnes sans nombre vinrent, à la fin de l'année, éveiller mon orgueil bien plus que récompenser mon travail. Un cours de philosophie pauvre, sans étendue et sans profondeur, termina le cours de mes études classiques. Je sortis du collège à l'âge de dix-sept ans, avec une religion détruite et des mœurs qui n'avaient plus de frein [1], mais honnête,

[1] Les mœurs de Lacordaire n'avaient plus de frein, en ce sens

ouvert, impétueux, sensible à l'honneur, ami des belles-lettres et des belles choses, ayant devant moi, comme le flambeau de ma vie, l'idéal humain de la gloire. Ce résultat s'explique bien facilement. Rien n'avait soutenu notre foi, dans une éducation où la parole divine ne rendait parmi nous qu'un son obscur, sans suite et sans éloquence, tandis que nous vivions tous les jours avec les chefs-d'œuvre et les exemples d'héroïsme de l'antiquité. Le vieux monde, présenté à nos yeux avec ses côtés sublimes, nous avait enflammés de ses vertus; le monde nouveau, créé par l'Évangile, nous était demeuré comme inconnu. Ses grands hommes, ses saints, sa civilisation, sa supériorité morale et civile, le progrès enfin de l'humanité sous le signe de la croix nous avaient échappé totalement. L'histoire même de la patrie, à peine entrevue, nous avait laissés insensibles, et nous étions Français par la naissance, sans l'être par notre âme. Je n'entends point toutefois me joindre aux accusations portées dans ces derniers temps contre l'étude des auteurs classiques; nous leur devions le goût du beau, le sentiment des choses de l'esprit, des vertus naturelles précieuses, de grands souvenirs, une noble union avec des caractères et des siècles mémorables; mais nous n'avions point gravi assez haut pour toucher le faîte de l'édifice, qui est Jésus-Christ, et les frises du Parthénon nous avaient caché la coupole de Saint-Pierre de Rome.

En entrant à l'École de droit de Dijon, je retrouvai

qu'elles n'étaient plus contenues par le frein religieux. C'est tout ce que l'auteur a voulu dire. On aurait tort d'induire de là un dérèglement qui n'a jamais existé. (Note de M. Foisset.)

la petite maison de ma mère et le charme infini de la vie domestique, tendre et modeste. Il n'y avait dans cette maison rien de superflu, mais une simplicité sévère, une économie arrêtée à point, le parfum d'un âge qui n'était plus le nôtre, et quelque chose de sacré qui tenait aux vertus d'une veuve, mère de quatre enfants et les voyant autour d'elle adolescents déjà et lui présageant qu'elle laisserait derrière elle une génération d'honnêtes gens et peut-être d'hommes distingués. Seulement un nuage de tristesse traversait le cœur de cette femme bénie lorsqu'elle venait à songer qu'elle n'avait plus autour d'elle un seul chrétien, et qu'aucun de ses enfants ne pouvait l'accompagner aux sacrés mystères de sa religion.

Quant à l'École de droit, ce n'était plus même le collège avec ses beaux jours littéraires, mais un enseignement technique d'articles de lois arithmétiquement enchaînés, sans perspectives sur le passé, sans introduction dans les profondeurs éternelles du droit, sans regards sur les lois générales de la société humaine; enseignement, enfin, propre à faire des gens de métier, incapables de faire de grands jurisconsultes, d'illustres magistrats et de vrais citoyens. Heureusement, parmi les deux cents étudiants qui fréquentaient ces cours, il s'en rencontrait une dizaine dont l'intelligence pénétrait plus avant que le code civil, qui voulaient être autre chose que des avocats de mur mitoyen, et pour qui la patrie, l'éloquence, la gloire, les vertus civiques étaient un mobile plus actif que les chances d'une fortune vulgaire. Ils se connurent bien vite par cette sympathie mystérieuse qui réunit le vice au vice, la médiocrité à la médiocrité, mais qui appelle

aussi au même foyer les âmes venues de plus haut et tendant à un but meilleur. Presque tous ces jeunes gens devaient au christianisme leur supériorité naturelle; ils voulurent bien, quoique je n'eusse pas leur foi, me reconnaître comme l'un d'entre eux, et bientôt des réunions intimes ou de longues promenades nous mirent en présence des plus hauts problèmes de la philosophie, de la politique et de la religion. Je négligeai naturellement l'étude du droit positif, entraîné que j'étais par ce mouvement d'intelligence d'un ordre supérieur, et je fus un médiocre étudiant en droit, comme j'avais été un médiocre élève du collège[1].

Le droit fini, ma mère, malgré son état très gêné de fortune, songea à me faire faire mon stage au barreau de Paris. Elle y était poussée par ses espérances maternelles sur moi; mais Dieu avait d'autres desseins, et elle m'envoyait sans le savoir aux portes de l'éternité.

Paris ne m'éblouit point. Accoutumé à une vie laborieuse, exacte et honnête, j'y vécus comme je venais de vivre à Dijon, avec cette douloureuse différence que je n'avais plus autour de moi ni condisciples ni amis, mais une solitude vaste et profonde où personne ne se souciait de moi, et où mon âme se replia sur elle-même sans y trouver Dieu ni aucun dogme, mais l'orgueil vivant d'une gloire espérée.

Adressé par M. Riambourg, l'un des présidents de la cour royale de Dijon, à M. Guillemin, avocat au conseil, je travaillai dans son cabinet avec une patiente

[1] Ses notes d'école, conservées au lycée de Dijon, et les registres de la faculté de droit de Dijon, démentent ce jugement, beaucoup trop rigoureux.

ferveur, suivant un peu le barreau, attaché à une société de jeunes gens qu'on appelait *des Bonnes Études,* société à la fois royaliste et catholique, et où je me trouvais sous ce double rapport comme un étranger. Incroyant dès le collège, j'étais devenu libéral sur les bancs de l'École de droit, quoique ma mère fût dévouée aux Bourbons et qu'elle m'eût donné au baptême le nom de Henri, en souvenir de Henri IV, la plus chère idole de sa foi politique. Mais tout le reste de ma famille était libéral, je l'étais moi-même par instinct, et à peine eus-je entendu à mon oreille le retentissement des affaires publiques, que je fus de ma génération par l'amour de la liberté, comme je l'étais par l'ignorance de Dieu et de l'Évangile.

C'était M. Guillemin, mon patron, qui m'avait poussé aux *Bonnes Études,* espérant que j'y réformerais des pensées qui n'étaient pas les siennes. Mais il se trompait. Aucune lumière ne me vint de ce côté, aucune amitié non plus. Je vivais solitaire et pauvre, abandonné au travail secret de mes vingt ans, sans jouissances extérieures, sans relations agréables, sans attrait pour le monde, sans enivrement au théâtre, sans passion du dehors dont j'eusse conscience, si ce n'est un vague et faible tourment de la renommée. Quelques succès de cours d'assises m'avaient seuls un peu ému, mais sans m'attacher.

C'est dans cet état d'isolement et de mélancolie intérieure que Dieu vint me chercher. Aucun livre, aucun homme ne fut son instrument près de moi. Le même M. Riambourg, qui m'avait mis en rapport avec M. Guillemin, m'avait aussi présenté à M. l'abbé Gerbet, l'un des jeunes amis du plus illustre ecclésiastique

de ce temps-là. Mais cette relation avait été stérile. C'était en vain que j'avais été conduit un jour dans une chambre obscure des bureaux de la grande aumônerie, en présence de M. l'abbé de Lamennais. Sa vue et son entretien n'avaient produit sur moi qu'une impression de curiosité. Aucune prédication chrétienne n'avait non plus captivé mon attention ; M. Frayssinous n'était plus que ministre des affaires ecclésiastiques, et nulle voix célèbre n'avait remplacé la sienne dans les chaires de la capitale. Après dix-huit mois j'étais seul comme le premier jour, étranger dès lors à tout parti, sans flot qui me portât, sans influence qui éclairât mon esprit, sans amitié qui me soutînt, sans foyer domestique qui me donnât le matin la perspective des joies du soir. Je devais souffrir sans doute d'un isolement si dur et si complet ; mais il entrait dans les voies de Dieu sur moi. Je traversai péniblement ce désert de ma jeunesse, ne sachant pas qu'il aurait son Sinaï, ses éclairs et sa goutte d'eau.

Il m'est impossible de dire à quel jour, à quelle heure et comment ma foi perdue depuis dix années reparut dans mon cœur comme un flambeau qui n'était pas éteint. La théologie nous enseigne qu'il y a une autre lumière que celle de la raison, une autre impulsion que celle de la nature, et que cette lumière et cette impulsion émanées de Dieu agissent sans qu'on sache d'où elles viennent ni où elles vont. *L'esprit de Dieu,* dit l'apôtre saint Jean, *souffle où il veut, et vous ne savez d'où il vient, ni où il va.* Incroyant la veille, chrétien le lendemain, certain d'une certitude invincible, ce n'était point l'abnégation de ma raison enchaînée tout à coup sous une servitude incompréhen-

sible, c'était au contraire la dilatation de ses clartés, une vue de toutes choses sous un horizon plus étendu et une plus pénétrante lumière. Ce n'était pas non plus l'abaissement subit du caractère sous une règle étroite et glacée, mais le développement de son énergie par une action qui venait de plus haut que la nature. Ce n'était pas enfin l'abnégation des joies du cœur, mais leur plénitude et leur exaltation. Tout l'homme était demeuré, il n'y avait en lui de plus que le Dieu qui l'a fait. Qui n'a pas connu un tel moment, n'a pas connu la vie de l'homme; une ombre en a passé dans ses veines avec le sang de ses pères, mais le flot véritable n'en a pas grossi et fait palpiter le cours. C'est l'accomplissement sensible de cette parole de Jésus-Christ dans l'évangile de saint Jean. *Si quelqu'un m'aime, il conservera ma parole, et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui et nous demeurerons en lui*[1]. Les deux grands besoins de notre nature, la vérité et la béatitude, font irruption ensemble au centre de notre être, s'y engendrant l'une l'autre, s'y soutenant l'une par l'autre, lui formant comme un arc-en-ciel mystérieux qui teint de ses couleurs toutes nos pensées, tous nos sentiments, toutes nos vertus, tous nos actes enfin, jusqu'à celui de notre mort qui s'empreint au loin des rayons de l'éternité. Tout chrétien plus ou moins connaît cet état, mais il n'est jamais plus vif et plus saisissant qu'en un jour de conversion, et c'est pourquoi on peut dire de l'incroyance, lorsqu'elle est vaincue, ce qui a été dit du péché originel : *felix culpa*, « heureuse faute. »

[1] Sant Jean, XIV, 23.

Une fois chrétien, le monde ne s'évanouit point à mes yeux, il s'agrandit avec moi-même. Au lieu du théâtre vain et passager d'ambitions trompées ou satisfaites, j'y vis un grand malade, qui avait besoin qu'on lui portât secours, une illustre infortune composée de tous les malheurs des siècles passés et à venir, et je ne vis plus rien de comparable au bonheur de le servir sous l'œil de Dieu, avec l'évangile et la croix de son Fils. Le désir du sacerdoce m'envahit comme une conséquence naturelle de mon propre salut. Ce désir fut vif, ardent, irréfléchi si l'on veut, mais inébranlable, et jamais, depuis quarante ans, dans les vicissitudes d'une existence constamment agitée, il ne m'inspira des regrets.

Je ne savais à qui m'ouvrir, ni ce qu'il y avait à faire; je fis enfin ce qu'il y avait de plus simple, en révélant mon état intérieur à M. Guillemin, mon patron. Il me conduisit à M. Borderies, vicaire général de Paris[1], qui m'introduisit immédiatement près de l'archevêque, dans ce magnifique palais que j'ai vu depuis détruire par une révolution. M. de Quélen me reçut avec bonté et avec grâce, me demanda quel était mon diocèse, et si c'était bien ma volonté de m'agréger au sien. Sur ma réponse affirmative, il me dit qu'il en écrirait à l'évêque de Dijon, et m'invita à le faire de mon côté; puis il ajouta : « Vous défendiez au bar-
« reau des causes d'un intérêt périssable, vous allez

[1] Évêque de Versailles en 1827, mort en 1832, homme d'aimable et sainte mémoire. C'est lui qui disait au grand évêque d'Orléans, le lendemain de son ordination (20 octobre 1825) : « Mon enfant, avant d'être bon prêtre, il faut être bon chrétien, « et avant d'être bon chrétien, il faut être honnête homme. »

« en défendre une dont la justice est éternelle. Vous « la verrez bien diversement jugée parmi les hommes, « mais il y a là-haut un tribuual de cassation où nous « la gagnerons définitivement. » C'était la première fois que je voyais un évêque; son palais devait être détruit, son affection pour moi fut comme celle d'un père, indestructible.

Restait à prévenir ma mère, cette mère qui m'avait envoyé sans crainte au milieu des abîmes d'une grande capitale, qui pensait bien que mon honneur n'y périrait pas, mais qui n'avait pas prévu quelle grâce divine m'y attendait. Me savoir chrétien devait être pour elle une ineffable consolation; me savoir au séminaire devait l'accabler d'une douleur d'autant plus cruelle, que j'étais l'objet de sa prédilection et qu'elle avait toujours compté sur moi pour la douceur de ses vieux jours. Elle m'écrivit six lettres où respirait le combat entre sa tristesse et sa joie. Me voyant inébranlable, elle consentit enfin à ce que je quittasse le monde, et, le 12 mai 1824, M. l'abbé Gerbet et M. l'abbé de Salinis [1] me conduisirent au séminaire d'Issy, succursale du grand séminaire de Paris, dirigé comme le séminaire lui-même par la congrégation de Saint-Sulpice. On me reçut froidement, peut-être à cause de mes deux introducteurs, dévoués notoirement à M. l'abbé de Lamennais. Je ne fis point attention à cet accueil; j'étais heureux de ne plus respirer l'air du monde, et ma poitrine comme mon cœur se dilataient

[1] MM. Gerbet et de Salinis, nés en 1798, l'un à Poligny (Jura), l'autre à Morlaas (Hautes-Pyrénées), étaient devenus amis intimes au séminaire de Saint-Sulpice. Le premier est mort évêque de Perpignan, le second archevêque d'Auch.

au milieu de cette belle campagne qui avait pour rideau les hauteurs boisées de Meudon, de Bellevue, de Sèvres et de Saint-Cloud. Né dans les champs, il m'en était resté le goût, et la plupart de mes vacances d'écolier passées à Bussières, près de mes parents les plus proches, m'avaient laissé d'ineffaçables souvenirs. Issy me rappelait ces lieux aimés de mon enfance et de ma jeunesse, et j'y épanouissais mes vingt-deux ans avec l'ivresse de mon sacrifice accompli.

Bientôt cependant les épreuves commencèrent. J'avais quitté le siècle brusquement, sans qu'un certain intervalle m'eût initié à tous les secrets de la vie chrétienne, et surtout à la réserve humble et simple qu'un jeune néophyte doit apporter, comme une part précieuse de son trésor, dans un lieu aussi consacré que l'est un séminaire. J'avais trouvé dans mes nouveaux maîtres des gens droits, pieux, éloignés de toute intrigue et de toute ambition; quelques-uns même d'entre eux ne manquaient pas du don de la parole, et c'était à tout prendre une réunion honorable par le talent comme par la vertu. Mais je sortais sans le vouloir de la physionomie ordinaire de leurs élèves; sûr du mouvement qui m'avait poussé près d'eux, je ne songeais pas assez à réprimer les saillies d'une intelligence qui avait trop discuté de thèses et d'un caractère qui n'était pas encore assoupli. Ma vocation devint promptement suspecte, et on me laissa deux ans et demi sans m'appeler aux ordres, comme si on eût voulu lasser ma patience et décourager le motif inconnu qui m'avait porté du siècle à Dieu et du monde au désert. Heureusement ma persévérance n'eut ja-

mais d'hésitation, et derrière moi se tenait ferme et bienveillante la main tutélaire de M. de Quélen. Sans lui, je le crois, on eût fait plus que me refuser les ordres, on m'eût déclaré inhabile au sacerdoce. Un incident mit fin à cet état de perplexité; j'eus un jour la pensée de me donner à la Compagnie de Jésus, et je tentai quelques démarches pour y parvenir. M. de Quélen s'y opposa, et Saint-Sulpice, éclairé néanmoins par cette manifestation de mon état intérieur, fit tomber les barrières qu'il m'avait opposées jusque-là. Le 22 septembre 1827, M. de Quélen m'imposa les mains dans la chapelle particulière de son palais. J'étais prêtre, et j'allais rentrer dans le monde avec le signe ineffaçable du ministère des âmes.

L'archevêque, qui ne cessait de veiller sur moi, tenta de me donner place dans le clergé de la Madeleine et dans celui de Saint-Sulpice; il n'y put réussir, et, en attendant que les circonstances lui donnassent plus de liberté, il me cacha comme chapelain dans un couvent de la Visitation, perdu aux extrémités de Paris dans une de ces rues étroites et tortueuses qui avoisinent le Jardin des Plantes et le Muséum d'histoire naturelle. Ma mère vint m'y rejoindre, et je me retrouvai dans une solitude plus profonde encore que celle où j'avais vécu pendant les jours de mon stage d'avocat. Cet isolement tenait à ma nature, mais aussi à la situation de mon intelligence en face des événements et des débats contemporains. En entrant à Saint-Sulpice, je n'avais rien abandonné des opinions qui demeurent libres pour tout chrétien. J'étais demeuré libéral en devenant catholique, et je n'avais pas su dissimuler tout ce qui me séparait

sous ce rapport du clergé et des chrétiens de mon temps. Je me sentais seul dans ces convictions, ou du moins je n'avais rencontré aucun esprit qui les partageât. La fin de la Restauration approchait, la cause du christianisme liée à celle des Bourbons courait les mêmes chances, et un prêtre qui n'était pas sous ce drapeau semblait une énigme aux plus modérés, une sorte de traître aux plus ardents. La solitude me donnait la paix, l'étude la réflexion, et, si elle n'était pas sans tristesse, elle n'était pas sans courage et sans dignité. Ma mère s'en étonnait. Sachant que ma nature était aimante, elle me disait quelquefois avec une sorte de mélancolie : « Tu n'as point d'amis! » Je n'en avais point en effet, et je ne devais en avoir qu'après des événements appelés à changer la face du monde et à changer en même temps ma propre destinée.

Au bout d'un an, M. de Quélen joignit à ma petite charge de la Visitation celle d'aumônier-adjoint au collège Henri IV.

Ce fut des fenêtres de cet établissement que, le 27 juillet 1830, je vis les premiers symptômes de la révolution qui allait s'accomplir, et que j'entendis les coups de canon qui en saluaient l'avènement. Le 29 au matin, revêtu d'habits séculiers, je résolus de rendre visite à un vieil oncle que j'avais près de la Madeleine et de voir de mes yeux, en traversant Paris, où en était la lutte entre le peuple et le pouvoir. Je m'avançai dans le faubourg Saint-Germain, avec la pensée de franchir la Seine sur le pont de la Concorde; mais, à mesure que j'approchais de ce pont, les rues devenaient désertes, et en m'avançant avec

prudence sur le quai, je vis, d'une part, près du palais de la Chambre des députés, les vedettes de l'armée royale, et de l'autre côté, autour du Louvre, une épaisse fumée qui me fit comprendre qu'on livrait le dernier assaut au dernier asile de la royauté. Je rebroussai chemin et j'allai franchir la Seine à la hauteur du Palais de Justice, rencontrant partout sur ma route tous les signes de la victoire populaire, les portes ouvertes, des groupes innombrables, des foules pressées, et, tout au travers de ce mouvement inouï, une joie et une confiance qui circulaient avec la multitude le long des rues jonchées des débris de mille combats. En revenant, vers les trois ou quatre heures de l'après-midi, je passai dans le jardin des Tuileries près des corps sanglants de quelques soldats morts pour leur prince. Les Tuileries étaient occupées par la foule, comme je devais les voir une seconde fois dix-huit ans plus tard, et je rentrai enfin chez moi après avoir été témoin d'une des grandes scènes de ce monde : la chute d'une dynastie, l'avènement d'une autre, un peuple triomphant sur les ruines d'une monarchie de dix siècles, la liberté victorieuse et se croyant assurée d'un règne sans fin, tous les rêves d'une nation émue jusque dans ses fondements, et le feu même des batailles au milieu des monuments élevés par la paix. Je m'endormis sans me douter que mon propre sort venait de subir entre les mains de la Providence une complète transformation.

Je prie le lecteur de faire avec moi quelques pas en arrière.

CHAPITRE II

L'ABBÉ DE LAMENNAIS ET LE JOURNAL L'*Avenir*

Trois mois avant la révolution de 1830, persuadé que ma carrière sacerdotale n'aurait jamais en France son libre développement, je résolus de chercher aux États-Unis d'Amérique un théâtre d'action plus analogue aux sentiments qui me préoccupaient. Une fois cette résolution bien arrêtée, l'idée me prit de me rapprocher de M. l'abbé de Lamennais, et de lui rendre visite en Bretagne, dans sa maison de la Chesnaye. Je ne l'avais vu que deux fois, pendant quelques instants; mais enfin c'était le seul grand homme de l'Église de France, et le peu d'ecclésiastiques avec qui j'avais eu des relations particulières étaient ses amis. Arrivé à Dinan, je m'enfonçai seul par des sentiers obscurs à travers les bois, et, après quelques indications demandées, je me trouvai en face d'une maison solitaire et sombre, dont aucun bruit ne troublait la mystérieuse célébrité. C'était la Chesnaye. M. l'abbé de Lamennais, prévenu par une lettre qui lui annon-

çait ma visite et mon adhésion, me reçut cordialement; il avait près de lui M. l'abbé Gerbet, son disciple le plus intime, et une douzaine de jeunes gens qu'il avait réunis à l'ombre de sa gloire comme une semence précieuse pour l'avenir de ses idées et de ses projets. Dès le lendemain, de bonne heure, il me fit appeler dans sa chambre et voulut que j'entendisse la lecture de deux chapitres d'une théologie philosophique qu'il préparait, l'un sur la *Trinité*, l'autre sur la *Création*. Ces deux chapitres, par la généralité et la singularité de leur conception, étaient la base de son œuvre. J'en entendis la lecture avec étonnement: son explication de la Trinité me parut fausse, et celle de la Création encore plus. Après le dîner, on se rendit dans une clairière, où tous ces jeunes gens jouèrent très simplement et très gaiement avec leur maître. Le soir, on se réunit dans un vieux salon sans aucun ornement; M. de Lamennais se coucha à demi sur une chaise longue; l'abbé Gerbet s'assit à l'autre extrémité, et les jeunes gens en cercle autour de l'un et de l'autre. L'entretien et la tenue respiraient une sorte d'idolâtrie dont je n'avais jamais été témoin. Cette visite, en me causant plus d'une surprise, ne rompit pas le lien qui venait de me rattacher à l'illustre écrivain. Sa philosophie n'avait jamais pris une possession claire de mon entendement; sa politique absolutiste m'avait toujours repoussé; sa théologie venait de me jeter dans une crainte que son orthodoxie même ne fût pas assurée. Néanmoins il était trop tard : après huit années d'hésitation, je m'étais livré, sans enthousiasme, mais volontairement, à l'école qui jusque-là n'avait pu conquérir mes sympa-

thies ni mes convictions. Cette démarche fausse et peu explicable décida de ma destinée.

Même après la révolution de 1830, j'avais persisté dans mon dessein de me rendre en Amérique, et j'étais allé en Bourgogne faire mes adieux à ma famille et à quelques anciens amis de l'École de droit. Une lettre de M. l'abbé Gerbet m'apprit à Dijon que M. de Lamennais acceptait franchement les événements qui venaient de s'accomplir, et qu'il préparait les bases d'un journal destiné à réclamer pour l'Église sa part dans les libertés désormais acquises au pays. Il m'invitait, au nom de son maître, à ne point quitter la France et à me joindre aux collaborateurs d'une œuvre tout à la fois catholique et nationale, d'où l'on pouvait attendre l'affranchissement de la religion, la réconciliation des esprits, et par conséquent une rénovation de la société.

Cette nouvelle me causa une joie sensible et comme une sorte d'enivrement; elle justifiait à mes yeux le rapprochement peu compréhensible qui avait eu lieu entre M. de Lamennais et moi. M. de Lamennais n'était plus le complice des doctrines absolutistes repoussées par l'opinion générale; mais, transformé tout à coup, je trouvais en lui le défenseur des idées qui m'avaient toujours été chères et auxquelles je n'avais pas cru possible que Dieu envoyât jamais un tel secours et une si magnifique manifestation. Qu'on le remarque bien, il ne s'agissait pas d'une œuvre purement humaine et patriotique, mais d'une œuvre religieuse. Au temps de ma jeunesse, la question libérale ne se présentait à moi qu'au point de vue de la patrie et de l'humanité; je voulais, comme la plupart

de nos contemporains, le triomphe définitif des principes de 1789 par l'exécution et l'affermissement de la Charte de 1814. Tout était là pour nous. L'Église ne se présentait à notre pensée que comme un obstacle; il ne nous venait pas à l'esprit qu'elle eût besoin elle-même d'invoquer sa liberté et de réclamer dans le patrimoine commun sa part du droit nouveau. Quand je fus chrétien, ce second point de vue m'apparut; mon libéralisme embrassa tout ensemble la France et l'Église, et je souffrais d'autant plus de la lutte civile que désormais j'avais deux causes à soutenir dans une seule, deux causes qui paraissaient ennemies irréconciliables, et ne devoir jamais entendre une voix qui essayât de les rapprocher. M. de Lamennais se présentait tout à coup, et on pouvait croire qu'il allait être l'O'Connell de la France et obtenir, après de glorieux combats, l'acte d'émancipation qui tout récemment avait couronné les efforts et la tête du grand libérateur. La cause était la même, les moyens semblables, le talent égal entre l'homme de l'Irlande et l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence*. Cependant les difficultés étaient plus grandes pour M. de Lamennais que pour O'Connell. O'Connell avait une nation derrière lui, M. de Lamennais n'avait à sa suite qu'un petit bataillon lentement formé par son génie et ses vertus. O'Connell avait toujours été le même, enfant de l'Irlande, patriote libéral et chrétien; M. de Lamennais avait commencé par être un simple royaliste de 1814, un écrivain du *Conservateur*, un absolutiste faisant l'éloge du roi Ferdinand VII d'Espagne, et un ultramontain réputé fanatique, le tout enveloppé dans une philosophie abstruse, qui semblait nier les droits

de la raison. C'était un malheur. L'unité de conviction sera toujours une des armes les plus respectées et le signe d'une belle intelligence dans un grand caractère. Si M. de Lamennais eût été en 1818, dès l'apparition de son premier volume de l'*Essai sur l'indifférence*, ce qu'il fut en 1830, il n'eût pas obtenu en un seul jour, grâce au parti royaliste, une immense renommée : il eût fait lentement son chemin dans la gloire, il se fût accoutumé peu à peu aux épreuves, aux revers, à cette croix enfin qui, même avant Jésus-Christ, couronna toujours les cimes de l'humanité; et, l'heure venue, il eût opposé aux dernières tentatives la fermeté d'une âme mûrie tout ensemble dans la douleur et dans l'illustration; il eût aussi pris place dans la confiance de ses contemporains, et, mieux que M. de Chateaubriand, il eût été le symbole vivant de la vraie religion unie à la vraie liberté. L'*Avenir,* d'ailleurs, commit des fautes; il ne marqua pas d'une manière assez précise la limite de ses opinions, et il parut toucher à l'excès des pensées par l'excès du langage. La liberté, comme tout ce qui est de la terre, a des limites. S'il s'agit de la presse, elle ne saurait avoir le privilège de l'injure, de la diffamation, de la calomnie ni de l'immoralité; s'il s'agit de la conscience religieuse, elle ne saurait demander d'ériger des temples publics aux passions les plus honteuses du cœur de l'homme; s'il s'agit des rapports de l'Église avec l'État, ils ne peuvent être rompus entièrement ni être resserrés jusqu'à la servitude. L'*Avenir* admettait toutes ces réserves, mais il les cachait trop souvent sous une déclamation où la jeunesse trahissait son inexpérience. Il eut aussi contre le pouvoir issu

de 1830 une attitude trop agressive, pour ne pas dire trop violente. Sans doute, ce pouvoir méconnaissait les droits réclamés par les catholiques; il entendait fermer sur eux les portes d'airain qu'une législation exceptionnelle avait forgées à leur détriment. C'était une erreur. Si le roi Louis-Philippe, suivant les traces de son aïeul Henri IV, eût accordé aux catholiques un édit de liberté, comme le Béarnais avait accordé aux protestants un édit de tolérance, il eût probablement fondé sa dynastie, au lieu de lui créer dans la logique et aux yeux des chrétiens de redoutables ennemis. Mais, soit comme homme, soit comme roi, soit comme chef de parti, Louis-Philippe était incapable de se mettre à ce point de vue. Henri IV tenait de son siècle une foi vacillante peut-être, mais qui n'était pas éteinte; Louis-Philippe, élevé au XVIII[e] siècle, n'avait rien appris de Dieu, ni dans l'exil ni dans la prospérité. Henri IV avait compris qu'un roi ne doit sacrifier aucune partie de ses sujets et accorder à tous les grandes satisfactions de l'âme et du droit; Louis-Philippe, sur le trône, croyait avoir des ennemis et ne leur devoir, au lieu de l'équité qui rallie, que le mauvais vouloir qui contient. Henri IV, le jour où il entra dans Paris sur les barricades renversées, cessa d'être un chef de parti; Louis-Philippe ne vit jamais dans la nation que la bourgeoisie qui lui avait donné la couronne, et il demeura fidèle aux préjugés et aux passions dont la victoire aurait dû l'affranchir. Tout cela était vrai, mais il eût mieux valu qu'une parole moins âpre honorât nos plaintes et que notre style se ressentît plus du christianisme que de la licence des temps.

Malgré ses défauts et malgré son chef, l'*Avenir* obtint un retentissement formidable. Il se composait, en quelque sorte, de deux générations : les anciens, que représentaient M. de Lamennais et M. l'abbé Gerbet, les nouveaux, qui avaient en M. de Montalembert et en moi leur milice la plus ardente. Les abonnés n'allèrent jamais au delà de douze cents, moitié prêtres, moitié laïques; mais ils suppléaient à leur nombre par l'exaltation de leur dévouement. 80,000 francs d'actions ou de souscriptions aidèrent à fonder le journal; une pareille somme fut obtenue pour l'Irlande affamée, lorsque nous intervînmes en sa faveur, et plus tard un fonds de 20,000 francs nous permit de créer ce que nous appelâmes l'*Agence de la défense de la liberté religieuse*. Le gouvernement et l'opinion s'émurent. Traduits devant une cour d'assises, nous fûmes acquittés, M. de Lamennais et moi, à la surprise générale. Plus tard, appelés devant la Chambre des pairs comme coupables d'avoir ouvert une école sans autorisation, nous fîmes retentir les voûtes du Luxembourg d'accents qui leur étaient inconnus. C'était l'avènement prématuré du comte de Montalembert à la pairie, par la mort de son père, qui nous avait attirés à cette haute juridiction. O'Connell avait ébranlé davantage l'Irlande; mais notre cause, la même que la sienne, franchissait les bornes de notre pays, et la Belgique en particulier ne fut pas sans recevoir dans sa constitution les traces visibles de nos sentiments.

Toutefois, ce mouvement n'avait pas une base assez étendue, il avait été trop subit et trop ardent pour se soutenir pendant une longue durée. Un succès suivi

suppose de longues racines jetées dans les esprits par le temps. Bien qu'O'Connell nous eût précédés, la France l'ignorait en quelque sorte, et nous apparaissions au clergé, au gouvernement, aux partis, comme une troupe d'enfants perdus sans aïeux et sans postérité. C'était la tempête venant du désert, ce n'était pas la pluie féconde qui rafraîchit l'air et bénit les champs. Il fallut donc, après treize mois d'un combat de chaque jour, songer à la retraite. Les fonds étaient épuisés, les courages chancelants, les forces diminuées par l'exagération même de leur emploi. Le même jour où cette résolution fut prise, je descendis de bonne heure dans la chambre de M. de Lamennais et lui exposai que nous ne pouvions pas terminer ainsi, mais que nous devions nous rendre à Rome pour justifier nos intentions, lui soumettre nos pensées et donner dans cette démarche éclatante une preuve de sincérité et d'orthodoxie qui serait toujours, quoi qu'il en arrivât, une bénédiction pour nous et une arme arrachée des mains de nos ennemis.

M. de Lamennais eût dû me répondre : « Mon cher enfant, vous n'y pensez pas. Rome n'a pas coutume de juger des opinions que Dieu a livrées à la dispute des hommes et surtout des opinions qui touchent à la politique variable des temps et des lieux. Avez-vous vu O'Connell se rendre à Rome pour y consulter le pape? Le pape, au milieu de cette terrible agitation causée en Irlande au nom de la liberté nationale et de la liberté religieuse, est-il intervenu pour la diriger ou pour la faire cesser? Non; Rome s'est tue, et O'Connell a parlé trente ans. Nous ne pouvons faire comme lui, parce que comme lui nous n'avons pas derrière

nous une nation unanime; mais, en nous retirant de la lutte, notre silence même aura sa force et sa dignité. Le temps n'était pas avec nous, laissons-le couler. Nos pensées germeront dans les esprits, elles y prendront la forme calme que nous n'avons pu leur donner, et un jour, peut-être bientôt, nous morts ou nous vivants, nous verrons notre parole renaître de ses cendres, des écoles s'ouvrir librement, des religieux s'établir sur tous les points de notre sol, des conciles provinciaux s'assembler, et l'antipathie du pays contre nous se changer en ce bon vouloir dont Dieu et l'homme ont besoin toujours et qui est la porte véritable de toutes les libertés. Il n'est pas besoin d'aller à Rome pour cela; notre chute même, en satisfaisant nos ennemis, leur ôtera un grand ressort, et plus elle sera profonde, plus elle hâtera peut-être le jour où tout ce que nous avons voulu se réalisera. Se taire et souffrir, ce sont des armes moins éclatantes que la parole, mais qui comme elles ont été trempées dans l'éternité. »

Au lieu de cette réponse, qui eût été celle d'un sage, M. de Lamennais accepta sans hésiter ma proposition : « Oui, me dit-il, il nous faut partir pour Rome. »

Cette résolution fut annoncée au public dans le dernier numéro de *l'Avenir*, sous la signature de tous les rédacteurs, et avec une pompe où les promesses de soumission se mêlaient singulièrement aux derniers accents de notre exaltation de journalistes. Nous nous mîmes en route, M. de Lamennais, M. de Montalembert et moi, comme trois soldats foudroyés par la guerre et allant chercher sous le toit paternel le repos des combats.

CHAPITRE III

VOYAGE A ROME. — DISSENTIMENTS ET SÉPARATION

Nous arrivâmes à Rome l'avant-veille du jour qui devait clore l'année 1831. Après quelques visites peu nombreuses que M. de Lamennais fit avec nous à d'anciens amis, et où un accueil très réservé nous indiqua l'état général des esprits à notre égard, nous sollicitâmes une audience du souverain pontife.

Grégoire XVI, avant de nous l'accorder, nous demanda un mémoire qui pût l'éclairer sur nos vues et nos intentions. Je fus chargé par mes compagnons de le rédiger. Grégoire XVI le lut attentivement et consciencieusement, puis il permit que nous lui fussions présentés par le cardinal de Rohan. Le pape nous fit un accueil bienveillant, mais sans dire un seul mot de l'affaire qui nous avait amenés. Quelques semaines plus tard, de très bonne heure, le secrétaire du cardinal Pacca vint apporter une lettre de son maître. Je la remis immédiatement à M. de Lamennais, qui était encore au lit. Elle disait en substance que le saint-

père rendait justice à nos bonnes intentions; que nous avions traité des questions souverainement délicates sans y mettre toute la mesure désirable; que ces questions seraient examinées; que nous pouvions cependant retourner dans notre pays, où l'on nous ferait savoir en son temps ce qui aurait été décidé.

Cette réponse, il me le sembla du moins, était honorable, et, tout en annonçant une décision, elle permettait de croire qu'on voulait n'en donner aucune, mais laisser le temps couvrir de ses plis nos personnes, nos doctrines et nos actes. Nous avions d'ailleurs promis solennellement une obéissance sans réserve au premier mot du souverain pontife, et cette obéissance devenait d'autant plus nécessaire qu'on ne nous demandait rien de significatif. M. de Lamennais ne le jugea point ainsi. Il lut froidement la lettre du cardinal Pacca et m'annonça qu'il restait à Rome pour y attendre la décision qu'on nous promettait. Je courus dans la chambre de M. de Montalembert; je le trouvai disposé à suivre l'exemple de notre commun maître. A mon sens, la résolution était fatale; elle manquait à nos promesses, elle devait attrister le saint-père, et pouvait le contraindre à des rigueurs dont il n'avait pas la pensée.

Après plusieurs jours d'une réflexion douloureuse, je crus me devoir à moi-même de ne pas accepter la solidarité de ce que j'estimais une grande faute, et, le 15 mars 1832, je partis seul pour la France avec les plus tristes pressentiments et après les plus tristes adieux. M. de Lamennais n'était pas habitué à la résistance, et un dissentiment lui paraissait presque une trahison; M. de Montalembert, uni à moi par une

amitié jeune encore, était blessé de voir ma raison dominer ma tendresse.

Revenu à Paris sans pouvoir m'expliquer avec personne, j'y passai quelques mois dans l'incertitude et l'abandon. Enfin, vers la mi-juillet, j'appris que M. de Lamennais avait quité Rome, en annonçant qu'il allait reprendre l'*Avenir*, et, puisqu'on lui refusait une décision, qu'il se regardait comme libre des engagements qu'il avait contractés dans cette espérance légitime et non réalisée.

C'était une troisième faute plus grave que les deux premières. J'en prévis aussitôt les conséquences, et, afin d'échapper à la nécessité de rompre publiquement avec mes compagnons d'armes ou de les suivre à contre-cœur dans la ruine qu'ils se préparaient, je courus en Allemagne avec la pensée de m'y cacher quelques mois. Je choisis Munich, sans autre raison que ce que j'avais entendu dire du peu qu'y coûtait la vie; mais la Providence avait d'autres motifs de m'y envoyer.

J'étais à peine installé dans un hôtel, que ma porte s'ouvrit et que je vis entrer M. de Montalembert. C'était l'habitude des journaux de donner chaque jour dans leurs feuilles le nom et la demeure des étrangers. C'est en les parcourant que M. de Montalembert avait connu mon arrivée et mon logement. Il me conduisit près de M. de Lamennais, qui me reçut avec un ressentiment visible. Cependant la rencontre était solennelle; la conversation s'engagea, et pendant deux heures je m'efforçai de lui démontrer combien était vaine son espérance de reprendre la publication de l'*Avenir* et quel coup il allait porter tout ensemble à sa raison, à sa foi, à son honneur. A la fin, soit que mon discours

l'eût convaincu, soit que ma séparation plus prononcée lui eût fait impression, il me dit ces mots : « Oui, c'est juste, vous avez bien vu. » Le lendemain, les écrivains et les artistes de Munich nous donnèrent un banquet aux portes de la ville. Vers la fin du repas, on vint prier M. de Lamennais de sortir un moment, et un envoyé du nonce apostolique lui présenta un pli au sceau de la nonciature. Il y jeta un coup d'œil et reconnut qu'il contenait une lettre encyclique du pape Grégoire XVI, datée du 15 août 1832. Une lecture rapide lui eut bientôt révélé qu'il y était question des doctrines de l'*Avenir* dans un sens défavorable. Son parti fut pris aussitôt, et, sans examiner quelle était la portée précise des lettres pontificales, il nous dit à voix basse en sortant : « Je viens de recevoir une encyclique du pape contre nous; nous ne devons pas hésiter à nous soumettre. » Entré chez lui, il dressa immédiatement en quelques lignes courtes, mais précises, un acte d'obéissance dont le pape fut satisfait.

Dieu nous avait donc réunis à Munich pour signer ensemble une adhésion sincère à la volonté du Père des fidèles, sans distinction, sans restriction, sans même faire la réserve de la manière dont nous avions entendu nos doctrines et dont elles pouvaient concorder avec la prudence théologique dont avait usé le rédacteur de l'acte pontifical. Plus tard, dans d'autres temps, un évêque français devait prendre cette peine pour nous et démontrer sans obstacles quelle latitude l'encyclique du 15 août 1832 laissait à la liberté des opinions [1].

[1] Mgr Parisis, évêque de Langres, dans ses *Cas de conscience,* en 1847.

Pour nous, contents d'avoir combattu pour l'affranchissement de l'Église et sa réconciliation avec le droit public de notre patrie, nous traversâmes la France en vaincus victorieux d'eux-mêmes et attendant de l'avenir l'équité que nous refusait l'ardeur des partis. Le sacrifice de M. de Lamennais était plus grand que le nôtre : nous étions jeunes, il avait cinquante ans; il était chef, nous n'étions que soldats; son autorité était éclipsée, sinon perdue. Mais l'exemple de Fénelon, qui naturellement se présentait à notre esprit, pouvait le consoler, en lui prouvant que des torts théologiques, même constants, ne sont pas incompatibles avec une renommée sans tache de science et de vertu. Si M. de Lamennais eût été fidèle à ce beau mouvement de Munich, il ne lui eût pas fallu dix ans pour reconquérir toute la splendeur de sa renommée; il eût grandi dans les générations contemporaines par le seul effet de son silence, et la postérité, mieux instruite encore, lui eût fait dans sa mémoire une place à jamais respectée. Montaigne a dit : « Il y a des défaites triomphantes à l'envi des victoires. » Ce mot sublime s'applique aux chutes morales comme aux revers des champs de bataille, et il ne faut jamais se lasser de dire aux hommes que tant que la conscience et l'honneur sont saufs, la gloire l'est aussi.

J'accompagnai M. de Lamennais en Bretagne, avec l'abbé Gerbet. En descendant pour la seconde fois dans ce solitaire manoir de la Chesnaye, je crus y ramener un beau génie sauvé du naufrage, un maître plus vénéré que jamais, et une de ces infortunes qui ravissent l'âme au-dessus d'elle-même en mettant sur

le front d'un homme *ce je ne sais quoi d'achevé que le malheur ajoute aux grandes vertus*, selon la parole de Bossuet.

L'illusion était profonde, mais elle me remplissait jusqu'au fond du cœur, et encore aujourd'hui je demeure à comprendre comment M. de Lamennais fut infidèle à la bonne fortune que la Providence lui avait envoyée. Il ne fallait pas même de la foi pour l'accepter, il suffisait d'une haute raison éclairée par l'expérience des choses humaines.

Bientôt quelques-uns des jeunes disciples du maître tombé vinrent le rejoindre à la Chesnaye. Cette maison reprit son caractère accoutumé, mélange à la fois de solitude et d'animation; mais si les bois avaient leurs mêmes silences et leurs mêmes tempêtes, si le ciel de l'Armorique n'était pas changé, il n'en était pas ainsi du cœur du maître. La blessure y était vivante, et le glaive s'y retournait chaque jour par la main même de celui qui aurait dû l'en arracher et y mettre à la place le baume de Dieu. Des images terribles passaient et repassaient sur ce front déshérité de la paix: des paroles entrecoupées et menaçantes sortaient de cette bouche qui avait exprimé l'onction de l'Évangile; il me semblait quelquefois que je voyais Saül; mais nul de nous n'avait la harpe de David pour calmer ces soudaines irruptions de l'esprit mauvais, et la terreur des plus sinistres prévisions s'accroissait de jour en jour dans mon esprit abattu. Enfin ce spectacle navrant fut au-dessus de mes forces, et j'écrivis à M. de Lamennais la lettre qu'on va lire :

« La Chesnaye, 11 décembre 1832.

« Je quitterai la Chesnaye ce soir. Je la quitte par un motif d'honneur, ayant la conviction que désormais ma vie vous serait inutile, à cause de la différence de nos pensées sur l'Église et sur la société, différence qui n'a fait que s'accroître tous les jours, malgré mes efforts sincères pour suivre le développement de vos opinions. Je crois que, durant ma vie et bien au delà, la république ne pourra s'établir ni en France, ni en aucun autre lieu de l'Europe, et je ne pourrais prendre part à un système qui aurait pour base une persuasion contraire. Sans renoncer à mes idées libérales, je comprends et je crois que l'Église a eu de très sages raisons, dans la profonde corruption des partis, pour refuser d'aller aussi vite que nous l'aurions voulu. Je respecte ses pensées et les miennes. Peut-être vos opinions sont plus justes, plus profondes, et en considérant votre supériorité naturelle sur moi, je dois en être convaincu; mais la raison n'est pas tout l'homme, et dès que je n'ai pu déraciner de mon être les idées qui nous séparent, il est juste que je mette un terme à une communauté de vie qui est toute à mon avantage et à votre charge.

« Ma conscience m'y oblige non moins que l'honneur, car il faut bien que je fasse de ma vie quelque chose pour Dieu; et ne pouvant vous suivre, que ferais-je ici que vous fatiguer, vous décourager, mettre des entraves à vos projets et m'anéantir moi-même?

« Jamais vous ne saurez que dans le ciel combien j'ai souffert depuis un an par la seule crainte de vous

causer de la peine. Je n'ai regardé que vous dans toutes mes hésitations, mes perplexités, mes retours; et quelque dure que puisse être un jour mon existence, aucun chagrin de cœur n'égalera jamais ceux que j'ai ressentis dans cette occasion. Je vous laisse aujourd'hui tranquille du côté de l'Église, plus élevé dans l'opinion que vous ne l'avez jamais été, si au-dessus de vos ennemis qu'ils ne sont plus rien ; c'est le meilleur moment que je puisse choisir pour vous faire un chagrin qui, croyez-moi, vous en épargne de bien plus grands. Je ne sais pas encore ce que je deviendrai, si je passerai aux États-Unis ou si je resterai en France, et dans quelle position. Quelque part que je sois, vous aurez des preuves du respect et de l'attachement que je vous conserverai toujours, et dont je vous prie d'agréer cette expression qui part d'un cœur déchiré. »

Je quittai la Chesnaye seul, à pied, pendant que M. de Lamennais était à la promenade qui sûivait ordinairement le dîner. A un certain point de ma route, je l'aperçus à travers le taillis avec ses jeunes disciples; je m'arrêtai, et, regardant une dernière fois ce malheureux grand homme, je continuai ma fuite sans savoir ce que j'allais devenir et ce que me vaudrait de Dieu l'acte que j'accomplissais. N'avais-je commis que des fautes? Cette vie publique, ces combats passionnés, ce voyage à Rome, ces amitiés si fortes la veille et aujourd'hui rompues, les convictions enfin de toute ma vie de jeune homme et de prêtre, n'étaient-elles autre chose qu'un rêve insensé? N'eût-il pas mieux valu que je me fusse caché comme vicaire dans la plus

obscure des paroisses et que j'y eusse appelé à Dieu, par des devoirs simplement remplis, des âmes ignorées? Il y a des moments où le doute vous saisit, où ce qui nous a paru fécond nous semble stérile, où ce que nous avons jugé grand n'est plus qu'une ombre sans réalité. J'étais dans cet état; tout croulait autour de moi, et j'avais besoin de ramasser les restes d'une secrète énergie naturelle pour me sauver du désespoir.

Arrivé à Paris, mon premier soin fut de voir l'homme qui m'avait toujours été propice. Je courus chez M. de Quélen, qui m'avait à peine entrevu depuis près de deux années. Royaliste et gallican, éloigné par sa nature de toute nouveauté philosophique et politique, il n'avait vu dans nos entreprises qu'une saillie mal réglée d'un zèle intempestif, et, simple spectateur dans son propre diocèse, il ne nous avait condamnés qu'avec circonspection. Il me reçut à bras ouverts, comme un enfant qui a couru quelque aventure périlleuse et qui revient meurtri au logis paternel. « Vous avez besoin d'un baptême, me dit-il, et je vous le donnerai. » Presque aussitôt il m'offrit un asile et du pain en me rendant à ma première solitude de la Visitation. Ma mère, qui n'avait pas quitté Paris, vint m'y rejoindre une seconde fois, et je me retrouvai comme au début de ma carrière ecclésiastique, seul, pauvre, étudiant Platon et saint Augustin, heureux de cette paix qui m'était rendue, mais non pas telle qu'elle était autrefois. Je rapportais là de bien divers souvenirs, une célébrité où il me semblait que j'avais perdu ma virginité sacerdotale bien plus que je n'avais acquis de renom, une apparence de trahison à l'égard d'un homme illustre et malheureux, enfin

mille incertitudes, mille contradictions dans le cœur, aucun ancien ami et pas un nouveau. Les anciens étaient déjà trop loin dans ma jeunesse, les nouveaux étaient éloignés par ma séparation. Cependant, grâce à Dieu, la paix prit le dessus. Des marques de sympathie vinrent me chercher et m'apprendre que des affections et des vœux m'avaient suivi dans ma retraite.

Un jour M. de Montalembert, qui s'était refroidi pour moi, mais qui cependant m'avait conservé un reste d'amitié que le cours des années devait raffermir et rendre aussi douce qu'inébranlable, M. de Montalembert, dis-je, me proposa de me présenter à une dame du faubourg Saint-Germain qui désirait me voir. Le faubourg Saint-Germain m'était inconnu. Sans naissance et sans fortune, je n'avais jamais pénétré dans les salons d'aucune aristocratie et je n'avais pas même eu la pensée d'y parvenir. Toutes mes ambitions étaient internes; content de peu, sobre en tout, sans envie, je m'étais à peine aperçu qu'il y eût au-dessus de moi toute une société qui m'était étrangère, et elle n'existait pas plus pour moi que je n'existais pour elle. La proposition de M. de Montalembert me fut donc une surprise tout à fait inattendue. Je le suivis. La personne à laquelle il me présenta n'était point Française; née en Russie dans la foi grecque, puis convertie à la religion catholique, elle était venue chercher en France ce premier bien des âmes, la liberté intérieure et extérieure de la conscience. Liée à tout ce qu'il y avait de plus illustre dans son ancienne et nouvelle patrie, elle connaissait parfaitement les affaires du monde et celles de l'Église, et un tact souverain achevait dans

son intelligence la lumière qu'elle tenait de ses magnifiques relations. Mme Swetchine, c'est elle que je viens de nommer, m'accueillit avec une bienveillance qui n'était pas celle du monde, et je m'habituai vite à lui faire part de mes peines, de mes inquiétudes et de mes projets. Elle y entrait comme si j'eusse été son fils, et sa porte me fut ouverte même aux heures où elle ne recevait ses plus intimes amis que par exception. Par quels sentiments fut-elle poussée à me donner ainsi son temps et ses conseils? Sans doute quelque sympathie l'y porta; mais, si je ne me trompe, elle y fut soutenue par la pensée d'une mission qu'elle avait à remplir près de mon âme. Elle me voyait entouré d'écueils, conduit jusque-là par des inspirations solitaires, sans expérience du monde, sans autre boussole que la pureté de mes vues, et elle crut qu'en se faisant ma providence elle répondait à une volonté de Dieu. Depuis ce jour, en effet, je ne pris aucune résolution sans la débattre avec elle, et je lui dois sans doute d'avoir touché à bien des abîmes sans m'y briser.

Un autre événement ne tarda pas à m'ouvrir des perspectives nouvelles.

CHAPITRE IV

CONFÉRENCES DU COLLÈGE STANISLAS ET DE NOTRE-DAME DE PARIS

Dans le cours du mois de novembre ou du mois de décembre 1833, M. l'abbé Buquet, alors préfet des études du collège Stanislas, vint me proposer de donner des conférences religieuses aux élèves de son établissement. C'était un homme droit, sincère, étranger à tout esprit de parti. J'acceptai son offre. C'était une vieille idée en moi que ce genre de ministère, à cause de la privation où avait été ma jeunesse de toute parole chrétienne capable de m'éclairer. Une seule fois, au collège de Dijon, quelques accents d'éloquence m'avaient ému, et depuis j'avais été toujours possédé de cette pensée que si la religion pénétrait jusqu'à la jeunesse par une bouche aimée et puissante, elle y créerait, malgré l'indifférence du siècle, de fortes convictions.

Le premier dimanche où je parlai à la chapelle du collège Stanislas, il ne s'y trouva que les élèves et quelques amis de la maison. A la seconde conférence,

les auditeurs du dehors furent beaucoup plus nombreux, et enfin le troisième jour il fallut renvoyer la plus grande partie des élèves pour donner place à une multitude d'hôtes imprévus. Cette affluence dura trois mois; elle me révéla ma véritable vocation, qui était l'enseignement apologétique de la religion du haut de la chaire.

M. l'abbé Frayssinous en avait donné en France le premier exemple, et son succès avait justifié l'à-propos de sa tentative; mais il s'était borné au vestibule du temple et n'avait pas pénétré dans les profondeurs mystérieuses du dogme chrétien. Esprit clair et sensé, écrivain correct, orateur par la majesté du port et des traits, il avait été plus disert qu'éloquent, et le génie créateur n'avait point gravé sur son œuvre le sceau parfait de l'immortalité. Il avait ouvert une route neuve, il y avait marché honorablement; mais il n'avait pas été jusqu'au bout, et sa noble carrière encourageait à le suivre sans désespérer de l'atteindre.

Un autre siècle d'ailleurs nous séparait du sien; il avait parlé sous le despotisme, qui n'avait même pas supporté longtemps son exquise prudence; nous avions à parler sous l'empire de la liberté. Il était par son âge et ses traditions une image vénérable de l'ancien clergé français; nous étions par le nôtre l'image d'une génération ardente, passionnée, et demandant à l'Église cette jeunesse de formes et d'idées qui ne fut jamais incompatible avec son immuable antiquité. A la différence de ces sociétés mortes qui vivent d'un dogme comme on vit dans un tombeau, la société chrétienne a toujours ressemblé à ces astres du firmament qui se meuvent dans un espace indéfini, sans

jamais rompre pourtant l'ordonnance de leur marche et des lois qui la régissent sous la main de Dieu.

Rencontre singulière! à l'heure même où, sans dessein préconçu et par l'effet d'un appel que je n'avais pas cherché, je reprenais à la chapelle du collège Stanislas les traces respectées de M. l'abbé Frayssinous, l'archevêque de Paris avait songé aussi à les reprendre dans la chaire de sa métropole, mû à cette inauguration par une demande respectueuse d'une partie de la jeunesse des écoles de Paris. C'était sur deux points à la fois que le sillon se rouvrait, et on ne tarda pas à se demander à qui resterait l'empire et la moisson. Personne n'avait songé à ce concours entre deux œuvres, dont l'une nécessairement devait l'emporter sur l'autre. La station de Notre-Dame n'avait duré que six semaines; celle dè Stanislas, nous l'avons dit, dura trois mois. Je me retirai, poursuivi par l'accusation d'avoir prêché des doctrines empreintes de l'esprit de révolution et d'anarchie; ce devait être longtemps l'arme de mes adversaires, et encore aujourd'hui elle n'est pas brisée dans leurs mains. M. de Quélen ne me fit aucun reproche. Mais lorsque je lui demandai l'autorisation expresse de continuer mes conférences, il me la refusa, ne voulant, disait-il, assumer sur lui ni la responsabilité de mon silence, ni celle de ma parole. Cette sorte de liberté, outre qu'elle me laissait sans défense, me causait aussi l'appréhension de blesser un évêque auquel je devais tant de reconnaissance et de filiale piété. Le temps s'avançait, et je ne savais à quoi me résoudre. Un jour que je traversais le jardin du Luxembourg, je rencontrai un ecclésiastique qui m'était assez connu; il m'arrêta, et

me dit : « Que faites-vous? il faudrait aller voir l'archevêque et vous entendre avec lui. » A quelques pas de là, un autre ecclésiastique, qui m'était beaucoup moins connu que le premier, m'arrêta pareillement et me dit : « Vous avez tort de ne point voir l'archevêque. J'ai des raisons de penser qu'il serait bien aise de s'entretenir avec vous. » Cette double invitation me surprit, et, accoutumé que j'étais à un peu de superstition du côté de la Providence, je me dirigeai lentement vers le couvent de Saint-Michel, non loin du Luxembourg, où l'archevêque demeurait alors. Ce ne fut point la portière qui vint m'ouvrir, mais une religieuse de chœur qui me voulait du bien, *parce que*, disait-elle, *tout le monde m'était opposé*. Monseigneur, selon ce qu'elle m'apprit, avait absolument défendu sa porte; « mais, ajouta-t-elle, je vais le prévenir, et peut-être vous recevra-t-il. » La réponse fut favorable. En entrant chez l'archevêque, je le trouvai qui se promenait dans sa chambre avec un air triste et préoccupé. Il ne me donna qu'un faible témoignage de bienvenue, et je me mis à marcher à ses côtés, sans qu'il prononçât une parole. Après un assez long intervalle de silence, il s'arrêta tout court, se tourna vers moi, me regarda d'un œil scrutateur et me dit : « J'ai le dessein de vous confier la chaire de Notre-Dame : l'accepteriez-vous? » Cette ouverture si brusque, dont le secret m'échappait complètement, ne me causa aucune ivresse. Je répondis à l'archevêque que le temps était bien court pour me préparer, que le théâtre était bien solennel, et qu'après avoir réussi devant un auditoire restreint, il était facile d'échouer devant une assemblée de quatre mille âmes. La conclusion fut que je lui

demandais vingt-quatre heures de réflexion. Après avoir prié Dieu et consulté Mme Swetchine, je répondis affirmativement.

Que s'était-il donc passé? M. l'abbé Liautard, ancien supérieur du collège Stanislas et alors curé de Fontainebleau, avait depuis quelques semaines fait circuler dans le clergé de Paris un mémoire manuscrit, où il inculpait vivement l'administration archiépiscopale. Ce mémoire avait été porté à l'archevêque le jour même de la scène que je viens de raconter, et il en achevait la lecture à l'heure où la Providence m'envoyait vers lui. Bien entendu que, dans cette pièce accusatrice, il était question des conférences de Stanislas et que l'archevêque y était taxé d'inintelligence et de faiblesse à propos de la conduite qu'il avait tenue à mon égard. J'ignore si jamais auparavant la pensée lui était venue de m'ouvrir la chaire de Notre-Dame; mais quand il me vit arriver à l'heure même où il était ému du jugement porté sur son administration par un homme d'esprit, il est probable que cette coïncidence, presque merveilleuse tant elle était imprévue, le frappa comme un avertissement de Dieu, et qu'un éclair rapide traversant son esprit lui montra dans mon élévation à la chaire métropolitaine des conférences une réponse éclatante à ses ennemis personnels. Quand il eut fait connaître autour de lui l'engagement qu'il avait contracté à mon égard, il fut surpris du peu d'opposition qu'il rencontra. C'est que mes adversaires, dont il était entouré, espéraient que ce triomphe serait l'occasion de ma chute, persuadés que je n'avais ni les ressources théologiques ni les facultés oratoires capables de me soutenir dans une

œuvre où les unes et les autres étaient nécessaires à un haut degré. Ils ne savaient pas que depuis quinze ans je n'avais cessé de me livrer à de sérieuses études philosophiques et théologiques, et que depuis quinze ans aussi je m'étais exercé au ministère de la parole dans les situations les plus diverses. Il en est d'ailleurs de l'orateur comme du mont Horeb : avant que Dieu l'ait frappé, c'est un rocher aride; mais quand Dieu l'a touché de son doigt, c'est une source qui féconde le désert.

Le jour venu, Notre-Dame se remplit d'une multitude qu'elle n'avait point encore vue. La jeunesse libérale et la jeunesse royaliste, les amis et les ennemis, et cette foule curieuse qu'une grande capitale tient toujours prête pour tout ce qui est nouveau, s'étaient rendus à flots pressés dans la vieille basilique.

Je montai en chaire, non sans émotion, mais avec fermeté, et je commençai mon discours l'œil fixé sur l'archevêque, qui était pour moi, après Dieu, mais avant le public, le premier personnage de cette scène. Il m'écoutait la tête un peu baissée, dans un état d'impassibilité absolue, comme un homme qui n'était pas simplement spectateur ni même juge, mais qui courait des risques personnels dans cette solennelle aventure. Quand j'eus pris pied dans mon sujet et mon auditoire, que ma poitrine se fut dilatée sous la nécessité de saisir une si vaste assemblée d'hommes, et que l'inspiration eut fait place au calme d'un début, il m'échappa un de ces cris dont l'accent, lorsqu'il est sincère et profond, ne manque jamais d'émouvoir. L'archevêque tressaillit visiblement; une pâleur qui

vint jusqu'à mes yeux couvrit son visage, il releva la tête et jeta sur moi un regard étonné. Je compris que la bataille était gagnée dans son esprit; elle l'était aussi dans l'auditoire. Rentré chez lui, il annonça qu'il allait me nommer chanoine honoraire de sa métropole; on eut beaucoup de peine à le retenir et à le faire attendre jusqu'à la fin de la station.

Depuis ce jour, M. de Quélen s'honora de moi, et tout le passé de ma vie depuis dix ans lui apparut comme une préparation de la Providence à l'œuvre qu'il venait de me confier. Il était heureux de voir son affection justifiée et d'avoir tant hasardé sans s'être trompé. Tout proche encore des jours où il avait vu tomber son palais, caché encore dans les murs étroits d'une cellule de couvent, il reparaissait à Notre-Dame avec la majesté d'un évêque entouré de son peuple et lui faisant entendre sous une forme populaire, par une bouche acceptée, les enseignements d'une religion vaincue la veille avec une monarchie de dix siècles et incapable, croyait-on, de ressaisir jamais l'empire des esprits. C'était une noble réponse au sac de l'archevêché. M. de Quélen venait après M. de Lamennais pour étonner et désarmer l'opinion publique, et disciple de l'un après avoir été disciple de l'autre, j'ajoutais par cette singularité même à l'éloquence du triomphe.

M. de Quélen sentait cela vivement; il en était heureux et fier; il me prit un jour dans sa voiture au sortir d'une conférence pour me conduire chez Mme Swetchine, et il lui dit en entrant dans son salon : « Je vous amène notre géant. » Une autre fois, du haut de son siège, à Notre-Dame, il ne craignit

pas de m'appeler publiquement un nouveau prophète.

Grâce à Dieu, ces témoignages de la faveur épiscopale et de la sympathie populaire ne m'éblouissaient point. Outre qu'une portion du public me demeurait toujours hostile, j'avais été préparé par trop de misère à demeurer maître de moi en présence du succès.

Un autre genre de joie d'ailleurs s'adressait à mon âme et l'élevait dans des régions plus pures que celles de la renommée. Jusque-là ma vie s'était passée dans l'étude et la polémique; elle était entrée, par les conférences, dans les mystères de l'apostolat. Le commerce avec les âmes se révélait à moi, commerce qui est la véritable félicité du prêtre quand il est digne de sa mission, et qui lui ôte tout regret d'avoir quitté pour Jésus-Christ les liens, les amitiés et les espérances du monde. C'est à Notre-Dame, au pied de ma chaire, que j'ai vu naître ces affections et ces reconnaissances, dont aucune qualité naturelle ne peut être la source, et qui attachent l'homme à l'apôtre par des liens dont la douceur est aussi divine que la force. Je n'ai pas connu toutes ces âmes rattachées à la mienne par le souvenir de la lumière retrouvée ou agrandie; tous les jours encore il m'en revient des témoignages dont la vivacité m'étonne, et je suis semblable au voyageur du désert à qui une amitié inconnue envoie dans un vase obscur la goutte d'eau qui doit le rafraîchir. Quand une fois on a été initié à ces jouissances qui sont comme un arome anticipé de l'autre vie, tout le reste s'évanouit, et l'orgueil ne monte plus à l'esprit que comme un souffle impur dont le goût amer ne peut le tromper.

Après deux années de conférences à Notre-Dame, je compris que je n'étais pas assez mûr encore pour fournir la carrière d'un seul trait, et que j'avais besoin de me recueillir pour achever dignement l'édifice commencé. Je demandai donc à l'archevêque la permission de me retirer et d'aller passer quelque temps à Rome. Il fut peiné de cette ouverture, me dit que c'était une faute, que je ne retrouverais pas quand je voudrais le poste d'honneur dont j'entendais m'éloigner, et que, s'il y avait un certain avantage à interrompre mes conférences, il était plus que compensé par les inconvénients. Je ne cédai point à ces instances. Au fond ma retraite à Rome n'était pas ce que je croyais : elle avait un but qui m'était caché à moi-même et qui ne devait se révéler que plus tard.

CHAPITRE V

RETRAITE A ROME. — RÉSOLUTION DE RÉTABLIR L'ORDRE LES FRÈRES PRÊCHEURS EN FRANCE

Mon séjour à Rome fut de dix-huit mois, du mois de mai 1836 au mois de septembre 1837. Dans cet intervalle, M. de Lamennais, qui, dès 1834, s'était séparé de l'Église par ses *Paroles d'un croyant*, mit entre elle et lui une nouvelle barrière par la publication d'un volume qu'il avait intitulé : *Affaires de Rome.*

Lors de l'apparition du premier ouvrage, j'avais moi-même mis au jour un écrit qui avait pour titre : *Considérations sur le système philosophique de M. de Lamennais*, et dont le but était de faire voir qu'en plaçant dans la raison générale l'autorité la plus élevée qui pût guider l'homme sur la terre, l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* avait dès lors posé le principe qui devait un jour lui faire sacrifier l'Église à l'humanité.

En 1837, je publiai un nouvel écrit avec le titre de *Lettre sur le Saint-Siège*, où j'essayais de justifier la politique romaine dans les affaires du temps. Ces pages furent les dernières où je me préoccupai du passé.

Mon long séjour à Rome me permettait beaucoup de réflexions : je m'étudiais moi-même, et j'étudiais aussi les besoins généraux de l'Église. Quant à moi, parvenu déjà à ma trente-quatrième année, entré dans le clergé depuis douze ans et ayant paru deux fois, avec quelque éclat, dans ce qui avait été tenté pour la défense et le progrès de la religion en France, je me voyais seul encore, sans lien avec aucune institution ecclésiastique, et plus d'une fois la bonne volonté de M. de Quélen avait essayé de me faire comprendre que le ministère des paroisses était le seul où il pût me soutenir et m'élever. Or je ne me sentais aucune vocation pour ce genre de service, et je voyais bien en même temps que, dans l'état actuel de l'Église de France, aucune autre porte n'était ouverte au désir naturel de sécurité et de stabilité qu'éprouve tout homme raisonnable.

Si de ces considérations personnelles je passais aux besoins de l'Église elle-même, il me semblait clair que, depuis la destruction des ordres religieux, elle avait perdu la moitié de ses forces. Je voyais à Rome les restes magnifiques de ces institutions fondées par les plus grands saints, et sur le trône même pontifical siégeait alors, après tant d'autres, un religieux sorti du cloître illustre de Saint-Grégoire-le-Grand. L'histoire, plus expressive encore que le spectacle de

Rome, me montrait, dès la sortie des catacombes, cette suite incomparable de cellules, de monastères, d'abbayes, de maisons d'étude et de prière, semés des sables de la Thébaïde aux extrémités de l'Irlande et des îles parfumées de la Provence aux froides plaines de la Pologne et de la Russie. Elle me nommait saint Antoine, saint Basile, saint Augustin, saint Martin, saint Benoît, saint Colomban, saint Bernard, saint François d'Assise, saint Dominique, saint Ignace, comme les patriarches de ces familles nombreuses qui avaient peuplé les déserts, les forêts, les villes, les camps et jusqu'au siège de saint Pierre, de leurs héroïques vertus.

Sous cette trace lumineuse, qui est comme la voie lactée de l'Église, je discernais pour principe créateur les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, clef de voûte de l'Évangile et de la parfaite imitation de Jésus-Christ. Jésus-Christ avait été pauvre, vivant dans son enfance d'un travail manuel, et, durant le cours de sa vie apostolique, de la seule charité de ceux qui l'aimaient; il avait été chaste comme un lis uni à la divinité; il avait pratiqué l'obéissance envers son Père jusqu'à la mort de la croix. C'était là le modèle souverain laissé par lui à ses apôtres et le germe fécond qui avait fleuri plus tard, le long de tous les siècles, dans l'âme des saints fondateurs d'ordres.

C'est en vain que la corruption avait, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, rongé ces vénérables instituts. Là où la chair avait passé, l'esprit ramenait son souffle, et la corruption elle-même n'était que la flétrissure de longues vertus, comme on voit, dans

les forêts où la hache n'entre point, tomber des arbres séculaires sous le poids d'une vie qui vient de trop loin pour résister encore à la caducité. Fallait-il croire que l'heure était venue où l'on ne reverrait plus ces grands monuments de la foi et ces divines inspirations de l'amour de Dieu et des hommes? Fallait-il croire que le vent de la révolution, au lieu d'être pour eux une vengeance passagère de leurs fautes, avait été l'épée et le sceau de la mort? Je ne pouvais le croire. Tout ce que Dieu a fait est immortel de sa nature, et il ne se perd pas plus une vertu dans le monde, qu'il ne se perd un astre dans le ciel.

Je me persuadais donc, en me promenant dans Rome et en priant Dieu dans ses basiliques, que le plus grand service à rendre à la chrétienté, au temps où nous vivions, était de faire quelque chose pour la résurrection des ordres religieux. Mais cette persuasion, tout en ayant pour moi la clarté même de l'Évangile, me laissait indécis et tremblant quand je venais à considérer le peu que j'étais pour un si grand ouvrage. Ma foi, grâce à Dieu, était profonde: j'aimais Jésus-Christ et son Église par-dessus toutes les choses créées. Je n'avais aucune ambition des honneurs ecclésiastiques, et je n'en avais jamais eu d'aucune sorte, même avant d'être converti à Dieu, qui portât sur les objets ordinaires où s'attache l'espérance des hommes.

J'avais aimé la gloire avant d'aimer Dieu, et rien autre chose. Cependant, en descendant en moi, je n'y trouvais rien qui me parût répondre à l'idée d'un fondateur ou restaurateur d'ordre. Dès que je regardais

ces colosses de la piété et de la force chrétienne, mon âme tombait sous moi comme un cavalier sous son cheval. Je demeurais par terre, découragé et meurtri : l'idée seule de sacrifier ma liberté à une règle et à des supérieurs m'épouvantait. Fils d'un siècle qui ne sait guère obéir, l'indépendance avait été ma couche et mon guide ; comment pourrais-je me transformer subitement en un cœur docile et ne plus chercher que dans la soumission la lumière de mes actes ?

Puis, je me prenais à considérer ceci : la difficulté de réunir des hommes ensemble, la diversité des caractères, la sainteté des uns, la médiocrité des autres, l'ardeur de ceux-ci, la grâce de ceux-là, les tendances si opposées des esprits et tout ce qui fait même pour les saints qu'une communauté religieuse est à la fois le plus consolant et le plus douloureux des fardeaux. Après les difficultés des âmes, se présentaient à moi celles des corps. J'étais sans fortune, je mangeais à Rome les derniers restes d'un faible patrimoine ; comment acheter de grandes maisons et y pourvoir aux besoins d'une foule de religieux aussi nécessiteux que moi? Devais-je donc, sur la foi de la Providence, me jeter dans les hasards d'une tentative aussi périlleuse?

Ce n'était pas tout, les obstacles extérieurs se dressaient devant moi comme des montagnes. Rome ne pouvait m'être favorable même en un si pieux dessein ; j'étais pour elle un libéral orthodoxe, mais un libéral, et elle était accoutumée à reconnaître sous ce nom ses propres ennemis. Je ne pouvais donc espérer d'elle aucun secours, mais tout au plus une tolérance mal

assurée. Et cette même tolérance, devais-je l'attendre du gouvernement français? Bien que les lois de la révolution n'eussent fait que deux choses : déclarer que l'État ne reconnaissait plus les vœux religieux, et enlever aux communautés leur patrimoine héréditaire; bien que le vœu soit de sa nature un acte de conscience libre et insaisissable, et que la vie commune soit un des droits naturels de l'homme, cependant, même dans cette limite et sous cette forme, le gouvernement de 1830 était évidemment peu disposé à laisser les ordres religieux renaître sur le sol français. Il y supportait les Jésuites comme un fait accompli, et encore ces religieux n'y avaient qu'une existence précaire, à tout moment menacée par le cours de l'opinion.

Cette opinion était le dernier et le plus difficile obstacle à franchir; elle avait conservé sur les ordres religieux toutes les traditions du XVIII[e] siècle, et ne discernait pas la différence fondamentale qui existe entre des communautés vivant au jour le jour de leur travail, et ces associations puissantes reconnues par l'État, elles et leurs biens. Aucune association, même littéraire ou artistique, ne pouvant s'établir en France sans une autorisation préalable, cette servitude extrême, mais acceptée, donnait aux préjugés un moyen facile de se couvrir contre toute invocation de droit naturel ou de droit public.

Que faire dans un pays où la liberté religieuse, admise de tous comme un principe sacré du monde nouveau, ne pouvait cependant protéger dans le cœur d'un citoyen l'acte invisible d'une promesse faite à Dieu, et où cette promesse, arrachée de son

sein par des interrogations tyranniques, suffisait pour lui ravir les avantages du droit commun? Quand un peuple en est là, et que toute liberté lui paraît le privilège de ceux qui ne croient point contre ceux qui croient, peut-on espérer d'en rien obtenir, et ne faut-il pas désespérer d'y voir régner jamais l'équité, la paix, la stabilité et une civilisation qui soit autre chose que le progrès matériel?

On le voit, ma pensée ne recontrait nulle part que des écueils; et, moins heureux que Christophe Colomb, je ne découvrais pas même une planche pour me porter aux rivages de la liberté. Ma seule ressource était dans l'audace qui animait les premiers chrétiens et dans leur inébranlable foi à la toute-puissance de Dieu. Le christianisme, me disais-je, n'existerait pas dans le monde s'il ne s'était rencontré des gens obscurs, des plébéiens, des ouvriers, des philosophes, des sénateurs, des petits et des grands, pour suivre l'Évangile malgré toutes les lois des Césars. La croix n'a pas cessé d'être une folie, et ce qu'il y a de *plus faible en Dieu* n'a pas cessé, selon la parole de saint Paul, *d'être plus fort que toutes les forces de l'homme.*

Celui qui veut faire quelque chose pour l'Église et qui ne part pas de cette conviction, tout en ne négligeant rien des moyens que les circonstances lui permettent d'employer, sera toujours impropre au service de Dieu. Les premiers chrétiens ne mouraient pas seulement, ils écrivaient et parlaient, ils s'efforçaient de convaincre le peuple et les empereurs de la justice de leur cause, et saint Paul, annonçant Jésus-Christ à l'Aréopage, se servait des

ruses de la plus ingénieuse éloquence pour le persuader.

Il y a toujours dans le cœur de l'homme, dans l'état des esprits, dans le cours de l'opinion, dans les lois, les choses et les temps, un point d'appui pour Dieu ; le grand art est de le discerner et de s'en servir, tout en mettant dans la vertu secrète et invisible de Dieu lui-même le principe de son courage et de son espérance.

Le christianisme n'a jamais bravé le monde; jamais il n'a insulté la nature et la raison; jamais il n'a fait de sa lumière une puissance qui aveugle à force d'irriter; mais aussi doux que hardi, aussi calme qu'énergique, aussi tendre qu'inébranlable, il a toujours su pénétrer l'âme des générations, et ce qui lui restera fidèle jusqu'au dernier jour ne lui sera conquis et gardé que par les mêmes voies.

Je m'encourageais par ces pensées, et il me venait à l'esprit que toute ma vie antérieure jusqu'à mes fautes m'avait préparé quelque accès dans le cœur de mon pays et de mon temps. Je me demandais si je ne serais pas coupable de négliger ces ouvertures par une timidité qui ne profiterait qu'à mon repos, et si la grandeur même du sacrifice n'était pas une raison de le tenter.

Après la question générale, venait la question secondaire, qui était de savoir à quel ordre je me donnerais. Les ordres religieux se divisent en deux branches parfaitement distinctes : les uns consacrés dans l'ombre des cloîtres à la perfection intérieure du religieux lui-même et n'entrant dans le service public de l'Église que par la prière et la pénitence; les au-

tres voués au salut commun par l'action extérieure de la science, de la parole et de vertus qui, nées dans la retraite, en sortent comme Jésus-Christ pour le Calvaire ou le Thabor.

Entre ces derniers, les seuls où mon choix pouvait se prendre, l'histoire ne me montrait que deux grands instituts : l'un né au XIIIe siècle pour la défense de l'orthodoxie contre l'invasion des premières hérésies latines, l'autre suscité au XVIe siècle pour être une barrière à la diffusion du protestantisme, forme suprême de l'erreur religieuse en Occident. Rivaux partout et toujours, parce que leurs armes étaient les mêmes et leur but identique, il y avait cependant entre ces deux instituts des différences notables. Saint Dominique avait chargé le corps en donnant beaucoup de latitude à l'esprit; saint Ignace avait resserré l'esprit dans des liens plus étroits, mais en affranchissant le corps des prescriptions qui peuvent l'affaiblir et le rendre moins propre au ministère actif de l'enseignement et de la prédication; saint Dominique avait donné à son gouvernement la forme d'une monarchie tempérée par des élections, d'où sortaient les supérieurs, et par des chapitres, d'où sortait la législation; saint Ignace avait donné au sien la forme d'une monarchie absolue.

Il me fallait donc choisir entre la Compagnie de Jésus et l'ordre des Frères Prêcheurs, ou plutôt je n'avais pas de choix à faire, puisque les Jésuites existant en France n'avaient pas besoin d'y être rétablis. La force des choses ne me laissait donc aucun doute sur ce second point; mais en me mettant face à face

avec la nécessité d'être un religieux dominicain, elle augmentait pourtant mes craintes et mes irrésolutions. Les austérités matérielles de cet ordre, telles que l'abstinence perpétuelle de chair, le long jeûne du 14 septembre à Pâques, la psalmodie de l'office divin, le lever de nuit, se présentaient à moi comme impraticables avec nos corps énervés et avec les travaux de l'apostolat si prodigieusement accrus par la rareté des missionnaires et des prédicateurs. Je savais par expérience la prostration de forces où jette un seul discours sorti de l'âme devant une nombreuse assemblée, et je me demandais comment l'abstinence et le jeûne étaient compatibles avec de tels efforts de la nature et un si profond épuisement.

En étudiant néanmoins les constitutions de l'ordre, je vis qu'elles présentaient des ressources contre elles-mêmes, ou plutôt que l'austérité générale y était sagement tempérée par le pouvoir qu'ont les supérieurs d'accorder des dispenses, non seulement par cause de maladie, mais pour cause de faiblesse, et même pour le seul motif du salut des âmes. Je remarquai que la seule limite imposée aux supérieurs dans l'usage de ces dispenses étaient qu'elles n'allassent jamais jusqu'à embrasser la communauté tout entière. Cette latitude me fit comprendre que là comme ailleurs *la lettre tue et l'esprit vivifie.*

Je m'attachai à connaître la vie de saint Dominique et des saints mémorables qui ont été derrière lui comme l'éclatante poussière de ses vertus. Les saints sont les grands hommes de l'Église, et ils marquent sur les sommets de son histoire les points les plus élevés où la nature humaine ait atteint. Plus

un ordre en a produit, plus il est manifeste que la grâce de Dieu a été dans sa fondation et persiste dans son immortalité. Tout cela me rassurait, et des quatre éléments qui composent tout institut religieux, une législation, un esprit, une histoire et une grâce, aucun ne refusait à saint Dominique sa part de grandeur.

Néanmoins en rentrant en France, vers la fin de 1837, je n'étais point décidé. Après avoir prêché à Metz pendant l'hiver de 1838 une station qui fut très suivie, je revins à Paris. Là, je m'ouvris plus ou moins à ceux qui m'aimaient. Nulle part je ne rencontrai d'adhésion. Mme Swetchine me laissait faire plutôt qu'elle ne me soutenait. Les autres ne voyaient dans mon projet qu'une chimère. Selon celui-ci, le temps des ordres religieux était passé; selon celui-là, la Compagnie de Jésus suffisait à tout, et il était inutile d'essayer la résurrection de sociétés qui n'étaient plus nécessaires ; quelques-uns ne voyaient dans l'ordre de Saint-Dominique qu'un institut décrépit empreint des idées et des formes du moyen âge, dépopularisé par l'Inquisition, et me conseillaient, si je voulais tenter l'aventure, de créer quelque chose de nouveau.

Cependant il fallait se déterminer. J'avais perdu ma mère quelques années auparavant, le 2 février 1836, et je ne pouvais m'abriter sous sa vieillesse protectrice; d'une autre part, le retour à Rome n'avait plus de sens. Pressé par la situation même et sollicité par une grâce plus forte que moi, je pris enfin mon parti, mais le sacrifice fut sanglant. Tandis qu'il ne m'en avait rien coûté de quitter le monde pour le sacerdoce, il

m'en coûta tout d'ajouter au sacerdoce le poids de la vie religieuse. Toutefois, dans le second cas, comme dans le premier, une fois mon consentement donné, je n'eus ni faiblesse ni repentir, et je marchai courageusement au-devant des épreuves qui m'attendaient.

M. de Quélen ne connaissait point encore mon projet et me croyait revenu à Paris pour y reprendre le cours des conférences de Notre-Dame. Je dus aller l'instruire. Il habitait alors au pensionnat des Dames du Sacré-Cœur. Après m'avoir écouté, il me dit froidement : « Ces choses-là sont dans la main de Dieu, mais sa volonté ne s'est point manifestée. » Or il allait à l'instant même m'en donner une manifestation et avec elle le premier encouragement que j'eusse reçu. Comme je me levais pour prendre congé, je lui dis que si nous rétablissions en France l'ordre des Frères Prêcheurs, sans doute, saint Hyacinthe nous serait favorable. Saint Hyacinthe était un de ses noms de baptême, et en même temps un des plus grands saints de la famille dominicaine. « Sans doute, me répondit-il, et peut-être est-ce vous qui accomplirez mon songe. — Quel songe, Monseigneur? — Quoi, vous ne connaissez pas mon songe? — Non, Monseigneur. — Eh bien! je vais vous le raconter, asseyez-vous. » Et alors d'une manière charmante, comme un homme tout à coup changé, il me fit le récit qu'on va lire :

« J'avais été nommé coadjuteur de Paris, avec le titre d'archevêque de Trajanople. Au mois d'août 1820, M. le cardinal de Périgord voulut donner dans son palais une retraite particulière aux seuls curés de

Paris, et à cette occasion je vins prendre un appartement à l'archevêché. Dans la nuit du 3 au 4 août, veille de la fête de saint Dominique, comme l'horloge de Notre-Dame sonnait deux heures du matin, du moins il me le parut, je me crus transporté dans les jardins du palais en face du petit bras de la Seine qui coule entre les bâtiments de l'Hôtel-Dieu; j'étais assis dans un fauteuil. Au bout de quelques moments je vis une grande multitude qui s'amassait sur les bords du fleuve et qui regardait vers le ciel. Le ciel était pur et sans nuage, mais le soleil y paraissait couvert d'un voile noir, d'où ses rayons s'échappaient comme du sang; sa course était rapide, et il semblait se précipiter vers l'extrémité de l'horizon. Bientôt il disparut, et tout le peuple s'enfuit en s'écriant : « Oh! quel « malheur! » Resté seul, je vis les eaux de la Seine s'enfler par un reflux qui venait du côté de la mer et monter à gros bouillons dans l'étroit canal qu'elles remplissaient. Des monstres marins arrivaient avec des flots, s'arrêtaient en face de Notre-Dame et de l'archevêché et faisaient effort pour se précipiter du fleuve sur le quai.

« Alors une seconde vision arriva : je fus transporté dans un couvent de religieuses vêtues de noir, où je demeurai très longtemps. Cet exil fini, je me retrouvai au même lieu où mon songe avait commencé. Mais le palais archiépiscopal avait disparu, et à sa place s'étendait sous mes yeux une pelouse fleurie. Les eaux de la Seine avaient repris leur cours naturel; le soleil brillait de son éclat accoutumé; l'air était frais et comme parfumé des baumes du printemps, de l'été et de l'automne mêlés ensemble; c'é-

tait dans toute la nature quelque chose que je n'avais jamais senti. Pendant que j'en jouissais avec une sorte d'ivresse, j'aperçus à ma droite dix hommes vêtus de blanc; ces dix hommes plongeaient leurs mains dans la Seine, en retiraient les monstres marins que j'y avais vus, et les déposaient sur le gazon transformés en agneaux.

« Vous le voyez, ajouta M. de Quélen, tout ce songe de 1820 s'est fidèlement accompli. La monarchie, représentée par le soleil couvert d'un voile noir, est tombée précisément au milieu de la confiance et de la joie causées par la prise d'Alger; le peuple s'est jeté sur Notre-Dame et sur mon palais. Le palais a été détruit, et une pelouse semée d'arbres en couvre l'emplacement; j'ai longtemps habité et j'habite encore ici même, où je vous parle dans une maison de religieuses vêtues de noir : que reste-t-il pour que mon songe ait tout son accomplissement, sinon de voir à Paris ces hommes vêtus de blanc et occupés à en convertir le peuple? Or c'est peut-être vous qui les y amènerez. »

Chose singulière! quelques mois après, lorsque j'eus revêtu l'habit des Frères Prêcheurs au couvent de la Minerve, à Rome, j'en fis part à M. de Quélen par une lettre pleine de reconnaissance et de respectueuse affection. Il resta deux mois sans me répondre, contre son habitude. Enfin je reçus de lui un mot où il m'annonçait que le lendemain même du jour où ma lettre lui était parvenue, il avait été atteint d'une maladie grave, dont il n'était pas encore remis et dont il mourut vers les derniers jours de l'année 1839.

Ainsi, dans ce songe de 1820, il avait vu tous les grands événements de sa carrière épiscopale, et le terme lui en avait été indiqué par l'apparition de ces religieux qui devaient bientôt, en ma personne et du haut de la chaire de Notre-Dame, évangéliser son peuple.

CHAPITRE VI

COMMENCEMENT D'EXÉCUTION. — NOVICIAT A LA QUERCIA. ÉTABLISSEMENT A SAINTE-SABINE

Je devais naturellement commencer par Rome. Je m'y rendis et y rentrai le jour même de l'Assomption 1838. Le général des Frères Prêcheurs, auquel je m'ouvris tout d'abord de mon dessein, m'approuva sans peine et m'accorda un diplôme par lequel il m'autorisait officiellement à travailler au rétablissement de l'ordre et me promettait de sa part toute protection. Une fois ce gage dans mes mains, c'était du côté de la France et de l'opinion publique qu'il fallait me tourner. J'écrivis en quelques mois, tout en courant les chemins de Rome à Paris, le *Mémoire pour le rétablissement en France de l'ordre des Frères Prêcheurs*[1]. Plaidoyer court, substantiel et animé, il

[1] Ce Mémoire se trouve dans le tome IX des œuvres complètes du R. P. Lacordaire, *Mélanges*. (Paris, librairie Poussielgue frères.)

traitait la question générale du droit de la conscience à la vie évangélique sous les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, et il traçait en quelques chapitres une image vivante des lois et de l'histoire de l'ordre de Saint-Dominique. Quelques noms fameux et populaires, tels que ceux de Barthélemy de Las Casas, de Savonarole et de saint Thomas d'Aquin, y étaient rappelés, et je terminais par un long chapitre sur l'Inquisition, où étaient relevées une foule d'erreurs touchant l'origine et le vrai caractère de cet étrange établissement. Ce mémoire fut envoyé à tous les membres de la Chambre des pairs et de la Chambre des députés; il se vendit bien et fit entrer dans le domaine public les idées auxquelles je m'étais voué. Il me donna aussi mon premier disciple : c'était un jeune homme, fils d'un riche boucher de Paris, et qui s'appelait Réquédat.

Réquédat s'était élevé l'âme en fréquentant l'école politique et économique de M. Buchez. Plongé jusque-là dans un matérialisme vulgaire, la parole de son maître lui avait ouvert les yeux sur des horizons meilleurs. Dieu lui avait apparu dans la nature et dans l'humanité, et la lecture de l'Évangile, en lui révélant Jésus-Christ, avait achevé de conquérir son intelligence à la vérité. Je ne sais quelle main lui avait porté mon mémoire; il l'avait lu avec ardeur, et, passant tout d'un coup de la spéculation intellectuelle des choses divines au désir de l'apostolat, il était venu me trouver. Je l'accueillis comme un frère envoyé de Dieu; aucune question ne fut débattue, aucun éclaircissement demandé, aucune crainte manifestée; c'était un passager tout prêt à monter mon

pauvre vaisseau et qui ne regardait même pas l'océan inconnu dont il allait traverser les flots.

Des âmes semblables me vinrent plus tard, mais aucune plus belle, aucune plus pure et plus dévouée, aucune empreinte au front d'une prédestination plus rare. Il eut sur tous les autres la gloire d'être mon premier compagnon, et la mort, en le frappant bientôt d'un arrêt précoce, y a laissé dans ma mémoire une virginité que rien n'a ternie.

Je ne parlerai pas d'un jeune ecclésiastique qui se joignit à nous, parce qu'il fut bientôt infidèle à sa démarche, et nous laissa seuls, Réquédat et moi, dans les hasards où nous nous étions jetés.

On était au printemps de 1839; je refis avec Réquédat ce chemin de Paris à Rome, que j'avais déjà parcouru trois fois; mais précédemment le doute et l'inquiétude agitaient mon esprit. Cette fois tout était lumineux comme le ciel sous lequel nous marchions. Les lignes de mon existence m'apparaissaient clairement; je n'avais plus qu'à mener à fin les conférences de Notre-Dame et à rétablir en France l'ordre dans lequel j'allais entrer.

Mon compagnon allégeait encore mon cœur par la sérénité de ses traits et l'intrépidité de son dévouement. Aussi ce voyage fut-il une sorte de fête continuelle.

Nous prîmes l'habit à Rome, dans l'église de la Minerve, le 9 avril 1839, et l'on nous envoya presque aussitôt au couvent de la *Quercia*, près de Viterbe, pour passer l'année de notre noviciat. Ce couvent avait une belle légende. Il avait été construit au xve siècle autour d'une image miraculeuse de la

sainte Vierge, découverte dans une forêt entre les branches d'un chêne. C'était la ville de Viterbe qui l'avait élevé, et la magistrature municipale, étant incertaine sur l'ordre auquel il fallait l'offrir, avait résolu de se transporter un matin vers la porte de la ville qui s'ouvre sur la route de Florence, et de donner les clefs du nouveau monastère au premier religieux qui se présenterait. Cette bonne fortune échut au général de notre ordre, qui prit immédiatement possession de la *Quercia*. Ce couvent avait une belle église, un beau cloître, un vaste parc planté de vignes et d'oliviers, et tout autour de lui des vallons escarpés, des bois et des montagnes. Notre séjour d'une année y fut très paisible, sous la conduite d'un vénérable vieillard qui en était prieur et qui s'appelait le P. Palmegiani. Notre profession eut lieu le 12 avril 1840. Le prince et la princesse Borghèse vinrent y assister, et à notre retour à Rome, qui eut lieu quelques jours après, plusieurs jeunes Français furent à notre rencontre pour nous faire honneur.

On nous établit au couvent de Sainte-Sabine, sur le mont Aventin. Le frère Réquédat, consumé en quelque sorte par la joie de son sacrifice, avait été atteint d'une phtisie pulmonaire et devait bientôt y succomber. Mais la Providence avait pourvu à ce que je ne demeurasse pas seul : trois autres Français étaient venus nous joindre et habitaient avec nous le cloître de Sainte-Sabine. Le premier, qui s'appelait Piel, était un architecte dont la réputation commençait à poindre ; le deuxième, appelé Besson, était un jeune peintre venu à Rome avec sa mère pour y étudier les grands modèles de l'art. Tous les deux, comme le

frère Réquédat, sortaient de l'école de M. Buchez et y avaient puisé, avec la foi chrétienne, l'ardeur des saints dévouements. On s'étonnera peut-être qu'une école plutôt politique que religieuse envoyât ainsi dans les cloîtres plusieurs de ses disciples; mais il y avait alors en France un travail extraordinaire de doctrines, quelque chose qui ressemblait à ces premiers siècles de l'Église où l'on voyait des philosophes quitter Platon pour l'Évangile, et la sagesse humaine pour la sagesse révélée de Dieu.

L'histoire du jeune Besson était singulière. Amené à Paris du fond des vallées du Jura par une mère pauvre, il était entré avec elle dans la maison du curé de Notre-Dame de Lorette. Cet homme généreux l'avait placé à ses frais dans un pensionnat de Paris, où il réussissait très peu. Quelquefois, on faisait appel à sa raison contre son cœur au sujet de cet enfant, mais il répondait avec une sorte de pressentiment prophétique : « Ayez patience, quelque chose me dit que cet écolier indocile sera un jour un instrument entre les mains de Dieu. » Cette persuasion était si forte chez lui, qu'en mourant il laissa à la mère un legs de 40,000 francs, qui étaient, je crois, tout son patrimoine. Les prévisions du pieux curé se réalisèrent, et Sainte-Sabine, en recevant le jeune Besson dans sa petite colonie française, y reçut un accroissement de piété et de grâce qui renfermait toute une bénédiction.

Le troisième hôte, survenu avec Piel et Besson, était un jeune ecclésiastique du diocèse de Nancy, qui avait été supérieur du petit séminaire de Pont-à-Mousson. Je l'avais connu à Metz, pendant une prédication de

1838, et il m'avait témoigné dès lors quelque sympathie.

Nous vivions à Sainte-Sabine avec d'illustres souvenirs de notre ordre. Tout y était plein de la mémoire de saint Dominique, de saint Hyacinthe, du bienheureux Ceslas, de saint Pie V. On montrait dans le jardin, entre des parois de briques, un vieux tronc d'oranger que la tradition disait y avoir été planté par saint Dominique lui-même. Pendant notre séjour, il poussa du pied une jeune et forte tige qui donna bientôt des fleurs et des fruits. On remarqua ce phénomène comme une sorte de présage d'un rajeunissement de l'ordre et de l'esprit du saint patriarche, et notre foi accueillit volontiers cet encouragement. Nos jours passaient vite entre les exercices ordinaires de la vie religieuse et des réunions où nous nous efforcions de pénétrer la doctrine de saint Thomas d'Aquin. Quelques Français venaient nous voir comme une sorte de curiosité; mais la paix qui régnait autour de nous, les entretiens élevés du frère Piel, l'air angélique des frères Réquédat et Besson, leur inspirèrent aisément la pensée que la grâce de Dieu germait dans ces trois ou quatre épis de blé, et qu'elle y fleurirait un jour.

Cependant le mal de Réquédat s'aggravait, et nous le vîmes s'éteindre entre nos bras le 2 septembre 1840. La mort nous donnait ainsi sa consécration, et elle choisissait parmi nous l'âme qui était sans doute la mieux préparée et la plus digne de monter vers Dieu pour lui parler de nous. Nous ensevelîmes ce doux et fort jeune homme dans l'église même de Sainte-Sabine, et quelquefois encore l'étranger y discerne son modeste tombeau de briques surmonté d'une inscrip-

tion qui rappelle son nom, sa mort prématurée et l'œuvre dont il fut les prémices.

L'heure était venue, non pas de rentrer en France, mais de lui donner un moment le spectacle de notre résurrection. Je m'y fis précéder par la *Vie de saint Dominique*[1], que j'avais écrite à la *Quercia* sur les monuments primitifs du XIIIe siècle, et qui était destinée à rétablir dans les esprits sincères la véritable physionomie du prétendu fondateur de l'Inquisition.

[1] In-8° raisin illustré d'après les peintures du P. Besson, et in-18 jésus, tome I, des œuvres du R. P. Lacordaire. (Paris, librairie Poussielgue frères.)

CHAPITRE VII

INAUGURATION DE L'ORDRE A NOTRE-DAME DE PARIS. — RETOUR A ROME. — DISGRACE ET DISPERSION

Je traversai la France avec ce froc religieux qu'elle n'avait pas vu depuis cinquante ans. Çà et là quelques marques d'étonnement m'accueillirent. Deux ou trois fois ces marques de surprise revêtirent un caractère quelque peu agressif. Je n'y fis aucune attention, et j'habituai le public à me voir comme je m'habituai moi-même à paraître devant lui sous l'armure d'une antiquité oubliée. On était dans l'hiver de 1841. C'était Mgr Affre qui occupait le siège archiépiscopal de Paris, et cette circonstance me promettait qu'aucune crainte pusillanime ne mettrait obstacle à la manifestation dont j'étais préoccupé. Le nouvel archevêque, homme droit et courageux, m'avait toujours été favorable; il m'accueillit comme l'eût fait son prédécesseur, mais peut-être avec une nuance de virilité de plus. Quand j'eus parlé de paraître dans la chaire de

Notre-Dame avec mon vieil habit du moyen âge, il n'y fit aucune objection et me laissa désigner le jour qui m'agréerait le plus. Il y avait cinq ans que ma parole n'avait été entendue à Paris. Était-elle toujours la même? le froc ne l'étoufferait-il point sous son impopularité? Le R. P. de Ravignan, mon successeur à Notre-Dame, ne m'avait-il pas enlevé par ses succès le prestige de ceux que j'avais obtenus? Que dirait le gouvernement, le peuple, les journaux, bravés en quelque sorte par la sanglante réapparition d'un moine inquisiteur? Toutes ces questions, que chacun s'adressait, faisaient à mon discours un exorde éloquent, mais abrupt et dangereux.

Je parus enfin à Notre-Dame avec ma tête rasée, ma tunique blanche et mon manteau noir. L'archevêque présidait; le garde des sceaux, ministre des cultes, M. Martin (du Nord), avait voulu se rendre compte par lui-même d'une scène dont personne ne savait bien l'issue; beaucoup d'autres notabilités se cachaient dans l'assemblée, au milieu d'une foule qui débordait de la porte au sanctuaire. J'avais pris pour sujet de mon discours *la Vocation de la nation française*, afin de couvrir de la popularité des idées l'audace de ma présence. J'y réussis, et le surlendemain le garde des sceaux m'invitait à un dîner de quarante couverts qu'il donnait à la Chancellerie. Pendant le repas, M. Bourdeau, ancien ministre de la justice sous Charles X, se pencha vers un de ses voisins et lui dit : « Quel étrange retour des choses de ce monde! Si, quand j'étais garde des sceaux, j'avais invité un dominicain à ma table, le lendemain la Chancellerie eût été brûlée. » Il n'y eut pas d'incendie, et même

aucun journal ne réclama contre mon *auto-da-fé* la vengeance du bras séculier.

Je ramenai à Rome, à l'issue de cette démonstration, cinq nouvelles recrues. Quelques autres se firent à Rome même, parmi les jeunes gens qui s'y trouvaient de passage, et j'eus le bonheur de voir réunis autour de moi, dans le vieux cloître de Saint-Clément, où l'on nous avait transférés, douze Français prêts à revêtir l'habit des Frères Prêcheurs.

Après avoir eu une audience favorable de Grégoire XVI, nous commençâmes une retraite de préparation à la prise d'habit; nous avions orné de fleurs et de branchages le sanctuaire de Saint-Clément, et tout respirait autour de nous la joie dont nous étions remplis. Mais c'était là que l'ennemi nous attendait. Tant que mon dessein n'avait paru à tous que la chimère d'un esprit aventureux, personne n'avait songé à y mettre obstacle. On espérait du temps seul la ruine d'un projet extravagant. Mais il n'en était plus ainsi; la publication de mon *Mémoire* et de la *Vie de saint Dominique*, le succès éclatant du discours de Notre-Dame, ma prise d'habit personnelle et ma profession, et enfin cette brillante jeunesse qui n'attendait plus que l'heure d'en suivre l'exemple, tout cela avait ému la jalousie et la crainte de mes adversaires quels qu'ils fussent. Un soir que nous rentrions de la promenade dans le cloître de Saint-Clément, un ordre nous vint de la secrétairerie d'État de quitter Rome et d'aller où nous voudrions pour y prendre l'habit et y faire notre noviciat. Je répondis que dès le lendemain l'ordre serait exécuté. Mais le lendemain, de bonne heure, un second ordre nous vint qui m'enjoignit de

rester à Rome, pendant que la moitié de mes compagnons se rendrait à la *Quercia* et l'autre moitié au couvent de Bosco, dans le Piémont. L'intention était visible; on espérait, en nous séparant, nous dissoudre, et que ces trois tronçons ne pourraient plus conserver leur sève privés de racines et d'unité. Mais c'était une erreur. Notre dispersion fut comme la captivité de Babylone; elle enflamma les âmes d'une générosité plus fervente, et pas une défection n'eut lieu dans ce petit troupeau arraché à son pasteur.

Ma présence à Rome n'était plus nécessaire. Vers la fin de l'automne de 1841, je demandai la permission de rentrer en France pour y prêcher. On me l'accorda. Je visitai en passant nos exilés de la *Quercia* et de Bosco, et les encourageai de mon mieux par la perspective de notre prochain établissement en France, à quoi j'allais travailler.

CHAPITRE VIII

PRÉDICATIONS A BORDEAUX ET A NANCY. — LE FRÈRE DE SAINT-BEAUSSANT. — PREMIÈRE FONDATION A NANCY

Ma prédication de Bordeaux dura cinq mois, et nulle ville après Paris ne me parut aussi sensible à la parole. J'y conquis de telles sympathies, qu'il m'eût été facile d'y asseoir la première maison de notre ordre. Mais, outre que je n'avais pas encore assez de religieux à ma disposition, l'archevêque ne parut pas disposé à nous prêter son concours.

Je passai à Bosco l'été de 1842, et tout l'hiver suivant à Nancy. Il s'en fallait bien que cette ville eût l'ardeur de Bordeaux, et cependant c'était elle que la Providence avait choisie pour être le lieu de notre première fondation. Il s'y rencontra parmi mes auditeurs un homme jeune encore, libre de sa personne, possesseur d'une fortune qui n'était pas très considérable, mais qui lui donnait pourtant une grande lati-

tude pour la satisfaction de goûts élevés et généreux. Artiste, voyageur, doué d'un esprit de salon remarquable et d'une aménité qui charmait tout le monde, il avait vécu jusque-là dans les plaisirs honnêtes mais inutiles d'une société qui l'aimait, étranger du reste aux sérieuses pensées de la religion. Et néanmoins il était marqué du signe invisible des prédestinés. Quelques mois auparavant, au retour d'un voyage d'Italie, entré par hasard dans une église de Marseille, il y avait entendu le premier appel de Dieu. Depuis lors son âme portait le trait fatal, et elle errait sur ces confins brûlants où le monde et l'Évangile se livrent les derniers combats. La lumière n'était plus douteuse, mais elle ne régnait encore qu'imparfaitement sur sa nouvelle conquête. M. Thierry de Saint-Beaussant, ainsi s'appelait-il, compta bientôt parmi les jeunes Lorrains qui faisaient de ma prédication une affaire de cœur en même temps qu'une affaire de foi. Circonspect sous le feu d'une vive imagination, il me charmait à la fois par son ardeur et sa solidité, et je fus longtemps à pressentir le dessein qui travaillait son esprit. Tous les disciples qui m'étaient venus jusque-là, parmi les laïques, avaient été emportés par un enthousiasme dont ils n'étaient pour ainsi dire pas les maîtres; M. de Saint-Beaussant se dominait sans effort. Enfin il s'ouvrit à moi de la pensée où il était de nous établir à Nancy, et tous deux d'accord nous sondâmes le chef du diocèse, qui était alors Mgr Menjaud, coadjuteur du siège avec future succession. Il eut le courage de nous donner sa parole sans prendre l'avis du ministère, et tout en prévoyant bien que notre projet ne se réaliserait pas sans difficulté, soit

du côté de l'opinion, soit du côté du gouvernement

M. de Saint-Beaussant nous acheta donc une petite maison, capable tout au plus de loger cinq ou six religieux. Nos amis la garnirent des meubles les plus indispensables : on dressa un autel dans une chambre, et le jour même de la Pentecôte 1843 j'en pris possession. Tout était petit, étroit, aussi modeste que possible; mais en songeant que depuis cinquante années nous n'avions en France ni un pouce de terre sous nos pieds, ni une tuile sur notre tête pour nous couvrir, j'étais dans un inexprimable ravissement. Quelques jours après, nous reçûmes une magnifique bibliothèque de dix mille volumes, que M. l'abbé Michel, curé de la cathédrale, avait léguée à ses neveux, avec l'ordre exprès d'en faire don au premier corps religieux qui s'établirait à Nancy. Plus tard, M. de Saint-Beaussant compléta lui-même sa fondation en y ajoutant une chapelle, un réfectoire et quelques cellules pour loger des hôtes. Il en fut le premier, et comme autrefois d'illustres fondateurs venaient reposer leur vie à l'ombre des cloîtres qu'ils avaient bâtis, il se fit une joie d'habiter parmi nous. Quoique d'une santé faible, qui exigeait des ménagements infinis, il voulut s'astreindre à notre nourriture et essayer peu à peu ses forces dans des austérités qu'il souhaitait embrasser un jour. J'eus le bonheur de le voir novice. Ce grand changement dans sa vie n'en apporta aucun dans le charme de son commerce; il conserva sous le froc toutes les grâces de sa belle nature : gai, simple, entraînant, faisant aimer Dieu avec lui. Nous ne le gardâmes pas longtemps; il mourut en 1853, à notre collège d'Oullins, et fut enseveli dans la cha-

pelle de cet établissement. Je plaçai une inscription sur sa tombe, comme je l'avais fait pour le frère Réquédat. L'un et l'autre, dans un ordre différent, furent les prémices de notre résurrection; le frère Réquédat me donna la première âme de l'édifice, le frère de Saint-Beaussant m'en donna la première pierre.

CHAPITRE IX

REPRISE DES CONFÉRENCES A NOTRE-DAME DE PARIS. — ÉTAT DES ESPRITS ET DES AFFAIRES EN CE MOMENT. — DEUXIÈME FONDATION A CHALAIS PRÈS DE GRENOBLE

Rien ne s'opposait plus à ce que je reprisse mes conférences de Notre-Dame, et à ce que désormais les deux œuvres marchassent de concert en se soutenant l'une par l'autre. Mgr Affre m'en avait plusieurs fois pressé depuis son avènement au siège archiépiscopal de Paris; il renouvela ses instances, et je n'eus plus aucune raison de m'y refuser, après avoir acquis à mon ordre le droit de naturalisation. Le R. P. de Ravignan conserva la station du Carême, et je pris celle de l'Avent. Je retrouvai après sept années mon auditoire tel que je l'avais laissé, jeune et sympathique. Mais il s'en fallait bien que l'état général des affaires et des esprits fût le même. Une lutte passionnée et générale au sujet des droits de l'Église avait succédé au calme de 1835 et 1836. Le roi parut effrayé de mon retour

au milieu de ces circonstances animées. Il manda l'archevêque aux Tuileries, et là, pendant une heure, en présence de la reine, il essaya d'obtenir de lui que je ne montasse point dans la chaire où j'étais attendu. L'archevêque lui répondit avec fermeté : « Le P. Lacordaire est un bon prêtre, il appartient à mon diocèse, il y a prêché avec honneur; c'est moi qui l'ai rappelé volontairement et qui lui ai donné ma parole publique; je ne pourrais maintenant la lui retirer sans me déshonorer aux yeux de mon diocèse et de toute la France. » Le roi, ne pouvant vaincre son courage, finit par lui dire : « Eh bien! monsieur l'archevêque, s'il arrive un malheur, sachez que vous n'aurez ni un soldat ni un garde national pour vous protéger. »

Cette scène, qui fut bientôt connue, révèle à elle seule le degré d'excitation des partis tel qu'il était alors. Ce n'était plus seulement un homme célèbre entouré de quelques disciples qui protestait contre l'oppression de la société chrétienne en France, mais l'épiscopat entier soutenu de toutes les âmes qui attachaient du prix à leur foi. Les évêques publiaient des mandements; des voix courageuses leur faisaient écho dans les deux Chambres. Une presse active répétait leurs plaintes en les multipliant; enfin des associations et des comités tenaient en haleine tous ces moyens d'action en leur donnant un centre et une impulsion commune. Pour la première fois depuis 1789, l'Église de France réclamait sa liberté et ne l'attendait plus d'un prince ou d'un parti. Comment cette transformation avait-elle eu lieu? Comment une patience si longue avait-elle été enfin remplacée par un courage

militant? Comment surtout, après la chute de l'*Avenir*, ses doctrines se trouvaient-elles invoquées par l'épiscopat, au grand étonnement du pouvoir, qui, délivré de la gloire et du génie de l'abbé de Lamennais, croyait n'avoir plus affaire qu'à une Église sans organe, énervée dans les liens du despotisme administratif? Assurément le phénomène était curieux, et il mérite qu'on en recherche les causes.

En 1789, l'ancienne Église de France s'était vaillamment défendue à l'Assemblée constituante, et elle avait cherché sincèrement à unir sa cause aux nouvelles destinées du pays. Rejetée du droit national par la servitude que lui imposait la constitution civile du clergé, elle avait porté sur les échafauds et dans l'exil une protestation qui, en sauvant son honneur, l'avait relevée des opprobres du XVIIIe siècle. Quand le premier consul, comprenant qu'il n'y avait en France d'autre religion que celle-là, l'eut fait rentrer par le Concordat dans le droit public français, cette Église mutilée, pauvre et éblouie d'un si grand bienfait, n'eut juste que le courage nécessaire pour ne pas sacrifier à la toute-puissance du maître du monde la majesté et la liberté du souverain Pontificat. Affranchie, en 1814, de cette main de fer qui tenait tout captif sans compensation pour aucune idée et pour aucun progrès, elle avait mis toutes ses espérances dans la dynastie des Bourbons, persuadée que ce n'était pas de la Charte, mais du cœur des princes que lui viendrait le remède à tous ses maux. La révolution de 1830 ne l'avait point détrompée, et quand l'abbé de Lamennais voulut lui donner un autre point de ralliement que le panache blanc de Henri IV, une autre



force que celle de la bonne volonté de ses rois, elle le repoussa comme un novateur inspiré par le souffle de la révolution. Et cependant voilà que dix années après elle reprend les traces de l'homme qu'elle avait méconnu ; ses évêques réclament au nom de la Charte, en vertu du droit commun, la liberté d'enseignement, liée à toutes les libertés politiques civiles et religieuses de l'Europe moderne. On s'associe, on adresse des pétitions aux Chambres, on émeut l'opinion publique, et le comte de Montalembert, l'un des plus illustres disciples de M. de Lamennais, préside à tout ce mouvement, qu'il anime de son éloquence à la Chambre des pairs et qu'il soutient au dehors de son infatigable activité. Et comme il semble qu'il y ait là une contradiction avec l'Encyclique de Grégoire XVI, du 15 août 1832, un évêque dresse de cet acte un commentaire théologique, où il restreint dans les limites d'une libérale interprétation la pensée du souverain Pontife, encore vivant. Rome se tait, la Compagnie de Jésus approuve, et moi-même, revêtu de l'habit religieux, je parais à Notre-Dame comme une de ces libertés qui sont dans la bouche et dans le cœur de tous les catholiques. Le roi en juge ainsi, et c'est l'archevêque de la capitale qui me défend sous mon froc, symbole inattendu, non de l'Inquisition, mais de l'affranchissement.

Que s'était-il donc passé? Une grande chose. Le temps avait coulé, et la servitude de l'Église continuant avec lui toujours plus pesante, sans qu'aucun miracle ni qu'aucun prince vînt à son secours, il avait bien fallu songer à d'autres moyens que l'espérance, à une autre action que cette main extraordinaire de Dieu

qui ne paraît qu'à de rares intervalles dans le gouvernement de l'humanité. Ce que 1830 n'avait révélé tout d'abord qu'à quelques esprits était devenu à la longue une impression générale; la parole de l'*Avenir* avait germé de son tombeau comme une cendre féconde, et la chute de l'abbé de Lamennais, précipité par sa faute comme une victime expiatoire, avait écarté du champ de bataille un général qui avait trop d'ennemis pour conduire désormais aucune chose, aucun droit, aucune idée à la victoire. Remplacé par M. de Montalembert, qui était innocent de tout système philosophique ou théologique, ce jeune capitaine s'était trouvé à la fois la souplesse qui rapproche, l'ardeur qui entraîne, le rang qui attire, la parole qui émeut et l'activité qu'aucune lassitude n'atteint. La liberté d'enseignement avait été d'ailleurs admirablement choisie pour le drapeau de cette guerre. Réclamée dès 1814, admise même avant 1830 par une jeune portion du libéralisme français comme une nécessité logique des temps, écrite dans la nouvelle Charte, sans cesse promise et sans cesse refusée, elle avait fini par saisir toutes les intelligences et par devenir entre les incroyants et les chrétiens, entre les libéraux sincères et ceux qui ne l'étaient pas, une de ces positions morales d'où dépendent les doctrines et les siècles. C'était en outre une si étrange absurdité que dans un pays catholique les familles chrétiennes ne pussent pas faire élever leurs enfants par des maîtres qui eussent au moins leur foi, que l'horreur de cette oppression s'accroissait naturellement chaque jour et devenait insupportable aux esprits les plus modérés. Un évêque pouvait-il rester l'âme fermée à

une douleur de conscience si profonde et si naturelle? Pouvait-il, pour conserver sa paix, méconnaître toujours le gémissement des mères et cette flétrissure précoce de la foi dans le cœur des générations? Ah! il eût fallu, pour y être insensible toujours, que la France n'eût plus eu ni pères, ni mères, ni évêques, ni libéraux dignes de ce nom, et que le vent de l'incrédulité y eût tari jusqu'à la dernière source des plus naturelles affections. Il ne s'agissait donc plus ni de M. de Lamennais, ni de l'*Avenir*, ni même de l'Encyclique du pape Grégoire XVI, mais de sauver enfin par un effort unanime les inspirations les plus sacrées de la conscience et les sentiments les plus invincibles du cœur de l'homme. Personne n'avait vu là une question d'amour-propre ou de parti, et, la foi étant sauve, chacun se battait avec la seule arme qui restât aux mains du droit. C'est pourquoi je ne rappelle pas ces souvenirs comme le triomphe personnel d'une école, mais comme la gloire commune de tous; et de même que les croisés oublièrent toutes les distinctions et les rivalités de race, le jour où Jérusalem captive fut rendue à la liberté de la Croix, ainsi au jour où la liberté d'enseignement fut enfin conquise, on ne se souvint que d'une chose, c'est qu'on avait combattu ensemble pour l'arracher aux ennemis de la vraie civilisation.

Mon retour à Notre-Dame, au milieu de cette grande lutte, n'avait plus seulement le caractère d'une prédication apologétique destinée à la jeunesse contemporaine, il devenait un incident de cette lutte et une question de liberté. Tous le comprenaient ainsi, et mon premier discours était l'objet d'une attente générale. Des jeunes gens catholiques vinrent armés à

Notre-Dame, au pied de ma chaire, entraînés sans doute par une exaltation exagérée, mais qui témoignait de l'inquiétude des esprits. Mon discours fut faible, tel cependant qu'il le fallait pour obtenir de l'opinion publique un traité préliminaire de paix. Le gouvernement fut satisfait d'avoir échappé à une tempête; il s'efforça pendant quelques semaines encore de dérober mon froc à la curiosité générale, puis il se lassa de cette tyrannique puérilité, et désormais, dans toutes les chaires et dans tous les chemins de la France, l'habit religieux reprit le droit de bourgeoisie qu'il avait perdu en 1790. Ce fut là, à vrai dire, la première conquête de l'Église de France dans la grande et difficile route de la liberté. Elle ne fut ni obtenue ni consacrée par une loi, mais le triple résultat des besoins de la conscience, de la force cachée de l'Évangile et de la modération du gouvernement. Ce gouvernement tenait à n'être pas persécuteur, et quand il vit la tranquillité publique assurée, il accepta tacitement ce qu'il n'aurait empêché qu'au prix de violences qui n'étaient pas dans ses intentions. Dès qu'il y a chez un peuple des éléments sérieux de liberté, ces éléments travaillent même sans le savoir, contre toutes les oppressions; et comme la vérité appelle la vérité, comme la justice appelle la justice, ainsi, dans ce cercle logique des choses divines et humaines, la liberté appelle la liberté. Il n'y a que les nations étouffées dans les serres sanglantes d'un despotisme absolu qui ne peuvent rien pour respirer plus à l'aise, parce que l'air même leur manque et que la bouche de leurs maîtres est scellée sur la leur avec l'airain. La

France n'en était pas là; elle avait une Charte, des assemblées délibérantes, des journaux, des écrivains, des orateurs, une religion qui sortait de son âme; et quand un peuple est ainsi armé, c'est sa faute s'il ne conquiert pas les droits légitimes qui lui manquent encore.

Désormais ma carrière apostolique ne fut plus interrompue, et je ne descendis de la chaire de Notre-Dame qu'après le carême de 1851, lorsque j'eus achevé l'exposition des vérités dogmatiques dont l'enchaînement avait fait l'originalité de mon œuvre. Je dis le carême, parce que, la santé du R. P. de Ravignan l'ayant contraint à la retraite, je repris naturellement la station principale de l'année. Une partie de mes hivers étant libre, je donnai à Grenoble ce qui me restait de celui de 1844. J'y fis à mon ordre et à ma personne quelques amis dont l'affection a survécu à toutes les vicissitudes du temps. Ce fut par leur conseil et par leur aide que j'entrepris une seconde fondation.

Presqu'en même temps que saint Bruno créait la Grande-Chartreuse au centre d'âpres montagnes séparées des Alpes par le cours de l'Isère, quelques religieux de l'ordre de Saint-Benoît voulurent établir sur ces mêmes hauteurs une réforme qui n'eut ni une longue durée ni une grande célébrité. Mais, au lieu de se cacher dans la partie la plus inaccessible de ce désert, ils choisirent sur le versant du midi, entre des rochers, des forêts et des prairies, un plateau inondé de soleil et d'où la vue s'étend par deux larges échancrures d'un côté sur la vallée du Grésivaudan, de l'autre jusqu'à la plaine où la Saône et le Rhône en-

tourent Lyon de leurs eaux. Ils bâtirent dans cette riante solitude un couvent qu'ils appelèrent du nom de Chalais et d'où ils prirent eux-mêmes celui de Calésiens. Après y avoir fait un séjour de deux siècles, ils le cédèrent aux religieux de la Grande Chartreuse, qui le destinèrent à donner un peu de soleil à ceux de leurs vieillards qui ne pouvaient plus suffire à l'austérité des cloîtres de Saint-Bruno. A l'époque de la révolution, ce domaine fut détaché du vaste ensemble qui composait le patrimoine de la Grande-Chartreuse et vendu au nom de la nation. Le dernier propriétaire vint me l'offrir pendant ma prédication de Grenoble. Je l'achetai après avoir pris le consentement du chef du diocèse, Mgr Philibert de Bruillard, alors âgé de quatre-vingt-deux ans, et qui malgré sa vieillesse ne craignit pas de s'exposer pour nous à une lutte avec le gouvernement. Le contrat fut signé dans le plus grand secret. Aucun préparatif de prise de possession n'eut lieu de peur d'éveiller l'attention publique et surtout celle du préfet. Je me rappelle encore le jour où, réuni dans une maison de campagne, aux portes de Grenoble, avec quelques-uns de nos jeunes religieux que j'avais fait venir de Bosco, nous partîmes pour cette chère montagne de Chalais. La voiture nous déposa à ses pieds, au bord de la grande route; il nous fallut trois heures de marche pour en gravir les escarpements et les détours. Nous arrivâmes vers l'heure où le soleil se couchait, accablés de fatigue, sans provisions, sans meubles, sans ustensiles, chacun ayant son bréviaire sous le bras. Heureusement les fermiers n'étaient pas encore partis et nous avions compté sur eux. Ils nous firent un grand feu, et nous

nous mîmes gaiement à table autour d'une soupe et d'un plat de pommes de terre. La nuit, passée sur la paille, nous donna un profond sommeil, et le lendemain, au point du jour, nous pûmes admirer la magnifique retraite que Dieu nous avait préparée. La maison était pauvre; l'église, avec ses épais murs du moyen âge, n'était plus qu'un grenier à foin. Mais quelle majesté dans les bois! quelle puissance dans ces lignes de rochers qui s'élevaient au-dessus de nos têtes! quel charme dans ces prairies qui étendaient plus près de nous leur gazon et leurs fleurs! De longues allées séculaires, ombragées d'arbres inégaux, nous conduisirent dans toutes sortes de lieux cachés, aux bords des précipices, aux bords des torrents, sous des massifs de sapins ou de hêtres, entre des taillis plus jeunes, et enfin jusqu'aux sommets qui étaient comme la couronne de ces sites enchantés. Il fallut du temps pour réparer la maison et en organiser le service. Mais les privations nous étaient douces au milieu de cette nature élue depuis plus de sept siècles par la grâce de Dieu, et où les ruines de quelques années n'avaient pas ôté le parfum de l'antiquité religieuse. La cloche des Bénédictins et des Chartreux existait encore dans sa flèche couverte de tuiles de sapin, et l'horloge qui avait sonné pour eux les heures de la prière nous y appelait à notre tour.

On sut bientôt que le désert de Chalais avait refleuri sous la main de Dieu. Des hôtes nous vinrent de toutes parts, et ce qui n'était plus qu'un séjour de gardes et de bûcherons redevint un pèlerinage des âmes pieuses. Le soir, dans la chapelle à demi restaurée, nous chantions le *Salve Regina,* selon la cou-

tume de l'ordre, et il y avait une grande joie à entendre sur ces cimes, au milieu des murmures du vent, la psalmodie qui porte jusqu'aux anges un écho de leur propre voix.

Le voisinage de la Grande-Chartreuse ne tarda pas à établir entre les deux maisons une fraternité qui était une grâce de plus. Un chemin mystérieux conduisait de l'une à l'autre, à travers les vallées et les hauteurs qui nous séparaient; nous l'eûmes bientôt découvert. Il fallait six heures pour le franchir, tantôt en gravissant par un étroit sentier la sinuosité des roches, tantôt en côtoyant de vertes et fines prairies, tantôt en s'enfonçant dans des forêts profondes, où les arbres ne tombaient jamais sous la main de l'homme et où on rencontrait tout à coup des espaces libres semblables à des jardins, jusqu'à ce qu'on arrivât en face de l'espèce d'abîme où s'élevaient, solitaires et dans leur repos de sept siècles, les grandes édifications sorties de la cellule de saint Bruno. Cette route du désert nous ramenait ensuite à notre pauvre monastère, et, parvenus à un certain point d'où notre œil plongeait sur ses toits, sur ses prairies et jusque sur le cours blanc et rapide de l'Isère, nous retrouvions toujours avec transport ce beau soleil que nous y avions laissé le matin, et qui nous attendait le soir pour nous dire cet adieu si cher à tous ceux qui unissent sa lumière au souvenir de leurs cœurs.

Le voisinage de la Grande-Chartreuse n'était pas le seul qui adoucît pour nous l'austérité du séjour de Chalais. Au bas de nos sommets escarpés et à l'entrée même de la vallée du Grésivaudan, s'élevait le bourg

de Voreppe, qui était notre point de départ et notre point d'arrivée, selon que nous montions ou que nous descendions la montagne. Là, dans un presbytère simple et modeste, l'hospitalité ne nous manquait jamais, et la table de son vieux curé était toujours prête à réparer nos forces. Peu de chose nous suffisait, mais ce peu de chose était si cordialement offert, que je n'y songe jamais sans plaisir et sans reconnaissance. Un autre manoir nous était aussi ouvert, et si nous étions là plus proches du monde, cette différence disparaissait par la ressemblance de l'accueil. Grenoble, Chalais, Voreppe, ont laissé dans ma mémoire un souvenir qui ne s'efface point : je n'y ai point rencontré, comme à Nancy, un frère de Saint-Beaussant; mais mille choses ont donné à cette seconde fondation un caractère qui n'a pas cessé de me ravir et d'y faire habiter ma pensée.

CHAPITRE X

RÉVOLUTION DE 1848. — ÉLECTION A L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE. — RETRAITE DE L'ASSEMBLÉE

L'année 1845 et les deux suivantes s'écoulèrent sans incident remarquable; je continuai mes prédications à Paris et en province. Lyon, Liège et Toulon m'entendirent successivement. Rien en apparence ne faisait pressentir la nouvelle révolution qui se préparait dans les profondeurs de la société. Mais ce n'était pas en vain que la monarchie avait été ébranlée en 1830, ce n'était pas en vain non plus que la bourgeoisie victorieuse avait méconnu la loi de son triomphe en renfermant la liberté civile, politique et religieuse, dans le cadre étroit de l'esprit et des institutions de 1814. Ses préjugés, ses passions et ses erreurs n'avaient point fléchi, et elle n'avait pas rencontré dans le roi sorti de son sein un génie capable de la porter plus haut qu'elle-même. Aucune brèche n'avait été faite à la centralisation administrative, aucune ouverture laissée à l'esprit d'association, aucune

part accordée aux pères de famille dans l'éducation de leurs enfants; la Chambre des pairs, en perdant l'hérédité, avait perdu le principe de son indépendance, et la seconde Chambre n'était que le résultat du vote de trois cent mille citoyens sur trente-quatre millions d'hommes qui composaient la nation. La tribune et la presse avaient continué d'être le seul foyer de la vie publique, foyer qui absorbait tout et auquel ni les provinces, ni la magistrature, ni l'armée, ni l'Église, ni la royauté, ne pouvaient ensemble ou séparément opposer aucun contre poids. Mélange incroyable de despotisme et d'anarchie, la France s'avançait ainsi entre deux périls dont la profondeur lui échappait; elle pouvait d'un moment à l'autre devenir une république confuse ou la proie tranquille d'une seule intelligence et d'une seule volonté.

Ce fut la république qui l'emporta la première. Cette forme de gouvernement, quand elle est dans les mœurs, n'a rien en soi de contraire aux lois de la nature ou de la religion; elle suppose même plus de vertus dans le peuple, parce qu'elle ne saurait subsister que par un grand dévouement à la chose publique et par un grand désintéressement dans ceux qui remplissent les hautes charges. Mais quand la république n'est pas l'état naturel d'une nation, elle n'est guère qu'une transition à un autre état; elle ne trouve pour la servir et la représenter ni consuls, ni sénat, ni chefs d'armée, ni comices vraiment populaires, et, le respect lui faisant défaut avec l'autorité, il n'est besoin que d'une intrigue ou d'une conspiration pour la faire retomber dans le néant. Rome mit cinq siècles pour arriver de Brutus à César; les ré-

publiques dont je parle n'ont pas de Brutus, et il faut beaucoup moins qu'un César pour en être l'héritier.

Quoi qu'il en soit, la royauté de Louis-Philippe tomba au 24 février 1848, comme celle de Charles X était tombée au 29 juillet 1830. Il était difficile de savoir ce qu'il y avait à faire, parce qu'il était difficile de comprendre où était le salut. Rétablir une monarchie tempérée après les deux terribles chutes de 1830 et 1848 n'était pas possible ; fonder la république dans un pays gouverné depuis treize à quatorze siècles par des rois paraissait impossible aussi ; mais il y avait cette différence entre les deux situations, c'est que la monarchie venait de tomber et que la république était debout. Or ce qui est debout a une chance de plus pour vivre que ce qui est à terre, et encore qu'on n'eût pas l'espérance d'asseoir à jamais le nouveau régime, on pouvait du moins l'étayer franchement comme un abri, et s'en servir aussi franchement pour donner à la France quelques-unes des institutions dont l'absence avait très évidemment causé la ruine de deux trônes et de deux dynasties. C'était la pensée de M. de Tocqueville. Il n'était pas républicain ; mais la ruine de la république, et surtout sa ruine immédiate, ne lui laissait entrevoir que l'avènement du pouvoir absolu. Il fallait choisir entre ces deux extrémités, et il n'y avait d'habiles politiques que ceux qui allaient travailler pour l'un ou pour l'autre. Le reste était illusion. Il est facile aujourd'hui de le voir ; mais peu le voyaient alors, et on peut dire que la meilleure partie des esprits suivait de loin le fantôme qui leur montrait le retour de la mo-

narchie tempérée au terme de la république. Pour les uns, c'étaient les Bourbons ; pour les autres, c'étaient les d'Orléans ; pour les plus avisés, c'était la réconciliation des deux grandes branches de la maison capétienne. Mais ces deux branches ne virent pas que leur séparation avait fait leur faiblesse, ou, si elles le virent, elles n'eurent pas le courage de se rapprocher, et l'étoile des Capets ne put reprendre à l'horizon politique l'éclat de sa lumière et l'ascendant de son unité.

J'étais moi-même fort incertain. Partisan, depuis ma jeunesse, de la monarchie parlementaire, j'avais borné tous mes vœux et toutes mes espérances à la voir fondée parmi nous ; je ne haïssais ni la maison de Bourbon ni la maison d'Orléans, et n'avais considéré en elles que les chances qu'elles présentaient à l'avenir libéral du pays, prêt à soutenir les premiers si la charte de 1814 leur avait été chère, prêt à soutenir les seconds si la charte de 1830 avait reçu d'eux ses développements naturels. En supposant ces deux grandes maisons rapprochées pour donner enfin à la France une monarchie solidement assise sur des institutions qui ne fussent pas contradictoires à elles-mêmes, personne ne leur eût été plus dévoué que moi. Mais tout cela n'était qu'un rêve dans le présent comme dans le passé. Homme de principes, jamais homme de parti, les choses et non les personnes avaient toujours conduit ma pensée ; or, s'il est aisé de suivre un parti là où il va, il est difficile de suivre des principes quand on ne voit plus clairement où est leur application. Libéral et parlementaire, je me comprenais très bien ; républicain, je ne me comprenais pas de même ; ce-

pendant il fallait se décider. Pendant que je délibérais avec moi-même, M. l'abbé Maret et Frédéric Ozanam frappèrent à ma porte; ils venaient me dire que le trouble et l'incertitude régnaient parmi les catholiques; que les points de ralliement disparaissaient dans une confusion qui pouvait devenir irrémédiable, nous rendre hostile le régime nouveau et nous ôter les chances d'obtenir de lui les libertés que le gouvernement antérieur nous avait obstinément refusées. « La république, disaient-ils, est bien disposée pour nous, nous n'avons à lui reprocher aucun des actes d'irréligion et de barbarie qui ont signalé la révolution de 1830. Elle croit, elle espère en nous : faut-il la décourager? Que faire d'ailleurs, et à quel autre parti se rattacher? Qu'y a-t-il devant nous, sinon des ruines, et qu'est-ce que la république, sinon le gouvernement naturel d'une société quand elle a perdu toutes ses ancres et toutes ses traditions? »

Mes deux interlocuteurs ajoutaient à ces raisons de circonstances d'autres vues plus hautes et plus générales, puisées dans l'avenir de la société européenne et dans l'impuissance où était la monarchie d'y retrouver jamais des principes de solidité. Je n'allais pas de ce côté aussi loin qu'eux; la monarchie tempérée me paraissait toujours, malgré ses fautes, le plus souhaitable des gouvernements, et je ne voyais dans la république qu'une nécessité du moment, qu'il fallait accepter avec sincérité jusqu'à ce que les choses et les idées eussent pris naturellement un autre cours. Cette divergence était grave et ne permettait guère un travail commun sous un même drapeau. Cependant le péril pressait, et il fallait s'abdiquer dans un moment aussi

solennel, ou bien élever franchement sa bannière et apporter à la société ébranlée jusque dans ses fondements le concours de lumières et de forces dont chacun pouvait disposer. Jusque-là, dans tous les événements publics, je m'étais nettement posé; devais-je, parce que les difficultés étaient plus sérieuses, me rejeter dans l'égoïsme d'un lâche silence? Je pouvais me dire, il est vrai, que j'étais religieux et me cacher sous mon froc comme derrière un bouclier; mais j'étais religieux militant, prédicateur, écrivain, environné d'une sympathie qui me créait des devoirs autres que ceux d'un Trappiste ou d'un Chartreux. Ces considérations pesaient sur ma conscience. Appelé par des voix amies à me prononcer, pressé par elles, je cédai enfin à l'empire des événements, et quoiqu'il me répugnât de rentrer dans la carrière de journaliste, j'arborai, avec ceux qui s'étaient offerts à moi, un drapeau où la religion, la république et la liberté s'entrelaçaient dans les mêmes plis. Nous pûmes croire un moment qu'il serait suivi; M. de Montalembert ne refusait pas d'écrire avec nous, et il en exprima même le vœu; le journal *l'Univers,* qui avait été pendant les dernières années l'organe principal des catholiques libéraux, parla quelque temps comme l'*Ère nouvelle;* un pressentiment général semblait avertir tous les esprits qu'au delà de la république il y avait un abîme, et sans doute si elle eût eu de meilleurs chefs, sa destinée eût été toute autre qu'elle ne fut. Son sort allait dépendre de sa conduite en face de l'Assemblée constituante que le suffrage universel se préparait à lui donner pour représentant.

Sept ou huit collèges électoraux me portèrent, sans

que j'eusse sollicité leurs suffrages. A Paris même, le comité de mon arrondissement électoral me fit demander de paraître dans deux réunions publiques pour y répondre aux questions qui me seraient adressées au sujet de ma candidature admise par les uns, rejetée par les autres. Je parus en effet au grand amphithéâtre de l'École de médecine et dans la grande salle de la Sorbonne, et dans l'une et l'autre de ces assemblées je déclarai franchement que je n'étais pas un républicain de la veille, selon le langage du temps, mais un simple républicain du lendemain. Mon succès fut très grand à l'École de médecine; on l'empêcha de se renouveler à la Sorbonne par des cris et un tumulte venus du dehors. J'obtins un grand nombre de suffrages dans les divers collèges où mon nom avait été produit; mais ce fut Marseille à qui je dus l'honneur de siéger comme constituant. Je m'assis à l'extrémité supérieure de la première travée de gauche. C'était une faute assurément, car j'étais un républicain trop jeune encore pour prendre une place aussi tranchée, et la république était trop jeune elle-même pour que je lui donnasse un gage aussi éclatant de mon adhésion.

Ce qu'est la personne du prince dans une monarchie, l'Assemblée nationale l'est dans une république. C'est le respect et l'amour du sénat romain qui avaient fait la Rome républicaine, comme c'est le respect et l'amour du parlement d'Angleterre qui ont fait la liberté britannique. Le jour donc où la France vit siéger son Assemblée nationale librement élue par le suffrage universel, les républicains plus que les autres eussent dû comprendre que le salut de leur œuvre résidait

dans la majesté souveraine de ce grand corps, dans le calme de ses délibérations et dans sa royale inviolabilité. Il n'en fut pas ainsi. Dès le 15 mai 1848, quelques jours seulement après l'inauguration solennelle de la Constituante, une multitude aveugle envahit la salle de ses réunions, et nous demeurâmes trois heures sans défense contre l'opprobre d'un spectacle où le sang ne fut pas versé, où le péril peut-être n'était pas grand, mais où l'honneur eut d'autant plus à souffrir. Le peuple, si c'était le peuple, avait outragé ses représentants sans autre but que de leur faire entendre qu'ils étaient à sa merci. Il n'avait pas coiffé l'Assemblée d'un bonnet rouge comme la tête sacrée de Louis XVI, mais il lui avait ôté sa couronne, et il s'était ôté à lui-même, qu'il fût le peuple ou qu'il ne le fût pas, sa propre dignité. Pendant ces longues heures, je n'eus qu'une seule pensée qui se reproduisait à toute minute sous cette forme monotone et implacable : la république est perdue.

Je ne pouvais plus, sous l'empire de cette conviction, demeurer à la place que j'avais choisie, et je ne pouvais pas davantage en prendre une autre, car une autre m'eût rapproché du parti monarchique, ou m'eût laissé dans les liens de la solidarité républicaine. La force des choses m'ordonnait donc d'abdiquer, quelque dure qu'en fût la résolution. Jamais, à aucune époque, la faveur populaire n'avait été plus visible autour de moi; j'allais nécessairement la perdre en très grande partie : on devait m'accuser d'inconséquence, d'inhabileté politique et même de manque de courage; mais je trouvais dans ma conscience une compensation à cette chute. Il faut savoir des-

cendre devant les hommes pour s'élever devant Dieu.

Quelques semaines après avoir envoyé ma démission à l'Assemblée, je quittai pareillement l'*Ère nouvelle*, dont je laissais la direction à M. l'abbé Maret.

CHAPITRE XI

TROISIÈME FONDATION A FLAVIGNY DE BOURGOGNE.
QUATRIÈME FONDATION A PARIS.
LOI SUR LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT. — COUP D'ÉTAT
DE 1851

Je me retrouvais avec mes occupations ordinaires, ou plutôt je ne les avais jamais interrompues. Deux jours après, le 24 février 1848, j'étais remonté dans la chaire de Notre-Dame, et, si ma mémoire ne me trompe, c'est la seule fois où j'y fus applaudi malgré la sainteté du lieu. Une partie de l'hiver qui suivit fut consacrée à la cathédrale de Dijon, où je fus heureusement entouré des amis et des souvenirs de ma jeunesse. J'y revis ces beaux clochers qu'admirait Henri IV, ces rues larges et propres relevées par un grand nombre d'hôtels des XVIe et XVIIe siècles, la tour et le palais des ducs de Bourgogne, le parc dessiné par le Nôtre sur les ordres du prince de Condé, et cette magnifique ceinture de montagnes et de collines où la vigne de

Bourgogne commence à étendre ses pampres généreux. Ce spectacle m'a toujours touché, et nulle part je ne respire un air qui me fasse mieux sentir ce que c'est que la patrie. A quinze lieues de Dijon, vers le nord-ouest, sur une hauteur au pied de laquelle se rencontrent plusieurs vallées et d'où l'on découvre ce sommet de l'ancienne Alise, dernier boulevard de la liberté des Gaules, s'élève, comme sur un promontoire, la petite ville de Flavigny. Flavigny possédait autrefois une abbaye de Bénédictins, une collégiale de chanoines, un château seigneurial, et le parlement de Bourgogne y avait siégé au temps de la Ligue. Toute cette splendeur n'existait plus. L'église abbatiale avait été détruite, la collégiale changée en paroisse, et le château s'était transformé en un simple pensionnat d'Ursulines. Entre ces restes d'une gloire éteinte, on découvrait sur une longue terrasse un bâtiment modeste qui avait servi autrefois de petit séminaire au diocèse de Dijon. Quelques ecclésiastiques de ce diocèse, sensibles aux souvenirs de leur jeunesse, l'avaient pieusement racheté et attendaient l'occasion de le consacrer de nouveau à un but religieux. Ils vinrent me l'offrir, et, après en avoir conféré avec Mgr Rivet, évêque de Dijon, je le reçus d'eux à des conditions honorables pour leur désintéressement. Dès 1845, notre couvent de Chalais avait été érigé en noviciat, et j'avais cessé d'envoyer à Bosco les postulants qui se présentaient pour entrer dans notre ordre. Nous n'y laissâmes que les restes du pauvre frère Piel, l'un de mes premiers compagnons que nous avions perdu dès la fin de l'année 1842. Quoique le climat de Flavigny fût assez rude, il l'était moins que celui de

Chalais, et j'y transportai nos jeunes novices, en réservant la montagne du Dauphiné pour être le séjour de nos étudiants.

Les commencements de Flavigny furent très pauvres. Je me rappelle que dans les premiers jours il n'y avait que sept chaises dans toute la maison; chacun portait la sienne partout où il allait, de la cellule au réfectoire, du réfectoire à la salle de récréation, et ainsi du reste. Mais cet état de détresse ne dura pas. Un comité d'ecclésiastiques et de laïques se forma à Dijon sous la présidence de l'évêque pour nous assurer quelques ressources, et pendant plusieurs années, en effet, nous lui dûmes une charité que nous n'avions point encore rencontrée sous cette forme.

Jusque-là cependant Paris nous était resté fermé. En 1845, j'avais essayé d'y fonder une résidence, où je demeurai six mois avec un seul religieux. Nous avions loué à cet effet une petite maison non loin du séminaire de Saint-Sulpice. Cet essai fut abandonné par l'impuissance de suffire aux nécessités d'une fondation dans la capitale. Mais la Providence y pourvut en une manière que nous n'attendions pas. Mgr Affre, avant de mourir glorieusement sur les barricades, avait eu la pensée de créer dans l'ancien couvent des Carmes, là même où avaient eu lieu les massacres du 2 septembre 1792, une école de hautes études ecclésiastiques en même temps qu'un corps de prêtres auxiliaires pour en desservir l'église. Après sa mort, Mgr Sibour, son successeur, m'offrit l'église avec une partie du couvent. C'était, il est vrai, une position précaire, assurée seulement par des baux susceptibles de renouvellement; mais comme il y avait pour

l'archevêché de Paris une obligation de conscience d'avoir là un corps de prêtres ou de religieux, j'acceptai les offres de Mgr Sibour, et je pris possession le 15 octobre 1849.

On touchait alors à l'un des plus grands événements politiques et religieux qui se fût réalisé depuis l'édit de Nantes. La révolution de 1848 avait enfin éclairé une notable portion de la bourgeoisie française, et elle avait entendu que trois cent mille hommes d'esprit ne suffisent pas pour gouverner une nation de trente-quatre millions d'hommes, si elle n'est pas préparée d'en haut par des lois qui s'imposent à la conscience et y créent, avec le respect de Dieu, le respect de l'homme lui-même. Cette lumière était tardive, mais elle s'était faite, et elle permit à M. le comte de Falloux, ministre de l'instruction publique et des cultes, de présenter à l'Assemblée législative un projet de loi sur la liberté d'enseignement, élaboré par une commission qu'il avait nommée lui-même et qui révélait, par sa composition seule, les progrès des esprits. On y voyait M. de Montalembert à côté de M. Cousin, M. l'abbé Dupanloup à côté de M. Thiers, M. Laurentie en face de M. Dubois, les noms catholiques mêlés aux noms universitaires, et tout un ensemble d'hommes, honorables, mais rapprochés de loin, et qui indiquait que la raison, la logique et l'équité allaient enfin traiter cette suprême question. En effet, tous ces hommes, si divers d'origine et de croyance, parvinrent à s'entendre sur le principe et le mode de la liberté d'enseignement, sans même excepter de son bénéfice les ordres religieux, et la loi fut adoptée le 15 mars 1850, à une grande majo-

rité, après que la France eut gémi quarante ans sous le monopole d'une institution laïque. Il avait fallu trois révolutions pour briser cette servitude, comme au XVIe siècle il avait fallu trente-six ans de guerres civiles et religieuses pour arriver à l'édit de tolérance et de pacification, qui fut la gloire de Henri IV encore plus que ses victoires. La loi sur la liberté de l'enseignement a été l'édit de Nantes du XIXe siècle. Elle a mis fin à la plus dure oppression des consciences, établi une lutte légitime entre tous ceux qui se consacrent au sublime ministère de l'éducation et de l'enseignement, et donné à tous ceux qui ont une foi sincère le moyen de la transmettre saine et sauve à leur postérité. La foi n'est pas un sentiment dénué d'expansion, une sorte de trésor occulte et avare qu'on garde pour soi dans le secret de son cœur. C'est, au contraire, tout ensemble le plus profond et le plus communicatif des sentiments de l'homme. Le repousser en lui, en déshériter ses enfants, le contraindre même à les vouer à une incroyance précoce, n'est-ce pas un supplice contre nature qui surpasse tous ceux que les tyrans ont inventés contre leurs victimes? Et lorsqu'on vient à réfléchir que ce supplice était infligé dans un pays catholique aux familles chrétiennes, on ne peut qu'admirer la patience inexplicable d'un si grand peuple et admirer aussi cette main de Dieu qui fit choir successivement trois dynasties, pour amener enfin M. Thiers à défendre, du haut de la tribune, cette liberté qu'il nous avait refusée en disant autrefois : « L'éducation c'est l'empire. »

Oui, c'est l'empire : mais lorsque le monopole n'existe

plus, lorsque la concurrence est ouverte entre tous, croyants et incroyants, c'est l'empire donné au plus digne, au plus dévoué, et, puisqu'il faut toujours qu'il y ait lutte ici-bas entre le bien et le mal, entre l'erreur et la vérité, quoi de plus juste que de leur dire : Combattez, et règne qui peut ! Comme l'édit de Nantes fut pendant un siècle l'honneur de la France et le principe fécond de l'élévation intellectuelle et morale de son Église, ainsi la loi sur la liberté d'enseignement sera-t-elle la borne sacrée où nos dissentiments, au lieu de se résoudre en haines et en oppression, ne se livreront plus qu'une guerre légitime, d'où sortira le progrès naturel de la société. Si une main téméraire, quelque puissante qu'elle fût, osait un jour toucher à cette borne plantée d'un commun accord au milieu de nos discordes et de nos révolutions, qu'elle sache bien que Louis XIV, dans toute sa gloire, n'a révoqué l'édit de Nantes qu'en déshonorant son règne, en préparant le XVIII[e] siècle et la ruine de sa maison. Il y a des points dans l'histoire des peuples qu'on ne doit plus remuer; l'édit de Nantes en était un, la loi sur la liberté d'enseignement en est un autre.

Si maintenant je jette un regard en arrière, de 1830 à 1850, je verrai un spectacle bien digne d'être médité. Qu'avions-nous voulu dans l'*Avenir?* Ces choses principales : la liberté d'enseignement, le rétablissement des ordres religieux, la tenue des conciles provinciaux et enfin la réconciliation de l'Église de France avec ce qu'il y avait de sincère et de généreux parmi ses ennemis. Or toutes ces conquêtes étaient alors assurées, et elles subsistent encore aujourd'hui mal-

gré les fautes sans nombre et le retour de beaucoup de catholiques aux doctrines les plus extrêmes. Le rapprochement qui avait eu lieu n'est pas détruit, et l'on entend encore tous les jours la cause de la papauté romaine éloquemment soutenue par des voix qu'on n'avait pas coutume de rencontrer en de semblables occasions. M. de Lamennais était encore vivant, et, de son banc à l'Assemblée législative, il put voir le succès des vœux qu'il avait formés et des doctrines dont il avait été le premier propagateur; mais ce qui était pour tous une joie n'était pour lui qu'une amertume, semblable au triomphateur descendu volontairement de son char avant d'atteindre le Capitole, et le regardant de loin s'avancer vide et inanimé entre les trophées de la victoire et les acclamations du peuple. Je ne sais si personne fit alors ce rapprochement, mais jamais la chute de mon infortuné maître ne me parut plus profonde et porter plus visiblement le sceau de ce que l'Écriture appelle la seconde mort. Qu'eût-il fallu à M. de Lamennais pour être des nôtres en ce temps-là? Un peu de patience, du silence et de la foi, l'acceptation de sa première chute et, au-dessous de ces sentiments divins, une fidélité naturelle à ses amis.

Un autre événement ne tarda pas à se produire. Le 2 décembre 1851, la république cessa d'être, et un nouvel empire commença. Je compris que dans ma pensée, dans mon langage, dans mon passé, dans ce qui me restait d'avenir, j'étais aussi une liberté et que mon heure était venue de disparaître avec les

autres. Beaucoup de catholiques suivirent une autre ligne et, se séparant de tout ce qu'ils avaient dit et fait, se jetèrent avec ardeur au-devant du pouvoir absolu. Ce schisme, que je ne veux point appeler ici une apostasie, a toujours été pour moi un grand mystère et une grande douleur : l'histoire dira quelle en fut la récompense.

CHAPITRE XII

CRÉATION DU TIERS ORDRE ENSEIGNANT DE SAINT-DOMINIQUE
CINQUIÈME FONDATION A TOULOUSE.
CONFÉRENCES DE TOULOUSE. — ÉCOLE DE SORÈZE

. . . .
. . . .

LETTRES

DU RÉVÉREND PÈRE LACORDAIRE

A THÉOPHILE FOISSET

I

HENRI LACORDAIRE ANNONCE SA RÉSOLUTION D'ALLER FAIRE SON STAGE D'AVOCAT A PARIS

Dijon, le mercredi 2 octobre 1822.

Mon cher Foisset, je vais vous quitter et tous nos amis; j'ai lutté longtemps contre cette triste nécessité, mais enfin le sacrifice doit s'accomplir, et je serai à Paris le 21 ou le 22 du mois courant. J'y resterai deux années entières et peut-être une troisième. Je ne vous transmets cette nouvelle qu'aujourd'hui, parce qu'aujourd'hui seulement tout est décidé d'une manière irrévocable; mes préparatifs sont faits. Je dois me mettre à Paris dans mes meubles, y prêter ser-

ment, travailler chez un avocat et suivre le barreau : voilà mon plan.

Parlons un peu de la société d'Études. Ladey traduit en ce moment la vie d'Agricola ; nous avons vu ensemble le jeune Darcy, élève de l'école polytechnique et notre ancien camarade ; son frère se présentera comme membre auditeur, c'est une affaire arrangée. Je remettrai, quand il en sera temps, à M. Louis Rabou, vice-président, les papiers qui concernent la trésorerie et le secrétariat externe. Tout sera en ordre.

J'ai appris avec plaisir et regrets que je trouverai Édouard Clerc à Paris : avec plaisir, parce que c'est une ancienne connaissance ; avec regrets, parce que son absence de Besançon pourra nuire à nos projets. Mais enfin, comme vous le dites, il ne faut désespérer de rien, et redoubler de zèle à mesure que les obstacles s'accumulent. Adieu, mon cher président, je vous écrirai avant de partir[1].

Henri LACORDAIRE.

[1] Voir aux appendices la lettre adressée ce même jour à Prosper Lorain.

II

RÉPONSE AUX OBJECTIONS DE THÉOPHILE FOISSET SUR LE DÉPART DE LACORDAIRE.

Dijon, 11 octobre 1822.

Il y a longtemps, mon cher Théophile, que j'aurais dû vous répondre; mais votre lettre méritait, sous beaucoup de rapports, quelques jours de méditation, et mon esprit avait besoin de dormir un peu, pour calmer le trouble dont vous l'aviez rempli. Je ne suis pas sûr qu'il n'y eût pas encore un autre motif de mon retard; peut-être étais-je bien aise d'interroger les sables d'Ammon, après avoir entendu l'oracle de Delphes. J'avais écrit à Lorain en même temps qu'à vous, sans lui demander conseil et en lui annonçant ma résolution comme définitive. Sa réponse est venue avant hier; ses regrets diaphanes m'ont laissé voir qu'il approuvait mon dessein. J'ai repris courage, et, après avoir réfléchi de nouveau sur ma situation, pesé ce que je dois aux autres

et à moi-même, mis dans la balance les avantages et les inconvénients, j'ai reconnu, mon cher Théophile, la triste nécessité de m'éloigner de vous, de nos amis, de tout ce que j'ai de plus cher. Vous me dites que je vous manquerai longtemps, que je vous manquerai toujours. Ah ! croyez que vous me manquerez tous encore davantage! C'est celui qui s'éloigne de sa patrie, qui part pour un long exil, c'est celui-là surtout qu'il faut plaindre. Vous me parlez de la société d'Études, que je vais laisser chancelante : chancelante, bon Dieu ! et vous êtes là, et Lorain est à vos côtés, et MM. Daveluy, Gatret, Rabou, Boissard sont là ! Une institution ne court aucun risque avec de tels hommes. Vous aurez une pépinière dans le cours de M. Proudhon. Courage donc! que l'amour du bien nous soutienne, et qu'à mon retour je voie un temple où je n'aurai laissé qu'une cabane, visitée quelquefois par les dieux, comme le Capitole naissant.

Recevez mes adieux, mon cher Théophile ; je n'aurai plus le temps de vous écrire avant mon départ, qui aura lieu le 19 ou le 20 ; recevez mes adieux, mes souhaits pour votre bonheur et pour la prospérité d'une institution que j'aimerai toujours.

Henri LACORDAIRE.

III

MORT DE LOUIS-SÉVERIN FOISSET, FRÈRE AÎNÉ DE THÉOPHILE. — LE SUBSTITUT BOURGUIGNON. — PRÉSENTATION A MICHAUD, L'HISTORIEN DES *Croisades*.

Paris, ce 8 décembre 1822.

Mon ami, il n'est point trop tard pour venir pleurer avec vous sur la tombe de votre frère ; il y a des douleurs auxquelles il est toujours temps d'apporter des consolations. Mon cher ami, je ne l'ai point connu ; mais nous devions nous rencontrer un jour dans les routes de la vie. Hélas ! nos deux existences n'auront été liées que par des vœux de ma part. Je ne verrai point son visage ; je ne chercherai point dans ses yeux les pensées d'une âme noble ; jamais sa main ne pressera la mienne. La mort nous a séparés avant que nous fussions amis. Quand on m'apporta cette nouvelle, j'étais souffrant et livré aux pensées les plus tristes ; j'avais pleuré plus d'une

fois dans la journée; mon cœur fut comme accablé de ce coup, et je désirai sortir d'une terre d'où s'en va tout ce qui est bon. Ma mélancolie prit un caractère religieux, et un moment je fus chrétien. Mon ami, il nous a été enlevé brillant de jeunesse et d'espérances ; mais nous le retrouverons bientôt. Il n'y a entre lui et nous que la vie dont il jouissait naguère et dont il a été privé si vite !

Pourrais-je maintenant vous parler de votre Henri, et pourrez-vous m'entendre ? Vous avez su par Lorain que j'avais prêté serment. Après avoir mis sa lettre à la poste, j'ai été présenté chez un substitut à la cour royale, qui m'a promis une cause pour les prochaines assises ; je plaiderai sur la fin du mois. Ce substitut est fils d'un ancien ministre ; il se nomme Bourguignon. A quinze ans, il composait des vaudevilles ; à seize, il plaida sa première cause et la mit ensuite en chanson. Bonaparte le nomma substitut en première instance, avant qu'il eût atteint l'âge requis par la loi, mais en lui défendant de se livrer désormais à son goût pour les vers. Le jeune Bourguignon avait ses entrées aux Tuileries ; un jour Bonaparte s'approcha de lui et le frappa sur la joue du revers de sa main, en lui disant : « Eh bien ! mon petit magistrat, toujours point de barbe : courage, cela viendra. »

J'ai été présenté à M. Michaud, l'auteur du

Printemps d'un Proscrit, de l'*Histoire des Croisades,* etc..., le principal créateur de la société des Bonnes Lettres. J'assisterai aux séances quand je voudrai. Et la nôtre, mon cher président! quand aura lieu la séance d'ouverture? Je vous enverrai ma demande le plus tôt possible.

Mon ami, je vous charge de dire bien des choses de ma part à M. Gatret et à notre cher professeur. Dites à Boissard qu'il ne recevra ma lettre que demain ; je n'ai pas pu en écrire deux aujourd'hui. Quand vous écrirez à Besançon, ne m'oubliez pas près de Clerc et de Varin. Encore un bon jour à Abord. Adieu, mon ami, je vous embrasse de tout mon cœur.

Henri LACORDAIRE.

IV

ADIEUX A LA SOCIÉTÉ D'ÉDUDES DE DIJON

Paris, 19 décembre 1822.

Messieurs,

Je vous écris avec franchise et simplicité, comme j'écris aux personnes que j'aime ; je ne veux point cacher mes sentiments sous des phrases brillantes qui vous laisseraient croire que je m'occupe beaucoup plus d'elles que de vous. C'est dans une réunion de famille que ma lettre doit être lue, et cette circonstance n'exige de moi que le style d'un frère à l'égard de ses frères.

J'ai vu naître la *société d'Études,* Messieurs, et, avant même qu'elle eût produit aucun résultat, je la regardais comme une heureuse institution, et je me félicitais d'avoir été choisi par ses fondateurs pour en faire partie. Maintenant qu'elle

a rempli toutes les espérances que j'en avais conçues, qu'elle a éclairé notre esprit dans des conférences pleines d'intérêt, qu'elle a uni nos cœurs par des liens qui ne se rompront qu'avec la vie ; maintenant que ses destinées sont plus belles que jamais, je suis éloigné d'elle, et il ne m'est plus donné de jouir de ses exemples et de ses leçons ! Croyez, Messieurs, que cet éloignement m'est pénible ; croyez que je vous regrette de toute mon âme ; il n'est pas un de vos noms qui ne me rappelle quelque souvenir agréable. Peut-être m'avez-vous fait l'amitié de me regretter aussi ; il vaut mieux dire que j'en suis bien sûr, car nous sommes tous dignes de nous regretter les uns les autres.

Je vous rejoindrai dans quelque temps, Messieurs, mais d'autres s'éloigneront, d'autres déjà se sont éloignés. Nous ne pouvons courir toujours ensemble la même carrière. Du moins nous nous reverrons quelquefois dans la vie, et à tous les âges comme à toutes les époques, forts des principes que nous avons puisés dans la société d'Études, nous pourrons nous dire : J'ai fait tout ce que j'ai dû pour mon Dieu, pour mon roi, pour mon pays !

Pour adoucir l'ennui de notre séparation, permettez-moi, Messieurs, d'unir à la qualité de membre actif, que je n'ai point perdue, celle de correspondant, que je perdrai le plus tôt qu'il me

sera possible. J'ai tort de finir par ce trait d'esprit ; c'est tout ce qu'il y a de mauvais dans ma lettre, car c'est tout ce qui ne part point de mon cœur.

Agréez, Messieurs, l'assurance de mes sentiments éternels d'estime et d'amitié.

Henri LACORDAIRE.

V

RÉFLEXIONS SUR LE MALHEUR DE SE JETER TROP JEUNE DANS UN PARTI

Paris, ce 30 décembre 1822.

Mon cher ami, je ne sais quelle fatalité s'attache à ce que vous faites et accumule sur vous des haines violentes. L'an passé, nous formons le projet d'introduire à la basoche une masse royaliste, et, par un concours singulier d'événements, vous vous présentez seul. L'esprit de parti vous rejette, et l'ordonnance qui dissout la société arrive immédiatement après. Cette dissolution est heureuse en elle-même; mais le malheur, c'est que vos ennemis l'attribuent à des démarches très actives de votre part[1].

Le bruit en est venu jusqu'ici, et nos provin-

[1] Tout ceci était le contrepied de la vérité; mais la prudence et le désintéressement absolu de M. Foisset devaient être mal compris de plusieurs, sans parler de certaine trahison dont il ne fut point exempt.

ciaux disent : Toujours ce Foisset ! Cependant on ne vous fait ni mort ni blessé, comme dans je ne sais quelle occasion. Croyez-moi, mon ami, il est dangereux de se mettre trop en avant dans sa jeunesse ; celui qui se jette de bonne heure dans un parti subira de bonne heure les conséquences de son choix. Commençons tard notre vie politique ; commençons-la lorsque nous pourrons être utiles à notre patrie ; c'est alors qu'il sera beau de sacrifier notre bonheur à nos principes.

Voulez-vous, mon ami, que je vous parle un peu de moi et de ma position ? M. Guillemin vient de succéder au plus beau cabinet de cassation, au cabinet de M. Loiseau. Par suite, plusieurs affaires me sont tombées entre les mains, une entre autres où il s'agit d'une reconnaissance d'enfant naturel et qui sera plaidée en audience solennelle devant deux chambres réunies. J'en avais auparavant une autre, dans laquelle j'ai fait un mémoire où j'accuse quatre huissiers d'être coupables du crime de faux ; si l'affaire ne s'arrange pas, je me porterai partie civile. Enfin un troisième procès m'a été confié à moi personnellement et directement contre un usurier de Langres. J'attends, en outre, la cause que doit me confier M. Bourguignon ; il m'en aurait déjà donné une pour le mois de décembre, s'il en avait trouvé de passables.

J'ai assisté dernièrement à une séance d'une société dite Philotechnique, où j'ai entendu M. Viennet, M. Merville, l'auteur de *La Famille Glinet*, et M. Bouilly. Beaucoup de littérateurs distingués font partie de cette association, entre autres M. Casimir Delavigne. Au surplus, il existe dans Paris quatre-vingts sociétés de tous genres. Probablement je ne me ferai pas recevoir à la société d'Études ; je n'ai pas le temps. Adieu, mon ami, portez-vous bien. Toutes sortes de souhaits pour votre bonheur et pour que vous m'aimiez.

Henri LACORDAIRE.

VI

SOCIÉTÉ DES BONNES LETTRES. — BUGNET NOMMÉ PROFESSEUR SUPPLÉANT A L'ÉCOLE DE DROIT DE PARIS

Paris, 27 janvier 1823.

Mon cher ami, ce n'est point la date de votre lettre qui m'avertit que je devrais vous avoir répondu, c'est le besoin que j'éprouve de m'entretenir avec vous. Que de fois j'ai relu votre bonne épître ! Que de fois j'ai dit : Hâtons-nous de répondre à Théophile ; ne lui laissons pas croire que je conserve le souvenir d'un débat aussi pénible que notre union sera douce à l'avenir[1] ! Mais l'amour-propre me retenait un peu ; j'hésitais à vous faire le sacrifice d'une réponse piquante, parce que vous me semblez trop sûr de votre triomphe. Enfin l'amitié l'emporte ; je vous embrasse cordialement, à la Henri. Maintenant, mon cousin, c'est à la vie, à la mort ; cette for-

[1] Allusion à un déplorable malentendu.

mule est vieille, mais les bonnes choses sont bonnes à répéter.

Ni vous ni Prosper ne me parlez de la société d'Études; dites-moi si vous avez donné lecture de ma lettre, si je suis reçu membre correspondant, si vous allez bien : tenez-moi au courant.

Je viens d'assister une seconde fois aux Bonnes Lettres[1]; j'ai entendu M. Malitourne. Style de jeune homme, beaucoup de phrases, peu d'idées. La séance était assez misérable et s'est terminée par la lecture d'une pièce de vers, qui étaient au-dessous de la plus vile prose. En vérité, je craindrais de faire injure à la société d'Études en disant qu'elle s'est élevée quelquefois à une hauteur beaucoup plus respectable. Ce qui me choque, c'est que tous ces gens-là qui vivent de la littérature ne cessent de crier que la littérature perd la civilisation; je crois qu'ils seraient enchantés qu'on brûlât toutes les bibliothèques, excepté celles qu'ils possèdent, parce qu'alors ils seraient nouveaux avec moins de frais; ils aimeraient assez une petite révolution littéraire.

J'ai assisté à la dernière séance du concours pour les chaires vacantes à la faculté de droit de Paris. Quarante rivaux s'étaient d'abord jetés

[1] Il ne faut pas confondre cette société littéraire, qui se tenait sous les auspices de M. Bailly, rue Cassette, avec la société des Bonnes Études.

dans l'arène ; vingt-deux se retirèrent au milieu du combat, et il en restait encore de bien faibles ; la plupart des questions étaient à peine effleurées. L'opinion publique a mis Bugnet au premier rang du concours ; il a été nommé sans coup férir. J'ai vu là tous les professeurs de la faculté ; M. Delvincourt a une figure assez belle et pleine de vivacité.

J'ai fait votre petite commission, qui n'était point une pénitence ; M. Pillet m'a dit que M. Weiss lui faisait passer ses épreuves corrigées par un courrier avec lequel il a pris des arrangements ; comme il est probable que vous n'auriez pas les mêmes facilités, il pense que vous ferez bien de lui renvoyer les épreuves sans y toucher, avec une lettre séparée où vous indiquerez les corrections à faire, ainsi que vous vous y êtes pris pour l'article *Pétrarque*. C'est encore ce qui coûtera le moins. Quand vous aurez des commissions, n'oubliez pas que vous avez à Paris un ami actif qui est à vos ordres et dont vous pouvez disposer en tout et pour tout.

Mon cher ami, Lorain et vous désirez savoir si mon intention est de m'établir à Paris ; j'attends que vous soyez ici pour en délibérer avec vous ; d'ici à quelques mois mon avenir s'éclaircira encore beaucoup. Je vous attends avec impatience ; mon âme a besoin de la vôtre. Mon ami,

mes amis, croyez que je vous aime, que je ne désire rien tant que votre douce et bonne amitié; je vous parle du fond de mon cœur. Si vous demeurez à Dijon, j'aurai bien de la peine à ne pas y retourner. Que ne venez-vous ici? Nous nous aiderions mutuellement; nous travaillerions nos causes ensemble; nous paraîtrions ensemble au barreau; les succès de l'un rejailliraient sur les autres. Ce que je vous dis là n'est que pour vous et Lorain; vous devez vous montrer mes lettres; entre amis il n'y a point de secrets. Ce que je confie à l'un, je le confie à l'autre; tous mes ennuis, tous mes chagrins, toutes mes joies, je les verserai dans votre sein. Je ne sais, il me semble que je dois vous manquer beaucoup, car vous me manquez tous les jours de ma vie. Ah! mes amis, réunissons-nous là ou ici. Adieu, mon bien cher Théophile, adieu; je vous aime.

HENRI.

VII

MM. LORAIN ET DAVELUY A PARIS

Paris, 3 mars 1823.

Peut-être avez-vous raison, mon cher Foisset, d'être surpris de ce que je suis resté si longtemps sans vous écrire, d'autant plus que vous devez être persuadé que c'est un plaisir pour moi de causer avec vous. Il était superflu de me rappeler le charme de nos anciennes conversations, de nos longues promenades, de nos discussions toujours vives et jamais amères. Je me souviendrai toujours que j'ai passé près de vous des moments agréables, et je ne demande pas mieux que de continuer avec vous des rapports dont vous pensez bien que je suis satisfait. Vous cherchez à expliquer mon long silence à votre égard, et vous me témoignez quelque inquiétude sur des liaisons récentes que vous ne concevez pas. Vous me faites presque un reproche d'écrire

à un camarade de collège, à un jeune homme qui m'a montré de l'attachement et dont le père a bien voulu m'accueillir. Certes, je ne reconnais pas votre solidité de jugement à une inculpation de cette nature, et si je n'aimais à me persuader que votre cœur chagrin de mon silence a trompé votre esprit, je me mettrais en colère contre vous ; bien entendu que nous nous raccommoderions. Quant à mes autres relations, vous savez qu'elles se concentrent sur Ladey et Boissard, qui reçoivent de temps à autre une lettre de leur Henri. Vous n'en avez point eu depuis quelques mois, et je vous avoue qu'il y a un peu de votre faute : je n'ai pas été content du petit billet que vous m'avez envoyé en échange d'une longue lettre qui aurait dû remuer toute votre âme. Il me semblait que, puisque vous aviez eu le temps de chercher çà et là quelques phrases de Cicéron sur Hortensius et sur d'autres pour me les appliquer, vous auriez pu m'écrire plus longuement, en français. Quoi qu'il en soit, je suis bien aise que vous ayez chargé Lorain de m'apporter de votre écriture, et je vous réponds avec ce plaisir que l'on éprouve toujours en conversant avec les personnes qui nous sont attachées. Je vous remercie spécialement de ce que vous m'avez choisi pour vous rendre un léger service. Je vous enverrai par M. Daveluy les 330 fr. que je dois prendre chez M. Michaud.

Prosper est venu me surprendre à Paris ; je venais de recevoir une lettre qui m'annonçait son arrivée pour le lendemain, et je dînais tranquillement chez mon restaurateur à vingt et un sols, lorsque je vis entrer ce cher ami. Je n'eus pas la force d'achever mon dîner, et nous courûmes de suite au Louvre, aux Tuileries, au Palais-Royal, au Panthéon, mêlant au spectacle de toutes ces choses le charme d'une conversation si vivement désirée de part et d'autre, et dont je ne comptais jouir que dans vingt-quatre heures. J'avais cru un moment que Paris vous posséderait cette année ; mais vous n'avez pas voulu me procurer cette satisfaction, et je vous attends pour 1824.

Le lendemain de l'arrivée de Prosper, nous avons rencontré M. Daveluy [1] au Palais-Royal, et appris avec joie que nous passerions quelques jours ensemble. N'est-ce pas une chose charmante, mon cher Foisset, que trois amis, trois membres de la société d'Études se retrouvant à soixante lieues de Dijon, au milieu d'une population de huit cent mille âmes ? Demain nous irons à Versailles voir jouer les grandes eaux, et admirer ce palais qui ressemble à une ville.

Ce soir j'assiste à une séance de la société des

[1] M. Daveluy, alors professeur de rhétorique au collège de Dijon et membre zélé de la société d'Études. Il est mort directeur de l'école d'Athènes.

Bonnes Études, où je viens d'être reçu. J'ai été admis en même temps dans une réunion qui se tient chez un député, et qui s'occupe de nos anciennes institutions. C'est M. de Berbis [2] qui a eu la bonté de me présenter à son collègue.

Adieu, mon cher Foisset, je vous embrasse.

Henri LACORDAIRE.

[1] Le chevalier de Berbis, député de Dijon.

VIII

RUPTURE

Paris, ce 3 juin 1823.

Prosper vous remettra ce billet écrit à la hâte et loin des yeux de la postérité. Je vous le renvoie tel qu'il était à son arrivée, aimant toujours la province du fond de son âme, ayant quelques illusions de moins sur la capitale, plus satisfait des choses que des hommes, enrichi d'un terme de comparaison qui peut lui servir à mesurer toutes les grandeurs de ce monde. Car, suivant M. de Ségur, l'Europe est la capitale de la terre, la France celle de l'Europe, Paris celle de la France, le Palais-Royal celle de Paris. Je vous

le renvoie, et lui abandonne le soin de vous raconter tout ce qu'il a vu, tout ce qu'il a fait, ses voyages, ses promenades, ses visites, ses rencontres, les représentations de Talma auxquelles nous avons assisté, les audiences de la cour où il s'est rendu plusieurs fois, et mille choses qui se présentent en foule à mon esprit et qu'il serait fastidieux de vous énumérer. J'espère aussi qu'il écartera de votre esprit quelques images qui s'y sont élevées, et dont j'ai reconnu la trace dans votre lettre du 11 mai, à laquelle je n'ai pas répondu, de peur de le faire avec amertume ou avec dissimulation. Croyez que je souffre beaucoup d'être placé dans l'alternative que vous m'avez offerte, et, si je ne vous dis rien à ce sujet, c'est qu'il me semble que l'amitié est un sentiment trop délicat pour le jouer, en quelque sorte, à pair ou non. Je n'aime pas mettre à la disposition d'un moment ce qui est une affaire de toute la vie. Voilà ma pensée avec franchise ; on peut écrire à sa maîtresse : M'aimes-tu, ne m'aimes-tu pas ? On ne peut l'écrire qu'à sa maîtresse. Si vous m'en demandez la raison, je doute par cela seul que vous puissiez la comprendre. Je reste donc tel que je suis avec vous, moins par convenance que pour ne pas aliéner des droits acquis. Quoi qu'il arrive de tout ceci, je garderai de vous un souvenir qu'il ne vous sera pas donné de m'enlever, et je conser-

verai, avec le devoir d'être juste, le plaisir de l'être[1].

Henri LACORDAIRE.

[1] Henri Lacordaire et Théophile Foisset ne connurent que plus tard les menées de ceux qui tentèrent de les brouiller à ce moment; c'est là ce qui explique cette lacune de onze mois que nous pouvons constater dans cette correspondance. Le zèle pour le bien dont M. Foisset était littéralement dévoré lui avait, en effet, créé à Dijon des ennemis nombreux, les uns déclarés, et les autres secrets.

IX

LACORDAIRE ANNONCE SON ENTRÉE AU SÉMINAIRE

1er mai 1824.

Je ne pense pas, mon cher Foisset, que vous ayez perdu le souvenir de mon écriture, et j'aime à croire que vous la reconnaîtrez avec plaisir. Je n'ai point oublié toute la part que vous avez eue dans mon existence, et je viens vous en donner une preuve qui puisse effacer les torts que votre amitié a droit de reprocher à la mienne. Je veux que nous nous tendions encore une fois la main avant que je mette entre vous et moi une barrière qui nous laissera dans deux mondes différents : c'est le seul moment qui nous reste pour nous voir tels que nous avons été.

Mon ami, j'entre le 12 mai au séminaire de Saint-Sulpice, et je suis bien aise que vous soyez le premier dont les entretiens pleins de charme m'aient éclairé sur la religion, comme vous êtes

le premier de mes anciens amis à qui je fasse part d'une nouvelle que tous recevront avec des sentiments bien divers. Votre cœur ne sera pas surpris de cette préférence, et il en devinera aisément les motifs. Je lui devais cette confiance, parce qu'il est plus en état de me comprendre que d'autres, et qu'il sera moins étonné que joyeux de ma résolution. Sans doute, mes amis me pardonneront de vous avoir instruit d'abord d'un dessein qui les touche de si près, en songeant que je n'avais rien à réparer envers eux. De votre côté, mon cher Foisset, je vous demande quelque prudence sur l'ouverture que je viens de vous faire, et voici pourquoi. J'ai instruit ma mère de mon projet sur la fin de mars, et sa résignation douloureuse a exigé de moi des ménagements, dont l'artifice s'est réduit à voiler la certitude d'un dessein invariable et à cacher l'époque de son accomplissement. Il serait cruel que la voix publique lui apportât des détails qu'elle ne doit tenir que de son fils et qu'elle doit savoir avant tout le monde. Néanmoins je n'ai pas voulu attendre trop tard pour vous révéler ma nouvelle destinée, et j'ai compté sur votre discrétion pour concilier ce que je dois à ma mère et ce que je dois à mes amis. En outre, si le bruit de ma retraite se répandait, l'évêché pourrait en être instruit, et, mû par des considérations qui lui seraient demeurées inconnues, me refuser

l'excorporation que j'ai sollicitée. Agissez donc avec réserve, mon cher Foisset, et si vous jugez à propos de prévenir la confidence que recevront bientôt Lorain, Boissard, Ladey et Abord, faites-le avec une maturité et un calme qui vous assurent d'un secret de quelques jours.

J'abandonne une carrière où je devais vous rencontrer, mon cher Foisset, et où je marchais environné de justes espérances. Le passé me garantissait l'avenir; mais les succès de ce monde ne valent pas la peine qu'on se donne pour les mériter.

J'ai regardé autour de moi; je suis descendu dans les profondeurs de mon âme, et j'ai vu qu'aucun bien puissant ne me retenait au milieu du tourbillon des affaires humaines; j'ai senti que j'étais étranger par mes croyances, par mes sentiments, par mes goûts, par mes habitudes, par mon caractère, par tout mon être, à cet ensemble de jouissances et de misères qui constitue le bonheur humain. Alors j'ai jeté un regard libre sur la position sociale où le monde est parvenu, avec l'intention de me jeter là où les besoins du siècle réclameraient les secours les plus pressants; je me suis dévoué sans avoir le mérite du sacrifice. Au-dessus de ces raisons, il y en a d'autres qu'un homme religieux doit saisir et apprécier sans peine; c'est pourquoi je ne vous en dis rien.

Le 12 mai, jour anniversaire de ma naissance,

j'irai me confiner dans la solitude d'Issy, où Bossuet a conversé avec Fénelon sur les fameuses disputes du quiétisme, et d'où j'apercevrai de loin la capitale et les magnifiques coteaux qui dominent la Seine. En voilà pour trois ans et demi.

Adieu, mon cher Foisset, je vous souhaite une renommée solide au barreau, une existence littéraire brillante, et tous les biens que peut désirer un homme raisonnable. Ayez une pensée pour moi au jour le plus heureux de votre vie ; et, quand vous éprouverez le dégoût des hommes et de la gloire, songez que vous avez dans le désert un ami toujours prêt à vous consoler.

J.-B.-Henri LACORDAIRE.

X

TH. FOISSET A LACORDAIRE. — RÉPONSE A LA LETTRE PRÉCÉDENTE

Dijon, 4 mai 1824.

Que vous dirai-je, mon cher ami? Votre lettre confond tellement toutes mes idées, elle m'a jeté dans un trouble si extraordinaire que j'ai peine à trouver des paroles en commençant ma réponse. Votre démarche près de moi, si noble, si touchante, si extrême! cet adieu déchirant, ces souhaits d'un bonheur qui aurait pu être le vôtre!... Mon ami, je n'essayerai pas de vous dire combien j'ai été saisi, pénétré! J'ai voulu laisser passer la première émotion avant de vous répondre, et voici que vingt-quatre heures après, au moment où je reprends la plume, les mêmes pensées reviennent en foule; seulement je me sens plus calme qu'hier[1].

[1] Un silence de onze mois, des vacances passées de part et d'autre en Bourgogne, mais sans se rencontrer, expliquent la complète ignorance de M. Foisset sur une évolution

Vous me dites que je serai moins étonné que joyeux de votre résolution. Je vous tromperais si, au contraire, je ne vous faisais l'aveu que la première impression qui m'a saisi, celle qui même en ce moment domine toutes les autres, c'est un sentiment de douleur.

Sans doute, il y a dans ce sentiment bien des regrets personnels, car je m'étais accoutumé de bonne heure à cette idée que Lorain, vous et moi, nous nous tendrions la main dans l'arène du barreau, et je n'avais pas encore entièrement perdu cette espérance. Les délations injustes n'ont qu'un temps, et, si vous fussiez revenu ici, je me croyais sûr de désarmer vos soupçons. Mais il y a dans ma douleur plus que le regret de vous perdre : l'enthousiasme religieux a ses illusions ; les affections trompées, leurs méprises.

Vous vous dévouerez, je le veux ; vous vous

quelconque de son ami du côté de la religion. Du même coup, il apprenait la conversion et la vocation ecclésiastique de Lacordaire. On aurait tort de se scandaliser de la sévérité du jugement porté sur le clergé par un laïque si jeune. L'appréciation qu'en fait là Théophile n'a rien d'exagéré ; mais, pour s'expliquer l'état des choses et l'excuser, il faut se rappeler que, au sortir de la révolution, tout était à refaire pour l'Église de France, et l'on peut supposer qu'en 1825 le clergé n'avait pu recouvrer encore sa pleine vie. Quelque chose de ces pronostics fâcheux se réalisa, du reste, peu après pour Lacordaire. L'archevêque de Paris ne fut-il pas impuissant à lui procurer un autre emploi, dans son diocèse, que celui d'aumônier de religieuses ?

confierez aux promesses de Celui qui a promis le bonheur à ceux qui souffrent pour la justice. Vous voudrez autant qu'il est en vous sauver l'Église gallicane de la décadence qui la menace. Mais cette volonté, ce dévouement, cette confiance sont des dons de Dieu : il faut une vocation d'en haut pour compter sans témérité sur la plénitude de ces grâces. Une illumination soudaine a bien pu appeler un saint Augustin, un saint Bernard et quelques autres à se consacrer au service des autels. Mais ces âmes privilégiées éprouvaient longtemps leur vocation, et, s'ils craignaient de résister à la voix de Dieu, ils s'effrayaient encore plus de la mobilité sans fin des affections humaines, qui poussent avec empire dans des routes diverses et souvent opposées celui qui prend les élans de son âme pour des avertissements du ciel.

Je vous conjure, mon cher Henri, de ne pas voir une accusation dans ces paroles. A Dieu ne plaise que je me fasse votre juge au moment où vous me rendez ce doux nom d'ami que je vous donnai pour la première fois en combattant la résolution subite qui vous a éloigné de nous. Alors, comme aujourd'hui, je ne vous taxais point d'imprudence ; je vous disais : Qui vous presse? Réfléchissez encore ; ne vous hâtez pas vers un repentir. Et cependant il ne s'agissait pas de toute une vie de sacrifices !...

Vous avez pensé à tout cela, je le sais ; mais je ne vous dis qu'une chose : Pensez-y encore. Voilà mon *dernier* mot, mon unique conseil, et j'ai besoin de croire à mon tour que je serai compris de vous. Vous le voyez, je vous offre des raisons, de froides et impuissantes raisons. Je ne veux pas que vous me reprochiez d'avoir ajouté quelque amertume à votre sacrifice, en cherchant à vous émouvoir. Je ne vous parle pas de l'affliction de votre mère, de la mienne, car vous ne m'avez jamais été si cher. Mon cher Henri, vous ne savez donc pas qu'on croit perdre ses amis toutes les fois qu'ils s'éloignent ? Il est si douloureux de leur dire adieu, au moment où l'on sent le mieux tout ce qu'ils valent ! Vous m'avez connu beaucoup de liaisons : l'esprit de prosélytisme, dont je ne suis pas encore bien guéri, me poussait vers tous les jeunes gens qui promettaient de devenir des hommes, dans l'espoir d'y trouver des auxiliaires ou d'en faire des néophytes. Mais, dans la foule de ces liaisons, il y avait bien peu de place pour l'amitié. Vous-même, je vous ai vu pendant trois ans avec plus que du plaisir ; mais ce n'est qu'au moment où vous quittiez Dijon que j'ai senti combien j'aurais trouvé de charmes dans une union plus étroite. C'est alors que je m'efforçai de vous retenir, et que le nom d'ami s'échappa de mon cœur à la fin de ma lettre. Jusque-là j'aurais craint d'exagérer mes

sentiments pour vous par un mot qui, dans ma bouche, exprimera toujours plus que de la familiarité. Alors je n'avais qu'un ami, c'était Lorain. Lui seul avait toutes mes confidences, lui seul savait mes secrets de famille. Varin perdit sa mère, mon frère était mort depuis peu de jours ; nos larmes se mêlèrent, et nous fûmes amis. Je ne parle pas de Brugnot, que vous avez à peine entrevu ; nous nous aimions depuis douze ans ; lui du moins, j'en suis sûr, ne me soupçonnera jamais d'égoïsme. Pour vous, mon cher Henri, on vous calomniait auprès de moi, comme on me calomniait auprès de vous. On vous représentait comme ces coquettes qui sèment sans cesse autour d'elles de douces paroles et qui aiment mieux séduire que d'aimer. Je puis me rendre ce témoignage que je n'ai jamais ajouté foi entière à de tels discours ; mais ils ont suffi pour glacer le commencement de notre correspondance, pour jeter quelque réserve dans mes premières relations épistolaires. Vous m'écrivîtes une lettre bien tendre ; j'avais commencé ma réponse, mais l'affreux accident de ma sœur me rappela précipitamment auprès d'elle, et je ne pus vous rendre cette fois tendresse pour tendresse. Je vous ai écrit depuis des lettres qui n'étaient pas seulement amicales, mais passionnées ; votre silence n'a pu me faire oublier cette lettre-là.

Pardonnez-moi ces souvenirs ; vous l'avez dit :

c'est le seul moment qui nous reste pour nous voir tels que nous avons été. On s'est armé contre moi de mon orgueil, qui est grand et que je n'ai jamais dissimulé. On a oublié de vous dire que cet orgueil, qu'on a peint si envieux, si exclusif, ne m'a pas arraché peut-être deux paroles malveillantes contre ceux que j'ai rencontrés sur ma route. On m'accusait d'ambition, et, dans ce temps même, je refusais une nièce de M. R... qui m'était offerte par son oncle et dont la fortune est quadruple de la mienne. Je refusais même de la connaître de peur d'être entraîné, sans le vouloir, à des démarches équivoques par lesquelles je me serais trouvé lié en quelque sorte à mon insu.

Je ne doute pas que je n'aie mérité par ma vanité de sévères paroles ; car il y a un grand fond de misères dans le cœur de l'homme ; mais ceux qui se font une étude d'explorer et de mettre à nu ces faiblesses des autres, croient-ils donc avoir choisi le meilleur rôle ? Ils m'ont laissé bien seul, et quelquefois bien malheureux dans cette ville envieuse. Comment les haïrais-je ? Ils m'ont rendu plus fort, plus viril, et, ce qui est mieux encore, plus chrétien.

Votre dernière lettre a guéri la dernière blessure. J'ai retrouvé Lorain, qui avait été séparé de moi vers le même temps et par la même personne que vous. Je lui ai confessé avec franchise

tous les torts que je me reconnais envers lui ; le principal est de l'avoir cru le chef d'une coterie, qui ne paraissait rien négliger pour me perdre entièrement dans l'opinion. Je n'avais pas espéré déraciner en un jour des préventions invétérées, mais j'ai senti dans ses explications qu'il m'aimait encore, et je vous devrai d'avoir retrouvé un ami.

Je ne me suis encore ouvert à personne sur votre douloureuse confidence, mais je ne saurais douter que MM. de Riambourg et de Mussy ne l'eussent connue avant moi par une voie que je ne puis deviner[1]. Ils m'avaient pressenti l'un et l'autre par des paroles mystérieuses que votre lettre a rendues claires pour moi. Une troisième personne a vo're secret, et cette troisième personne c'est Abord. Votre lettre était sur ma cheminée ; Abord m'attendait dans ma chambre ; il reconnaît votre écriture et s'étonne. J'entre, je brise le cachet, et à ces mots : « J'entre le 12 au séminaire, » je fais un cri et je ferme la lettre. Je me promenais à grands pas dans ma chambre en répétant par intervalles des exclamations de douleur. Abord s'écrie : « Je m'en étais douté ; » il me cite quelques phrases de la dernière lettre que vous

[1] Mme Lacordaire seule avait reçu la confidence de son fils avant M. Foisset ; elle n'avait pu se défendre de s'en ouvrir à M. de Riambourg, qui en avait entretenu M. de Mussy.

lui avez adressée, et il me dit : « Lacordaire se fait jésuite. — Non, répondis-je, il se fait prêtre. » C'est alors que je continuai votre lettre, et j'insistai auprès de lui sur la nécessité du secret avec tous les autres. Je compte sur la parole d'Abord.

Mon ami, il me reste un souhait à faire, c'est que Dieu, s'il vous appelle à lui, ne vous retire pas de nous; que, s'il me réserve une part dans cette renommée du barreau que vous me souhaitez, vous pensiez de temps en temps que dans le monotone tourbillon des affaires, au milieu des joies tumultueuses de la vie ou des jouissances plus douces de l'étude et des lettres, il est au moins un homme qui vous garde une longue amitié, une amitié vive et désintéressée. Il me serait affreux de vous perdre tout entier. Mon ami, en quelque lieu que vous soyez, promettez-moi, permettez-moi de vous écrire encore. Tous les matins, tous les soirs, je veux être un moment avec vous ; vous serez le troisième ami que j'aurai nommé dans mes prières de chaque jour. Ayez aussi une pensée pour moi, mon cher Henri, quand vous serez avec Dieu ; demandez-lui pour moi la vertu des humbles et la persévérance des forts. Vous me dites que j'aurai dans le désert un ami toujours prêt à me consoler : je retiens votre promesse. Adieu, Lacordaire, adieu.

THÉOPHILE.

XI

DE L'ÉTUDE DE LA PHILOSOPHIE

Issy, le 24 mai 1824.

Vous n'avez pas pensé, mon cher ami, qu'au moment où je réclamais tous mes droits sur votre cœur, je voulusse me priver d'une correspondance qui désormais sera l'une des consolations de ma vie; car rien ne peut plus séparer nos deux âmes. Vous voyez que nous nous retrouvons toujours quand nous avons une pensée noble; jamais nous n'avons cessé d'être l'un pour l'autre un objet d'espérance, une partie de l'avenir. Notre amitié est vieille aujourd'hui, car il y a bien longtemps que nous ne nous sommes parlé, et bien longtemps que nous désirions jouir de ce bonheur.

J'ai reçu votre lettre le dimanche (9 mai) qui a précédé mon entrée au séminaire d'Issy, et je l'ai lue avec un attendrissement qui provenait de

bien des causes. Il y avait tant d'amitié dans vos conseils, tant de franchise et d'élévation dans tout ce que vous me disiez, que je ne pouvais qu'en être vivement touché. Il est toujours doux de retrouver un ami; mais quand ce bonheur arrive au moment où l'on va se séparer du monde et où on n'attend plus rien de lui, il s'y mêle un sentiment qui a quelque chose d'inexprimable. J'aimais à songer que vous étiez le seul, avec ma mère, dont la voix m'eût détourné de ce sacrifice que j'allais accomplir, et j'aimais à vous voir occuper une si grande place dans une si importante action de ma vie. Je ne vous dirai rien des raisons que vous me donniez; elles n'eussent été fortes que pour celui qui se fût jeté dans l'état ecclésiastique par des vues humaines, par l'ambition du repos ou des honneurs. Je crois avec vous que celui-là doit être bien malheureux; car il ne jouit ni de la dignité de son ministère qu'il ne comprend pas, ni de son sacrifice qu'il a pesé avec les balances de la terre, ni de ce calme intérieur qui accompagne partout l'homme sorti des misères du monde pour ne plus appartenir qu'à Dieu. Les souffrances mêmes du prêtre servent d'aliment à la paix de son âme, parce qu'il les offre à Celui qui les lui envoie, et qu'il trouve dans l'Évangile de quoi verser du baume sur toutes ses plaies et des enchantements sur toutes ses douleurs. Je suis encore bien peu

avancé dans la voie nouvelle où j'ai cru me sentir appelé, et déjà cependant j'y goûte des jouissances vives et pures. J'essayerai une autre fois de vous dire en quoi elles consistent, de vous raconter l'emploi de mes journées, l'ordre du séminaire, l'esprit dont il est animé. Je veux que vous sachiez l'heure à laquelle je me lève et l'heure à laquelle je me couche, les moments que je consacre au travail et ceux que la prière et nos délassements absorbent, afin que vous puissiez connaître ce que je fais à tous les instants de ma vie. C'est un avantage que je donne à votre amitié et qui ne sera pas réciproque ; car vous autres gens du monde, vous ne pouvez répondre de vous pendant un seul quart d'heure.

Quoique j'ajourne ces détails à ma prochaine lettre, je dois néanmoins vous dire aujourd'hui quel est le travail auquel je me livre. Vous sentez, mon cher ami, que je n'ai pas pu me précipiter au travers d'un cours de théologie commencé depuis six mois. Je ne le désirais même pas ; j'étais bien aise de compléter mes études philosophiques, qui ont été très légères, et qui sont d'une haute importance dans l'état que j'embrasse. C'est bien peu de choses que cinq mois pour une science si vaste ; mais enfin c'est encore cinq mois, et on marche vite quand on n'a rien autour de soi qui vous tire de vos méditations. J'ai d'ailleurs quelques données qui me faciliteront

cette étude. Dites-moi, mon ami, ne voudrez-vous pas que nous causions quelquefois de cette philosophie dont nous avons discuté ensemble des points intéressants, et qui est aujourd'hui prête à recevoir de grandes modifications dans son but et dans son enseignement? C'est une chose bien singulière que cette philosophie païenne frappée à mort par le christianisme, onbliée pendant plusieurs siècles et tout à coup ressuscitée par les chrétiens dans les écoles chrétiennes, où un combat s'établit entre les disciples de Platon et ceux d'Aristote, jusqu'à ce que le XVIIIe siècle s'empare d'une arme ainsi dérouillée sous les auspices de la religion, et élève l'empire de la raison à côté de l'empire de la foi. Le XVIIIe siècle n'a été qu'une lithographie de l'antiquité païenne, en sorte que c'est lui qui a fait un pas rétrograde immense, et que nous, au contraire, nous avançons vers l'époque où le christianisme est venu régénérer la terre.

La philosophie va donc être mise à sa place dans ce XIXe siècle, dont la gloire sera précisément d'avoir connu la place des choses; elle ne sera plus que la recherche des vérités chrétiennes par les seules lumières de la raison humaine. Voilà ma définition, mon cher maître; elle vous fera connaître mon plan. Oh! qu'il y aura de charmes dans ces communications philosophiques qui passeront de la solitude dans le

monde et du monde dans la solitude ! Je vous raconterai mes sentiments et mes pensées ; car il ne m'arrivera guère que cela. Il n'y a jamais rien de nouveau au séminaire, mon bon ami ; toute la vie est dans le cœur. Pour vous, il n'en sera pas de même, et cette différence de position est un charme de plus.

Les derniers accents de votre lettre m'ont pénétré ; souvenons-nous toujours des adieux que nous nous sommes dits. Peut-être avez-vous déjà reçu une petite marque de souvenir que j'ai voulu laisser à tous mes amis avant de les quitter, afin qu'en regardant leur bibliothèque ils songeassent quelquefois à moi.

Adieu, mon cher Foisset, je voudrais vous voir uni à tous ceux que j'aime, d'autant plus que j'ai participé à une rupture qui vient de se terminer pour moi avec tant de consolations. Il me semble que je me reprocherai toujours quelque chose tant que mon souhait ne sera pas rempli. Adieu encore une fois.

J.-B.-Henri LACORDAIRE.

XII

MIRACLE DU PRINCE DE HOHENLOHE; PROFESSION DE FOI TRÈS EXPLICITE A CET ÉGARD

Issy, ce 28 juin 1824.

Mon ami, je me reproche de n'avoir pas répondu sur-le-champ à votre dernière lettre, afin de vous consoler autant qu'il était en moi. Je l'ai reçue au moment où j'allais prier dans une chapelle consacrée à Notre-Dame-de-Lorette, et toute ma prière a été pour votre sœur[1]; depuis ce jour je n'ai pas cessé de demander à Dieu sa guérison. Que vous avez bien fait de vous adresser à cet admirable prince de Hohenlohe! Je suis encore tout transporté de ce que je viens d'apprendre à son sujet, et j'ai besoin de vous en faire part avant toutes choses.

Nous avons ici un lieu appelé *la Solitude,* où

[1] M. Foisset croyait la vie de sa sœur gravement compromise.

quinze à seize jeunes gens qui appartiennent à la compagnie de Saint-Sulpice, ou qui se destinent à en faire partie, sont retirés pour compléter leurs études de philosophie et de théologie. C'est de là que sortent presque tous les professeurs des séminaires dirigés par les Sulpiciens. L'année dernière il est arrivé un Américain, nommé M. Willer, qui était directeur du séminaire de Saint-Sulpice à Baltimore, très connu et très aimé de l'évêque de ce diocèse. M. Willer est notre professeur de physique; c'est un homme d'une instruction remarquable et d'une imagination si prodigieuse, qu'il m'effraye quelquefois. Il y a deux jours, il vint dans sa classe avec un air pensif, et nous dit qu'il venait de recevoir cinq lettres d'Amérique qui lui confirmaient un miracle dont il avait déjà été instruit par six lettres qu'il avait reçues précédemment. Puis il nous raconta la chose : Lorsque j'allai dire mes adieux à M. Teissier, supérieur du séminaire de Baltimore, il m'annonça qu'il venait d'écrire au prince de Hohenlohe, pour l'engager à demander à Dieu la guérison de Mme Martin, sœur du maire de Washington, qui était plutôt mourante que malade depuis un grand nombre d'années. C'est au sujet de cette guérison que je viens de recevoir des lettres de M. Tessier, de l'évêque de Baltimore, et de plusieurs autres personnes. Le prince de Hohenlohe avait répondu

que, le 10 mars 1824, à neuf heures du matin, il dirait la messe pour Mme Martin, et qu'on eût soin de s'unir à lui d'intention. Par une providence bien visible, cette époque était celle où tous les députés des États-Unis, tous les membres du congrès national, tous les ambassadeurs des puissances européennes étaient réunis à Washington, capitale de l'empire. Il s'agissait de la sœur du maire de la ville, que tous les habitants savaient être à l'extrémité ; des neuvaines se disaient pour elle dans les églises catholiques ; le bruit de la démarche faite en Europe s'était répandu, et la ville était dans l'attente. Le 10 mars, à trois heures du matin, afin de correspondre à l'heure indiquée par le prince, et pour effacer la différence des méridiens, Mme Martin entend la messe dans sa chambre, étendue sur son lit, ayant à peine un souffle de vie ; plusieurs personnes étaient présentes, et le saint sacrifice était offert par M. Dubuisson, prêtre français du diocèse de Paris, à ce que je crois. Le moment de la communion arrivé, la mourante reçoit le pain sacré, et à peine a-t-elle la force de le faire descendre dans son sein. Tout à coup on entend ces mots prononcés à demi-voix derrière les rideaux du lit : « O mon Dieu, qui suis-je pour « que vous m'accordiez une telle grâce ! » Et à l'instant la malade se lève, s'habille et se montre à tous ceux qui veulent la voir. Cette guérison

miraculeuse se répand dans Washington avec une rapidité facile à concevoir, et tout d'abord trente protestants se font catholiques. Cette nouvelle s'est ensuite répandue dans les États-Unis par les députés de chaque canton, et on en attend les plus heureux résultats. Ce n'est pas tout : le même jour, à Baltimore, et par le même moyen, un Français nommé M. Chevigné, qui autrefois s'est distingué dans la guerre de la Vendée, et qui est actuellement professeur de mathématiques au séminaire, a été guéri d'une maladie qui le mettait tous les ans aux portes de la mort. M. Willer nous disait : « Ce M. Chevigné a été mon professeur ; je l'ai connu malade aussi longtemps que je l'ai connu ; et c'est lui-même qui m'écrit les détails sur sa guérison subite. »

Le temps n'est pas encore bien éloigné, mon cher Foisset, où ces faits n'auraient produit aucune impression sur mon esprit, lors même que je ne les eusse pas révoqué en doute. Et cependant je n'aurais pas cessé d'être de bonne foi. C'est une chose à laquelle j'ai déjà réfléchi plusieurs fois que l'aveuglement des incrédules, et je le regarde comme l'un des mystères les plus profonds du cœur humain. Ils ne demandent qu'à voir pour devenir croyants ; ils disent, comme les pharisiens : Nous n'eussions pas mis à mort les prophètes ; et, quand ils voient, ils ne croient point. Les Juifs demandaient des signes à

Jésus-Christ, qui ne faisait pas un mouvement sans opérer un miracle ; et maintenant encore ils croient à leurs prophètes, ils reconnaissent que les temps du Messie sont passés, ils distinguent dans Jésus-Christ tous les traits qui devaient caractériser ce promis des nations ; la vérité du christianisme et la divinité de son auteur se prouvent à leurs yeux depuis dix-huit siècles, et ils demeurent dans l'aveuglement, et ils sont dans la bonne foi ! Oui, je suis sûr que les miracles dont je vous entretiens ne m'eussent pas frappés, il y a deux ans ; je ne puis concevoir ce que j'ai moi-même éprouvé. Il y a là un repli de l'âme qui m'échappe.

Je vous ai parlé de *la Solitude;* M. d'Aumont a eu la bonté d'écrire à M. Mollevaux, qui en est le supérieur, pour l'entretenir de moi. C'est une démarche dont je suis bien reconnaissant, et je vous prie d'en témoigner toute ma gratitude à M. d'Aumont. Il n'y a rien de plus doux, je vous assure, que le souvenir qui nous est gardé par les hommes de bien qu'on a eu le bonheur de connaître. Si j'avais eu à Dijon l'honneur d'approcher de plus près M. d'Aumont, il eût reçu directement l'expression de ma reconnaissance ; vous ne manquerez donc pas d'être mon interprète près de lui.

Vous me proposez, mon cher ami, de me transmettre des détails sur nos anciens condis-

ciples dont plusieurs étaient vos amis, ou le sont devenus. Oui, parlez-moi d'eux, et faites-le souvent. Ne nous désunissons point par la pensée, si nous le sommes par les événements. Parlez-moi de Clerc, de Varin, de Brugnot. Les deux premiers vous ont sans doute appris que M. Tinseau avait fait une retraite de dix jours ici, et qu'après avoir reçu la tonsure des mains de l'archevêque de Besançon, il était entré au noviciat des jésuites à Montrouge. Et moi aussi, mon cher Foisset, j'ai reçu la tonsure et pris l'habit ecclésiastique, le 12 juin dernier. En voilà pour jamais.

Ne vous contentez pas de m'entretenir de nos amis; parlez-moi surtout de vous. Faites-moi part de votre position au barreau, à l'académie, à la société d'Études ; peut-être n'ai-je pas encore le droit de pénétrer dans tous les secrets de votre existence; mais ceux de votre vie publique me sont acquis. J'aspire à vous livrer franchement ma pensée sur tout ce qui vous concerne ; il m'a toujours semblé que l'un des plus précieux avantages de l'amitié consistait à entendre d'une bouche sincère des conseils sans amertume, des éloges sans flatterie, l'expression naïve de sentiments purs et désintéressés.

Combien je vous remercie d'avoir vu souvent ma mère pendant le mois dernier! Elle avait besoin d'entendre parler de son fils : et qui mieux que vous a pu prononcer mon nom devant elle!

Je suis sûr que vous avez enchanté son âme par tous les souvenirs dont vous l'avez environnée.

Dites à Abord que je lui demande de brûler une grande lettre que je lui ai écrite l'année dernière. Je reconnaîtrai son amitié à ce sacrifice.

Faites mes amitiés à Lorain et à M. Daveluy. — Pourquoi le papier me manque-t-il ? Adieu.

J.-B. LACORDAIRE.

XIII

DU MARIAGE DE M. FOISSET

11 août 1824.

Mon cher ami, je vous embrasse en courant; je vous félicite de ce que vous avez trouvé une femme selon vos désirs, choisie dans une famille honorable et religieuse, et présentée à votre foi sous les auspices d'un homme que nous révérons tous deux[1]. Votre mariage est déjà tout fait dans votre cœur, et sans doute il est bien avancé dans celui de l'aimable fille que Dieu paraît vous avoir destinée. Mon ami, je vous souhaite tout ce qui peut faire le bonheur d'un père de famille; je partage votre joie. Je vous attends pour en causer avec vous dans ma solitude, et pour vous dire tout ce que je n'ai pas le temps d'exprimer. Venez, mon cher ami, venez me voir,

[1] Le président de Riambourg.

m'entendre, me toucher; venez, que je vous voie et que je vous entende, et que vous ne soyez pas le seul de ceux qui m'aiment dont je ne retrouve point les traces dans ma nouvelle patrie. Mais comme nous changeons tous ! vous marié ! moi au séminaire ! Que je vous voie encore avant que vous preniez une route nouvelle dans la vie, avant que nous nous tournions le dos pour ne nous rencontrer jamais dans les voies humaines ! Se sépare-t-on ainsi sans se dire un bon adieu, sans bien se regarder, afin qu'on puisse se reconnaître dans la foule au jour de l'éternité ? Adieu ; je vous attends. Chargez-vous des amitiés de Lorain et faites-lui les miennes.

Vous me parlerez de votre sœur, du résultat des prières du prince de Hohenlohe. J'ai oublié de vous dire que, parmi les lettres qu'a reçues M. Willer, il y en a une du président des États-Unis.

Du reste, la relation de ce qui s'est passé nous est venue imprimée en anglais, dans le pays; l'acte porte une foule de signatures.

M. Gerbet est à Pau, il y restera toutes les vacances. Je vous rendrai votre billet. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse et je vous aime.

H. LACORDAIRE.

XIV

SOUHAITS DE BONHEUR DOMESTIQUE

Issy, 1er décembre 1824.

Je n'avais pas attendu votre lettre, mon cher ami, pour croire que vous étiez heureux, et pour jouir avec vous d'une position qui remplit à la fois votre cœur et votre esprit, votre présent et votre avenir. Non, je n'avais pas attendu ces lignes amicales que je viens de lire avec tant de joie, pour remercier Dieu de la femme qu'il vous a donnée. Soyez donc heureux, soyez-le de toute votre âme, qui est si digne de l'être : *Non equidem invideo, miror magis.* Je prie Dieu qu'il perpétue son esprit dans la famille nouvelle qu'il vous donnera, et qu'on dise un jour de vous ce que les saintes Écritures disent du dernier des patriarches : *Vidit Ephraïm filios usque ad tertiam generationem; filii quoque Machia, filii Manasse, nati sunt in genibus Joseph.* Aimez le

barreau, et accomplissez le souhait que j'ai formé, en vous plaçant aux premières places de ce théâtre si convenable à vos talents. Ne dites pas un adieu sévère aux lettres, et faites-vous d'autres bosquets de Montbard qui ne perdent pas le souvenir des pages immortelles que vous viendrez demander à leurs solitudes[1]; méritez l'estime de vos concitoyens par des mœurs toujours nobles, par une conduite toujours franche, par un esprit de religion toujours simple et grand; soyez toujours le même. Vous n'oublierez pas les jouissances de l'amitié au milieu de jouissances plus douces encore, et votre cœur ne nous deviendra jamais étranger, à nous vos condisciples, vos amis, votre cher et premier entretien. Pour moi, mon cher Théophile, j'ignore quand j'irai réchauffer mes mains au coin de votre feu; mais je ne veux pas mourir sans y avoir été, et sans vous avoir dit le *novissimum vale* dans le sein de votre famille. Soyez sûr qu'elle me sera chère, et que je présenterai avec enchantement mes hommages à celle qui sait si bien vous rendre la vie heureuse, à votre femme enfin. Car pourquoi ne la nommerais-je pas ainsi tout simplement, puisque c'est par ce nom qu'elle vous appartient? Je vous remercie de ce que vous lui avez déjà

[1] M. Foisset, revenant de Paris, s'était arrêté à Montbard, où les jardins de Buffon l'avaient fortement impressionné.

parlé des liens qui nous unissent ; je vous remercie encore de la pensée que vous avez eue pour moi dans un jour que je ne prévoyais pas être si proche, lorsque je vous demandais ce souvenir. Je n'ai donc pas été absent de votre noce, et vous ne pouvez pas me dire ce qu'Henri IV écrivait à Crillon : « Pends-toi, brave Crillon ! » Mais, malheureux que vous êtes, d'où vient que vous ne me dites pas le jour où vous vous êtes présenté à l'autel, afin que je l'inscrive dans ma mémoire comme un de mes jours fastes ? Lorain ne m'en a pas parlé non plus ; faites-lui en des reproches, et dites-lui que je lui écrirai tout à l'heure.

C'est sans doute son frère Félix qui m'a envoyé votre billet de Paris ; est-ce qu'il ne lui a rien donné pour moi ? Est-ce que je ne verrai pas ce second Prosper ?

Mon ami, je n'ai rien de nouveau à vous dire sur moi ; je suis tel que vous m'avez vu. J'ai commencé depuis un mois l'étude de la théologie, qui me plaît beaucoup, quoique les détails soient assez arides. Mais les éléments de toutes les sciences ont plus ou moins ce défaut inévitable ; le maçon est longtemps avant de jouir de l'ensemble et de la magnificence de l'édifice qu'il a construit en posant des pierres sur des pierres. Nous verrons cette année, pour le dogme, le traité de la religion et de l'Église ; je suis bien

aise de commencer par là. Je sens de plus en plus que je suis à ma place et que Dieu me voulait là; j'espère, avec son secours, faire un jour un bon prêtre et travailler au salut des âmes avec succès. Mon ami, la science, le talent, la force, tout cela est vain en soi-même : *Agnovi quod in his quoque esset labor et afflictio spiritus, et quod in multa sapientia multa sit indignatio*. Tout cela est vain, quand on ne l'applique pas aux choses éternelles. Le temps et ce qui est dans le temps ne nous a été donné que pour conquérir l'éternité.

Je vous remercie, mon ami, de la visite que vous avez faite à ma mère, et qui lui a mis beaucoup de calme dans le cœur. Tout s'apaise autour de moi, on s'accoutume à tout, on verra bientôt que je suis à ma place. J'ai vu, dans cette affaire, quelle puissance il y a dans la volonté d'un homme, et quelle influence les idées exercent sur nous. J'ai franchi en quatre ans et demi [1] la distance qui sépare l'erreur de la vérité, et je me suis reposé aux deux extrémités du monde moral. Adieu, mon cher Théophile, aimez-moi toujours, écrivez-moi souvent : tout ce qui vous touche me touche.

H. LACORDAIRE.

[1] *Quatre ans et demi*. Lacordaire lui-même fait donc remonter les débuts de sa transformation à son arrivée à l'école de droit, c'est-à-dire à ses rapports avec M. Foisset.

XV

JUSTIFICATION DE LA SCHOLASTIQUE ACTUELLE. — JUGEMENT DE L'*Histoire ecclésiastique* DE FLEURY

Issy, 24 janvier 1825.

Vous désirez, mon cher ami, quelques détails sur mes études théologiques, et en général sur la vie que je mène au séminaire. Il m'est aisé aujourd'hui de vous satisfaire. Nous suivons la théologie de l'abbé Bailly[1], sauf des éclaircissements et des additions que nous dictent nos professeurs, et excepté toutefois le traité de la religion, que nous voyons d'après un autre auteur beaucoup plus détaillé. Nous n'étudions pas le dogme tous les matins et la morale tous les soirs; il y a une petite différence. La morale se fait le matin, et le dogme est pour le soir.

[1] L'abbé Bailly, principal du collège Godran à Dijon, avant 1789, auteur de la *Théologie de Dijon*, confesseur de la foi sous la Terreur, était grand-oncle de M. Foisset.

Nous ne nous écartons pas de la méthode scholastique, et, à vrai dire, on n'a peut-être pas tort. Convenez, mon cher Théophile, que la plupart des jeunes gens ne sont pas destinés à ces spéculations élevées qui emportent les âmes au delà des bornes vulgaires de la pensée, et qui, après avoir placé une question à sa plus grande hauteur, l'envisagent de là sous toutes ses faces, avec tous ses rapports et toutes ses conséquences. Les formes oratoires employées par les premiers Pères de l'Église ne sont pas propres à fixer dans des intelligences encore neuves les points de doctrine si multipliés que renferme la théologie, outre que la plupart des élèves n'ont pas reçu en partage cette facilité d'élocution qui seule peut donner quelque force à des raisonnements revêtus des couleurs de l'éloquence. Ajoutez à ces deux considérations que l'espace de trois ans serait bien loin de suffire au développement large et magnifique de la théologie ; le double ne suffirait peut-être pas. Songez aussi qu'il serait difficile de trouver des professeurs capables d'un enseignement si distingué; il faudrait que les cendres des saint Justin, des Irénée, des Origène, des Tertullien sortissent de leurs tombeaux et se ranimassent pour apparaître dans nos écoles. Voyez, au contraire, combien la marche actuelle est simple et adaptée à tous les genres d'esprits. Les séminaires

sont composés de jeunes gens de dix-huit à vingt-quatre ans, qui presque tous sortent des collèges ou d'institutions analogues; on leur donne les éléments du dogme, de la morale et de l'Écriture sainte, dans des ouvrages écrits simplement et qui procèdent dans toute la rigueur logique. Tout le monde est capable de retenir un syllogisme; tout le monde ne l'est pas d'analyser une page de Bossuet ou de Pascal, de graver cette analyse dans sa pensée, de l'en faire sortir à propos et d'écraser ses adversaires de souvenirs si imposants. Celui qui étudie bien sa théologie et sa Bible sait au bout de trois à quatre ans ce qui lui est absolument nécessaire pour exercer les fonctions du sacerdoce. Les uns n'iront jamais plus loin; les autres, après avoir mesuré en tâtonnant les abîmes de la science, y descendront avec ardeur, choisiront dans ce qu'ils auront appris, découvriront le fort et le faible, et ne s'arrêteront dans la carrière que là où la faiblesse humaine ne permet plus d'avancer. Il ne faut pas oublier, mon cher ami, que, dans l'enseignement comme partout ailleurs, les masses sont tout et les individus rien. La scholastique n'empêchera jamais un grand esprit de se faire; la forme oratoire hébéterait la majorité des étudiants. Avez-vous remarqué que dans ces grands cours d'apparat, soit d'histoire, de littérature ou de philosophie, on n'apprend jamais

rien ? Le professeur parle ; on écoute avec plaisir ; on trouve qu'il parle bien, et voilà tout.

Ensuite j'avouerai avec vous que les éléments théologiques sont imparfaits comme les éléments que nous avons dans tous les genres ; point de grandes vues, de preuves fortes ; rarement ils font sentir le point de la difficulté, ils s'égarent dans des divisions et des définitions sans fin ; toujours beaucoup de mots et peu d'idées. Est-ce la faute de la scholastique ? Non, mais de ceux qui ont fait les livres où l'on suit cette méthode. Une bonne théologie scholastique bien conçue, bien enseignée et bien apprise, ferait des élèves rares. Pourquoi les protestants redoutent-ils cette méthode et affectent-ils de la mépriser ? C'est qu'ils sentent que l'on peut tromper avec l'éloquence, et qu'on ne trompe pas avec la logique. Deux hommes qui parlent bien sont rarement en état de se confondre ; l'esprit a des ressources inépuisables, et il faut enlever de terre le géant pour l'étouffer. Pardonnez-moi, mon bon ami, cette petite discussion qui a fait disparaître le papier sous ma main et qui m'ôte ainsi le moyen de poursuivre les détails que je voulais vous donner. Je n'ajoute pour aujourd'hui qu'un mot sur les professeurs et les élèves, c'est que j'en suis content ; s'ils ne satisfont pas toujours mon esprit, c'est que je suis en avance de plusieurs années sur mes confrères.

J'ai déjà lu, suivant vos conseils, à peu près un volume de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury; je n'y trouve point de plan et point de but jusqu'à présent. Des récits de miracles, des martyres, des analyses de saints Pères placés les uns à la suite des autres, suivant l'ordre des dates, avec la succession des évêques, voilà des choses fort bonnes en soi et très curieuses; mais je ne sais si c'est là de l'histoire. Je n'ai pas encore rencontré d'aperçus généraux; je ne suis pas satisfait. J'ai tort sans doute. Je ne sais si je continuerai cette année, tant je suis pressé de besogne; vous ne sauriez croire comme le temps m'échappe. Mon ignorance m'épouvante tous les jours; plus j'avance, plus je vois que je ne sais rien. Heureusement qu'aujourd'hui il ne s'agit pas d'être érudit, et sous ce rapport je suis à la hauteur de mon siècle. Ah! mon ami, qu'est-ce que la science? C'est une pitié.

L'abbé Gerbet a renoncé à l'aumônerie du collège Henri IV. Il est parti, il y a quelques jours, pour aller passer trois à quatre mois en Bretagne, avec M. l'abbé de Lamennais. Je n'ai pu le voir pour faire votre commission. Nous ne sortons qu'une fois tous les mois pendant cinq à six heures.

J'ai écrit à maman que vous aviez été chez elle pour lui présenter Eugénie; mettez à ses pieds l'hommage de mon respect, et témoignez-

lui combien je suis touché de l'intérêt qu'elle veut bien prendre à celui qui est votre ami pour toujours. Dites à Lorain un bonjour amical de ma part. Je lui dois une lettre. Adieu, mon cher Théophile, soyez heureux et aimez-moi.

H. LACORDAIRE.

XVI

LES SCHOLASTIQUES. — DU *Discours sur la vie cachée*, DE BOSSUET. — FÉNELON. — BOURDALOUE.

Issy, 22 mars 1825.

Et moi, mon cher Théophile, je veux vous écrire avant le retour de d'Andelarre[1], et vous remercier de m'avoir procuré une si aimable visite. J'en ai été très content, c'est un bien bon jeune homme; nous avons beaucoup parlé de vous, de mes autres amis de Dijon, et j'ai trouvé un grand charme à cette conversation. Il m'a parlé du prochain voyage d'Amédée Varin à Paris; avec quel plaisir je reverrai cet excellent Varin! Je l'ai fait quelquefois passablement enrager avec mes objections, mes sorties violentes, et que sais-je? Mais j'espère lui payer toutes mes

[1] Le marquis d'Andelarre, l'un des principaux tenants de la société d'Études de Dijon, et plus tard, sous l'empire, député de la Haute-Saône.

dettes d'un seul coup en l'embrassant. Ah çà, parlez-moi donc aussi de ce bon M. Boucley [1], et faites-lui mes compliments et mes amitiés dans la première lettre que vous lui écrirez.

Mon cher Foisset, je vous abandonne tous les scholastiques depuis le premier jusqu'au dernier, d'autant plus que je vais passer mon premier examen de théologie dans quelques jours. Je reconnais la vérité des reproches que vous leur adressez, et c'est ce que je reconnaissais déjà dans ma dernière lettre, où je distinguais soigneusement la méthode et les auteurs qui l'ont employée. Du reste, j'aime vos conseils théologiques à la folie, et vous avez bonne grâce à parler de tout. Et tenez, que vous avez bien fait de me parler du discours de Bossuet *Sur la vie cachée en Dieu!* Figurez-vous qu'en allant voir l'autre jour un de mes amis du séminaire qui était malade dans son lit, je trouvai sur la table un petit volume de la bibliothèque des Dames chrétiennes parfaitement doré sur tranche; je l'ouvre, et je tombe justement sur ce petit chef-d'œuvre de Bossuet, que je m'empressai de dévorer. Cela est vraiment divin, d'autant plus qu'une de nos plus grandes plaies et la plaie des âmes nobles, c'est l'amour de ce néant qu'on appelle gloire, et qui n'est qu'un peu de bruit qui n'a point d'écho dans

[1] Compatriote de Lacordaire, devenu recteur à Pau.

l'éternité. Quand on songe que, depuis le commencement du monde, la plupart des hommes ont travaillé plus ou moins pour cette gloire, et que si peu de noms sont venus frapper notre oreille à travers les siècles, on éprouve avec le mépris des vanités de la terre je ne sais quelle douleur de voir que l'homme est si petit. Voyez comme les plus hautes réputations décroissent d'âge en âge, et comme le bruit qu'elles ont fait va s'affaiblissant dans la mémoire des hommes. Le monde est semblable à un vaste puits où l'on jette des pierres de toutes les grosseurs, qui toutes vont se perdre au fond de l'abîme en faisant plus ou moins de bruit dans leur chute, et en laissant à la surface de l'eau des cercles qui s'agrandissent d'autant plus que la chute a été plus violente et la pierre plus grosse, mais qui finissent tous par s'évanouir. O mon ami, aimons l'obscurité, cachons-nous dans un petit coin sous l'œil immense de Dieu; et que si sa volonté est que nous paraissions devant les hommes, du moins sachons apprécier cet éclat fugitif à sa juste valeur, et ne comptons pour quelque chose que le bon exemple que nous donnerons et les pensées salutaires que notre souvenir pourra faire naître dans quelques âmes qui viendront après nous. Il est beau d'apprendre de Bossuet à estimer la vie cachée et à laisser la gloire à Dieu seul, à qui elle appartient. J'ai aussi lu, ou plutôt j'ai entendu

lire le sermon que Fénelon prononça aux missions étrangères sur le texte : *Surge, illuminare,* etc. Ce n'est point là cette éloquence de Bossuet qui ravit l'âme à des hauteurs inconnues ; mais c'est une éloquence plus douce, plus suave et pleine de Fénelon. Je ne sais pourquoi, en entendant ce morceau, je regrettais quelquefois les élans sublimes de l'évêque de Meaux, et il me semble qu'il aurait volé de Paris aux Indes, au Japon, sans toucher la terre. Fénelon s'amuse quelquefois en chemin, par exemple lorsqu'il *inonde les déserts des eaux de la grâce.* Je suis aussi parfaitement de votre avis pour Bourdaloue, du moins à l'égard de ce que j'en ai lu ; c'est vraiment le prédicateur chrétien, et on ne peut allier avec plus de bonheur l'éloquence et la logique, la noblesse du style avec ces détails que le soin des consciences exige de l'orateur.

Je suis toujours content, mon cher ami, et je le serai encore bien davantage dans quinze jours ; car j'attends ma mère pour cette époque, et, de plus, l'un de mes frères. Maman doit partir sur la fin du mois ; allez la voir, mon bon ami, vous lui ferez grand plaisir, et, si vous ne pouvez lui remettre un petit mot pour moi, du moins elle me donnera de vos nouvelles.

Adieu, mon cher Théophile, songez à moi. Votre ami,

H. LACORDAIRE.

XVII

LES CATHOLIQUES DANS LE MONDE

Issy, 24 avril 1825.

Mon cher Théophile, comme je ne veux pas que vous me fassiez le reproche *de vous gâter par mes lettres,* je vous en adresse une si petite, qu'il sera impossible d'y trouver place pour les compliments, et que, sous tous les rapports, vous serez obligé de convenir que je ne vous gâte pas. Ah ! je vous gâte ! mais, dites-moi, ne pourrais-je pas vous faire à plus juste titre ce reproche, à vous qui me dites *que moi seul je puis encore faire le bien,* et qui avez grand soin de me laisser avec cette pensée? Mon cher ami, on peut faire le bien partout, dans tous les états, dans toutes les positions, et vous êtes plus à même que personne de le faire. Notre siècle a besoin d'âmes religieuses, d'âmes fortes qui sachent se placer au-dessus de l'intérêt d'un jour,

résister à l'ascendant de tout ce qui corrompt l'homme, et protester par leur exemple contre les vices de la société. Ces âmes-là, et vous êtes du nombre, exercent toujours une influence salutaire, qui croît à mesure que leur carrière s'agrandit, et que l'âge, la fortune, les talents, les circonstances, leur donnent plus d'empire sur leurs concitoyens. Le spectacle d'un homme juste est toujours un grand bien. Ah ! mon ami, que c'est une belle chose et une chose rare ! Je suis bien jeune encore, et je commence déjà à m'apercevoir combien il y a peu d'âmes vraiment généreuses. Quand je vais dans le monde, j'apprends souvent des choses qui me confondent, qui me flétrissent le cœur, qui me dégoûteraient de vivre si je ne jetais les yeux plus haut. On dit qu'on prend une plus mauvaise opinion des hommes à mesure qu'on avance en âge ; c'est là une bien triste expérience ; il est dur de voir s'évanouir peu à peu toutes les illusions qui faisaient le charme de la jeunesse. Heureusement, dit M. de Chateaubriant, quand les mystères de la vie finissent, ceux de la mort commencent. Il y a quelques jours, nous avons perdu un de nos confrères jeune, riche, plein d'espérance et d'avenir ; il nous a été enlevé en vingt-quatre heures. C'est le troisième de cette année. Ces événements terribles font beaucoup plus d'impression ici que dans le monde, parce qu'on se

voit de beaucoup plus près, qu'on vit en famille et qu'on réfléchit davantage dans la retraite.

Adieu, mon cher Théophile, pardonnez-moi de ne pas vous écrire une plus longue lettre. A une autre fois.

H. LACORDAIRE.

XVIII

LE DUC DE ROHAN, DEPUIS CARDINAL, JUGÉ PAR LACORDAIRE

Issy, 23 juin 1825.

Je viens, mon cher Théophile, vous consulter sur une chose qui vous fera plaisir. J'ai le projet d'aller passer les vacances à Dijon, et cette détermination est appuyée sur un grand nombre de motifs. Je verrai ma mère, qui depuis longtemps est seule, je la verrai à loisir; ce sera pour elle deux ou trois mois de gagnés sur l'avenir. Je retrouverai tous mes amis, vous, Lorain, Ladey, d'autres moins intimes, mais dont le souvenir m'a toujours été cher; je les retrouverai réunis du moins pour quelques semaines, et je me promets un grand bonheur du commerce que j'aurai avec tous. Ne devez-vous pas aussi me présenter à votre femme? et vous savez combien je serai enchanté de la connaître. Ensuite je serai à portée de voir la plupart de mes parents et de

dissiper les dernières préventions qui peuvent leur rester à mon égard. J'attache à cela de l'importance par amour pour eux et par respect pour la religion dont les ministres doivent être si purs, qu'il ne pèse pas même sur eux un soupçon injuste. C'est l'an prochain, à pareille époque, que je dois contracter devant Dieu et devant les hommes un engagement solennel et irrévocable, et je désire avant ce temps me montrer un peu au monde qui me connaît, afin de m'accoutumer à lui, de s'accoutumer à moi, et de prouver que mes résolutions sont plus fortes que les petites séductions qu'on emploiera peut-être pour les faire changer. Outre cela, je suis bien aise de donner quelque temps le bon exemple là où j'en ai donné un autre, du moins par rapport à la religion; car Dieu m'a fait le bonheur de n'avoir à rougir aux yeux de personne de mœurs peu honorables. Vous savez que dans l'ancienne Église on demandait le suffrage du peuple pour élever les clercs à la dignité du sacerdoce, et c'est ce suffrage que je veux aller chercher. Enfin ma santé a besoin de respirer un peu l'air natal, non que je sois souffrant ou faible, mais je sens que j'ai besoin de me reposer pour l'année prochaine. Voilà, mon très cher ami, les motifs qui m'engagent à passer mes vacances à Dijon; je viens de vous les exposer bien longuement et bien froidement, afin de n'en accroître et de n'en di-

minuer en rien la force. Voyez s'il m'est avantageux de venir; si mon changement d'état, si l'abandon que j'ai fait de mon diocèse naturel, si d'autres petites circonstances que vous pouvez connaître ne me promettent pas un accueil désagréable. Il faudra bien que j'aille présenter mes respects à mon ancien évêque, qui n'a point été content de mon excorporation. Enfin parlez-moi à cœur ouvert là-dessus; causez-en avec Lorain, dont je demande aussi l'avis, et répondez-moi aussitôt si vous pouvez le faire sans vous gêner, parce que maman attend une réponse décisive. Je vous recommande le silence à l'égard de tous; Ladey est le seul qui le sache par une lettre qui lui arrive en même temps que la vôtre.

Je vous remercie bien, mon cher Théophile, de votre dernière lettre; j'ai bien tardé à vous répondre, parce que j'attendais le moment favorable pour vous communiquer mon nouveau dessein. J'avais vu Clerc[1] avant de la recevoir, et je l'ai vu depuis une seconde fois : c'est un excellent jeune homme, et je l'ai embrassé avec le plus vif plaisir, avec une vraie amitié.

Je vous dirai, mon cher Théophile, que j'ai fait une nouvelle connaissance : c'est celle de M. le duc de Rohan, à qui plusieurs personnes avaient parlé de moi. C'est un homme qui paraît

[1] Ancien membre de la société d'Études de Dijon, mort président honoraire à la cour de Besançon.

âgé de trente à trente-cinq ans, dont la figure n'a rien de remarquable qu'une grande expression de douceur; ses manières sont affables et plus distinguées que son air de tête; il parle avec grâce; sa piété est tendre et vive; toutes ses habitudes expriment plus la délicatesse que la force. Il arrive de Rome; je l'ai vu au séminaire, où il est venu deux fois; il m'a fait présent d'un chapelet béni à Lorette, dans la fameuse chapelle, et béni par l'attouchement d'un plat où l'on dit qu'a mangé la sainte Vierge. Ne riez pas, vous autres mondains. Il m'a donné aussi l'image d'une madone, dont il avait apporté plusieurs exemplaires de Rome.

Adieu, mon cher ami; grondez Lorain, qui ne m'a pas écrit depuis près de trois mois, et répondez-moi vite. Je vous embrasse avec toute l'amitié possible.

H. LACORDAIRE.

XIX

LE ROMANTISME ET RACINE

Issy, 14 juillet 1825.

Je m'étais décidé deux jours avant d'avoir reçu votre lettre, mon cher Théophile, parce que le temps pressait. Cependant elle m'a fait toujours grand plaisir, parce qu'elle m'a pleinement confirmé dans mes idées. J'ai été bien aise de m'être rencontré avec vous et de vous avoir deviné. Je vous remercie bien, mon ami, du désir que vous me témoignez de me revoir, et j'accepte avec empressement l'offre que vous me faites de venir à Bligny[1] passer un jour ou deux. Cette offre m'est d'autant plus chère, qu'elle ne vient pas seulement de vous, et je ferais certainement plus de huit lieues pour m'y rendre. Voilà donc qui est arrangé; je serai le 20 à Dijon, comme

[1] Où M. Foisset passait la belle saison.

je vous l'ai dit. Ne vous attendez pas à me voir maigre, pâle, défait, tout couvert de poussière théologique; je suis au contraire mieux portant que jamais. J'ai fait hier une marche forcée depuis le matin jusqu'au soir, pour aller dire adieu à la capitale et à quelques bonnes âmes que j'y connais; j'ai vu Clerc, qui m'avait rendu visite quelques jours auparavant et que j'aime toujours de plus en plus. Nous voulons à toute force nous écrire, et c'est un projet arrêté. J'ai vu aussi M. Bailly, qui doit me donner une lettre pour la société d'Études. Je ne vous dis rien sur mes occupations, qui sont toujours les mêmes : *Atqui, ergo;* nous nous moquons du siècle, et le siècle se moque de nous. Ce pauvre siècle semble aller de mal en pis sous tous les rapports; j'ai lu l'autre jour un discours de M. Audibert *sur l'influence de la religion sur les institutions sociales,* qui a été couronné aux Bonnes Lettres. C'est une conversation de Clovis et de saint Remi, qui est vraiment la plus drôle du monde; ils se disputent à qui fera le plus de romantisme, et le bon archevêque a le dessus parce qu'il parle le plus longtemps. Vient ensuite la bataille de Tolbiac, le sacre, que sais-je? Au milieu de tout cela, il y a trois ou quatre idées qui surnagent et qui ont dû exciter des bravos dans la rue neuve des Augustins. En vérité, mon cher, nous devenons fous; aussi M. Delavigne disait-il l'autre jour à l'Aca-

démie : « Corneille et Racine sont vieux, et cependant la manière la plus neuve, la plus surprenante, la plus inattendue serait encore de parler comme ces deux hommes-là. » Maintenant, quand je me rappelle deux ou trois vers de Racine, les larmes me viennent aux yeux. O Racine! je m'arrête là, parce que des pensées sérieuses et tristes se présentent à mon esprit.

Mon ami, heureux ceux qui ont trouvé le bon chemin et qui, au milieu de tant de causes d'erreur et d'aveuglement, marchent à la véritable lumière *qui éclaire tout homme venant en ce monde!* Je vais vous revoir, vous qui avez toujours connu cette lumière sainte ; nous mêlerons ensemble nos inquiétudes et nos consolations, et, pour ne pas désespérer de l'avenir, nous songerons à la bonté de Dieu. Je vous embrasserai dans six jours; tout à vous.

H. LACORDAIRE.

XX

LACORDAIRE INVITÉ, MAIS EN VAIN, A SE RENDRE A LA CHENAYE. — IL LIT *Le Pape*, DE M. DE MAISTRE, ET LE LIVRE DE LOCKE.

Dijon, 18 septembre 1825.

Mon cher ami, je ne suis pas encore allé à Fontaine[1], et je ne suis pas encore mort. Ce n'est pas que je ne fusse enchanté de votre projet[2], qui méritait bien d'être envoyé à la Chenaye. On vient de m'écrire de la Chenaye; l'abbé Gerbet me propose d'aller y passer le reste de mes vacances, m'assurant qu'on me procurera du lait d'ânesse qui joue maintenant un grand rôle dans mon existence. « Il s'agit, ajoute-t-il, de certaines choses fort importantes qui ne peuvent vous être expliquées que verbalement, qui sont, je n'en doute pas, une disposition particulière de la Pro-

[1] Fontaine-lès-Dijon, berceau de saint Bernard.

[2] De fonder un Port-Royal catholique.

vidence, et d'où peut résulter un très grand bien auquel vous pourriez coopérer efficacement. » Je ne sais ce qu'il entend par là ; il ne peut être question du *Mémorial ;* je ne crois pas qu'il veuille seulement piquer ma curiosité. Je saurai sans doute ce qui en est, à mon retour, par l'abbé de Salinis. Quoi qu'il en soit, ma résolution est prise; je ne puis faire alliance avec leurs principes; il faudrait la faire indubitablement, parce qu'ils veulent tout sauver par leurs principes. Ce n'est cependant pas ma faute si je ne deviens pas ultramontain, car je lis *Le Pape* de M. de Maistre ; mais il ne me semble pas avoir prouvé son infaillibilité, surtout par des analogies tirées de la souveraineté politique. Dire que les évêques unis au pape sont souverains et infaillibles dans les matières de foi, ce n'est pas mettre la souveraineté dans le peuple. Des évêques ne sont pas le peuple, ce sont les chefs du peuple et des prêtres eux-mêmes.

Dire que l'infaillibilité du pape s'est manifestée peu à peu dans toute son étendue comme toutes les grandes institutions fondées sur la nature des choses, c'est appliquer une observation juste à un cas qui la repousse. Il est clair que l'infaillibilité est fondée sur la parole de Dieu, et que Dieu n'a pas parlé depuis l'Évangile; le pape a dû être, par rapport à l'infaillibilité, aussi avancé le premier que le dernier jour.

Mais je suis pleinement de l'avis de M. de Maistre sur la prétendue supériorité des conciles à l'égard des papes ; il n'y a point de concile universel sans le pape, point d'Église sans le pape, parce qu'il n'y a point de corps sans le chef. Le pape n'a qu'à se retirer d'un concile où on le juge ; il n'y a plus de concile, à moins que le pape ne soit douteux. C'était déjà mon avis avant d'avoir lu M. de Maistre, et j'abandonne aussi de tout mon cœur le deuxième article de 1682 sur ce point. D'ailleurs, le concile réclame le droit de juger le pape ; c'est donc à lui de prouver qu'il a ce droit, en vertu de l'Évangile ou en vertu du droit naturel ; or l'Évangile est muet, et le droit naturel défend aux sujets de juger leurs souverains. On ne peut pas de même argumenter du droit naturel ou politique à l'égard de l'infaillibilité, parce que le droit naturel ne donne l'infaillibilité à aucune souveraineté, et voilà pourquoi les analogies de M. de Maistre ne me semblent pas justes. Du reste, je suis ravi de son ouvrage ; c'est toujours l'homme des *Soirées de Saint-Pétersbourg ;* nul de nos écrivains n'a émis des pensées aussi profondes et aussi pratiques. Je viens de le quitter à l'endroit où, parlant de l'utilité des monastères, il s'écrie : « Si Robespierre eût été capucin au lieu d'être avocat, on eût demandé aussi en le voyant passer : *Bon Dieu, à quoi sert cet homme ?* » Quel mot !

Je lis aussi dans ce moment l'*Essai* de Locke *sur l'entendement humain,* et j'en suis bien mécontent. Je conçois que les idées des objets extérieurs nous arrivent par l'intermédiaire des sens, ou à l'occasion des sens ; mais cela ne peut produire dans notre esprit que des images, une suite d'images. Je vois deux hommes se battre : l'image de ces deux hommes se peint dans mon âme après avoir été peinte dans mon œil. Je peux même par *réflexion* dire : L'un est plus fort que l'autre. Mais si je dis : Celui-là a tort ; au nom de Dieu, qu'y a-t-il de commun entre ces images et cette idée de justice qui s'éveille dans mon âme? J'aurais vu battre dix mille hommes au lieu de deux qu'il en serait de même ; j'aurais vu un fils égorger sa mère, que je n'aurais eu dans l'âme que des images. Il me semble que Locke n'a pas eu une idée bien simple qui m'est venue, c'est qu'il existe deux mondes : l'un visible, l'autre invisible. Dieu a fait dans l'homme un mélange de ces deux mondes ; il lui a donné des sens pour procurer à son âme des idées du monde visible, et il l'a mis en rapport avec le monde *invisible* en lui rendant *évidents* quelques principes spirituels. Ces principes sont-ils *innés,* c'est-à-dire sont-ils évidents pour l'âme au moment où elle naît ? Je ne le crois pas ; mais toujours est-il que l'évidence de ces principes spirituels ne vient pas des sens, que les sens ne peuvent transmettre à

l'âme par la *sensation* que des images, et que la *réflexion* sur ces images ne peut produire que des rapports d'images, des combinaisons d'images. Quand je dis : *Rien ne naît de rien,* il se peut que l'idée de l'être me soit venue par les sens, et que la réflexion ait produit en moi l'idée de l'absence de l'être ou du rien ; mais l'assentiment invincible que je donne à ma proposition ne vient pas de ce que j'ai observé successivement que les effets étaient produits par des causes. Mon assentiment est indépendant de mes sens ; je suis nécessité d'une nécessité innée à dire : *Ex nihilo nihil.* La question des idées innées me semble inutile ; la vraie question est de savoir si toutes nos idées viennent des sens, s'il n'y a pas une certaine quantité d'idées spirituelles évidentes pour notre âme, n'importe quand et comment l'évidence se manifeste à l'âme. Qui a dit à Locke que la parole ne soit pas nécessaire pour penser, et qu'ainsi rien ne puisse être évident pour l'homme dans l'ordre spirituel que quand il a la parole? Remarquez, mon cher ami, qu'au moment même où l'on revêt du langage un axiome, et où l'on présente cet axiome à un homme qui entend le langage, il est frappé de son évidence, il y adhère malgré lui. Il me semble que les liens réciproques de la pensée et de la parole sont pris là sur le fait. Et voyez ensuite comment l'idée spirituelle est toujours unie à la parole dans mon

âme, tandis que l'idée des choses matérielles peut en être séparée. Je n'ai pas besoin de nommer le *bœuf* pour penser au bœuf; je le vois dans mon esprit d'une vue intérieure, et cela me suffit pour en avoir l'idée. Au contraire, si je veux penser à Dieu, je dis mentalement que c'est un être spirituel, infini, éternel, etc... Chose merveilleuse! je n'ai point de paroles sans idée, et point d'idée sans paroles, pour les choses invisibles. La parole sans l'idée n'est qu'un son, et l'idée spirituelle sans la parole n'est qu'une chimère. La parole et l'idée naissent au même moment. Dieu a mis la condition de la parole à l'évidence des idées; pour que nous eussions des idées innées, il faudrait qu'en naissant nous puissions nous dire mentalement : *Le tout est plus grand que la partie,* etc., ce qui certainement n'est pas. Mais de ce que l'évidence des principes spirituels n'est pas innée, s'ensuit-il qu'elle vienne des sens, et que nous n'ayons d'autre certitude que l'expérience des sens? Voilà cependant ce que Locke tend à prouver; sa question des idées innées n'est rien sans les conséquences qu'il en tire, et ce sont ces conséquences qui ont fait sa fortune au dernier siècle, je le vois bien. Je ne l'ai pas encore lu tout entier, et tous les reproches que M. de Maistre lui adresse sont déjà justifiés dans mon esprit.

Adieu, mon cher ami, voilà pour un homme

qui n'entend pas encore grand'chose à la philosophie bien des prétentions. Cependant mon esprit se forme, et j'ai retrouvé beaucoup de mes idées dans l'ouvrage de M. de Maistre sur le pape. Je me porte bien ; mon régime fait à merveille. Je n'ai point de nouvelles de Lorain. Ladey et Darcy[1] sont partis. Ce dernier est très bien avec moi ; nous avons fait ensemble une partie au Mont-Afrique. Il y a beaucoup de confiance en chemin.

Présentez mes hommages respectueux à votre femme. Je vous embrasse de tout mon cœur, ainsi que votre frère Sylvestre.

Tout à vous,

H. LACORDAIRE.

[1] Hugues Darcy, membre distingué, à ce moment, de la société d'Études de Dijon, depuis sous-secrétaire d'État de M. Guizot.

XXI

THÈSE SUR L'INFAILLIBILITÉ.

Dijon, 23 septembre 1825.

Bataille! mon cher ami, bataille! Ah! vous voulez jouter contre un théologien de douze mois, nous allons voir. Mais, avant de nous battre, entendons-nous sur le triomphe de Louhans dont vous me parlez dans votre lettre, que je reçois à l'instant. Je suis libre depuis le 1er octobre au matin, et je peux partir ce jour-là pour Mâcon; mais je n'ai pas encore reçu de nouvelles de Lorain, et je ne puis aller chez lui qu'autant que je serai sûr qu'il est de retour. J'ignore donc encore le jour précis de mon départ; joignez à cela qu'il est probable que nous irons à Lyon, et que je ne puis déterminer

l'époque positive où vous pourrez venir me prendre à Mâcon. Si je croyais qu'un autre arrangement ne fît nulle peine à Lorain, je pourrais aller à Louhans d'abord et de là à Mâcon; mais je ne puis rien dire là-dessus, parce que j'attends une lettre de lui où il me donnera rendez-vous. Le meilleur est de vous écrire aussitôt mon arrivée à Chazoux[1], parce qu'alors tout sera réglé à un jour près. Qu'en pensez-vous? En attendant, voici ma pensée sur les difficultés que vous me proposez. Elles se réduisent à dire que l'Église est complète pendant la vacance du saint-siège, et qu'ainsi l'Église est infaillible même en l'absence de son chef; vous ajoutez que l'Église a certainement le droit de déposer un pape notoirement hérétique.

Il est vrai que l'Église ne meurt pas, qu'elle est toujours complète, que l'Esprit-Saint est avec elle tous les jours, soit que le successeur de saint Pierre siège au Vatican, soit que la chaire principale soit vacante. Car cette chaire est toujours là ; le fondement de l'Église ne peut disparaître : *Super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam.* (Matth. XVI, 18.) Si la pierre s'écroulait, l'édifice croulerait avec elle ; mais cette pierre n'est pas une pierre morte, c'est une

[1] Campagne des Lorain.

pierre toujours vivante et visible comme l'Église. Non seulement la chaire est toujours là; saint Pierre lui-même est toujours là dans un successeur présent; le souverain pontife ne meurt jamais. S'il mourait, sa chaire ne serait plus qu'un morceau de bois; saint Pierre manquerait un jour, une année, de représentant, et l'Église de cette pierre qui est sa base inébranlable. Non, le souverain pontife ne meurt jamais, parce que l'Église ne meurt jamais, et qu'elle le porte dans son sein, comme une veuve royale porte dans ses flancs le roi d'une nation qui n'est encore nation que parce qu'elle a un souverain connu, *invisible, mais présent*. La veuve royale peut être stérile dans son enfantement, mais l'Église ne peut l'être; il lui est ordonné de concevoir et de produire, et elle n'est infaillible qu'autant que son souverain est en elle. Oui, l'Église est infaillible dans cet état; mais elle porte infailliblement son chef, puisqu'elle le produira infailliblement. Et pourquoi le produira-t-elle infailliblement? Parce que Dieu a voulu que l'Église catholique eût un chef, un centre d'unité qui lui servît de fondement. *Credo Ecclesiam unam;* cette profession est vraie à tous les moments; donc à tous les moments il y a unité; donc à tous les moments il y a un centre d'unité présent; car, s'il peut y avoir unité sans un centre d'unité, les Églises protestantes sont vraies. Je

le répète, le souverain pontife ne meurt jamais, et il n'y a point d'Église catholique sans chef, point de corps sans chef : *Super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam.* Si la pierre peut mourir et l'Église vivre, l'Église n'est pas bâtie sur la pierre ; car là où il n'y a plus de fondement il n'y a plus d'édifice, et là où l'édifice reste c'est que le fondement est debout. D'ailleurs, de ce que l'Église est infaillible quand le saint-siège est vacant, il ne s'ensuit pas que les évêques réunis soient au-dessus du pape : or je n'abandonne que cette proposition-ci : *Les évêques réunis sont au-dessus du pape.* Pour que vous m'eussiez prouvé cette proposition, que je nie, il faudrait que vous eussiez prouvé que les évêques réunis, d'une part, et le pape, de l'autre, disant réciproquement des choses contradictoires, le sentiment des évêques est vrai et celui du pape faux. Vous dites, pour faire cette preuve, qu'il y a nécessité que l'un des deux partis soit infaillible, ou qu'autrement la vérité est introuvable dans ce cas. Oui, sans doute, elle est introuvable dans ce cas et dans ce moment donné ; mais il n'a jamais été promis à l'Église de trouver toutes les vérités dogmatiques ou morales dont elle voudra s'occuper ; il lui a été promis de ne pas se tromper quand les évêques et leur chef, c'est-à-dire toute elle-même, rendraient un décret d'interprétation des saintes Écritures ou de la tradition. Il est

arrivé plusieurs fois au concile de Trente que, le pape et les évêques n'étant pas d'accord, on n'a rien statué. Je vous certifie que cela est arrivé plusieurs fois. Mais si les évêques crient à l'hérésie? Mon ami, il ne peut y avoir d'hérésie qu'autant que le dogme a été fixé par l'Église, auquel cas elle n'a plus besoin de le fixer, et il ne peut y avoir division entre le pape et les évêques. Si le dogme n'a pas été fixé par un décret, les évêques peuvent dire qu'une opinion émise est dangereuse, mais non qu'elle est hérétique. Avant la foi de Nicée, Arius n'était point hérétique; et, si le pape et les évêques se fussent partagés, le point serait resté indécis jusqu'à nouvel ordre, comme il reste indécis sur l'Immaculée Conception. Si la question est importante au christianisme, Dieu ne permettra pas la division du pape et des évêques. Pourquoi? Parce qu'il n'y a qu'une chose certaine dans cette matière, c'est que le pape et les évêques réunis sont infaillibles, que Dieu le sait bien, et que s'il veut nous demander notre foi sur un point, il réunira le pape et les évêques, sur l'infaillibilité desquels personne ne dispute dans le monde catholique. Savez-vous ce qui arriverait si les évêques se permettaient de faire un décret contradictoire avec le sentiment du souverain pontife? C'est que le décret ne serait pas de foi, ni au delà ni en deçà des monts. Et pourquoi cela?

Parce que jamais décret n'obtiendra notre foi que venant d'une autorité *certainement* infaillible, et que les évêques seuls, sans le pape et contre le pape, ne sont pas certainement infaillibles. Et ce que je vous dis n'est pas une hypothèse; ce que je vous dis est arrivé. Car le concile de Constance est œcuménique; or les évêques de ce concile ont déclaré dans leur quatrième et cinquième session que les évêques pouvaient déposer le pape; et cependant cela est-il de foi? Non; qu'est-ce qui a donc manqué? le consentement du pape; dès lors tout est livré à la dispute. C'est ainsi qu'un décret qui n'est pas clair dans toutes ses expressions ne commande pas la foi, parce que la plus légère matière au doute exclut la foi. Ces principes sont certains et enseignés dans toutes les écoles catholiques. Ainsi il n'est jamais nécessaire qu'une question soit décidée dans un moment donné, et, si cela est nécessaire, Dieu fera bien ce qui est nécessaire pour exiger notre foi. Les gallicans eux-mêmes vous diront qu'*en pratique* une décision des évêques seuls (sans le pape né ou CONÇU) ne ferait pas foi. Votre remède contre la nécessité et l'argument tiré de la nécessité de ce remède ne prouvent donc rien. Voilà pour la supériorité des évêques sur le pape en matière de décrets de foi. Quant au droit de déposition, vous me citez le cas où un pape serait notoirement hérétique, c'est-à-dire enseignerait

cum pertinacia une opinion contraire à un dogme reconnu et decrété *antérieurement par un concile œcuménique;* car on ne peut être hérétique que de cette manière. Or la réponse est bien connue. Un hérétique notoire n'appartient pas à l'Église, car l'Église est une société d'hommes qui professent la véritable doctrine du Christ, et un homme qui ne professe pas cette doctrine, mais qui la méprise et la combat avec opiniâtreté, n'appartient pas à cette société. Ainsi un pape notoirement hérétique n'appartient plus à l'Église; loin d'être chef, il n'est pas même membre de l'Église; il n'est ni pape ni fidèle, il est mort à la vie spirituelle. L'Église ne le dépose pas; elle élit un pape vivant à la place d'un pape mort. Ces principes sont incontestables; ouvrez toutes les théologies, vous y verrez qu'un homme *notoirement* hérétique n'est pas membre de l'Église. Mais qui jugerait cette notoriété? Le pape lui-même. Un homme n'est hérétique qu'autant qu'il rejette un décret de l'Église *avec opiniâtreté*. Si donc le pape enseignait l'hérésie, les évêques lui adresseraient des représentations, et le pape ne deviendrait hérétique qu'autant qu'il professerait l'hérésie *matérielle* malgré ces représentations, en y répondant ou par d'autres actes. Ces actes le jugeraient.

Encore un petit mot, mon cher Foisset, sur les deux derniers versets de saint Matthieu, et j'aurai

répondu à tout : *Ecce vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi.* Ces paroles étaient adressées au collège des Apôtres. Or, de deux choses l'une : ou elles s'appliquaient à chaque apôtre pris en particulier, ou à tous les apôtres pris en masse et représentant toute l'Église. La première supposition est fausse, ou chaque évêque est infaillible. Dans la seconde supposition, ce n'est ni à Pierre ni à André que la promesse est faite, c'est à l'Église entière ; donc l'Église entière seule est infaillible. Que le successeur de saint Pierre fasse un décret, je ne sais s'il est infaillible ; que les autres évêques en fassent un, je ne sais s'ils sont infaillibles ; mais je sais certainement que quand ils sont réunis ils sont infaillibles, parce que la promesse de l'infaillibilité leur a été faite *quand ils étaient réunis.* Les paroles citées n'excluent pas l'infaillibilité du pape ou des évêques, parce que je ne sais pas si Jésus-Christ ne les eût pas dites même en l'absence de Pierre, ou s'il les eût dites à Pierre seul ; mais je dis que telles qu'elles sont, elles ne prouvent que l'infaillibilité de l'Église en masse. Pourquoi donc est-ce que je rejette le second article ? C'est parce que je ne vois aucune preuve que les évêques séparés du pape soient infaillibles ou qu'ils aient le droit de le déposer. *Toutes* les promesses ont été faites à la masse, et en pratique nous ne donnerons jamais notre foi

qu'à *toute* l'Église. Comment voulez-vous que les autres Églises donnent leur foi à un décret fait par les évêques sans le pape et contre le pape ? Il y a dispute sur leur infaillibilité ; donc en pratique ils ne sont pas infaillibles. C'est la même raison qui fait que je n'admets pas l'infaillibilité du pape ; par cela seul qu'il y a discussion, il n'y a pas d'infaillibilité : je parle de discussion entre catholiques.

Vous me parlez de mon sermon. Mon sermon! j'ai voulu m'y mettre ; cela m'a fatigué ; bonjour. Vous êtes sûr d'avoir la confidence du premier et des autres, tant que cela ne vous ennuiera pas. Voilà où j'en suis, mon cher ami ; j'ai commencé la *Législation primitive,* et j'ai été enchanté de ce que j'ai vu, d'autant plus que je craignais d'avoir manqué de justesse dans l'idéologie que je vous ai envoyée, et que j'ai compris n'être qu'une réminiscence de M. de Bonald, quoique je n'eusse jamais lu son système.

Darcy est de retour ; je ne l'ai pas encore vu. — Vous avez dû trouver mon jugement rigoureux sur Schiller ; au fond, il y a de belles choses ; mais cela ne mérite ni une admiration exclusive ni une admiration supérieure à celle qu'exigent nos poètes dramatiques : voilà mon dernier mot.

Ne manquez pas de présenter mes hommages à votre femme et à Mme votre belle-mère, que je

reverrai à Louhans avec bien du plaisir. Adieu donc jusque-là; je vous embrasse; adieu [1].

H. LACORDAIRE.

[1] Nous ne pouvons préciser le moment où M. Foisset se rallia définitivement et complètement à l'infaillibilité papale; en tout cas ce fut de bonne heure, à une époque où cette doctrine ne réunissait encore que peu de partisans en France.

XXII

LACORDAIRE EN VACANCES EN BOURGOGNE ET DANS LA FAMILLE FOISSET

Dijon, 20 octobre 1825.

Mon cher ami, j'ai vu hier Sylvestre[2], qui est parti à onze heures du matin pour Paris, débarrassé de sa fièvre, mais encore un peu tourmenté par une douleur à la hanche qui en est la suite et qui ne paraît autre chose qu'une courbature. Il m'a chargé de vous dire qu'il vous écrirait à son arrivée là-bas.

J'ai reçu, moi séminariste, des nouvelles agréables : c'est une lettre de M. Borderie, qui m'annonce que Mgr l'Archevêque donne son consentement à ce que je reste à Issy. Je pars samedi 22 de Dijon pour Langres, où je resterai quelques jours,

[1] L'abbé Sylvestre Foisset, qui allait terminer à Saint-Sulpice ses études de théologie.

tant là qu'aux environs, et je serai à Paris le 29 au soir, ou le 30 au matin. Voilà donc mes vacances finies ; j'ai beaucoup à vous remercier, mon cher Théophile, de l'agrément que vous y avez répandu, soit à Dijon, soit à Saint-Germain [1]. Vous m'avez reçu comme un véritable ami. J'ai aussi mille remerciements à faire à Mme votre belle-mère, à Mme Eugénie, à M. Sordet ; je vous prie de leur présenter mes hommages et mes compliments, et de les assurer que mon cœur est aussi fidèle à la reconnaissance que ma main est malhabile à tirer de l'arc. Dites bonjour de ma part à M. Alfred, qui me doit une revanche que j'espère bien prendre quelque jour. Après votre départ de Châlon, nous nous sommes promenés un peu, et ensuite nous avons été passer la soirée chez un ecclésiastique, où j'ai joué deux tours du divin boston que vous savez, et que vous ferez bien d'apprendre pour votre amusement particulier et pour l'édification des dames. Adieu, mon cher Théophile ; je suis heureux de vous avoir rencontré dans cette ville [2]. Continuons tous deux à aimer ce qui est bien, ce qui est noble, ce qui est grand devant Dieu, lors même qu'il paraît petit aux yeux des hommes, et tâchons de trouver autour de nous quelques âmes généreuses capables de

[1] Habitation d'été des beaux-parents de M. Foisset.
[2] Dijon.

comprendre la religion et la société, et qui nous consolent de tout ce qui manque à notre siècle. Ecrivez-moi souvent; communiquons-nous nos connaissances; redoublons nos forces en nous soutenant par des conseils mutuels, et *transeamus benefaciendo.* Adieu, mon cher ami; je vous embrasse de tout mon cœur.

H. LACORDAIRE.

XXIII

SERMON AU RÉFECTOIRE SUR L'*Incarnation*. — RÊVE D'UN PORT-ROYAL CATHOLIQUE AUX CHARTREUX DE DIJON

Issy, 14 décembre 1825.

Vous me pardonnerez, mon cher ami, d'être resté si longtemps sans vous donner de mes nouvelles, et sans vous faire mon compliment sur la naissance de votre petite fille. Je suis enchanté de vous voir père, et je partage sincèrement votre bonheur; n'oubliez pas de présenter mes compliments et mes hommages à votre femme et de m'informer de l'état de sa santé. Pensez aussi à moi quand vous verrez M[me] votre belle-mère, et chargez-vous de mes respects pour elle. La cause de ma longue négligence a été un sermon sur l'*Incarnation*, auquel je m'étais mis quelques jours après mon arrivée, et que j'ai prononcé jeudi dernier avec succès. Je n'entre pas dans le détail de mon plan, parce que cela serait de

peu d'intérêt pour vous. J'ai repris ici toutes mes habitudes, et j'ai de plus l'agrément d'avoir avec moi le frère d'Hippolyte Régnier que vous connaissez, et que j'ai amené avec moi pour faire sa philosophie; nous logeons dans la même chambre. Je n'ai pas le même avantage à l'égard de Sylvestre; c'est à peine si je l'ai vu une ou deux fois et d'une manière très fugitive, parce que le jour où les messieurs de Paris viennent chez nous, nous abandonnons la maison pour courir la campagne. Je ne serai dédommagé de cette privation qu'après Pâques, où les promenades deviennent libres. Je n'ai donc rien à vous apprendre sur lui.

Quand vous m'écrirez, mon cher Théophile, parlez-moi, si vous en avez le temps, de cet ouvrage publié sur les antiquités hébraïques, égyptiennes, etc.[1], qui a fait sensation en Allemagne, et dites-moi ce que vous en pensez. En général, vous me ferez plaisir de me parler des ouvrages nouveaux qui intéressent la religion, et que vous aurez occasion de lire ou de connaître. Nous sommes ici tellement séparés du monde, que si on faisait à Paris une révolution sans tirer le canon, nous ne nous en douterions pas. Faites-moi donc sentir quelquefois le mouvement du siècle. Pour vous donner une idée de

[1] Les *Religions de l'antiquité*, de Creuzer, ouvrage refondu et complété par M. Guigniaut.

notre science en fait de nouvelles, un abbé qui venait de passer la journée à Paris, et qui avait appris la mort du général Foy, nous disait avec un grand sérieux : « Le général Godefroy est mort. »

Avant de quitter Dijon, je suis allé me promener aux Chartreux, dont l'intérieur est très agréable, et je me suis dit que cet emplacement serait bien plus convenable pour notre Port-Royal catholique que Fontaine, qui est sec et trop en vue. Nous serions à merveille aux Chartreux. Oh! si j'étais riche, j'achèterais tout le vallon qui est depuis Dijon jusqu'à Plombières; je l'entourerais de murs, et nous nous bâtirions là des ermitages qui deviendraient célèbres, et d'où nous remuerions le monde catholique. Mais M. de Maistre dit que les grands établissements ne commencent pas ainsi, et qu'il faut qu'un palais soit d'abord une cabane. Je le veux bien, et cela m'accommode fort. Adieu, mon cher ami, écrivez-moi bientôt; faites mes amitiés à Lorain. Dites à Darcy que je conserve précieusement son souvenir, et comptez toujours sur mon dévouement et sur mon amitié.

H. LACORDAIRE.

XXIV

SINISTRES PRESSENTIMENTS SUR LES ÉPREUVES RÉSERVÉES A L'ÉGLISE DE FRANCE. — ACQUITTEMENT DU *Constitutionnel* ET DU *Courrier* PAR LA COUR DE PARIS. — PREMIER SERMON DE LACORDAIRE, AU RÉFECTOIRE DU SÉMINAIRE, SUR L'*Incarnation.*

La première partie de la lettre qui suit demande une explication. On y voit, en effet, les directeurs du séminaire de Saint-Sulpice, si réservés d'habitude avec leurs élèves sur les bruits du dehors et sur les questions politiques, leur parler tout à coup des dangers que court l'Église et les préparer, en quelque sorte, à des luttes prochaines. Cela étonne quand on regarde à la date de cette lettre (janvier 1826), et que l'on songe qu'on était en pleine Restauration, sous le règne de Charles X.

Mais depuis longtemps déja des signes inquiétants se montraient; le *libéralisme* grandissait, les attaques au clergé et à la religion se multipliaient; deux journaux d'opposition, le *Constitutionnel* et le *Courrier*, déférés par le ministère aux tribunaux, venaient d'être acquittés, et le jeune clergé enclin aux doctrines ultramontaines frappé du blâme par la magis-

trature. Le roi lui-même, tout pieux qu'il était, redoutait à un degré à peine croyable les empiètements de la cour de Rome, qu'il croyait découvrir dans la réapparition des jésuites en France, et dans cette agitation ultramontaine à laquelle ne participait encore qu'une faible partie du clergé, notamment les abbés de Salinis et Gerbet, dont il est question dans la lettre, mais qui, sous l'action de Lamennais, prenait un caractère agressif et révolutionnaire. Déjà se faisait sentir le vent de 1830, et l'on pouvait dès lors prévoir les ordonnances qui, deux ans après, fermèrent Saint-Acheul et les autres maisons d'éducation que dirigeait la Compagnie de Jésus.

Voilà ce qu'il faut se rappeler pour comprendre et s'expliquer ce dont l'abbé Lacordaire parle, en commençant, à son ami.

Issy, 17 janvier 1826.

Votre lettre, mon cher ami, est venue fort à propos me dédommager et me consoler de votre long silence. Vous avez bien raison de gémir sur l'état où nous nous trouvons, et tous les gens de bien que je vois laissent percer dans leurs discours l'inquiétude, le doute, les tristes prévisions. Dernièrement nous étions rassemblés, le soir, dans notre salle d'exercice pour entendre la lecture spirituelle, qui roulait sur la mortification;



le supérieur[1] prit la parole, et, en nous recommandant cette vertu, il nous dit que nous avions plus besoin que jamais de la pratiquer; que nul de nous ne savait les privations, les souffrances, les sacrifices auxquels il était réservé; que nous ne devions pas nous abuser sur les périls de notre ministère et sur les orages qui pourraient un jour envelopper le sanctuaire et en disperser les enfants. Ce vieillard, qui n'avait d'autre éloquence que l'accent d'une profonde conviction et celle qui sortait des choses mêmes, nous toucha singulièrement, et je me disais à moi-même : Tandis que le monde s'agite contre nous, et qu'au milieu du luxe des salons on se réjouit des opprobres du clergé, voici quatre-vingts jeunes gens réunis en paix dans une pauvre salle ornée d'un crucifix, sous la présidence d'un homme qui a porté le poids du sacerdoce pendant les jours de la révolution, et qui, entendant gronder de loin de nouvelles tempêtes sur ses cheveux blancs, les annonce à ceux qui doivent le remplacer, pour les exhorter à la patience, à l'abnégation d'eux-mêmes, à la vertu; et parmi ces jeunes gens, occupés à vaincre leurs passions loin du monde qui les méprise, il y en a peu qui ne fassent en ce moment au fond de leur cœur le sacrifice de leur vie, et qui ne se rappellent

[1] M. Mollevaut.

avec un sentiment de joie cette parole dite il y a longtemps pour leur consolation : *Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum.* Que Dieu voit et nous juge! Jamais je n'ai mieux senti la puissance invincible de la religion que dans ces moments où l'on sent la terre mal affermie sous ses pieds, et où l'on prévoit que l'on pourra souffrir quelque chose à cause d'elle. Dans ces circonstances, mon cher ami, je me sens heureux d'être réuni avec vous par les mêmes sentiments politiques et religieux, attaché à nos nouvelles institutions qui sont au moins pour le temps présent l'œuvre d'une profonde sagesse, et indifférent sur des opinions qui ne tiennent pas aux entrailles du christianisme. Rien ne se fonde, dites-vous, et je le crois bien; on ne veut rien fonder dans le sens de la charte, et on ne peut rien fonder dans le sens contraire. On attend; pourvu que l'année se passe, qu'on ait du pain et point de troubles, c'est tout ce qu'il faut. Que croyez-vous que les derniers événements leur aient appris? Sans doute, qu'il est bien dommage qu'on ne puisse destituer un premier président et des conseillers, et que, sans cela, tout irait bien. Oh! mon Dieu, mon Dieu! quant à l'ultramontanisme, je laisse dénouer les liens dont on cherchait à m'enchaîner. Depuis ma lettre à l'abbé Gerbet, qui m'en avait écrit trois consécutives, je n'ai plus entendu parler de lui. J'ai revu l'abbé de Salinis,

qui ne m'a rien dit du projet auquel on voulait m'associer; je reste coi. Si vous recevez quelque chose de la Chenaye[1] qui puisse m'intéresser, vous me ferez plaisir de me le dire.

Voici, mon cher ami, le plan de mon discours que vous me demandez. Je suppose que je m'adresse à un auditoire chrétien, mais dont la foi a besoin d'être affermie sur l'un des principaux mystères de la religion, et je veux lui montrer que ce mystère est sublime, et qu'on ne peut rien changer dans l'idée qu'en donne l'Église sans tomber dans des conséquences révoltantes, en sorte que ce mystère, tout inconcevable qu'il est, ne peut cependant être conçu par l'esprit humain autrement que comme il est. Ainsi Jésus-Christ est Dieu, Jésus-Christ est homme, Jésus-Christ est Dieu et homme dans une seule personne; car, s'il n'est pas Dieu, où est la puissance de la croix sur Dieu? S'il n'est pas homme, où est la puissance de la croix sur les hommes? S'il n'est pas Dieu et homme dans une seule personne, où est la puissance de la croix sur Dieu et sur les hommes? Voilà mes trois parties. La croix est impuissante sur Dieu, si Jésus-Christ n'est pas Dieu, parce qu'alors il n'a pu satisfaire pour les hommes, et, dans ce cas, la croix ne présente plus à l'univers depuis dix-huit siècles qu'une

[1] Résidence de Lamennais, en Bretagne.

victime humaine immolée à Dieu. La croix est impuissante sur les hommes, si Jésus-Christ n'est pas homme, parce qu'elle cesse d'être une source de consolations et de vertus, et que les souffrances et la mort de Jésus-Christ ne sont plus qu'une dérision sacrée. La croix est impuissante sur Dieu et sur les hommes, si Jésus-Christ n'est pas Dieu et homme dans une seule personne : sur Dieu, parce que, la nature humaine étant séparée de la divine, ce n'est plus qu'un homme qui a satisfait; sur les hommes, parce que, les deux natures étant divisées, la croix devient une source d'idolâtrie. Je vais vous transcrire l'exorde du second point, qui vous fera mieux comprendre mon but.

« Avant que la croix parût dans le monde, les hommes ne pouvaient entrer dans les temples consacrés aux divinités qu'ils s'étaient faites sans que leurs passions fussent excitées par la vue même de ce qu'ils venaient adorer. L'art épuisait toutes ses ressources pour rendre les dieux complices des désordres de la terre, et le malheureux qui apportait à leurs pieds des plaintes et des larmes n'apercevait le plus souvent sur leur visage que les charmes du plaisir et les grâces de la beauté. Le paganisme n'avait oublié dans ses intentions qu'une seule chose: la misère de l'homme; il avait fait de la félicité divine un piège et une insulte perpétuels pour l'humanité

La religion chrétienne est venue enfin montrer le crucifix à la terre et lui dire : Voilà Dieu! mais aussi : Voilà l'homme! C'était donner un Dieu à tous ceux qui souffrent, c'est-à-dire au monde; c'était présenter l'homme à tous ceux qui ne l'avaient point encore vu, c'est-à-dire au genre humain. « Voilà l'homme! » que de larmes ce mot a séchées! Que de vertus il a produites! Jamais mot n'a retenti plus loin que celui-là; il a pénétré dans la demeure du pauvre et dans celle des rois; il a été entendu de l'oppresseur et de l'opprimé; on le prononçait sous le palais des Césars au même instant peut-être où ils se faisaient appeler du nom de Dieu. Partout où ce mot n'est point parvenu, on est sûr d'y trouver l'ignorance, des coutumes barbares, une civilisation incomplète, quelque chose enfin qui annonce une terre où la croix n'a pas été plantée, et où l'homme ne s'est pas encore vu lui-même. « Voilà l'homme! » qui n'a pas médité ces paroles? Qui d'entre ceux qui les ont connues, heureux ou misérables, puissant génie ou faible esprit, enchanté de la vie ou las de ses vanités, ne s'est arrêté une fois en présence du crucifix, et, le regardant fixement, ne s'est dit à lui-même : Oui, voilà l'homme! Au moment où je parle, cette image de l'humanité de Jésus-Christ console une foule de malheureux, répand la paix dans des cœurs rongés d'amertume, soutient la vertu prête à tomber, abaisse l'orgueil,

relève l'espérance, procure à des chrétiens mourants les dernières joies qu'ils goûteront en ce monde, affermit peut-être loin de nous quelque martyr de la vérité, et le rend heureux de verser son sang pour la foi que je vous prêche, donne enfin des enseignements qui sont entendus partout, même de ceux qui passent en secouant la tête. Voilà ce que fait en ce moment la croix dans toutes les parties de l'univers, ce qu'elle faisait pendant la minute qui a précédé celle-ci, ce qu'elle a fait hier, tous les jours, depuis tant de siècles et malgré tant de changements, ce qu'elle fera jusqu'à la consommation des choses, jusqu'à l'instant où elle paraîtra dans les cieux et où seront manifestés tous les maux qu'elle aura guéris, toutes les plaies qu'elle aura cicatrisées, toutes les pensées salutaires qui seront venues d'elle, tous les sacrifices qui auront été accomplis en la regardant, toute l'influence qu'elle aura eue sur la destinée des individus et des nations, et où ceux qui ne l'auront pas connue comprendront qu'ils n'ont rien connu. Que devient cependant la puissance de la croix sur les hommes si Jésus-Christ n'est pas homme, s'il n'a pas revêtu un corps et une âme semblables aux nôtres, s'il n'a pas pleuré et souffert comme nous et que l'histoire de sa vie ne soit que l'histoire d'un Dieu? Cette puissance n'est plus que l'effet d'une illusion; l'Évangile perd son charme,

la croix cesse d'être une source de consolations et une source de vertus. »

Je vous prie, mon cher ami, de me pardonner cette longue citation, que vous vous êtes un peu attirée par votre faute. Présentez mes hommages à votre femme, et témoignez-lui la part que je prends à ses souffrances.

Adieu, mon cher Théophile, écrivez-moi le plus souvent que vous pourrez ; communiquez-moi vos espérances et vos travaux, et croyez toujours à mon sincère attachement même quand je ne vous en parle pas.

H. LACORDAIRE.

XXV

LACORDAIRE A SAINT-SULPICE DE PARIS. — ENTRETIEN IMPORTANT AVEC L'ABBÉ GERBET SUR LES IDÉES MENNAISIENNES. — JUBILÉ. — SOCIÉTÉ DES HAUTES ÉTUDES ECCLÉSIASTIQUES.

Paris, 15 mars 1826.

Mon cher Théophile, il est arrivé quelques changements dans ma position depuis ma dernière lettre, et vous les connaissez. J'ai quitté Issy par l'ordre de mes supérieurs, et je suis venu à Paris, où j'ai trouvé une maison plus nombreuse, des professeurs plus forts, des salles plus belles, un logement plus agréable, un air moins vif, une nourriture bonne, et votre frère; j'ai été et je suis très content de tout. Quinze jours après mon arrivée, comme nous nous rendions à Issy le jour de notre promenade, j'ai trouvé à la porte de notre maison de compagne, devinez qui? C'était l'abbé Gerbet, qui, me croyant toujours à mon ancien gîte et nouvellement venu

de la Chenaye, me rendait sa visite. Il m'a embrassé très cordialement, ne m'a appelé pendant tout le temps que son cher ami, son bon, enfin m'a donné toutes sortes de marques d'affection et d'intérêt. J'ai été très satisfait de lui; c'est vraiment un excellent cœur. Je lui ai dit tout simplement combien mes croyances différaient des siennes, et lui ai témoigné ma peine de voir qu'ils prenaient des routes si peu propres à ramener les esprits, surtout dans un siècle comme le nôtre. « Dans quelques années, m'a-t-il répondu, vous penserez comme nous, et j'en ai la certitude; vous comprendrez que le dessein arrêté de tous les ennemis de la religion et de tous les partisans des idées politiques actuelles, c'est d'éteindre la religion catholique dans le protestantisme, et d'abandonner ensuite le protestantisme à ses propres voies, sûrs qu'il fera bientôt alliance avec le déisme et l'indifférence religieuse et qu'il ne conservera de religion que ce qu'il en faut pour le peuple et pour la sûreté de ceux qui ne croient rien. Il n'y a plus véritablement dans le monde que deux camps ennemis: celui de l'autorité, soit en matière religieuse, soit en matière politique, et celui de la raison particulière ou du *criticisme* appliqué à tous les objets de la pensée et de la conduite humaine; tôt ou tard les opinions intermédiaires, pressées entre ces deux grandes puissances, se fondront dans l'un ou l'autre parti,

avec le regret d'avoir perdu un temps et des efforts précieux, et d'avoir agi comme Cicéron, qui arriva trop tard dans le camp de Pharsale sans avoir du moins vu Dyrrachium.

« Les adversaires eux-mêmes ont reconnu cette vérité; ils ont déclaré que M. de Lamennais seul avait compris l'état de la question, et que tout devait se résoudre en jésuites purs ou en critiques purs. Dans cette position, la seule chose qui reste à faire à ceux qui veulent sauver le monde, c'est d'établir le principe de l'autorité en philosophie en renonçant au système de Descartes, d'affermir le principe de l'autorité en religion, par l'abandon du gallicanisme, qui est devenu la première arme des adversaires; enfin de renouveler ce même principe dans l'ordre politique, en attaquant ce système, où les sujets discutent sans cesse le pouvoir. Tel est de part et d'autre le plan d'attaque et le plan de défense; il n'y a de salut que là; le reste est une chimère. Sans doute, il est difficile de faire goûter ces vérités à des esprits tels que les ont faits des doctrines de trois siècles; mais on doit la vérité aux hommes même quand ils ne peuvent plus l'entendre; on doit la dire jusqu'au bout. Que chacun accomplisse sa destinée! » Voilà à peu près ce que m'a dit l'abbé Gerbet, non pas quant aux paroles, mais quant aux idées. Quelques jours après, la nouvelle brochure de M. de Lamennais a paru. Je serai

bien aise d'en avoir votre avis; je l'ai lue en partie et très rapidement.

Nous sommes occupés maintenant à passer notre examen de Pâques ; nous espérions la présence de Mgr l'archevêque, qui a coutume de venir; mais le jubilé nous l'enlève. Ce jubilé fait du bien dans Paris ; les processions ont été nombreuses; beaucoup d'hommes assistent aux prédications et se confessent; j'ai reçu dans les rues des coups de chapeau que certainement je dois au jubilé.

J'ai des compliments à vous adresser, mon cher ami; j'ai appris de Ladey que vous aviez plaidé dans une affaire importante avec un succès marqué, et que vous aviez effacé tous ceux qui ont parlé dans la même affaire, entre autres M. de la Cuisine, qui a quelque réputation au parquet. J'en ai été très réjoui, et j'ai pris une part d'ami à ce succès; donnez-moi quelques détails là-dessus. Je ne vous dis rien de votre frère, qui se porte bien et que je vois souvent avec plaisir.

Dites-moi, je vous en prie, ce que sont devenus ma profession de foi politique et un discours sur la société civile, que j'ai prononcés à la société d'Études. Ladey m'a dit qu'il n'avait pas pu se les procurer; c'est que je m'occupe de recueillir ces différentes compositions que je n'ai jamais gardées.

La société des Hautes Études ecclésiastiques ne

prend pas une bonne tournure; l'ami intime de M. Frayssinous appelle cela de *la bouillie pour les chats*[1]. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur, et présentez mes hommages respectueux à votre femme, dont je vous prie de me donner des nouvelles. J'embrasse aussi votre petite, tant qu'elle ne sera pas grande. Tout à vous pour toujours.

H. LACORDAIRE.

[1] L'abbé Boyer, directeur au séminaire Saint-Sulpice. Les Sulpiciens devaient voir de mauvais œil ce projet, qui aurait fait descendre au second rang leur enseignement théologique.

XXVI

IMPUISSANCES DU CLERGÉ DE LA RESTAURATION. — PROCÈS DE M. DE LAMENNAIS. — JUGEMENT SUR LUI. — ADMIRATION DES JÉSUITES QUI ÉTUDIENT LES SCIENCES. — NÉCESSITÉ D'UN ORDRE RELIGIEUX ENSEIGNANT.

Paris, 25 avril 1826.

J'ai appris de Sylvestre[1], mon cher ami, que vous aviez passé votre premier examen dans le doctorat, et que vous n'étiez pas très content de vous-même, quoiqu'on vous ait reçu à l'unanimité. Je ne sais si vous avez fait avec moi la remarque qu'il y a des têtes médiocres qui ont été prédestinées pour réussir dans les examens, et qu'il y en a d'autres que leur supériorité ne garantit pas de quelques échecs en ce genre où il y a peu de péril et peu de gloire. Il faut donc vous consoler, d'autant plus que celui qui est le plus mécontent de vous, dans cette affaire, c'est

[1] L'abbé Foisset.

probablement vous. J'ai su hier que Lorain avait plaidé d'une manière piquante à la police correctionnelle pour le libraire Popelain contre celui de l'évêché; faites-lui mon compliment et mes amitiés.

La police correctionnelle de Paris vient aussi d'avoir de grandes affaires; M. de Lamennais y a paru entouré de tous ses partisans, et je songeais avec amertume que cet homme plein d'une héroïque conviction se rappelait sans doute ces paroles de Notre-Seigneur : *Ad præsides et ad reges ducemini propter me, in testimonium illis et gentibus*[1]. Plus il est accablé, plus il se sent fort, plus il se croit dans la vérité, parce que le sort de la vérité est ordinairement de se voir persécuté. Il serait seul dans le monde que ce serait pour lui une marque infaillible qu'il a raison. Voilà les évêques en hostilité contre sa doctrine, les Jésuites qui ont proscrit son système philosophique dans leurs écoles, les Sulpiciens qui, depuis quinze jours, ont l'air de soutenir les opinions gallicanes, la Sorbonne qui le brave dans un mauvais latin, les tribunaux qui le condamnent : que lui reste-t-il? Il répondra comme Médée; cependant Médée n'avait pas le *Mémorial catholique*. Je suis aux regrets de parler contre un homme qui a paru faire quelque

[1] Matth. x, 18.

estime de moi et me montrer quelque bienveillance; mais enfin la vérité a ses droits. Un autre personnage, bien attaqué depuis quelques jours et que j'ai vu ici deux ou trois fois, c'est l'évêque de Strasbourg; jamais le précepteur d'un prince destiné à gouverner une grande nation n'a eu peut-être de plus grandes fonctions à remplir, et une influence plus manifeste sur le sort de bien des générations. Nul doute que la France ne participe largement au sort à venir de l'Europe, et nul doute que celui de la France ne soit attaché au duc de Bordeaux et à l'éducation qu'il va recevoir. N'est-ce pas chose merveilleuse, Foisset, de se trouver ainsi tout à coup investi d'une puissance morale si vaste dans ses résultats et de sentir qu'on tient des siècles dans sa main? C'est une effrayante responsabilité que celle-là. Je ne sais si cette nomination vous aura plu, et je crois que vous avez quelque crainte des Jésuites. Mon ami, j'en ai eu beaucoup, et je pense qu'il y a des inconvénients aux Jésuites comme à toutes les choses créées; mais j'ai fait quelques réflexions dont je veux que vous preniez votre part. Nous reconnaissons tous deux que la religion catholique est l'unique voie de salut pour les hommes et pour les peuples, et que l'affaire de ce siècle-ci est de sauver cette religion. Or je crois qu'un seul moyen peut amener ce résultat, en mettant à part l'action divine: c'est l'édu-

cation religieuse. Que font les prêtres dans l'exercice ordinaire de leurs fonctions? Ils maintiennent la connaissance et la pratique des vérités chrétiennes dans les femmes, dans quelques hommes, dans quelques jeunes gens; ils retirent de temps en temps du milieu de l'erreur quelques âmes en qui la foi se réveille, et voilà tout. La masse de l'impiété échappe à leur action; renfermés dans l'intérieur du sanctuaire, où ils veillent sur les pierres qui en sont restées, ils ne peuvent le défendre des attaques qu'on lui porte au dehors; ils regardent quelquefois du haut des murs de Sion, et ils trouvent que le nombre des assiégeants s'augmente toujours; et, redescendus dans l'intérieur du temple, ils racontent ce qu'ils ont vu avec de tristes et éloquentes paroles qui ne touchent guère que ceux qui n'ont pas besoin de l'être. L'éducation seule a prise sur le genre humain, et les Jésuites seuls sont capables de la rendre ce qu'il la faut pour le salut de la religion. S'ils ne sont pas là, à qui la confiera-t-on? Voyez et cherchez; on a l'expérience des laïques; quant aux prêtres séculiers, leur nombre est déjà trop faible pour les besoins ordinaires; et les évêques, ni le gouvernement, ni les individus ne s'entendraient jamais pour monter une telle machine. Je pourrais étendre ces réflexions fort loin; il me suffit de vous les indiquer et de vous citer un fait qui vous donnera

la mesure de ce que peut ce corps illustre. Ils ont choisi un certain nombre de leurs élèves, qu'ils ont jetés dans l'étude des sciences exactes; et tous les jours les premiers professeurs de l'École polytechnique viennent leur donner des leçons et admirer leurs progrès, en sorte qu'au bout d'un certain nombre d'années ils auront des savants en mathématiques, en physique, en chimie, en astronomie, capables de tenir tête à nos adversaires dans les écoles, dans les académies, dans les journaux et dans les dictionnaires scientifiques, presque tous infectés de matérialismeet d'impiété. Faites cela avec des évêques, des séminaristes, des curés et des vicaires.

Je viens de voir un jeune homme qui a été reçu ce matin par M. de Chateaubriand; il lui avait demandé d'être son secrétaire. « Je pars ce soir, lui a dit le noble vicomte, et je ne puis vous emmener; l'état de ma fortune ne me le permet pas; je m'en vais seul, et je suis maintenant l'homme du monde qui en peut le moins servir un autre. Je quitte la France sans savoir quand je la reverrai. » Il paraît que son dessein est de se retirer en Suisse ou en Italie; peu d'hommes de nos jours ont une réputation aussi noble et aussi aimable, et il est digne de mourir sous le plus beau ciel du monde.

Adieu, mon cher ami, je vous remercie des morceaux que vous m'avez envoyés, et je remer-

cie encore davantage la main qui a été assez bonne pour les copier. Je serais étonné de cette marque d'affection et de bonté si rien de ce qui est aimable pouvait étonner quand il vient de votre famille. Adieu : tout à vous de tout mon cœur.

H. LACORDAIRE.

XXVII

DU PRÊT A INTÉRÊT. — ENCORE LES JÉSUITES.

Paris, 27 mai 1826.

Je vous remercie, mon cher Théophile, de votre bonne et grande lettre à laquelle je ne puis répondre aujourd'hui que par un petit bonjour, que vous portera Boissard[1]. Figurez-vous que nous venons de commencer la question de l'usure, et, comme elle tient au droit et à la politique, je crois que vous ne serez pas fâché que je vous tienne au courant de la discussion. Je veux vous envoyer les principaux arguments avec les réflexions qui me viendront. Vous savez qu'on soutient à Saint-Sulpice une doctrine contraire à celle de M. de la Luzerne, et je suis peu content des preuves qu'on nous a données jusqu'ici.

[1] Depuis président à la cour de Dijon.

Il est incroyable combien on obscurcit les idées que donne le bon sens sur ce malheureux prêt. On ne recourt pas à la nature des choses pour voir ce que c'est en soi que le prêt, ce que veulent les parties, et ce qu'elles ont droit de vouloir. On cherche dans le droit romain les idées plus ou moins arbitraires que les jurisconsultes ont établies sur le prêt, en sorte qu'un prêteur pourrait répondre : Je vous accorde tout ce que vous me dites, et, en ce cas, le contrat que je veux faire n'est pas un contrat de prêt, ce n'est pas un *mutuum*, c'est un contrat *sine nomine* indépendant de toute législation humaine, et dans lequel je stipule pour et contre moi telles et telles choses. Ces stipulations sont-elles permises en soi ? Voilà la question. Nous allons disserter comme des bienheureux, Foisset. J'ai des pensées que vous verrez. Mais que ces discussions n'empêchent pas que nous mêlions dans nos lettres les choses qui nous intéressent et qui composent le cours de notre vie. Pour moi j'ai toute confiance en vous, et je ne veux jamais la perdre. Votre frère m'a dit que vous désespériez des jeunes prêtres, à cause de ce que je vous ai dit sur les Jésuites. Cela m'a étonné, car je me crois l'homme du monde le plus modéré et le moins susceptible d'une influence étrangère. Je n'ai pas pris à Saint-Sulpice une seule idée d'autrui, et je voulais seulement vous exposer

les raisons qui m'expliquaient l'attachement de certaines personnes pour un corps persécuté, et qui faisaient que moi-même je lui rendais justice. Ensuite, faut-il établir les Jésuites en France, les prêcher dans des mandements? C'est une autre question tout à fait indépendante de la question spéculative. Quand même il n'y aurait pas d'autre remède pour la religion que les Jésuites, comme je le soutenais, qu'est-ce qu'un remède que le malade ne peut pas avaler? Cependant il n'en reste pas moins vrai que le remède a en lui le salut. Je crois que vous serez bien content des derniers discours de M. Frayssinous. Adieu, mon cher ami, tout à vous.

H. LACORDAIRE.

XXVIII

DU PRÊT A INTÉRÊT. — DÉSAGRÉMENTS ESSUYÉS PAR LACORDAIRE A ISSY

Paris, 1er juillet 1826.

Mon cher ami, je suis parfaitement d'accord avec vous sur les cinq articles que vous m'avez envoyés, et je ne vous en demandais pas tant. Je trouve toutes vos observations fort judicieuses, et je vous en parlerais plus au long si je n'étais pressé de vous dire que le porteur de cette lettre est M. Flayot, avocat, membre de la Société littéraire de Paris et l'auteur de *La Communion de la reine Marie-Antoinette,* que vous avez sans doute lue. Il a désiré vous voir à son passage à Dijon, et j'ai pensé que vous le verriez aussi avec plaisir.

Je ne vous envoie pas aujourd'hui de dissertation sur le prêt à intérêt. Vous recevrez dans ma prochaine lettre l'abrégé de tous les raisonne-

ments des adversaires contre la légitimité du prêt à intérêt. J'ai su, par votre frère, que vous aviez été surpris du silence que j'ai gardé en classe sur cette question. Vous savez que je ne me tais pas facilement, surtout quand on soutient le contraire de ce que je pense; mais j'ai de fortes raisons pour garder l'incognito de mes pensées depuis que je me suis attiré des désagréments de la part des supérieurs d'Issy par la franchise et la liberté de mes discussions. Je ne vous avais point encore parlé de ceci, parce que ce sont de petites misères qu'il est difficile de comprendre et d'apprécier de loin, et qu'après tout il n'y a rien de si vulgaire et à quoi on doive s'attendre davantage que les tracasseries. J'en ai donc éprouvé, et j'ai pris la résolution de ne jamais ouvrir la bouche que quand on m'interrogerait; je m'en trouve bien. Ne parlez de ceci à personne, mon cher ami, parce que ce sont des choses qu'on ne sait pas et qui pourraient être mal interprétées.

Adieu, je vous embrasse et vous aime toujours de tout mon cœur.

H. LACORDAIRE.

XXIX

QUESTION DU PRÊT A INTÉRÊT

Paris, 15 juillet 1826.

Vous ignorez, mon cher ami, ce que c'est qu'écrire en latin théologique quarante pages grand in-8° sur l'usure et tout ce qui s'ensuit. Je ne vous donnerai pas le résumé complet de cette dissertation, et je laisserai de côté ce qui regarde la tradition, les conciles et les souverains pontifes, parce que la discussion en est très superficielle et ne vous mettrait pas au courant de la difficulté. Je me bornerai à ce qui regarde la raison et l'Écriture sainte, que vous avez toutes deux en votre pouvoir. J'établis d'abord l'état de la question. L'usure est tout ce qu'on perçoit au delà du capital prêté, *en vertu même du prêt.* Les théologiens reconnaissent qu'il peut se joindre au prêt différents titres extrinsèques en vertu desquels on peut percevoir un intérêt légitime.

Ces titres sont au nombre de dix, dont trois sont incontestables et sept contestés. Les trois incontestables sont le *damnum emergens*, le *lucrum cessans* et le *periculum extraordinarium*, pourvu que l'intérêt soit proportionné à la perte que vous éprouvez ou au danger que vous courez. Le premier des titres contestés et qui, s'il était admis, rendrait la question de l'usure illusoire et presque ridicule, c'est la *destination lucrative*, qui consiste dans l'intention et la possibilité de placer son argent par une autre voie que le prêt. Liguori, le cardinal de Lugo, Lessius, trois hommes célèbres en théologie, défendent ce titre et raisonnent ainsi : Celui-là ne retire pas un intérêt *en vertu du prêt*, mais en vertu d'un titre extrinsèque, qui dit à un banquier : Je vais placer mon argent sur l'État, et je ne puis vous prêter qu'en perdant 5 pour 100 ; il est donc juste que vous m'indemnisiez du gain que je ne ferai pas en prêtant. C'est là, disent ces théologiens, un véritable *lucrum cessans*. Les adversaires répondent que, dans ce cas, l'emprunteur n'est pas la cause du dommage qu'éprouve le prêteur qui se détermine librement, et à cause de sa commodité dans le choix du prêt et non d'un autre placement. S'il le fait par charité, ajoutent-ils, il a droit à l'intérêt, mais non s'il le fait pour son avantage. Saint-Sulpice regarde cette dernière opinion comme *plus probable*. Ce n'est rien accorder de

dire que le motif de charité rend ce titre légitime ; car on ne prête pas par charité aux négociants, et, en se le persuadant, on se ferait illusion ou on voudrait la faire à Dieu. Mais c'est accorder beaucoup que de regarder seulement cette opinion comme *plus probable*. Vous voyez que si la destination lucrative était un titre, la question de l'usure deviendrait sans intérêt et sans application pratique. Voilà la vraie raison qui la fait écarter.

Les six autres titres contestés sont : le *periculum ordinarium; obligatio non repetendi capitale ante longum tempus; dilatio solutionis; pœna conventionalis; subrogatio in juribus venditoris qui percipit fructus rei venditæ, in favorem illius qui solvit pretium loco emptoris; donatio gratuita stipulata in mutuo; auctoritas legis*. Ce dernier titre rendrait encore illusoire la question de l'usure ; il consiste à dire que le prince, en vertu de son haut domaine, peut transférer à ses sujets, qui forment le contrat de prêt, un droit de 5 pour cent ou davantage sur les biens de l'emprunteur. Beaucoup de théologiens, qui veulent éviter ces arguments de tradition, adoptent ce titre.

Cela posé, on demande si, indépendamment de tout titre extrinsèque, on peut percevoir un intérêt à raison même du prêt.

Les théologiens prétendent prouver l'*injustice*

de l'intérêt ainsi perçu : 1° par la raison ; 2° par l'Ancien Testament ; 3° par le Nouveau Testament ; 4° par soixante-cinq conciles œcuméniques et particuliers ; 5° par les décrets des souverains pontifes ; 6° par le consentement unanime des théologiens.

1° *Par la raison.* On part de la définition suivante du prêt : le prêt est un contrat par lequel on transfère à un autre la propriété d'une chose consumptible par le premier usage, à charge d'en rendre une semblable de même espèce et bonté, après un certain temps.

On prouve que ce contrat transfère la propriété de la chose prêtée à l'emprunteur par le raisonnement que voici : Si la propriété n'était pas transférée, ce serait parce que le prêteur conserve le *jus in re* ou sur la chose ou sur sa valeur ; or ces deux hypothèses sont fausses. La première est fausse, car la chose périt pour l'emprunteur ; donc c'est lui qui a le *jus in re,* car l'emprunteur peut l'aliéner, la détruire, sans que le prêteur puisse se plaindre ; donc c'est lui qui a le *jus in re,* car l'emprunteur a un droit strict d'user de la chose ; or l'usage et la propriété sont indivisibles dans une chose consumptible par le premier usage ; donc l'emprunteur, qui a certainement l'usage, a certainement le *jus in re.* La seconde hypothèse est fausse ; car, ou l'on considère la valeur comme inhérente à l'espèce

physique prêtée, et alors l'emprunteur a sur elle les mêmes droits que sur l'espèce, puisqu'il ne peut perdre ou aliéner l'espèce ou en user sans perdre ou aliéner la valeur ou en user, et qu'ainsi le raisonnement qui s'applique à l'espèce s'applique à la valeur. Ou l'on considère la valeur comme indépendante de l'espèce physique, et en ce sens que le prêteur conserve le *jus in re* sur une valeur en général; et alors ce *jus in re* n'est plus qu'un *jus ad rem* et n'empêche pas que l'emprunteur ait la propriété de la chose prêtée. Le prêteur ne conserve donc le *jus in re* ni sur la chose ni sur sa valeur. Donc le domaine parfait en est transféré à l'emprunteur.

La définition générale prouvée, on distingue deux sortes de prêt: celui de *consomption,* par lequel on transfère à l'emprunteur la propriété d'une chose qu'il ne fera point valoir et qu'il consommera pour ses besoins; et celui de *commerce,* par lequel on transfère à l'emprunteur la propriété d'une chose qu'il ne consommera pas pour ses besoins, mais qu'il fera valoir. On prouve ensuite que c'est une injustice de retirer un intérêt à raison soit du prêt de *consomption,* soit du prêt de *commerce.*

En premier lieu, l'intérêt perçu à raison du prêt de consomption est injuste; car quiconque reçoit plus qu'il ne donne et exige cet excédent, doit avoir un titre pour l'exiger et le recevoir;

or celui qui prête à consomption n'a aucun titre pour exiger et recevoir plus qu'il ne donne. S'il avait un titre, ce serait ou l'absence de l'argent qu'il prête, ou la prestation d'un bienfait qu'il ne devait pas, ou le louage de la chose prêtée ou le gain que l'emprunteur retire de cette chose. Or aucune de ces quatre raisons, les seules que l'on puisse assigner, ne lui donne le droit de recevoir plus que ce qu'il a livré. 1° L'absence de la chose prêtée ne lui confère pas ce droit ; car on suppose qu'il n'y a pour lui ni dommage naissant, ni lucre cessant, ni péril probable à ce que sa chose soit entre les mains d'autrui ; dès lors, l'emprunteur est comme le coffre où son argent se repose. La présence de la chose et la faculté d'en user ne seraient estimables à un prix d'argent qu'autant que le prêteur pourrait ou voudrait s'en servir ; or on suppose le contraire ; donc cette présence et cette faculté ne sont pas estimables à prix d'argent ; donc il est injuste d'apprécier ce qui n'est pas appréciable. 2° La prestation d'un bienfait que le prêteur ne devait pas ne lui confère pas le droit d'exiger plus qu'il ne donne ; car il est injuste d'exiger le prix d'un bienfait qui ne coûte ni peine ni péril, et tous les hommes accuseraient d'injustice celui qui, n'ayant qu'à tendre la main pour montrer la route à un voyageur égaré, se ferait payer de ce service. Or l'hypothèse est que le prêt ne coûte ni peine

ni péril. 3° Le louage de la chose prêtée ne donne pas au prêteur le droit d'exiger plus que ce qu'il a livré ; car il est injuste d'exiger deux fois le prix d'une chose ; or le prêteur exigerait deux fois le prix de sa chose. En effet, la propriété et l'usage d'une chose consumptible par le premier usage sont indivisibles et ne font qu'un ; c'est donc exiger deux fois le prix de cette chose que de fixer un prix pour la propriété, et ce prix consiste à rendre une chose de même espèce et bonté, et que de fixer ensuite un prix pour l'usage ou le louage, et ce prix c'est l'intérêt. Cette raison est de saint Thomas. Choisissez : Est-ce la propriété dont vous exigez le prix ? Comme elle va périr par l'usage, c'est assez la payer que de vous en rendre une de même valeur ; la propriété de cent francs vaut la propriété de cent francs. Est-ce l'usage dont vous voulez le prix ? Comme il va détruire la propriété, c'est assez vous le payer que de vous rendre une chose dont vous ferez un semblable usage. L'usage de cent francs vaut l'usage de cent francs. L'excédent serait injuste. On ne peut pas faire le même raisonnement pour les choses non consumptibles par le premier usage, parce que la propriété et l'usage sont alors séparés. Ainsi je vous vends ma maison à pacte de réméré; je puis très bien vous dire : Vous me rendrez cent mille francs, parce que ma maison

vaut cent mille francs; et ensuite, comme vous en aurez l'usage pendant cinq ans, vous me donnerez tous les ans cinq mille francs pour l'usage. Un exemple fait sentir la justesse de cette pensée : Qu'un voleur s'empare d'une maison que le propriétaire n'habitait pas et ne voulait pas louer, les tribunaux le condamneront à déguerpir et à payer tant pour le loyer forcé, quoique le maître n'eût pas l'intention de louer. Au contraire, qu'un voleur prenne cent francs dans ma bourse, et ne me cause d'ailleurs aucun autre dommage à raison de ce vol, tout le monde se moquera de moi si, outre mes cent francs, je réclame quelque chose pour l'usage de mon argent. 4° Le gain que l'emprunteur retire de la chose prêtée ne confère pas au prêteur le droit d'exiger plus qu'il n'a donné ; car, dans le prêt de consomption, l'emprunteur ne fait aucun gain, il emprunte la chose et la consomme.

Telles sont les raisons qui combattent contre l'intérêt perçu à raison du prêt de consomption, et, en général, les partisans du prêt à intérêt ne le soutiennent pas dans ce cas, même lorsqu'il se fait à des personnes riches. On me demande dix mesures de blé pour les consommer; je ne souffre ni perte ni péril de ce prêt ; il semble juste que je n'exige rien de plus que la restitution de mes dix mesures de blé.

En second lieu, l'intérêt perçu à raison du prêt

de commerce est injuste ; car quiconque exige et reçoit plus qu'il ne donne est injuste s'il n'a un titre pour exiger et recevoir cet excédent ; or, dans le prêt de commerce, le prêteur n'a point ce titre. S'il en avait un, ce serait ou l'absence de l'argent qu'il prête, ou la prestation d'un bienfait qu'il ne devait pas, ou le louage de la chose prêtée, ou le gain que l'emprunteur retire de cette chose, ou un contrat implicite de société, ou la non-consomption de la chose par l'usage, ou l'obligation de conserver la chose ou de l'employer à tel commerce utile. Or, aucune de ces sept raisons ne lui donne le droit de percevoir plus qu'il n'a livré, et ce sont les seules que l'on puisse assigner. Les trois premières raisons ont été réfutées plus haut, et cette réfutation vaut pour le prêt de commerce, parce que les réponses s'appliquent avec la même force à celui-ci. Quant aux autres : 1° Le gain que l'emprunteur retire du prêt par le commerce ne donne pas au prêteur le droit de retirer plus qu'il n'a livré ; car la chose fructifie à son maître ; or, *ex probatis*, l'emprunteur est le maître de la chose prêtée. Car les choses doivent s'apprécier par leur valeur intrinsèque et non par l'utilité qu'en retire autrui ; un marchand n'a pas le droit de vendre plus cher un pinceau à Raphaël qu'au dernier barbouilleur ; or la valeur intrinsèque de mille francs c'est mille francs. Car tout profit appar-

tient à la cause qui la produit ; or l'industrie de l'emprunteur est la seule cause qui accroît l'argent qui lui a été prêté ; lui seul a donc droit à cet accroissement. Si un voleur avait gagné un million avec cent francs qu'il m'aurait volés, aurais-je le droit de lui demander plus que mes cent francs ? 2° Il n'y a point de contrat implicite de société dans le prêt ; car il est de l'essence de toute société que le sociétaire coure des risques et supporte une partie des pertes ; or l'emprunteur a toujours droit à son capital qui, en droit, ne périt jamais, et aux intérêts qu'il a stipulés, soit que le commerce ait réussi on non. 3° Il est vrai que, dans le prêt de commerce, il y a une partie qui ne périt pas par l'usage de la chose ; l'espèce physique périt moralement par l'usage ; la valeur, en tant qu'attachée à l'espèce physique, périt de même ; il ne reste donc qu'une valeur *in abstracto,* qui n'empêche pas l'emprunteur de rester propriétaire de la chose et qui par elle-même est stérile : les fruits doivent donc appartenir à l'emprunteur, parce qu'ils naissent de son domaine et de son industrie. 4° On ne peut pas dire que le prêt oblige l'emprunteur à employer l'argent prêté à tel commerce, de telle sorte que les marchandises achetées représentent l'argent, et que le prêteur ait droit sur le prix de ces marchandises qui représentent son argent, et, par conséquent, sur

l'augmentation de valeur. Car il est incontestable que l'emprunteur aurait le droit de jeter la chose prêtée par la fenêtre, s'il le voulait ; en second lieu, il suivrait de ce système de représentation que, si les marchandises éprouvaient une baisse, le prêteur perdrait une partie de sa chose, ce qui est faux.

Voilà, mon cher ami, les preuves rationnelles qui militent contre le prêt à intérêt, et qui paraissent les plus fortes qu'on ait pu imaginer. On ajoute quelques considérations tirées du danger de la mobilisation des fortunes, et qui se réduisent à dire que la propriété foncière est essentiellement morale, et le portefeuille essentiellement immoral. Dieu, prévoyant ce résultat, a pu interdire l'intérêt perçu à raison du prêt. Comme cela est nouveau, et qu'il n'y a rien de nouveau en théologie, on ne semble pas y insister beaucoup.

Je vous parlerai de l'Écriture sainte la prochaine fois. Adieu, mon cher ami; donnez-moi de vos nouvelles, et pardonnez-moi la sécheresse de cette discussion. C'est un échantillon de la forme scolastique; voilà ce que nous faisons toute l'année. Adieu, tout à vous, toujours et mille fois.

H. LACORDAIRE.

XXX

LE DUC DE ROHAN ET LE CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON. — ABJURATION D'UN WASHINGTON. — LA ROUTE DE PARIS A ROSNY.

La Roche-Guyon, 22 septembre 1826.

Je profite d'un moment de loisir, mon cher ami, pour vous rendre compte de ma paresse et de mes vacances. Je suis resté un mois à Issy, occupé d'un sermon que je dois prononcer à la rentrée, et je l'ai quitté pour venir passer quelques jours chez M. le duc de Rohan. Je suis arrivé, entre huit et neuf heures du soir, dans un château bâti contre une roche énorme, au bord de la Seine ; on m'ouvre, je monte un grand et bel escalier, qui me conduit à une longue salle toute garnie de tableaux et d'armures d'anciens chevaliers, et j'entre dans une longue file d'appartements éclairés par des lampes placées de distance en distance sur les meubles. J'ai ren-

contré M. le duc, en soutane, avec un petit manteau à l'espagnole ou à l'italienne, ou à la je ne sais pas quoi. Le salon est magnifique et orné de quatre tapisseries des Gobelins représentant l'histoire d'Esther, et les plus belles que j'aie jamais vues. Après un léger repos, on me mena à la chapelle; je passe une porte imitant le bronze et ornée d'inscriptions bien choisies, un petit corridor orné de marbres funéraires et éclairé par des vitraux bleus et roses, un second corridor éclairé de même et terminé par une sainte Vierge éclairée d'en haut, et j'arrive dans une chapelle creusée dans le roc vif, en forme de demi-rotonde; les cierges étaient allumés et l'orgue jouait. Je vous assure qu'il est difficile de rien voir et de rien entendre qui excite plus la piété. Le lendemain, j'ai parcouru les jardins qui occupent la roche dans toute sa hauteur et où est une vieille tour en ruines, d'où l'on a une vue magnifique sur la Seine et sur les environs. Il y a, le long du fleuve, un pré bordé d'une allée de peupliers de France, extrêmement touffue et d'une longueur admirable. Une grande cérémonie se prépare au château, c'est l'abjuration d'un jeune Américain protestant, du nom de Washington, qui revient de la Grèce, où il s'est battu pour la liberté. C'est un grand jeune homme, bien fait, l'air noble, l'œil vif, portant encore des moustaches qui ajoutent à la fierté

de sa physionomie, mais plein de foi et de candeur. Il est en retraite, et je n'ai pu que l'entrevoir. L'abjuration se fera samedi, en présence de Mgr l'évêque de Strasbourg. C'est un homme qui peut un jour jouer un grand rôle dans la fortune des États-Unis. Vous parlerai-je du trésor de reliques qu'on possède ici? J'ai vu l'écriture du pape Pie VII, qui a adressé au duc plusieurs témoignages de confiance et d'estime, une croix, trouvée aux Catacombes, devant laquelle priaient les premiers chrétiens, et que Léon XII a donnée au duc, et une foule d'autres monuments précieux. François Ier et Henri IV ont logé dans ce château, où l'on montre encore leur appartement. Enfin tout ici est grand, noble, plein de souvenirs. Eh bien! au bout d'un jour, j'ai presque épuisé toutes ces jouissances, et je ne me promène déjà plus avec le même charme dans ces appartements de plain-pied, dont les portes ouvertes à deux battants laissent voir d'un coup la magnificence et la profondeur. Oh! qu'on s'habitue vite à ce qui est matériel, et qu'il n'y a d'un peu durable que les jouissances du cœur et de la tête! Non, je n'envie point ces demeures superbes; non, ce n'est pas là qu'on trouve ce que l'on aime toujours; non, le ciel n'est point un palais, mais une cabane où l'on sait et où l'on aime.

Que je vous dise un mot de la route que j'ai

suivie. L'arc de triomphe de l'Étoile, Neuilly, la Malmaison, Marly, les bords et les coteaux délicieux de la Seine, voilà ce que j'ai vu jusqu'à Saint-Germain-en-Laye, où je me suis arrêté trois heures, et dont j'ai contemplé le vieux, le gothique, l'immense château avec sa longue terrasse. Quelle prison ! Oh ! qu'il était triste de tomber là du trône d'Angleterre, à quatre lieues de Versailles ! O cendres de Jacques II, je vous ai vues dans une pauvre église, dans un pauvre bois, ayant au-dessus de vous une plaque de marbre noir, où l'on voit que vous attendez un lieu de repos plus magnifique, et que vous avez été recueillies là par les ordres d'une maison qui a éteint la vôtre ! Mantes, aimable ville, plus aimables environs. Je m'y suis embarqué pour faire cinq ou six quarts de lieues, et nous avons longé le château de Rosny, où repose le cœur du duc de Rosny. Une petite nacelle, bordée de vert et d'or, surmontée d'une chambre à volets verts et à filets d'or, suivie d'une petite barque, était attachée au bord opposé, et attendait moins le vent que la volonté d'une princesse. Nous mîmes pied à terre à Roleboise, bâti en amphithéâtre, et une voiture me mena en une heure en face de la Roche-Guyon, où je suis, où je vous écris, où je vous prie d'oublier ma paresse trop longue.

Je reprendrai après les vacances, mon cher

ami, mon analyse sur le prêt à intérêt. Je n'ai ici aucuns matériaux convenables. Nous rentrons le 10 octobre. Peut-être votre frère est-il déjà en route pour Paris. Si par hasard il était près de vous, faites-lui mes amitiés et mes compliments. Je remercie bien votre bonne Eugénie de son souvenir, et je mets à ses pieds mes hommages. Adieu, tout à vous; je vous fais mille compliments sur votre doctorat, sur votre thèse. Courage! Adieu, encore tout à vous.

H. LACORDAIRE.

XXXI

LACORDAIRE APPELÉ AU SOUS-DIACONAT ET AU CATÉCHISME DE SAINT-SULPICE. — LES ABBÉS MARTIN DE NOIRLIEU ET CABANÈS. — THARIN, ÉVÊQUE DE STRASBOURG.

Paris, 23 novembre 1826.

On est bien heureux, mon cher ami, d'être propriétaire, d'avoir des vignes et des pressoirs, afin de pouvoir s'excuser près de ses amis d'un long silence d'automne. Je n'ai jamais si bien senti les avantages de la propriété foncière qu'en lisant vos désolations sur ces vendanges qui se multipliaient comme le foie de Prométhée : apparemment que vous êtes le vautour; il y a des vautours bien heureux. Pour moi, je ne m'excuse pas sur mes vignes, mais sur la théologie. Si vous étiez trop sur la terre, je suis trop dans les régions célestes : il n'y a plus moyen de nous tendre la main. Imaginez que je suis accablé d'honneurs et de travail; on m'a nommé au fameux

catéchisme de persévérance de Saint-Sulpice, dont Sylvestre[1] vous a peut-être entretenu; ensuite on m'a confié une conférence de théologie, c'est-à-dire une vingtaine de mes confrères, qui se réunissent quatre fois par semaine, pour argumenter sur les matières que l'on voit en classe. Enfin j'ai des traités à préparer pour l'ordination de Noël. Car, mon ami, le moment approche, où je vais serrer avec l'Église des liens qui ne se rompront ni dans le temps ni dans l'éternité. Resté immobile depuis deux ans et demi, je vais recevoir tout à la fois les ordres moindres et le sous-diaconat, et consommer un sacrifice dont je ne me suis jamais repenti. Vous qui avez le bonheur d'être chrétien, priez quelquefois Dieu pour moi; il n'y a que la prière qui puisse quelque chose ici-bas; ce n'est ni la force, ni le talent, ni le génie qui sauveront la religion, si elle doit l'être en France; le salut viendra de plus haut, et j'ai appris à désespérer des hommes.

Vous me parlez de M. Martin de Noirlieu, de M. Cabanès : je les connais tous deux, surtout le dernier, que je vois avec assez d'intimité. Il n'y a aucune ressemblance entre ces deux hommes pour le caractère, le génie, les doctrines et la position. Le sous-précepteur est un homme ordi-

[1] L'abbé Foisset était également attaché à ces catéchismes.

naire, froid, habile dans sa conduite, partisan des principes contraires aux systèmes actuels de liberté. L'autre est d'une imagination hardie et vigoureuse, d'un caractère noble et franc, d'un vrai génie, plein d'amour pour nos institutions, et comme le chef d'entre ceux du jeune clergé de Paris qui ont les mêmes opinions. Une intrigue l'a exclu du sous-préceptorat, où il était désiré par le roi, par le duc d'Angoulême, par Mgr Tharin même [1]. L'École polytechnique l'a demandé pour son aumônier, et on fait des efforts pour l'écarter; récemment le duc d'Angoulême lui a fait demander son panégyrique de saint Louis par le général Bordesoulle. Souvenez-vous du nom de Cabanès. Quant à Mgr Tharin, que j'ai vu deux jours à la Roche-Guyon, c'est un homme aimable, d'une physionomie assez douce; ses yeux m'ont semblé trop vagues pour indiquer beaucoup de franchise.

Du reste, pas un mot sur l'éducation du prince. Je vous citerai seulement une anecdote certaine, mais qui n'est peut-être pas décisive. Il y a cinq ans, un de mes amis remontait la Saône, accompagné de son père, qui est un homme respectable; il y avait dans le bateau un jésuite qui se rendait de Forcalquier à Saint-Acheul pour y faire la rhétorique, et qui avait une conversa-

[1] Évêque de Strasbourg.

tion pleine d'intérêt. On causait devant lui du duc de Bordeaux et du précepteur futur, sans qu'il prononçât une parole; enfin on lui demanda ce qu'il en pensait. « Messieurs, dit-il, je ne sais rien de certain là-dessus; je pense seulement qu'aucune des personnes que vous venez de nommer ne sera choisie pour précepteur; ce sera un homme inconnu aujourd'hui, caché dans le fond d'un séminaire; on l'en tirera, pour le faire évêque et ensuite précepteur. » Mgr Tharin était alors parmi les sulpiciens.

Mon cher ami, je ne vois pas votre frère aussi souvent que vous le pensez; on se voit peu à Saint-Sulpice, quoiqu'on soit fort près l'un de l'autre[1]. Je lui crois un bon esprit, un jugement sain; je viens de voir de lui un sermon bien écrit, quoiqu'il ne me semble pas largement conçu. Il fera, j'en suis sûr, beaucoup de bien par son talent, par son caractère, par ses idées.

Je me hâte d'arriver au prêt à intérêt. La preuve par l'Écriture sainte est si faible, que ce n'est vraiment pas la peine de vous en entretenir. Ils citent dans le Nouveau Testament le fameux *Mutuum date, nil inde sperantes* (S. Luc, VI,

[1] Après les désagréments essuyés par Lacordaire à Issy, il s'était condamné, à Paris, à une sorte d'isolement. Il fuyait, s'il le pouvait, les récréations, ou se promenait avec ses condisciples, s'absorbant dans ses propres pensées, et ne sachant de quoi il était question autour de lui.

35); dans l'Ancien, ce texte du Deutéronome (XXIII, 19): *Non fœnerabis fratri tuo ad usuram pecuniam... sed alieno;* celui d'Ézéchiel (XVIII, 10): *Si genuerit filium latronem... ad usuram dantem et amplius accipientem : numquid vivet? non vivet.* Les autres seraient en notre faveur : voyez Exod., XXII, 25; Lévit., XXV, 35. La question n'est ni dans la raison ni dans l'Écriture, elle est tout entière pour un théologien et pour un catholique dans la tradition, et c'est justement ce que nous ne pouvons pas examiner ensemble.

J'ai su l'arrivée de Ladey par une lettre qu'il m'a apportée, mais je ne l'ai pas encore vu. J'attends Lorain dans une quinzaine et vous ensuite. Venez vite, venez tous. Adieu, mon cher ami; je vous esquisserai une autre fois des portraits.

Bonjour de tout mon cœur.

H. LACORDAIRE.

XXXII

LACORDAIRE SOUS-DIACRE. — SA PENSÉE SUR CE QU'IL AVAIT ÉCRIT POUR LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DE DIJON

Paris, 5 janvier 1827.

Avant tout, mon cher ami, avant de vous embrasser et de vous souhaiter une heureuse année, je vous dirai : Je suis sous-diacre. Je vous assure que je suis bien content de l'être ; les premiers jours, on est ravi. Ceux qui ont déclamé contre ces vœux perpétuels connaissent peu, ce semble, le cœur humain ; rien ne donne plus de force, plus de consolation, plus de grandeur que ces engagements irrévocables. On s'ennuiera de réciter tous les jours le bréviaire lorsque la volonté n'a qu'à dire un mot pour s'en débarrasser ; le vœu donne à cette prière un intérêt difficile à croire quand on ne l'a pas senti. Quelquefois, en

songeant qu'on unit sa voix à celle de tant de prêtres catholiques dispersés par tout le monde; en songeant qu'on accomplit son vœu, on sent son cœur se fondre. L'accomplissement d'un grand devoir est une jouissance. Je suis donc sous-diacre, et c'est en cette qualité que je vous parlerai d'une affaire que vous comprendrez mieux que personne, et que vous êtes seul à même de traiter. Vous savez peut-être que j'ai retiré des mains de la société d'Études les pièces que j'y avais laissées en dépôt. Mon motif est facile à comprendre. Toutes ces petites productions, ces vers assez légers sont les choses du monde les plus innocentes; mais tout change de nom à l'égard d'un prêtre. Si je viens à cinquante ou soixante ans prêcher un carême à Dijon, j'y trouverai des jeunes gens de dix-huit à vingt ans, qui auront entre les mains les essais de ma première jeunesse; et on lira, au sortir du sermon, les vers du prédicateur. Ce sont des riens en soi, et dans trente ans cela peut nuire. Qui peut savoir d'ailleurs entre les mains de qui tomberaient ces badinages, si la société se dissipait? Vous connaissez l'histoire des quatre vers que Voltaire attribuait à Fénelon, et qui ont excité des discussions assez vives. Il y a telle tête créée, à qui ces quatre vers auront persuadé que Fénelon était un épicurien déguisé en archevêque. Au jour du jugement, peut-être, il se trou-

vera des âmes que ces quatre vers auront perdues. Mon intention est donc de garder tout cela. Si j'avais été à Dijon, je l'aurais dit tout simplement, et j'aurais repris ce qui n'a jamais cessé de m'appartenir, puisque ni vous, ni Lorain, ni d'autres ne vous êtes cru obligés de laisser vos pièces en dépôt. Je suis fâché de n'avoir pas mis plus de franchise dans le commencement de cette affaire ; mais il est toujours temps de réparer ses fautes. Je vous prie donc, mon cher ami, d'arranger cette affaire avec votre neveu [1]. Je désire que mes motifs restent entre vous et lui ; il serait plus qu'inutile d'en entretenir d'autres personnes, qui ne me comprendraient peut-être pas. S'il y a quelque amende à payer, il est clair qu'elle retombe sur moi, et vous m'en instruiriez. N'oubliez pas que c'est la première demande que je vous fais comme sous-diacre, et que j'y tiens beaucoup ; je compte sur vos soins et votre diplomatie. Du reste, mon bon ami, je ne vous dirai pas grand'chose aujourd'hui. Le temps m'en veut à outrance, tant il s'en va vite. J'ai vu hier

[1] Adolphe Ponsot, alors secrétaire-archiviste de la société d'Études. Lacordaire, décidé d'anéantir les productions de sa première jeunesse, se garda de laisser percer ce projet. Il demanda simplement à revoir ses compositions, et, une fois celles-ci entre ses mains, il ne les rendit plus. Ce dessein doit remonter aux vacances de 1825, qu'il passa en Bourgogne.

Lorain, et j'espère vous voir bientôt. Présentez mes hommages et mes souhaits de bonne année à votre aimable femme, et comptez que je vous aime toujours bien. Adieu.

H. LACORDAIRE.

XXXIII

SUR L'ÉCHEC DE M. FOISSET AU CONCOURS DE DROIT DE 1827

Issy, 19 août 1827.

Je ne vous ai pas encore remercié, mon cher ami, de tout le plaisir que vous m'avez fait à Paris par vos fréquentes visites, ni consolé de la peine que vous avez emportée de ce pays. Quoiqu'il y ait des pertes triomphantes à l'envi des victoires, selon le langage de Montaigne, cependant nous souffrons toujours de n'avoir pas atteint notre but, et vous aviez plusieurs raisons de désirer le succès, qui ont dû souvent se représenter à votre esprit et y causer une impression de tristesse[1]. Plus tard peut-être vous bénirez la Providence de

[1] Il ne nous appartient pas de nous expliquer sur les causes qui amenèrent l'insuccès de M. Foisset dans le concours de droit de 1827. Nous avons toutefois sous les yeux la preuve écrite contemporaine, que, quoi qu'il fît, on était résolu à ne le point admettre. Son tort fut de ne pas

vous avoir arrêté à l'entrée d'une carrière que vous aviez choisie. J'ai souvent remarqué que les événements qui nous donnent le plus de chagrin par la contrariété qu'ils ont avec nos vues, sont les plus fertiles en conséquences heureuses et inattendues. Le mot de Notre-Seigneur à saint Pierre trouve tous les jours une nouvelle application : *Nescis modo, scies autem postea.* Chrétiens que nous sommes dans la théorie, nous manquons souvent de foi dans les détails pratiques, et nous nions par notre conduite ce que nous soutenons par nos discours. Le succès ne dépend pas de l'homme, mais de Dieu; et, quand il le refuse à son serviteur qui a fait tout ce qu'il fallait pour l'obtenir, n'est-ce pas une preuve que sa providence a des pensées plus profondes dont elle garde encore le secret? Lorsque nous réussissons, nous ne manquons pas de dire et de croire, comme il est juste, que Dieu l'a voulu; nous sommes persuadés que nous accomplissons ses desseins. Il semble que nous devrions conclure de même dans le cas contraire, et croire que Dieu a eu ses raisons pour tromper nos espérances. Je suis bien indigne de vous prêcher ainsi, mon cher ami, car personne n'est plus sensible que moi aux mécomptes de ma volonté.

y croire. Du reste, ce concours eut trente compétiteurs dont la moitié ont acquis du renom, et jamais, a-t-on dit, joute de ce genre ne fut aussi brillante.

C'était un beau rôle à jouer que celui du destin, et chacun veut lui ressembler un peu; il n'y a plus d'autel d'airain et de plume de fer, mais il y a toujours le cœur de l'homme qui est faible. Vous avez sans doute beaucoup réfléchi sur votre position sans avoir pu prendre encore un parti; rien n'est plus difficile, et je suis trop peu capable de vous donner des conseils en matière si grave. O Dieu! que la société nous lie avec des chaînes pesantes, et de quelles mille considérations elle nous embarrasse! Il est parlé dans l'Apocalypse d'un dragon qui entraîne avec lui la moitié du firmament; mais nous autres petits hommes, nous ne pouvons remuer sans ébranler plus de choses qu'il y a d'étoiles au ciel, et nous ne sommes plus dans le temps où Segrais n'en comptait pas assez pour que chacun eût la sienne.

Mon étoile m'a conduite pour ces vacances au séminaire d'Issy. Je ne m'y ennuie pas et j'y travaille peu; mon esprit est en jachère.

Boujour, mon cher ami; donnez-moi de vos nouvelles et ne m'oubliez pas près de Mme Foisset, à laquelle je présente mes hommages et mes respects. Que fait-on de votre frère? J'ai entendu dire qu'on le destinait à la rhétorique de Plombière; je ne sais ce qu'il en est, et si cela lui fait plaisir. Adieu. Votre ami,

H. LACORDAIRE.

XXXIV

LACORDAIRE ORDONNÉ PRÊTRE. — SA RECONNAISSANCE ENVERS M. FOISSET. — QUELQUES PLAISANTERIES SUR L'EXÉGÈSE BIBLIQUE EN ALLEMAGNE.

Issy, 24 septembre 1827.

Mon cher ami, j'ai été ordonné prêtre samedi dernier dans la chapelle de l'archevêché. Quand la cérémonie a été achevée et que nous étions à genoux pour remercier Dieu des mystères qu'il venait d'accomplir, j'ai repassé dans ma mémoire tous les bienfaits que j'avais reçus dans ma vie, pour les présenter à Dieu. Votre tour est venu bien vite, mon cher ami, et je vous assure que ma piété s'est animée sans peine à votre souvenir. Arrivé au terme où la Providence me voulait, je me suis rappelé tout ce que vous aviez fait pour me donner la lumière, et pour commencer une époque qui se terminait avec tant de bonheur pour moi. Il me semble, mon cher ami, que

ma vie vous sera toujours précieuse, parce que vous y aurez toujours votre part, et que je suis pour vous, dans l'ordre moral, comme une colonie. Je n'avais pas tant d'esprit samedi dernier; je parlais avec trop d'effusion. J'ai déjà offert deux fois le saint sacrifice, et je comptais bien l'offrir pour vous. Si vous le voulez, dimanche prochain, à huit heures précises du matin, je célébrerai pour vous. Je me trompe sur l'heure; ce sera à dix heures; vous aurez ma première grand'messe. Je dois la dire à la paroisse d'Issy, et je l'offrirai selon vos intentions, quelles qu'elles soient.

Je ne sais pas encore ce que l'on fera de moi, mais je dois l'apprendre dans peu, et vous en serez bientôt instruit. Mgr l'Archevêque, que j'ai vu plusieurs fois cette année à Paris et à Conflans, m'a témoigné une bienveillance qui m'attache à lui. Quand mes affaires seront éclaircies, je vous parlerai du plan que je me suis tracé.

Je vous remercie de votre analyse, et je suis de votre avis sur vos Allemands. Ce sont des hommes qui se lèvent un matin, taillent leur plume, prennent une rame de papier et écrivent. Dans ce que vous me dites, je vois toujours cette pauvre idée de rassembler des traditions perdues dans les siècles, des faits dont la filiation est inconnue, et de bâtir là-dessus un système. Gens à géologie, qui, après cela, ne trouvent pas assez d'enchaînement, de suite et de certitude dans

nos livres pour y croire. Jésus-Christ a bien mal fait son thème : que ne cachait-il son Évangile dans la hutte de quelque brame qui n'eût pas pu le lire, qui en eût brûlé la moitié et laissé le reste à l'académie de Calcutta!

Adieu, mon cher ami; je suis à vous de tout cœur.

H. LACORDAIRE.

XXXV

RÉFLEXIONS SUR LES SACREMENTS. — LACORDAIRE, PRÊTRE, S'INSTALLE RUE CASSETTE, AVEC SA MÈRE

Paris, 15 novembre 1827.

Je suis affligé, mon cher ami, de vous savoir souffrant vous et votre femme, et je vous prie de m'instruire de votre santé et de votre convalescence communes, sitôt qu'elles se présenteront. J'ai célébré hier la messe pour vous ; je donne ce que j'ai, et vous savez qu'entre nous autres chrétiens nous n'avons rien de plus sacré. Faibles prêtres, quand nous offrons nos prières, c'est quelque chose qui vient de nous et qui n'a de prix que le peu que nous valons; mais Dieu a voulu laisser aux hommes, dans le saint sacrifice, des secours qui fussent indépendants de ses ministres, des consolations dont le taux ne vînt pas de la terre. Et remarquez que cette efficacité sublime des sacrements a été ravie aux hommes par les pro-

testants, afin qu'il fût de nouveau prouvé que Dieu seul sait faire une religion qui convienne aux misères de la créature. Toutes les religions anciennes immolaient l'homme à Dieu dans leurs conceptions, la nôtre seule a immolé Dieu pour l'homme, et ce sacrifice continue dans les sacrements, qui font descendre la grâce du ciel de vive force.

Un livre magnifique à faire contre les protestants serait de prouver que, sur tous les dogmes dissidents, le catholicisme est conforme à la raison et que l'hérésie lui est contraire. Vous voyez ce point de vue qui vient de m'échapper; il en est mille semblables à qui réfléchit. Ah! mon ami, je ne sais si je m'abuse, mais qu'il y a de choses et de mystères à développer dans notre religion! Toutes les fois qu'il me tombe un livre en main, je suis confondu de la manière dont on la défend. Peut-être Dieu ne veut-il pas qu'on la défende mieux, puisqu'il a fait mourir Pascal à trente-neuf ans. L'histoire du triomphe de la religion est l'histoire de la fronde de David: *David autem erat minimus*. Ce n'est pas sous la garde de l'esprit, mais sous la garde de la charité, que Dieu a laissé son œuvre. Voyez Vincent de Paul et Bossuet, cette intelligence de pâtre et ce génie invincible; l'un combattant par la charité, l'autre par toutes les forces de l'entendement humain. Qui a gagné plus de victoires? Qui a conduit plus

d'âmes en haut? Qui s'est fait respecter par tous? Qui n'a pas trouvé un détracteur? Que cette religion-là est étrangement divine qui, à un homme né médiocre en tout ce qui fait l'homme, a permis de se créer la plus prodigieuse et la plus juste illustration! Ah! mon ami, l'esprit a toujours été peu de chose; mais depuis Jésus-Christ ce n'est plus rien. Cependant Dieu a toujours jeté sur la ligne des siècles des grands hommes qui fussent à lui; cela jette du doute sur la question, à moins que Dieu ne s'en serve comme des pis aller.

Mon cher ami, un petit mot de mes vacances. J'ai été huit jours à la Roche-Guyon, trois semaines en Touraine, près de Chinon. A mon retour j'ai été occupé de recevoir ma mère, de ma destination et de mon logement. Je suis attaché à l'église Saint-Sulpice comme prêtre administrateur; je n'ai pas encore commencé mes fonctions. Mon logement est rue Cassette, 22.

Adieu, mon cher ami; rétablissez-vous bien vite, et écrivez-moi ce que vous allez devenir cette année. Je suis tout à vous.

H. LACORDAIRE.

XXXVI

DIFFICULTÉ DE TROUVER UN POSTE POUR LACORDAIRE. — REMARQUES SUR L'ÉTUDE DE LA PHILOSOPHIE

Paris, 6 janvier 1828.

Est-ce une douce convalescence, le retour, ou la continuation de la santé qu'il vous faut souhaiter, mon cher ami ? Une lettre de votre frère, où vous avez mis une aimable ligne, me porte à croire que vous êtes remis de cette fièvre d'automne. Dites-moi ce qui en est. Je me porte bien, et ma mère aussi. Nous faisons un petit ménage qui nous plaît beaucoup à tous deux. Quant à ma position ecclésiastique, vous savez que je devais être attaché à la paroisse Saint-Sulpice, et vous me croyez, sans doute, déjà tout entier à mon ministère. Si vous le croyez, vous êtes aussi loin de la vérité qu'il est possible de l'être. Car je n'ai pas encore mis un pied sur la première marche de Saint-Sulpice. Des obstacles inat-

tendus ne m'ont pas permis d'y entrer, et je vais être attaché à un collège royal, à peu près comme aumônier, ce qui me laissera beaucoup de temps pour mon travail personnel. Je continuerai d'habiter avec ma mère rue Cassette, 22. Ce dernier projet me sourit mieux que l'autre.

Maintenant que j'ai du temps à moi, mon cher ami, je voudrais un peu étudier la philosophie, et je vous avoue que je ne sais pas trop par quel bout commencer. La philosophie ressemble au firmament ; elle en a l'étendue, les étoiles et les nuages. Quand on regarde dans le ciel, l'imagination s'effraye : *pas une étoile fixe et tant d'astres errants !* C'est justement l'histoire de la philosophie. Elle ressemble encore à ces comètes qui apparaissent avec majesté dans l'espace, et qui, longtemps perdues pour nos yeux, reviennent à de grands intervalles, se montrent à d'autres générations sous une forme qui n'a pas changé, mais qu'elles croient nouvelle. Le monde moral, c'est une éclipse. Or, mon ami, guidez-moi un peu parmi ces constellations où je connais à peine la Grande-Ourse. Nommez-moi les auteurs les plus nécessaires à connaître, pour apprécier les divers systèmes philosophiques, soit les défunts, soit les vivants. Il ne peut y avoir qu'un certain nombre de combinaisons relativement aux vérités livrées à notre dispute. Quelles sont les principales, celles qu'il est essentiel de savoir?

Quelles sont les sources où il faut puiser? J'ai toujours remarqué qu'on apprenait plus dans un original que dans vingt copies.

Je ne vous en dis pas davantage pour aujourd'hui. Je suis un peu pressé, et j'achève en faisant mille vœux pour votre santé et votre bonheur. Donnez-moi de vos nouvelles le plus tôt que vous pourrez.

H. LACORDAIRE.

XXXVII

LACORDAIRE REFUSE D'ÊTRE AUMONIER A HENRI IV; ON LE FAIT CHAPELAIN DU PREMIER COUVENT DE LA VISITATION. — Mgr DE QUÉLEN A LA COMMISSION D'OU SORTIRENT LES ORDONNANCES DU 16 JUIN 1828 (ENTRAVE MISE A L'ENSEIGNEMENT DES PETITS SÉMINAIRES). — QUESTION GALLICANE AU XIXe SIÈCLE.

Paris, 22 février 1828.

Vous croyez, cher ami, n'avoir affaire qu'à un sous-aumônier du collège Henri IV, et vous le traitez en conséquence. Voilà ce que c'est d'être si loin du grand théâtre où se consomment les destinées européennes; si vous étiez ici, vous sauriez que j'ai refusé la place de sous-aumônier, par la raison que mon prédécesseur s'en allait malgré lui. J'ai fait là un petit acte de désintéressement que je retrouverai au paradis. Et que suis-je donc? Chapelain, s'il vous plaît, chapelain! c'est comme *sans dot;* cela répond à tout. Je suis chapelain dans un couvent de la Visitation,

où je fais le catéchisme à trente pensionnaires de douze à dix-huit ans. Et soyez content, car je le suis. Oh! quand vous verrez ma solitude, vous verrez que j'étais prédestiné à cela.

Pardon, mon bon ami; je réponds vite à vos questions. L'abbé Gerbet demeure à Paris, rue de l'Est, 5, près du Luxembourg. Je l'ai vu une ou deux fois. Les sujets de prix proposés par la Société catholique ne sont pas retirés; il y a huit ou dix concurrents pour l'Encyclopédie. On ne m'a rien dit sur les savants qui devaient juger la chose.

Sur mon bon et aimable archevêque, je serai court. J'ignore personnellement ce qu'il pense des jésuites. Pour sûr, il ne les hait pas; pour probable, il les croit utiles. Quant aux petits séminaires, il paraît n'avoir pas voulu se prononcer contre eux dans la commission, et l'a déclaré tout d'abord. Comme je ne vois personne, pas même parmi mes confrères, si ce n'est deux ou trois amis, je ne sais rien du tout, que vous avouer mon ignorance et vous prier de l'excuser.

Des questions spéculatives sont mieux mon fait. Vous me parlez du *statu quo* des libertés gallicanes. Commencez par croire, mon bon ami, que personne ne nous a dit quelque chose de clair là-dessus, et que rien n'est plaisant comme l'embarras de ceux qui parlent de cette vieille

question, et qui, n'ayant pu la suivre dans ses transformations nécessaires, sont tout surpris de ne plus comprendre Bossuet et de ne pouvoir rien mettre à la place. Nullité! nullité! Ils sont pendus à la science comme Absalon à son arbre; ils attendent le coup qui doit les délivrer de la peine de savoir ce qu'ils n'entendent pas. O pauvre théologie! ô espérances des catholiques! Moi, je ne sais rien non plus sur cette question, que le peu que je m'en vais vous dire. La question théorique est demeurée la même, vous la connaissez. Seulement les quatre articles, au lieu d'être regardés comme une chose certaine, le sont comme une chose d'opinion. C'est un pas immense; tout fanatique de ces quatre articles n'y est plus; il est à faire rire. On ignore, et voilà tout.

La question pratique reposait tout entière sur les *bénéfices* et la *juridiction ecclésiastique*. Le concile de Trente n'avait pas été publié en France, parce que la discipline contenait des dispositions contraires à nos usages, en matières bénéficiales et de juridiction. Vous pouvez voir le détail de ces articles à la fin de l'*Histoire du concile de Trente* par Ellies Dupin[1]. Aujourd'hui, bénéfices

[1] Ellies Dupin (1657-1719), docteur en Sorbonne, auteur de quantité d'ouvrages ecclésiastiques, dont la couleur janséniste lui valut d'être inquiété. Il fut réfuté notamment par Bossuet.

et juridiction ecclésiastique sont où la Révolution les a mis, c'est-à-dire au néant. Que reste-t-il donc? La vérification des bulles au conseil d'État: affaire de souverain à souverain, indépendante de la volonté des évêques et des opinions particulières. La publication d'un écrit venu de l'étranger est au moins une *matière mixte,* qui demande le concours des deux puissances. Après cela, y a-t-il autre chose? Je vous jure que je n'en sais pas un mot, et que je ne crois pas qu'il y ait rien, sinon une grande duperie de la part de ceux qui croient que les opinions gallicanes font chaud ou froid à la politique. C'est aujourd'hui une question tout intellectuelle et qui se réduit à ceci : *Le catholicisme est-il venu à ce point d'extension territoriale et de faiblesse morale, qu'il ait besoin d'une plus grande force de décision dans son centre d'unité? et l'Écriture, la tradition, le consentement des Églises, permettent-ils aux chrétiens de se présenter à saint Pierre et de lui dire : « Parle, toi, tout seul; nous croyons en toi; les évêques ne peuvent plus s'assembler; les nations ne s'émeuvent plus au nom du Christ; les questions deviennent incertaines; il est temps que la voix de Pierre grossisse avec les orages. Parle; nous avons soif de foi et d'unité. Jamais l'erreur n'est sortie de ton siège, et si Jésus-Christ ne t'a pas fait infaillible, dix-huit cents ans de vérité t'ont donné le droit de compter sur toi-même, et à*

nous sur toi. » Ce n'est pas une question d'école ; c'est une question qui s'agite dans des régions plus élevées que la science, dans ces régions d'où le salut descend aux hommes malgré eux et sans qu'ils pensent à l'y chercher. Ah ! mon cher Foisset, laissons les viles discussions ; si le pape n'est pas infaillible, faisons-le par le consentement infaillible de l'Église universelle. O jour magnifique, où la chrétienté dira au Père commun : *Tu es pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église; la pierre fondamentale ne peut pas nous manquer, nous nous reposons sur elle !* Ne croyez pas qu'il soit plus difficile de croire au pape infaillible qu'à l'Église infaillible. L'orgueil croit tout ou rien ; c'est une des grandes lois du monde.

Je félicite votre académie sur le sujet de prix qu'elle vient de mettre au concours.

Je suis ravi de M. Bautain. Dieu aidant, le catholicisme sortira des ornières du XVIII[e] siècle. Pauvres gens ! gens illustres ! pourquoi la science a-t-elle touché à la religion ?

Je suis ravi de vous voir guéri et votre aimable femme aussi. Mettez à ses pieds mes respects, mes hommages, les sentiments que je porte à tout ce que vous aimez. Dites à Lorain où j'en suis et que je l'aime beaucoup. Et vous, mon bon et vieux ami, dormons tranquilles, attendons notre heure ; gardons à ce siècle quelques âmes de bonne foi. L'autre jour, un jeune homme entre la chambre

du supérieur de Saint-Sulpice : « Monsieur, lui dit-il, je viens vous prier de me donner une chambre dans votre maison ; je ne crois à rien ; mais je me suis à charge, je ne puis plus me supporter ; je ne sais que croire. » Priez pour ce pauvre jeune homme. Oh ! qu'il y a d'âmes souffrantes et qui s'agitent dans l'obscurité de ce siècle !

H. LACORDAIRE.

XXXVIII

LE *Provincial*. — LACORDAIRE CONDAMNE LE JOURNALISME. — SITUATION D'AME. — GOUT DE L'OBSCURITÉ

Paris, 7 mai 1828.

Permettez-moi, mon cher ami, d'être égoïste, et ne vous effrayez pas du premier coup; je veux seulement que vous me permettiez de vous parler de moi, avant de vous parler de vous. A ne considérer le *Provincial* [1] que comme une œuvre entreprise par des hommes que je connais, que j'aime ou que j'estime, je devrais être tenté d'y prendre part. Le *Provincial* fera du bien; ce serait un autre motif d'y apporter ma coopération. Toutefois, je veux discuter ce point avec vous, et vous exposer les raisons qui m'empêchent d'accepter vos offres, et qui m'empêcheront de jamais

[1] Journal que M. Foisset était en train de fonder à Dijon, et pour lequel il demandait à Lacordaire sa collaboration.

écrire une ligne dans quelque journal que ce soit. Les unes sont tirées de la chose elle-même; les autres, de mon caractère ou de la trempe de mon esprit.

Un journal me paraît une affaire *inique*. C'est un lieu où l'on juge périodiquement, à de courts intervalles, les livres et les actions de ses contemporains, sans que la brièveté du temps permette de s'enquérir suffisamment de la vérité. C'est un lieu où quelques hommes, distraits par des occupations d'homme privé et de citoyens, viennent jeter le superflu de leurs loisirs et de leurs études, comme si une telle et si arbitraire justice de son siècle ne méritait pas qu'on lui consacrât au moins sa vie et une vie déjà mûre. C'est un lieu où l'on apprend aux hommes ce qu'ils doivent penser de tout, même des choses qu'on ne peut comparer à la règle immuable des devoirs humains, et où l'on propage ainsi, dans la société, des opinions que soi-même on n'aura plus le lendemain. Légèreté, incertitude, défaut de mission, défaut d'une science suffisante (et il faut tout savoir quand on parle de tout), sont-ce là les marques auxquelles on connaît la justice? Les journaux sont la *chaire des opinions*, c'est-à-dire de ce que je méprise le plus; bien loin d'en faire, je cesse d'en lire. Les opinions tuent la vérité. C'est le mouvement du siècle, dit-on; il faut le suivre, ou combattre sur un champ de

bataille sans ennemis. Que Dieu me préserve de suivre l'ennemi dans des marais où je m'embourberais avec lui ! Quand les Juifs étaient emmenés en captivité, le prophète s'assit seul aux portes de la ville déserte, et il chanta des lamentations qui n'arrivaient aux oreilles ni des vainqueurs ni des vaincus. Il vient des temps, dans la vie des nations, où il n'y a plus rien à dire aux hommes présents, où il faut se parler seul, et mettre ses livres dans les sépulcres, entre les pieds des morts, comme à Jérusalem on cacha le feu saint dans un puits. Il vient des temps où Caton doit déchirer ses entrailles, afin que, son épée ne pouvant plus combattre, son sang parle à des générations meilleures que celles qui l'ont vu mourir. Il vient des temps où le salut est à périr. Ministre des seules vérités perpétuelles et universelles, jamais, jamais je n'annoncerai aux hommes des opinions, jamais je ne leur annoncerai la vérité du même lieu où on amuse leur oisiveté par les jeux de l'esprit. Ames fidèles, nous nous consolerons entre nous de notre mieux, et ceux qui le pourront prépareront, en philosophie et en théologie, la double ou l'unique révolution dont ces deux sciences ont besoin pour ne pas perdre d'autres races.

Les journaux sont funestes aux talents. Ils épuisent, par des études sans suite et des productions rapides, des esprits qui ne sont point en-

core formés. On s'habitue à jeter ses pensées dans un cadre rétréci; on fait des pages et encore des pages; on prend un style saillant, qui est bon dans une colonne et déplacé partout ailleurs. Je suis convaincu que la facilité d'écrire dans les journaux est la cause de notre médiocrité littéraire actuelle, et que beaucoup de jeunes gens y perdent tous les jours la part de génie que la Providence leur avait confiée. Il faut d'abord allumer son feu avant de disperser sa braise chez ses voisins.

En troisième lieu, un journal rédigé entre plusieurs ne peut pas avoir une doctrine fixe. La raison, appliquée à chaque événement et à chaque livre, rectifiera quelques fausses idées; elle ne procurera point de mouvement. Nulle révolution intellectuelle ne s'est opérée que par un principe mis en avant et poussé dans toutes ses conséquences; ainsi le christianisme, ainsi la réforme, ainsi chaque secte philosophique d'autrefois. Si je faisais un journal, je soutiendrais plutôt le culte du *bœuf Apis*, que de soutenir des universalités sans couleur. Le temps de la raison n'a jamais existé; il n'existera jamais.

Je conçois Bayle faisant son journal à lui seul; c'est une manière d'imprimer ses livres et de les faire lire. Le *Globe* a bien senti ma pensée, ou je sens bien la sienne; ils ont créé pour religion *une espérance;* ils errent sur l'Océan, comme ce

Christophe, et, en attendant qu'ils puissent crier terre, ils s'amusent à tirer des oiseaux de passage.

Venons à mon caractère. Je ne peux pas faire deux choses à la fois; et me demander le petit bout de mon doigt, c'est me demander depuis les pieds jusqu'à la tête.

Ajoutez, mon cher ami, qu'un prêtre, plus que jamais, doit se cacher et demeurer étranger à tout ce qui n'est pas la religion. On ne croira que trop à mon désir de paraître, sans que je donne occasion de le penser. L'obscurité, une longue obscurité, de petites places, du loisir, voilà ce que j'aime et le plan que je me suis fait.

Je vous ai dit mes raisons, mon cher Foisset, et je voudrais qu'elles fussent moins arrêtées dans mon esprit; car vous ferez du bien, il n'y a pas de doute. Vous avez plus de littérature que moi, plus de variété dans vos connaissances, plus de facilité de composition; vous êtes laïque et libre du choix de vos armes. Je suis prêtre, et ne serai jamais que cela; je suis prêtre, et c'est par moi-même que j'étudie les devoirs de mon état. Je ne donne rien à l'usage avant la réflexion, et vous savez que l'esprit d'imitation n'a jamais été mon défaut.

Il me reste à vous féliciter sur votre nomination. Vous reviendrez un jour à Dijon; vous serez magistrat, père de famille, bon citoyen, homme

de lettres distingué. Dieu vous a éprouvé, il vous récompensera.

Je mets mes hommages respectueux aux pieds de Mme Foisset. Rappelez-moi au souvenir de votre frère.

J'ai été content du *Provincial,* surtout du second numéro. Adieu, mon cher ami; toujours à vous.

H. LACORDAIRE.

XXXIX

VOYAGE DE LACORDAIRE EN SUISSE. — SOLIDARITÉ DE L'ÉGLISE ET DES CATHOLIQUES

5 juillet 1828.

Je suis fâché, mon cher ami, que vous soyez à Louhans; j'aurais eu le plaisir de vous embrasser à Dijon, où je vais passer pour me rendre dans cette bonne Suisse, qui m'a déjà fait tant de bien, et qui m'en fera encore. Je suis fatigué, et je vais y prendre six semaines de repos, avec la permission de mon archevêque et l'agrément de mes religieuses. Si vous pouviez, par hasard, être à Dijon le 17 ou 18 courant, nous nous y verrions et causerions *Provincial*. Ma lettre à Brugnot n'était point partie d'une intention mauvaise; c'était un véritable remerciement que je voulais lui faire et un acte de souvenir. Je ne parlais pas de mes motifs, et je suis peiné qu'elle ait produit un mauvais effet. Assurez bien Bru-

gnot de mon innocence, et que la théologie n'est pour rien là dedans. Je ne sais pourquoi un pauvre catholique, faible et sujet à l'erreur, ne peut remuer son petit doigt ou fermer son œil sans que la catholicité soit compromise. Notre caractère et nos goûts décident des points qui restent libres dans notre vie, et ces points sont nombreux. Hors de ce qui est nécessaire, il ne faut plus accuser la religion; le reste ne vient pas d'elle, il vient malgré elle. Un pauvre petit catholique ne lit pas de journaux, est-ce la faute de Notre-Seigneur? Est-ce la faute des conciles? *C'est l'esprit de l'Église*... Pauvre Église ! si elle avait tous les esprits qu'on lui a prêtés, ce serait bien la bête de l'Apocalypse, comme disait Luther. Soyons sages, mon cher ami, et que chacun garde ses fautes.

Je vous écrirai de Suisse des lettres moins chiffon que ceci. Aujourd'hui j'ai peu de temps, à cause de mon départ et de la première communion de nos enfants, qui se prépare. Adieu, mon cher ami; priez bien pour moi. Je vous embrasse de tout mon cœur.

H. LACORDAIRE.

XL

LACORDAIRE AUMÔNIER AU COLLÈGE HENRI IV

Paris, 5 décembre 1828.

J'ai vu notre tireur d'arc, mon cher ami, et je l'ai revu. Il est gentil, aimable, bon, point enthousiaste; ce n'est pas un homme du siècle, et tant mieux. Ce n'est pas que je haïsse le siècle, j'entends le XIX[e] siècle; Dieu me préserve d'une pensée si inconstitutionnelle, si peu philosophique! J'adore ce siècle; il fait nos affaires avec une sagacité digne d'un Père de l'Église; le siècle est comme saint Augustin à Milan. N'en dites pas de mal, je vous prie. Ce n'est pas que je voie beaucoup où il en est; mais je me lève tous les matins, je vois les étoiles au ciel, je mange mon chocolat, si cela est français; je dors tranquille; de loin en loin, il m'arrive des gens tout transis de

peur, qui écoutent si la terre ne tremble pas, à peu près comme chez Lorain ces vacances, où, étant seul, il me semblait que la maison tremblait du haut en bas; c'était des coups de pieds de chevaux. Je ne m'en effraye guère, et je vous assure que la solitude épargne en ce sens bien des chagrins; au commencement je lisais des journaux, et j'en étais malade tous les jours. J'y ai renoncé, et j'en suis beaucoup plus heureux. Quoi qu'il arrive, l'Évangile et le pain ne manquent jamais.

Nos affaires d'Henri IV sont solidement ancrées, et j'ai tout le temps que vous m'avez prédit; je suis comme un coq dans un bois. Vous croyez que j'allais dire dans un pâté, et vraiment c'est presque tout un. Mangez du pâté, Foisset.

Le sage y vit en paix et méprise le reste.

Je vous fais mon compliment sur votre nomination officielle, et vous souhaite de tout mon cœur d'ami, dans cette carrière, une existence qui vous attache et qui vous rende heureux. Vous avez bien des raisons pour l'être, s'il y a des raisons pour cela sous le soleil qui a vu Salomon. Faites aussi mes compliments à Sylvestre; la bonne conduite console et dédommage de tous les petits ennuis d'administration. J'espère en votre frère; ce sera un bon prêtre, un homme comme il en faut à

l'Église aujourd'hui. Plût à Dieu qu'elle en eût beaucoup comme lui ! Écrivez-moi le plus souvent que vous pourrez, et n'oubliez jamais un homme qui aimera toujours vous et tous les vôtres. Adieu.

H. LACORDAIRE.

XLI

VISITE A M. DELAHAYE. — JUGEMENT DE LACORDAIRE SUR M. DE LAMENNAIS.

Yvetot, 17 juillet 1829.

Il y a longtemps, mon cher Foisset, que vous ne m'avez donné de vos nouvelles. Vos occupations m'ont sans doute privé de ce plaisir, et je regrette presque de vous voir juge d'instruction. Vous êtes-vous habitué à ce genre de vie? C'est pour le coup que vous devez être prononcé contre le romantisme; car il n'y en a guère dans vos paperasses, et M. Victor Hugo ne pourrait pas lui-même leur donner une tournure orientale. Si vous faites encore un peu de littérature, vous devez bien rire parfois; on nous traite comme des enfants, mais cela ne fait pas de mal. Je vous écris d'Yvetot, sur la route du Havre; je m'y suis arrêté chez un de mes anciens maîtres, qui est maintenant président du

tribunal et qui est l'un des meilleurs hommes que je connaisse[1]. J'en vais partir pour voir la mer et achever des vacances de dix jours, les seules que j'aurai cette année. Nous ne nous verrons donc pas; tant pis. Je cause toujours avec plaisir avec vous, surtout maintenant que nous sommes frères et que nous nous entendons si bien; autrefois nous nous fâchions un peu. Où en êtes-vous des projets que vous méditiez l'automne dernier? Je crois que vous pourrez rendre service à l'Église, en vous attachant à des choses qui ne soient pas trop théologiques, et en insinuant au clergé bien des vérités de ce temps-ci qu'il a besoin de connaître. C'est un travail long; plus je vais, plus je comprends qu'une vie suffit à peine pour rendre un seul service aux hommes. M. de Lamennais est, à mon sens, un grand exemple du mal que fait à la vérité une précipitation qui n'a pas permis à l'esprit de se mûrir; quand même ses idées triompheraient un jour, il restera vrai qu'il a mal engagé et mal défendu sa cause. Que pensez-vous de son dernier écrit? Ne vous paraît-il pas que c'est une exagération des pensées de M. de Maistre? Il m'a souvent paru que cet écrivain n'invente pas, et qu'il ne fait que

[1] M. Delahaye. Avant d'entrer dans la magistrature, il avait été professeur au lycée de Dijon, où il avait eu le père Lacordaire pour élève; il est mort conseiller honoraire à la cour de Rouen.

mettre en œuvre ses devanciers, en outrant les proportions. Je crois voir un peintre refaisant le *Déluge* du Poussin sur cent pieds de long et de large. Pardonnez-moi, mon cher ami, ces pauvretés que je vous dis ; je sollicite votre esprit comme je peux. Parlez un peu de moi à votre frère ; c'est un bien bon confrère pour moi, un vrai serviteur de Jésus-Christ. J'en ai entendu dire beaucoup de bien, surtout depuis qu'il est loin des intrigues, dans son village, hélas! Se cacher! Il faut bien que ce soit une bonne chose, puisque Dieu l'a fait.

Adieu, mon cher Foisset, écrivez-moi quand vous le pouvez, et soyez bien persuadé de mon inaltérable attachement pour vous. Je vous embrasse de tout mon cœur.

H. LACORDAIRE.

XLII

MÉLANCOLIE

Paris, 29 décembre 1829.

Quoique vous ne soyez pas mon oncle, si est-ce que je vous écris au bout de l'an, mon cher ami, pour réveiller un peu votre bon vouloir, et vous dire que je n'ai point dépouillé pour vous le vieil homme. Non, vieil homme je suis, bien vieil assurément, comme j'espère que vous êtes aussi. Votre femme, vos enfants, votre robe où il y a de la soie, si je ne me trompe, ne m'ont point ôté votre bon cœur; et le mien, de ce donjon d'Henri IV, va toujours vers vous. Je vous ai peu écrit cette année; je ne sais plus ni écrire ni causer; je me métempsychose tous les jours, et bientôt je ne me reconnaîtrai plus qu'à mon attachement pour vous.

Folie des années! rêve de l'immobilité! Sans l'amitié nous ne serions qu'un songe; elle arrête

au moins la vie par un bout. Encore, comment l'arrête-t-elle? où sommes-nous tous? Les meilleurs hommes qui m'ont le mieux aimé, et servi Dieu en moi, ces intelligences qui transformaient la mienne et m'ont mené où je suis, elles ne sont plus de mon monde. On ne se rencontre donc que deux fois, au printemps, quand on fleurit, quand on s'embaume de sa jeunesse, quand on dit : Toujours! Et après cela il faut attendre; le vent vous emporte; il y a un cheval tout prêt pour aller vite, une voile qui n'aime pas les longs adieux; il y a une Providence qui se venge des promesses que se font les hommes, et qui les disperse aux quatre coins de ses desseins. Embrassez-moi, mon bon ami, et que Dieu fasse comme il lui plaît. Il m'a bien changé; il a creusé mille déserts autour de moi; ma pensée est béante aujourd'hui devant un homme.

J'ai quitté la Visitation depuis six semaines, et je demeure au collège Henri IV avec ma mère. Mes fonctions sont ainsi plus restreintes et mon temps plus solitaire; j'en suis bien aise. Mes études continuent; je mêle l'histoire ecclésiastique à la théologie; tout, aujourd'hui, est dans l'histoire. Du reste, je n'écris rien, je ne combine rien, par rapport à un but fixe; c'est mon tour du monde que je fais une première fois, mes mains dans mes poches, et pour voir un peu, en fumant, ce que c'est que ce ciel, que cet océan, comment

est l'orage, et ce que disent enfin tous ces vieux rivages après avoir tant vu de choses. Nous causerons peut-être un jour de grandes aventures; j'aimerai toujours infiniment à vous entendre, à vous voir, à vous communiquer toutes mes pensées. Adieu, mon cher ami, au gui l'an neuf! Présentez mes hommages et mes souhaits respectueux à Mme Foisset. Tout à vous, comme il y a sept ans.

H. LACORDAIRE.

XLIII

DÉCOURAGEMENT CAUSÉ PAR L'INERTIE DU MONDE CATHOLIQUE

Paris, 13 avril 1830.

Vos reproches seraient mérités, mon cher ami, si vous les faisiez à un homme qui aurait réellement quelque chose à dire. Mais, par Jupin! je crois que la pensée n'est plus de ce monde. Quel plaisir de vous envoyer des ombres d'idées, et de vous donner une représentation amicale de cette fantasmagorie du cerveau humain! Je suis las de penser et de parler; je suis comme la faculté de théologie de l'académie de Paris; j'ai suspendu ma harpe aux saules de la Sorbonne. Comment penser, quand il n'y a plus de pensée catholique? Comment parler, quand tout Israël dort, et qu'on n'a pas, comme David, enlevé la lance de l'ennemi? Non vraiment, cela n'est pas possible; laissez dormir le pâtre au bruit du vent,

et ne lui demandez pas ce qu'il voit dans son sommeil. Le sommeil du pâtre n'est pas celui du prophète. L'un et l'autre ont la tête appuyée sur les ruines de Babylone au désert; l'un et l'autre ont des songes et un ange du ciel pour les garder; mais l'un est un voyant du Seigneur, qui sait l'histoire de la pierre où il dort; et l'autre n'est qu'un pâtre. Le pâtre n'envie pas le sommeil du prophète; il se lève, et il chante en sifflant; c'est un vieux livre qui a dit qu'il sifflerait; mais lui n'a pas lu le vieux livre: il n'est qu'un pâtre. Le pâtre a des amis de son enfance, à l'autre bord du Tigre; les amis du pâtre lui demandent ce qu'il a vu dans la plaine, et si les ruines ont dit quelque chose quand la pluie tombait. Le pâtre est touché, parce que ses amis lui parlent et que le soleil des sables n'a pas desséché son cœur en Arabie; mais que peut répondre le pâtre? Les ruines ne lui ont pas parlé; le Seigneur des ruines ne lui a rien dit; quand la pluie tombait, le pâtre n'a rien entendu. Laissez dormir le pâtre; le sommeil du pâtre n'est pas celui du prophète.

Je vous remercie, mon cher ami, des détails que vous me donnez sur vous, sur votre frère, sur votre diocèse. J'ai bien demandé de vos nouvelles à votre beau-frère, qui est venu me voir en passant. Pour moi, mon cher ami, je mène toujours le même train de vie; je lis beaucoup et n'écris rien. J'ai lu le dernier écrit de l'abbé

Gerbet[1], et j'en ai été content sous plusieurs rapports; le style ne me paraît pas ce qu'il y a de mieux. Ne m'en demandez pas davantage, mon cher ami, je suis incapable de lier deux idées dans une lettre. Quand vous viendrez ici, nous causerons; vous me retrouverez toujours le même; ah! toujours le même! Adieu; mes respects à Madame, et tout à vous.

H. LACORDAIRE.

[1] Sur le Dogme générateur de la piété catholique.

XLIV

VISITE A LA CHENAYE. — LE *Correspondant* DE 1829.

Paris, 25 mai 1830.

Mon cher ami, je vous ai envoyé dernièrement une lettre dont vous aurez peut-être été mécontent. Mon Dieu ! j'étais triste, et vous me demandiez tant de choses, qu'il aurait fallu un volume pour vous les dire. L'esprit va si vite, et vous êtes si loin, que ce qui est écrit n'est plus comme le cœur qui l'a écrit, avant de vous arriver. Pourquoi êtes-vous loin? On ne peut plus s'entendre. Hélas! que Dieu nous a fait un pauvre monde !

Je viens de passer quatre jours en Bretagne, chez M. l'abbé de Lamennais; c'est une vieille dette acquittée. Ils ont bien travaillé depuis quelques années, et, si Dieu leur donne vie, il sortira de là quelque chose. J'ai trouvé à la Chenaye l'abbé Gerbet et une douzaine de jeunes gens. Ils

mènent une vie simple et heureuse dans les bois; ils apprennent la théologie et les langues. M. l'abbé de Lamennais travaille à un grand ouvrage de métaphysique. Je l'ai trouvé très simple et très bon, sans emphase ni charlatanisme, peu brillant. J'ai beaucoup lu ses ouvrages dans ces derniers temps, et ils m'ont ramené vers lui, surtout ceux qui traitent des rapports de la religion avec l'ordre politique.

Vous travaillez, je crois, dans le *Correspondant,* ce qui m'induit à penser que vous partagez quelques-uns des sentiments du solitaire de la Chenaye[1]. Tant mieux, mon cher ami; ne cessez

[1] Le *Correspondant* de 1829 fut comme le précurseur du recueil qui porte aujourd'hui le même nom, et l'antidote de l'*Avenir*. M. Foisset écrivit dans le premier de ces journaux, et refusa énergiquement à Lacordaire de collaborer au second. Il n'est donc pas sans intérêt de dire un mot du *Correspondant* de 1829. Au mois de juin de l'année précédente, une ordonnance royale avait fermé les petits séminaires tenus par les jésuites. Cette mesure eut comme résultat immédiat la formation d'une ligue, qui, sous le nom d'Association pour la défense de la religion, se proposait de lutter contre les empiètements du pouvoir civil sur le terrain de la liberté de l'enseignement, seul principe que l'on pût opposer au monopole de l'Université. Les grands noms ne manquaient pas à la tête de l'œuvre; mais, de fait, l'action appartint d'abord à M. de Salinis, sous la direction occulte de M. de Lamennais, et avec le concours actif de M. Bailly, qui devint bientôt la cheville ouvrière de l'Association. M. Bailly avait fondé, à Paris, un pensionnat d'étudiants en droit ou en médecine, tous catholiques fervents,

de travailler un peu pour notre pauvre religion. Bien des laïques sont touchés du même zèle, et il est des choses que vous pouvez dire plutôt que

qui se groupaient, pour occuper leurs loisirs en commun à des œuvres de charité et de propagande. C'est de là que sortit, en 1829, le *Correspondant,* comme devait en sortir en quelque sorte, plus tard, la société de Saint-Vincent-de-Paul. M. Bailly eut en effet l'idée de fonder un journal semi-hebdomadaire, et de le consacrer à la défense de la religion et de la liberté de l'enseignement. Il trouvait là l'occasion d'exercer la plume de ces jeunes gens qui s'appelaient de Meaux, de Carné, de Cazalès, Gouraud, de Champagny, etc. Mais il fallait de l'argent, et on n'en avait pas. M. Bailly s'adressa à M. de Salinis, qui obtint du conseil de l'Association qu'elle ferait au nouveau journal les avances nécessaires, avec cette arrière-pensée de le dominer au profit des doctrines mennaisiennes. Ce calcul fut déçu par les nouveaux rédacteurs, qui se refusèrent à aliéner leur indépendance au profit de haines et d'idées qui leur étaient antipathiques ou étrangères. C'est alors que M. de Lamennais créa un journal personnel, l'*Avenir.* Le *Correspondant* s'éteignit le 31 août 1831, peu avant l'*Avenir,* dont il fut, sans le chercher, le rival et eut constamment à combattre les idées. Il suivait une ligne fort analogue à celle du *Correspondant* d'aujourd'hui. Aussi est-ce sous le même nom que les mêmes rédacteurs créèrent, en 1843, le recueil que nous lisons encore. M. Foisset fut tellement mêlé aux divers *Correspondants,* que nous nous sommes trouvé entraîné à ces explications. Bien qu'habitant la province, il était le conseil et le rédacteur anonyme de la feuille de 1829, et nous verrons bientôt Lacordaire aux prises avec lui à ce sujet.

nous. Je ne sais quand je vous verrai ; ne m'oubliez pas, et excusez ces malheureuses petites lettres que je vous écris. Les siècles ne sont plus assez longs pour s'écrire beaucoup.

Adieu, mon cher ami, priez pour moi quelquefois; je le fais tous les jours pour vous[1].

H. LACORDAIRE.

[1] Lacordaire méditait alors un départ pour New-York; de là, la teinte mélancolique et tendre d'une lettre qui, dans sa pensée, était un adieu pour longtemps.

XLV

LACORDAIRE APPELÉ AU POSTE DE GRAND VICAIRE A NEW-YORK. — SES IDÉES A CE MOMENT SUR LES RAPPORTS DE LA RELIGION AVEC L'ORDRE SOCIAL, CE QUI DONNE L'EXPLICATION DE SON RAPPROCHEMENT SUBIT AVEC M. DE LAMENNAIS.

Paris, 19 juillet 1830.

Ma position présente va changer, mon cher ami, et les travaux qu'a nécessités ce changement, en le prenant dans toutes ses ramifications, sont la principale cause du peu de communication que j'ai eue avec vous. Il y a six mois, l'évêque de New-York, Mgr Dubois, actuellement à Rome, m'a fait offrir la place de son grand vicaire; je l'avais refusée, parce que je ne voyais pas de but à l'accepter, et que mes doctrines n'étaient pas encore claires dans mon esprit. Car, depuis trois ans, toutes mes lectures et mes pensées ont trait à ceci : *Le monde étant ce qu'il est, que doit croire un prêtre sur les rapports de la religion*

avec la philosophie et l'ordre social? En un mot, je cherchais à résoudre le double problème du concours de la religion avec la raison, et de la société spirituelle avec la société matérielle. Tout prêtre qui ne sait pas cela, me disais-je, peut être un homme pieux et bon; mais, à coup sûr, il n'entendra rien à son siècle, ni à l'histoire de l'Église, ni à l'avenir.

Ces études faites avec conscience, et exclusivement à toutes autres, m'ont amené à une réconciliation entière et invincible avec la seule école catholique qui travaille aujourd'hui à quelque chose, et à des choses qui avancent tous les jours. Sa doctrine fondamentale se réduit à trois points :

I. *Philosophie.* La raison particulière et la raison de l'Église catholique doivent nécessairement se trouver d'accord. — On doit pouvoir passer de l'une à l'autre par un moyen simple, facile, accessible à tous. — La raison universelle est ce lien simple, facile, par lequel tout le monde peut passer sans peine de ses propres pensées aux pensées catholiques. — La raison universelle ne détruit pas la raison particulière; car la base de la raison particulière est un ensemble d'axiomes improbables, qui n'ont de valeur que par le consentement général. En outre, la raison particulière n'a de force qu'à titre de raison humaine; et la raison humaine, c'est celle de tous et non d'un seul. Enfin, quand les raisons particulières

contestent sur leurs évidences, qui peut décider, sinon la raison universelle? — D'un autre côté, la raison universelle ne détruit pas la raison catholique; car toutes les traditions du monde s'accordent avec celles de l'Église, en dogme et en morale. — Par conséquent, et puisque la raison universelle ne détruit ni la raison particulière, ni la raison catholique, qu'elle est la règle de la première, et qu'elle rend témoignage à la seconde, elle a toutes les qualités d'un terme moyen. — Descartes a établi les droits de la raison particulière; M. de Bonald a prouvé la dépendance de la raison universelle, par l'origine des idées qui se transmettent traditionnellement; M. de Lamennais les a rattachées l'une à l'autre par le fondement, au moyen de cette formule : La plus haute certitude possible pour la raison particulière est sa conformité avec la raison universelle. — Quant à l'objection que tout le monde sait, tout le monde a à la résoudre, excepté Dieu, qui est infini. — Donc la raison et la foi ont leur point de concours dans les traditions et les croyances générales.

II. *Politique.* La société spirituelle et la société matérielle doivent subsister ensemble, sans se détruire. — Elles ne peuvent subsister ainsi que par trois moyens : supériorité de l'une sur l'autre, indépendance absolue de l'une et de l'autre, engrènement variable de l'une et de l'autre

par des concessions réciproques. — Le dernier moyen est faux, parce que, dans tous les temps, et surtout dans les temps où la foi est faible, il livre l'Église à la merci de la société matérielle, qui, au fond, juge toujours les questions prétendues mixtes. Il fait de l'Église, aux yeux des peuples, une société craintive et ennemie de la liberté; il aboutit tôt ou tard à une Église nationale. Depuis Constance et Bâle, Dieu travaille admirablement à les prouver. — Le second moyen, qui est aujourd'hui ratifié aux États-Unis, place l'Église très haut dans l'esprit des peuples, fait de l'Église une société mâle, très adaptée aux siècles de liberté populaire; mais il scinde le monde, et est si métaphysiquement faux, que jamais un peuple de foi une n'aura la pensée de l'adopter. C'est un remède sublime, mais un remède. — Le premier moyen place l'esprit devant la chair, fait du corps social un être parfaitement un; c'est le système des papes depuis Charlemagne jusqu'à Henri IV, pendant plus de huit cents ans, et il est si simple, tellement modérateur du peuple et du pouvoir, qu'une nation vraiment chrétienne n'en a jamais compris d'autre, et qu'elle se jette là même sans y penser. Du reste, il ne peut renaître que d'une manière autre que celle dont il a été exercé, et seulement quand les peuples et les rois le demanderont à deux genoux, ce qui arrivera.

III. *Ce qui est à faire.* — Oter l'Église de l'état d'engrènement, pour la mettre à l'état d'indépendance absolue; en un mot, l'affranchir. Le reste est un détail immense.

Voilà, mon cher ami, toutes nos doctrines. Une fois que j'ai cru cela, je suis allé à la Chenaye. J'y ai repensé à la proposition de New-York. M. de Lamennais la connaissait et l'a approuvée.

Nous avons lié cela à de grands desseins, et nous partirons plusieurs amis ensemble dans le printemps prochain.

Ma mère est partie ce matin pour la Bourgogne; elle reviendra à Paris pour y demeurer. Nous avons pris des arrangements convenables. Je la suivrai en Bourgogne assez prochainement, et je vous verrai.

Mon frère Théodore part pour la Guyane, où il va faire des recherches d'histoire naturelle qui lui seront profitables. Je vous félicite de tout mon cœur sur votre quatrième fille; présentez mes très humbles respects à la mère. Adieu, mon cher ami; gardez-moi encore le secret.

H. LACORDAIRE.

XLVI

PROCÈS AU JOURNAL *le Lycée,* QUI AVAIT DIFFAMÉ LACORDAIRE.
APPARITION DU JOURNAL *l'Avenir.*

Paris, 19 octobre 1830.

Il y a un mois, mon cher Foisset, que je suis de retour ici, où plusieurs affaires me retiennent: premièrement un procès contre le *Lycée,* qui nous a accusés de haute trahison contre l'Université. Vous avez pu prendre une idée de l'affaire dans un numéro du *Correspondant,* où vous-même avez fait insérer une lettre. C'est M. Hennequin qui est chargé de notre cause. Le conseil royal de l'instruction publique s'en est aussi mêlé, et a nommé d'autres premiers aumôniers, en suspendant les autres de leurs fonctions. Cela m'est fort égal dans tous les sens, et je me suis attiré ce foudre bien bénévolement, car je devais partir le 4 octobre dernier pour la Bretagne, et suis

resté un peu par bravade. L'*Avenir* me retarde aussi; vous avez dû recevoir les premiers numéros. Il marchera bien, entre les royalistes absolus, qui lui en veulent outre mesure, et les libéraux de mauvaise foi, qui ne le comprendront pas. Nous tâcherons de maintenir cette voix catholique, quoi qu'il arrive. M. de Lamennais reste encore à Paris, jusqu'au commencement de novembre, et c'est avec lui que je partirai.

L'évêque de New-York était à la Chenaye lors de mon arrivée, et il s'est dirigé de là sur l'Angleterre, avec le dessein de faire encore quelques voyages sur notre continent. Il ne sera de retour dans son diocèse, comme nous le pensions, que vers le milieu de l'année prochaine, et c'est alors que nous l'irons rejoindre, car tous nos plans subsistent.

La doctrine catholique fait des progrès, et les deux maisons de Bretagne seront bientôt trop étroites.

Nous sommes ici sur un volcan. Les deux journées d'hier et d'avant-hier ont été terribles par les rassemblements et par l'impuissance trop visible du pouvoir. Aujourd'hui l'effervescence s'est calmée, et, si la nuit est bonne, peut-être pourra-t-on aller jusqu'à la réunion de la Chambre. Ce procès des ministres est une fière pierre d'achoppement.

Ma mère passe son hiver à la campagne, près

de Langres. J'en suis enchanté pour son repos et la tranquillité de tous les enfants.

Voilà, mon cher Foisset, où nous en sommes. Veuillez bien présenter mes respects à Madame, que je regrette bien de n'avoir pas vue à mon passage à Beaune. Rappelez-moi au souvenir de votre frère, et tâchez de propager un peu l'*Avenir,* à moins qu'il ne vous fasse peur. Mes compliments à M. Fleury, à MM. Sirot, Madon. Tout à vous de tout mon cœur, en France et en Amérique.

H. LACORDAIRE.

XLVII

L'*Avenir*.

Nous ne pouvons nous dispenser de rappeler ici dans quelles conditions était né le journal *l'Avenir,* et quelle direction lui avait été imprimée dès le premier moment. On sait avec quelle passion M. de Lamennais s'était engagé dans la lutte et dans les querelles que soulevèrent à cette époque les questions religieuses. Il n'avait du reste jamais deux pensées à la fois; mais *il changeait d'idée fixe,* oubliant totalement son passé de la veille pour son présent du matin. Son idée du moment s'emparait de lui avec une violence telle, qu'elle devait, selon lui, tout dominer au ciel et sur la terre : c'était le salut. Et par son talent immense d'écrivain sa conviction passait victorieuse dans un grand nombre d'imaginations. Ses thèses dépendaient de sa disposition d'esprit; un obstacle ou un affront suffisait à faire dévier tout à coup sa ligne droite. Breton, royaliste pur, il se brouilla bientôt avec Charles X, parce que Charles X était gallican, et du même coup le principe monarchique fut aboli pour lui. Plus tard il se brouillera avec Rome, parce que Rome ne renoncera pas aux principes romains pour prendre les siens.

En 1830, il fonde l'*Avenir* pour dégager la religion de la branche aînée; et, pour convaincre les libéraux qu'il n'était plus royaliste, il lui faut jeter l'injure à la famille déchue. Toutefois, ne pouvant espérer plus, pour l'Église, du gouvernement de Juillet que de la Restauration, M. de Lamennais arbora sans hésiter la doctrine d'une séparation totale de l'Église et de l'État. Poussée à l'extrême comme elle le fut bientôt, cette thèse conduisit son auteur à toutes les extravagances. Lacordaire engagea le fer aussi à fond que pas un; mais son mobile unique fut de sauver l'Église des entraves, qu'il jugeait intolérables, du pouvoir civil, et il fut, en quelque sorte, pris au piège. C'est pour cette campagne que fut fondé l'*Avenir*. Quant au *Correspondant* d'alors, il n'injuriait ni les Bourbons ni personne, mais il se bornait à dire : « On ne parle que de servitude abolie; eh bien! nous aussi, catholiques, nous ne voulons pas de servitude. »

Paris, 13 novembre 1830.

Je vous remercie bien, mon cher ami, de votre bonne lettre et de vos excellentes réflexions. Nous avons déjà pris quelques mesures pour en profiter; vous avez dû remarquer moins de longueur dans les articles, un assez grand nombre de faits, un peu plus de réalité. Les premières *chambres* ont été assez mal faites, on les fera de

mieux en mieux. Il ne faut pas se méprendre sur notre but : nous sommes quotidiens par la nécessité et non par le cœur ; nous n'avons ni dans les chambres, ni dans le ministère, ni dans les choses, une prise présente. Nous protestons contre l'Europe actuelle, en attendant que d'autres jours meilleurs naissent à l'horizon. Le journal est recherché à Paris et lu avidement ; les libéraux ne doutent pas de notre bonne foi, et la connaissance personnelle que plusieurs chefs ont de l'abbé de Lamennais les confirme encore dans cette pensée. On reçoit fréquemment des lettres d'ecclésiastiques qui envoient leur adhésion, si je puis parler ainsi, et on n'en insère que quelques-unes pour échantillon.

Vous avez deviné mes articles ; ce sont tous ceux sur *la liberté d'enseignement, la suppression du budget du clergé,* ceux sur *les prédictions, Gœtz, un schisme.* Vous les reconnaîtrez maintenant à l'initiale H. L. C'est un moyen de s'entendre et de se parler souvent.

Vous me demandez le nom de nos principaux rédacteurs; les voici : MM. de Lamennais, Gerbet, Decou, Harel, Daguères. M. Decou est un homme d'un âge mûr, qui a beaucoup voyagé, qui connaît toute l'Amérique, depuis le Canada jusqu'au Brésil, et qui s'est occupé spécialement d'économie politique. Les articles de ce genre, que vous avez remarqués, sont de lui ; il travaille beau-

coup. M. Daguères est un jeune homme qui s'occupe spécialement des faits, mais qui donne aussi quelques bons articles. Nous sommes tous franchement catholiques jusqu'au bout des ongles. Après cela, plusieurs personnes envoient çà et là des articles, des feuilletons, et je ne les connais pas encore.

M. l'abbé de Lamennais est accablé de visites et de travail ; il vit une heure dans une minute. Aussi allons-nous nous retirer à Juilly ; toute la Chenaye arrive bientôt. Nous aurons en outre un appartement à Paris, où nous viendrons deux ensemble alternativement. L'abbé Gerbet a peu travaillé jusqu'ici, parce qu'il était loin ; nous l'attendons avec impatience. L'impression du moment est nécessaire à la polémique.

Hélas ! mon bon ami, nous faisons peu à peu. Voyez il y a dix ans, en 1820 ; qui l'eût dit ? Où est le gallicanisme aujourd'hui, et qu'est-ce qui l'a tué ? L'*Avenir* en un an peut devenir formidable. Je réclame votre plume pour lui ; ne donnez pas tout au *Correspondant*. Plût à Dieu, mon cher ami, que vous fussiez avec nous ! Combien vous pourriez être utile ! et pourquoi la Providence nous a-t-elle séparés ? Je vous prie de m'envoyer des articles ; nous en serons tous reconnaissants.

A partir d'aujourd'hui, il y a réunion tous les jours pour examiner les articles, afin que rien ne

passe sans lecture, et qu'il y ait plus d'harmonie dans l'ensemble du journal.

Mes compliments et mes hommages respectueux à Mme Foisset. Est-elle contente de nous? Nous n'aimons pas trop les jésuites. Répondez-moi bientôt, mon cher ami.

H. LACORDAIRE.

XLVIII

L'*Avenir*.

Paris, 24 décembre 1830.

Mon cher ami, nous sommes sains et saufs. Dieu nous donne du temps devant nous et devant vous aussi. Je viens vous rappeler votre promesse de nous aider par le secours de votre plume, et non pas seulement par vos conseils. Ne devez-vous rien à l'*Avenir ?* Tous les catholiques doués comme vous l'avez été ne lui doivent-ils rien ? Vous ne savons ni les uns ni les autres ce qu'il adviendra de nous dans six mois, et, le temps de parler étant venu, nous ne devons pas le mépriser pendant qu'il dure. L'abbé Gerbet s'unit à moi pour vous stimuler, et vous fait mille compliments affectueux.

Rien ne nous a encore été notifié de la part de la chambre d'accusation. Nous sommes en prévention depuis le 4 de ce mois. Dans mon autre

affaire, M. le procureur du roi vient d'appeler du jugement d'incompétence du tribunal correctionnel. Son acte d'appel, que nous donnerons après-demain, est tout à fait dans les doctrines de l'*Avenir;* c'est un acte remarquable [1].

On se rapproche beaucoup de nous. Avez-vous des souscriptions? Aurez-vous des donateurs pour l'*Agence* [2] ? J'ai fait porter anonyme le petit séminaire de Dijon pour vingt-cinq francs. Je suis décidément remplacé au collège Henri IV.

J'ai assisté à la séance des pairs, où M. de Martignac a parlé [3]. Il a produit beaucoup d'impression sur moi, sur tout le monde, et pourtant ce n'est pas un grand orateur. Mon Dieu! qu'est-ce donc qu'un grand orateur?

Pardonnez-moi, mon cher ami, mes petites lettres. Je n'ai pas une minute à moi. Je vous embrasse de tout mon cœur.

H. LACORDAIRE.

[1] Voir la *Vie de Lacordaire,* par M. Foisset, 1re édition, t. I, p. 167.

[2] *Id.,* t. I, p. 166.

[3] M. de Martignac, bien que supplanté par M. de Polignac, accepta de défendre ce dernier devant la chambre des pairs, lors de la mise en accusation du cabinet du 8 août 1829.

XLIX

DISSENTIMENTS AU SUJET DES DOCTRINES DE L'*Avenir*.

Paris, 30 décembre 1830.

Mon cher ami, je vous souhaite longues années et toujours un cœur qui m'aime, malgré nos dissentiments. Votre lettre m'a un peu peiné et surpris dans le premier moment; j'y réponds tout de suite.

Non, mon ami, il ne faut pas avoir foi en M. de Lamennais pour être uni à nous. Je vous donne ma parole que je n'ai jamais été plus libre qu'aujourd'hui dans mes conceptions. Sans doute, nous avons des principes communs; mais où ne faut-il pas des principes communs pour être unis? Les catholiques ultramontains sont-ils esclaves du pape? Non; l'*ordre de foi* posé, la *liberté de conception* reste entière. Jamais joug ne m'a moins pesé, jamais unité ne m'a paru plus simple que la nôtre; mais vous n'admettez

pas les bases, et alors la répulsion est immense, j'en conviens. Le propre de nos doctrines est cela même : tout ou rien ; par conséquent, une demi-alliance est impossible, mais impossible logiquement, physiquement ; et l'éloignement que vous éprouvez, que j'ai ressenti sept ans, vient de cette cause : c'est qu'un seul point non admis emporte le tout. Or, il faut du temps avant d'admettre un principe si fécond, que de lui tout découle. Une fois admis, vous serez étonné que nous paraissions si despotes aux autres, quand nous sommes si libres entre nous. Un homme de quarante ans écrit dans l'*Avenir ;* il n'avait jamais vu M. de Lamennais ; c'est un homme du premier mérite. Ils ne se sont pas trouvés une seule fois en désaccord, et j'avoue que, pour moi, cela m'est aussi impossible que cela m'était facile autrefois. Mais, si vous rejetez une base, nous devons peser sur vous comme un monde. Tenez, j'ai éprouvé la même chose par rapport au catholicisme ; les bases non admises, c'est un abîme ; une fois qu'elles sont posées, c'est un jeu.

L'Avenir sait mal l'histoire. Nous avons pu errer, quoique nous en ayons peu parlé jusqu'ici ; mais l'histoire matérielle est un livre où chaque syllabe a plusieurs sens. Il est impossible aujourd'hui que notre histoire soit la vôtre, le même fait étant sous nos yeux. *Un fait n'existe pas ;* cela me paraît un premier principe en histoire.

Louis XIV est un fait, dit-on; non, c'est un monde. L'histoire se lit par le ciel, *à priori; à posteriori*, c'est une folie. S'il s'agit d'une date, d'un nom, d'un coup d'épée, c'est une autre affaire.

Notre école méprise ce qui n'est pas elle. Je n'éprouve pas ce sentiment, je vous assure, mon cher ami; nous sommes tranchants, à la bonne heure. Il n'est guère possible, avec des opinions si nettes, de ne pas l'être un peu. C'est sans doute un tort; cependant voyez où est le gallicanisme aujourd'hui. Qui l'a perdu en France? en combien d'années? Ce sont là pourtant des résultats. Ce qui épouvante aujourd'hui Dijon, Autun, Besançon et bien d'autres lieux, leur paraîtra tout simple dans dix ans. L'enthousiasme est certain en beaucoup d'endroits; de nombreuses lettres nous arrivent, et les hommes qui les écrivent sont à jamais dévoués. Nous avons tous les jours quelque annonce de souscription; nous en avons encore beaucoup à imprimer. Du reste, cela est vrai, une opposition terrible.

L'Agence. Mon cher ami, si vous saviez l'histoire de l'*Association catholique* et ce que produit le mélange des hommes, vous verriez pourquoi nous agissons ainsi. Il faut se confier à Dieu et faire comme on peut en ce monde. Nous avons essayé de tâter le *Correspondant*, soit pour le journal, soit pour l'*Agence*. J'aimerais mieux avoir

à faire à Pluton qu'à des hommes avec qui on ne forme pas unité. C'est la plus détestable des alliances. Et voyez à quoi mène le *Correspondant :* nous mettrions deux cents ans à faire notre chemin, en allant comme cela.

Adieu, tout à vous; aimez-moi toujours.

H. LACORDAIRE.

L

LACORDAIRE TRADUIT EN COUR D'ASSISES

Paris, 3 février 1831.

Vous savez le gain de notre procès, mon cher ami ; mais rien ne pourra vous peindre l'auditoire tel qu'il a été pendant quinze heures, son silence, ses bruits, sa sympathie, ses applaudissements. Et pourtant nous avons été ultramontains à découvert! Je n'ai pu parler qu'à sept heures et demie, et j'ai cependant obtenu une part dans la bienveillance et les démonstrations de l'auditoire. Ce jour a été magnifique. Vos conseils m'ont profité. Mon discours du 19 avait été improvisé ; ce qui a été donné dans le journal n'était qu'une esquisse. Adieu, tout à vous mille fois. Vous ne voulez pas écrire, cher ami, tant pis !

H. LACORDAIRE.

LI

CONTINUATION DES DISSENTIMENTS ENTRE M. FOISSET ET LACORDAIRE AU SUJET DES DOCTRINES DE L'*Avenir*.

Juilly, 25 février 1831.

Je ne peux pas, mon cher ami, répondre en une seule fois à votre lettre du 8 février, qui contient l'exposé de vos dissentiments d'esprit à l'égard de nos doctrines politiques, philosophiques et ecclésiastiques. Commençons par la partie politique.

I. Vous regardez l'ordre légal comme étant *de droit divin*, et non pas comme reposant sur un *contrat* tacite ou exprès.

Je crois, mon cher ami, qu'il est facile de nous entendre là-dessus. Tout est de droit divin, en ce sens que tout vient de Dieu et est réglé par sa providence; mais cette expression ne s'ap-

plique, dans un sens exact, qu'à ce qui est nécessaire, éternel, immuable, comme la société humaine, par exemple, sur laquelle le temps et les hommes n'ont aucune prise. Voilà une loi divine. La charte de 1830 n'est pas une loi divine, au contraire; qui l'a faite? La France. La France évidemment veut le régime de la charte; elle y a consenti tacitement et expressément; la révolution de Juillet n'a eu lieu que parce que cette charte, on l'a crue menacée. Certes, s'il est un fait clair, avoué par vous-même dans votre lettre, relativement au moyen âge, c'est que les peuples font des pactes avec le pouvoir, c'est que toutes nos provinces, en entrant dans la monarchie, avaient fait de ces pactes, et y avaient attaché la pensée que leur obéissance était due si on les observait; *sinon, non*. Il n'y a point de pacte social pour fonder la société en général; mais l'histoire n'est pleine que des traités entre les villes, les provinces, les royaumes et les rois. Notre roi actuel, qu'a-t-il fait en prêtant serment à la chambre? Nos anciens princes, que faisaient-ils en prêtant serment dans nos cathédrales? C'est ce principe du *pacte légal* qui était oublié, et qui a causé, par l'oubli qu'on en a fait, tous nos maux. Jean-Jacques a été frappé de cette lacune, et il a exagéré les choses; mais son livre était un souvenir confus de toute l'histoire des hommes.

II. Vous niez l'amissibilité du pouvoir [1]. Elle résulte du paragraphe précédent. S'il y a un pacte légal, il peut être violé : qu'arrivera-t-il ? Qu'on ne sera plus lié par un pacte violé. On peut résister, dites-vous, sur le point particulier dont la violation est flagrante. Quand on le pourrait, qu'importe ? C'est une affaire de prudence ; mais ce n'en est plus une de droit. Je nie d'ailleurs cette possibilité. Souvent la tyrannie n'a qu'une heure où elle peut être ruinée ; manquez cette heure, et tout est perdu. Les choses ne vont pas ainsi dans le monde; si, le 26 juillet, on eût opposé la résistance des impôts, de l'inertie, etc., la liberté de l'Europe, de la Belgique, etc., et tôt ou tard du monde, était bien aventurée. Faites donc de la résistance légale contre Néron. Vous reconnaissez vous-même expressément qu'au moyen âge, la conduite des papes s'explique par les *stipulations* de ce temps-là. Nous ne dirons pas autre chose. Cela est vrai, très vrai; toute notre pensée est dans ce mot. Donc il y a des stipulations entre peuples et princes ; donc, quand elles sont violées, la fidélité périt, en droit comme en fait, devant l'épée du pauvre et le vicaire de Dieu. Cela suffit.

[1] M. Foisset déniait aux sujets la faculté de se dégager du serment, sous le prétexte, invoqué par eux, que le prince a violé la constitution; car alors les sujets se font juges du prince, et il y a désordre, parce que l'autorité est déplacée.

Mais, en outre, s'il y a violation du droit divin, des bases éternelles de la société, la conséquence a lieu par *à fortiori*.

Adieu, mes respects à Mme Foisset. Le procès de l'*Avenir* va paraître. On vous enverra des exemplaires. Adieu.

H. LACORDAIRE.

LII

TOUJOURS L'*Avenir*.

Paris, 26 mai 1831.

Mon cher ami, vous avez dû avoir quelque inquiétude sur le sort de l'*Avenir,* après avoir lu le numéro du 5 mai; car, malgré la folie de notre langage, vous nous conservez bien un petit coin dans votre cœur. Aujourd'hui, j'ai de meilleures nouvelles à vous apprendre. Les catholiques ont répondu à notre appel avec beaucoup d'empressement en France, et la Belgique vient aussi à notre secours. Ce n'est que samedi dernier que Bruxelles a connu, par la brochure qui s'imprime toutes les semaines à Louvain, que nous comptions sur nos frères des Pays-Bas; le premier jour, il y a eu pour 2,500 fr. de coupons. La France en a déjà pris pour 20,000, qui sont certains, et 10,000, qui ne le sont pas absolument. L'*Avenir* fera connaître plus tard le

résultat général. Jusque-là, mon cher ami, je vous prie de regarder ces détails comme confidentiels. Vous ne sauriez croire l'incroyable attachement de la Belgique pour ces doctrines, et ceux qui les partagent en France nous écrivent avec la même ardeur. Les diocèses de Saint-Brieuc, du Mans, de Beauvais, de Metz, des Vosges, de Langres, de Clermont, de Nevers, de Besançon, sont presque en entier pour nous; et, dans la plupart des autres diocèses, l'*Avenir* a gagné les esprits les plus distingués. On a fait cependant des efforts inimaginables pour détruire son influence, et certes nous avons prêté le flanc à l'ennemi avec une foi et une insouciance merveilleuses. Vous nous en blâmez, mon cher ami, et vous auriez raison si nous vivions dans un autre temps, et si nous n'avions pas eu à faire preuve, devant tous les partis, de notre indépendance. Pour moi, j'attribue les secours que la Providence multiplie autour de nous à cette foi même qui nous a fait dédaigner tous les moyens humains, dans un temps où l'on ne songe qu'aux moyens humains. Un jour, Foisset, soit que nous périssions ou que nous soyons vainqueurs, on verra mieux ce qu'il a fallu de courage pour être ce que nous avons été. Nous avons fait, il y a un mois, les plus grands efforts pour nous réunir au *Correspondant;* on les avait déjà tentés, il y a huit mois; nous n'avons

pu réussir ni avant ni après. Maintenant nous resterons seuls, et nous en sommes contents. Nous regrettons toujours votre coopération; mais vous avez peur de l'ours.

Notre affaire de l'*École*[1] est en bon train. Nous venons de faire imprimer une consultation, qui sera envoyée à tous les barreaux de province. Je vous la recommande, quand elle sera arrivée à Beaune. L'*Avenir* la donnera incessamment. Adieu, mon cher ami; il est convenu que notre silence réciproque n'est que la preuve de l'accablement où nous vivons. J'attends pourtant de vos nouvelles. Mille respects à Mme Foisset, et qu'elle prie pour nous autres damnés de catholiques.

H. LACORDAIRE.

[1] Procès de l'*École libre* devant la chambre des pairs. *Vie de Lacordaire,* 1re édit., t. I, p. 170.

LIII

DERNIÈRE DEMANDE DE COLLABORATION POUR L'*Avenir*.

Paris, 17 août 1831.

Je viens, mon cher ami, sur ce papier officiel, vous faire une dernière sommation. Le *Correspondant* cessera de paraître le 1er septembre prochain; vous n'aurez plus d'excuses pour ne pas travailler quelquefois avec nous, d'autant plus que nous sommes devenus avec le temps, j'espère, des gens modérés, sauf quelquefois par-ci par-là. Les bons articles que vous donniez au *Correspondant*, nous vous les demandons par droit d'héritage, et souvenez-vous que, si vous êtes sourd à notre voix, je vous garde au jour du jugement dernier un tour damnable. En vérité, soyons donc unis; et pourquoi seriez-vous insensible à la part que vous pouvez prendre à nos travaux? Nous ne vous demandons

pas un travail suivi, mais ce que vous ferez quand l'occasion s'en présentera.

M. Ponsot, votre neveu, a fait sur les saint-simoniens une bonne brochure. M. de Lamennais l'a lue et en a été content; il y a reconnu du talent, et nous espérons en rendre compte. Mais la place nous manque, même pour les choses essentielles.

Je n'ai rien reçu de vous, mon cher ami; depuis bien longtemps je n'ai eu de vos nouvelles que par votre frère. Je pense que vous et votre aimable famille allez toujours bien. Ne m'oubliez pas près d'elle, et en particulier près de M[me] Foisset, qui, j'en suis sûr, ne nous traite pas absolument de jacobins.

Notre procès en cour des pairs s'engage lentement. Les rapporteurs hésitent entre deux partis : demander à la chambre de se constituer directement, ou solliciter du roi, par une supplique, une ordonnance de convocation. Il est probable que ce dernier projet l'emportera, l'autre étant trop inusité, puisqu'il n'en existe pas un seul exemple. La chambre aurait été plus vite, si elle n'en voulait à l'*Avenir*, à cause de ses articles contre l'hérédité : *manet altâ mente repostum*. Du reste, nos affaires vont bien, quoique les efforts contraires aillent vigoureusement aussi, mais dans l'ombre. Nous avons un temps notable devant nous. Nous espérons bien des *Mélanges*

catholiques, qui sont sous presse; ce sera un volume de plus de six cents pages, si je ne me trompe. La moitié est imprimée.

Adieu, mon cher Foisset; je vous recommande de penser à ma proposition, et vous embrasse bien.

H. LACORDAIRE.

LIV

L'*Avenir*. — DÉNOUEMENT

Paris, 19 novembre 1831 [1].

Je pars mardi pour Rome, mon cher ami, et je viens vous faire mes adieux. J'espérais avoir le plaisir de vous voir à mon passage; mais la voiture laisse Dijon et Beaune de côté. Nous nous rendons par Lyon, Marseille et Nice. Notre séjour à Rome sera probablement d'une année. Du moins nous sommes disposés à rester aussi long-

[1] La situation des rédacteurs de l'*Avenir*, au moment où fut écrite cette lettre, était devenue des plus difficiles. Loin de trouver un appui dans l'épiscopat, ils y étaient l'objet d'une réprobation que les évêques ne cherchaient plus à dissimuler. D'autre part, la violence avec laquelle ils avaient engagé la lutte, la hardiesse de leur politique, ne leur permettaient ni d'aller plus avant ni de reculer; et il leur était encore plus impossible de continuer à piétiner sur place. C'est alors qu'ils se décidèrent à aller à Rome, dans la pensée de soumettre au pape les difficultés qui les forçaient à interrompre leur œuvre.

temps qu'il le faudra pour éclaircir les questions là-bas, les laisser mûrir en France, et reprendre notre œuvre, avec l'assentiment général des catholiques. Vous savez que M. de Maistre dit que le *sabbath* est nécessaire en toutes choses. Nous n'avons pas d'autres motifs de notre démarche que ceux exposés dans l'*Avenir* du 15 novembre. Nous avions des fonds pour aller environ trois mois, et nous avions, en outre, de nouvelles actions qui nous étaient promises; mais l'aigreur et la division s'accroissaient trop vivement pour ne pas prendre un grand parti. Je crois que Dieu bénira ce que nous avons fait; ce sera toujours un bon exemple.

J'ai pris une grande part à vos chagrins domestiques. Cette cruelle maladie a été bien longue. Veuillez témoigner à Mme Foisset combien l'état de sa santé m'a touché, et avec quel plaisir j'ai appris sa convalescence. Priez un peu l'un et l'autre pour les pauvres pèlerins, et afin qu'ils reviennent bientôt. Tout à vous de tout mon cœur. Je vous écrirai de Rome en toute franchise.

H. LACORDAIRE.

LV

SITUATION EXSPECTANTE, A ROME, DES RÉDACTEURS DE L'*Avenir.*

Rome, 26 janvier 1832.

Je vous envoie un petit bonjour de Rome, mon cher ami, bien trop court, mais que vous me pardonnerez. Nous sommes arrivés ici le 30 décembre dernier, après trente-sept jours de voyage par Marseille, Gênes, Pise et Florence, toutes très belles villes, ayant chacune leur aspect propre et original. Je ne vous en dis rien, ni de la Rome matérielle, que j'aime à la folie, et que je crois avoir été exprès pour moi de toute éternité, tant je la trouve comme je l'aurais faite, si Dieu et les siècles avaient daigné me consulter. Je me hâte de vous dire ce qui vous concerne d'abord. Il paraît certain que le prochain consistoire, qui se tiendra dans le carême, vous donnera M. Rey pour évêque. Les liens entre le gouvernement français et le saint-siège se sont resserrés par

suite des événements de Bologne, et on croit unanimement que les évêques présentés seront acceptés, sauf celui de Beauvais. La protestation publique et éclatante du clergé a donné un point d'appui au pape contre l'ambassadeur, et il s'en est volontiers servi. Le pape est pieux, éclairé, mais enlacé par la politique européenne, et cette donnée est absolument nécessaire à savoir et à considérer, toutes les fois qu'on veut ici obtenir quelque chose. Jamais le pape n'agira contre sa conscience, mais il faut agir, pour que sa conscience soit avertie. Le diocèse de Beauvais est sauvé.

Quant à nous personnellement, mon cher ami, nous sommes certains qu'il n'y aura ni condamnation ni désapprobation ; mais il est douteux que nous obtenions un encouragement exprès. (Tout ceci est pour vous uniquement, quelque petite qu'en puisse être la valeur intrinsèque.) Rome est divisée en deux partis très prononcés, comme en France ; le souverain pontife est pressé entre les deux, et, de plus, dans la situation la plus difficile à l'égard des quatre grandes puissances continentales de l'Europe. Nous n'avons pas encore demandé notre audience ; nous avons voulu connaître à fond la situation, et préparer un travail. Ne croyez à rien de ce que vous pourrez entendre. La situation du saint-siège, de la France et de l'Europe se complique tous les jours ; nous devons voir d'immenses choses.

Je me rappelle au souvenir de Mme Foisset, et je la prie d'agréer mes respectueux hommages; faites aussi mes compliments à votre frère. Quand vous m'écrirez, rue Monte-Brianzo, 20, donnez-moi des nouvelles de votre famille.

Nous ne prévoyons rien encore sur l'époque de notre retour. En tout cas, ce ne sera pas avant Pâques. Priez pour nous, et aimez-moi toujours un peu. Tout à vous de tout mon cœur.

H. L.

LVI

LACORDAIRE RÉSOLU A QUITTER ROME AUSSITÔT APRÈS L'AUDIENCE DU PAPE, TANDIS QUE LAMENNAIS SE MONTRE DÉJA DÉCIDÉ A Y ATTENDRE UNE DÉCISION FORMELLE DU VATICAN.

Rome, 25 février 1832.

Avant-hier, mon cher ami, j'ai reçu votre lettre du 11 février. Hier, M. Rey a été proclamé évêque de Dijon, M. d'Humières archevêque d'Avignon, et M. Raillon archevèque d'Aix. Ce matin, la nouvelle officielle est venue que les Français se sont emparés de vive force d'Ancône, pendant la nuit, et ont fait prisonnier le général des troupes pontificales. Ce soir, nous avons des courses de chevaux dans le *Corso* pour le carnaval.

Nous avons présenté récemment au pape un long mémoire sur l'état de l'Église de France, et sur tout ce que nous avons fait. Cette pièce était accompagnée de l'exposition des doctrines de

l'*Avenir* par *duplicata* et des brochures publiées par l'*Agence générale,* savoir : les *Mélanges catholiques,* le *Procès de l'Avenir* et le *Procès de l'École libre.* Le tout a été remis au pape par un cardinal. Il a lu ou plutôt dévoré le mémoire, et nous savons, par deux voies de la plus haute autorité, qu'il en a été très frappé et content. Nous avons su indirectement qu'il nous recevrait de la manière la plus favorable; mais jusqu'ici nous n'avons pas encore demandé notre audience, ne voulant mettre le pied quelque part qu'à coup sûr. Aussitôt après l'audience je partirai; M. de Mont. voyagera, et M. de la M*** restera seul pour attendre une décision. Voilà *pour vous seul et pour votre frère,* mon cher ami, l'état de nos affaires. Du reste, la terre tremble.

Je suis bien persuadé, mon cher ami, qu'il n'a pas dépendu de vous et *d'une autre personne* que tout n'allât mieux pour notre pauvre diocèse natal; je connais bien et j'apprécie bien votre cœur. Il est probable, si Dieu le permet, que nous nous verrons assez prochainement. J'espère vous trouver guéri et votre aimable famille. Ne m'oubliez pas près d'elle, je vous en prie, et aimez-moi toujours, pauvre pèlerin.

H. L.

LVII

LACORDAIRE DE RETOUR A PARIS. — L'ACCUEIL QU'IL REÇOIT DE MGR DE QUÉLEN

Paris, 12 mai 1832.

Vous m'avez engagé, mon cher ami, à attendre, pour vous donner de mes nouvelles, que nos affaires eussent pris une certaine forme. Vous savez dans quelles circonstances je suis arrivé à Paris, et combien nous avons dû être tous préoccupés; j'ai trouvé M. Gerbet absent et malade à Bruxelles, M. de Loux dans son lit, et M. d'Ault-Dumesnil retiré à Saint-Germain-en-Laye pour sa santé. Après que nous avons pu nous réunir, sauf MM. de Lamennais, Gerbet et Montalembert, nous avions résolu de publier toutes les pièces que j'ai apportées avec moi; mais des lettres venues de Rome[1] nous ont en-

[1] De M. de Lamennais.

gagés à garder le *statu quo* jusqu'à décision définitive. On craint de compliquer l'affaire et de déplaire là-bas. Nous garderons donc, mon cher ami, à moins de circonstances nouvelles, un silence absolu, bornant notre action, jusqu'à nouvel ordre, au courant pur et simple de l'*Agence.*

J'étais allé voir votre frère, et je comptais y retourner le lendemain, lorsque mon cousin[1] m'a subitement emmené à Pouilly[2], de sorte que je n'ai pu causer à Plombières de la situation dont vous m'avez parlé; j'espère toujours que votre frère restera. Il est impossible aujourd'hui de tenter quelque bien sans éprouver des peines très grandes; et si ceux qui peuvent le bien cèdent et se découragent, nous serions trop malheureux. Quant à ma situation personnelle, elle est toujours la même; j'ai été très bien accueilli de l'archevêque, qui me témoigne toujours les mêmes sentiments de bonté, et qui manque toujours, malgré des vertus, de ce qu'il faudrait pour prendre un grand ascendant en France, malgré les occasions multipliées qu'il en a eues.

J'espère, mon cher ami, que vous me donnerez prochainement des nouvelles de votre santé, toujours si faible. Si le choléra vient à Beaune, ce qui peut-être n'arrivera pas, je vous recommande

[1] M. Lacordaire, ingénieur.

[2] Pouilly-en-Auxois (Côte-d'Or), où M. Lacordaire dirigeait les travaux du canal de Bourgogne.

bien de n'en avoir pas peur. Nous nous en sommes moqués dans notre rue de Vaugirard, et nous en sommes tous sortis sains et saufs, avec la grâce de Dieu. Veuillez bien présenter mes respects à Mme Foisset, mes compliments à vos neveux, et croire au sincère attachement que je vous ai voué.

H. LACORDAIRE.

LVIII

DISCRÉTION DE LACORDAIRE A SON RETOUR DE ROME. — PORTÉE RESTREINTE ASSIGNÉE PAR M. DE LAMENNAIS A L'ENCYCLIQUE

Paris, 19 septembre 1832.

Votre pensée, mon cher ami, est parfaitement la nôtre. Nous ne regardons point la lettre encyclique comme une décision dogmatique. Elle manque de tous les caractères que les théologiens assignent pour distinguer ce qui émane de l'Église comme règle de foi. C'est un *motu proprio* du saint-père, c'est-à-dire un acte personnel, par lequel il a déclaré qu'il apportait, dans le gouvernement du monde chrétien, une autre pensée que celle qui nous dirigeait dans l'*Avenir*. Or, comme le gouvernement de l'Église lui appartient, et non pas à nous, nous avons dû nous taire et mettre fin à tous nos travaux, jusqu'à ce qu'il plaise à l'Église, éclairée directement par le Saint-Esprit, ou indirectement par les événe-

ments de ce monde, de permettre qu'on reprenne l'action interrompue. Voilà franchement toute notre pensée.

Je n'ai pas ouï dire que Rome se proposât de porter une décision définitive. Il est probable que nos adversaires feront tout leur possible pour l'obtenir. Mais, en ce cas, ce sera un acte où tout sera précis, où l'on distinguera les temps et les lieux, le relatif et l'absolu. En attendant, mon cher ami, nous nous retirons à la Chénaye. Déjà l'avant-garde part aujourd'hui. M. de Lamennais et moi, qui quitterons Paris les derniers, nous serons pourtant en Bretagne au commencement d'octobre. Priez le bon Dieu pour nous et pour moi en particulier.

Il est très vrai, mon cher ami, que j'ai été bien discret à mon passage. Mais le secret ne m'appartenait pas, et les choses étaient alors dans un état encore douteux, malgré la lettre du cardinal Pacca, dont on a donné des fragments au public.

Les nouvelles de votre santé et de celle de votre famille m'ont aussi fait grand plaisir. Il faut espérer que ce bon état se soutiendra. Adieu, mon cher ami. *Virtus in infirmitate perficitur*. Je vous embrasse bien, et suis toujours tout à vous. Mes respects à Mme Foisset.

H. LACORDAIRE.

LIX

ANNONCE FORT RÉSERVÉE DE SA RUPTURE
AVEC M. DE LAMENNAIS

Paris, 25 décembre 1832.

Mon cher ami,

Puisque vous voulez bien recevoir mes petits billets paresseux, en voici un qui vous annoncera mon retour à Paris. Notre affaire de l'*Avenir* est complètement terminée, à la satisfaction du saint-père, et il paraît certain qu'on ne donnera aucune suite à la censure des évêques. Dans cet état de choses, j'ai eu à voir si je pouvais m'identifier assez avec l'abbé de Lamennais pour vivre chez lui, A SES FRAIS, et me créer ainsi une obligation pour le reste de mon existence. Le résultat des réflexions que j'ai faites pendant trois mois à la Chénaye m'a convaincu que mon caractère et ma pensée ne se plieraient jamais suffisamment à cette espèce de servage, et qu'il m'annihilerait en me rendant fort mal-

heureux. En conséquence, j'ai quitté la Chénaye le 11 de ce mois. L'archevêque, que j'ai vu, me donnera une petite retraite dans quelque couvent, comme celle que j'avais il y a cinq ans, et là je tâcherai de continuer les études que j'ai commencées, et d'utiliser mon ministère. Voilà une grande révolution, mais qui était inévitable, du moment qu'aucune entreprise, déterminée et actuelle, ne pouvait avoir lieu. Je veux être libre pour l'avenir, donner ou refuser ma coopération, dans la mesure qui me conviendra.

Je suis ici chez ma mère, en attendant que je sois casé. J'y ai trouvé mon frère aîné, naturaliste fort distingué, et qui fait tous les jours des progrès dans le monde savant. Vous aurez peut-être vu quelque chose de lui dans la *Revue des Deux-Mondes,* où il donne des articles.

Adieu, mon cher Foisset, donnez-moi de vos nouvelles et de celles de votre aimable famille. Présentez mes hommages respectueux à Mme Foisset, et, quand vous écrirez à votre frère, n'oubliez pas de lui faire mes compliments. Où en est-il et où en êtez-vous avec M. Rey ? Nous préparez-vous quelque chose pour notre pauvre clergé ? Ce serait bien de votre part ; mais, dans tous les cas, ménagez votre santé et conservez-moi de l'amitié. Tout à vous sincèrement.

H. LACORDAIRE.

LX

PLAN D'AVENIR DE LACORDAIRE A CETTE DATE. — VUES SUR LES HAUTES ÉTUDES ECCLÉSIASTIQUES.

Paris, 16 février 1833.

Mille remerciements, mon cher ami, de votre bonne lettre et de vos reproches. J'aurais dû vous dire, en effet, ce que je compte faire. Je vais d'abord reprendre ma petite place de chapelain de la Visitation, que j'avais en 1828 et 1829, et qui est devenue vacante tout récemment par le décès du pauvre jeune homme auquel je l'avais cédée. C'est un endroit charmant pour moi. Là, modestement et tranquillement, je laisserai passer ce reste d'orage, dont j'ai ma grosse part sur la tête ; je laisserai s'éteindre les préventions, je préparerai des travaux oratoires, et un ouvrage où je compte faire le parallèle de l'Église et du monde en ce temps-ci, et où je reprendrai une foule de questions dans un esprit conciliateur. Ceci est sous le plus

grand secret, car vous savez que je suis long dans mes œuvres, et je compte consacrer à tout cela une décade tout entière, s'il plaît à Dieu et à vous. J'ai besoin d'ailleurs de laisser s'achever la période de l'abbé de Lamennais, période de tempêtes, où il n'y a plus rien à faire, que du mal en s'y mêlant, et dont l'héritage sera riche toutefois, quoique non parfaitement pur. Quant à des travaux sur les côtés, comme votre ou notre *Bourgogne littéraire*[1], vous savez combien j'ai peur des choses qui ne font pas bloc, et je n'ai pas encore pu me décider tout à fait, outre que ce travail exigerait une grande lecture, étant de ces gens assez fous pour ne parler que de ce qu'ils savent. Mon frère aîné accepte avec empressement les articles Buffon et Daubenton. Donnez-moi, je vous en prie, pour lui et pour moi, une idée du plan que vous vous êtes tracé, des proportions générales, etc.

Ce que vous me dites du diocèse me fait une profonde peine. Il est bien malheureux, et j'ai grande compassion de votre pauvre frère ; mais qu'il ne se lasse pas, et Dieu viendra à son secours. Je regrette bien ce pauvre cardinal de

[1] M. Foisset avait fait accepter à l'académie de Dijon un plan d'*Histoire littéraire de Bourgogne*. C'eût été une œuvre collective; on cherchait des rédacteurs. Le projet fut abandonné faute de ressources pécuniaires. Toutefois il en sortit la *Vie du président de Brosse*, par M. Foisset.

Rohan; il avait d'excellentes parties, et était parfait pour la jeunesse, par son accueil toujours aimable et au delà. Je viens d'apprendre qu'il laisse cent vingt mille francs pour son *séminaire de perfectionnement*. C'est aussi une idée fixe dans la tête de notre archevêque, que je viens de voir, et je crois que ce serait une heureuse idée à développer, en sorte que chaque diocèse eût son petit séminaire, son grand séminaire, et son séminaire de hautes études, peu importe le nom. Un établissement central de ce genre est impossible aujourd'hui, dans l'état de dislocation épiscopale où nous sommes, et peut-être même que ce rétablissement, singe de la Sorbonne, et sous les griffes de ce chat qu'on appelle le gouvernement, produirait plus de mal que de bien. Oh! qu'il y a à faire! mais j'ai bonne espérance. L'empire a fait des prêtres, la restauration des idées; nous sommes dans le temps où les prêtres et les idées se marieront, par la grâce de Dieu.

Ma mère a été bien sensible à votre souvenir et vous fait ses compliments, ainsi qu'à Mme Foisset, à laquelle je présente toujours mes hommages respectueux. Adieu, mon cher ami, tout à vous de cœur. Je serai à la Visitation avant la fin du mois; en attendant, impasse Saint-Dominique-d'Enfer, 6.

H. LACORDAIRE.

LXI

OCCUPATIONS DE LACORDAIRE. — PREMIÈRES PRÉDICATIONS

Paris, 29 avril 1833.

Mon cher ami,

Votre frère m'a écrit récemment un petit mot, où il m'annonce le recouvrement prochain de sa liberté. Je suis bien peiné qu'il soit aussi obligé de quitter un poste où il faisait beaucoup de bien. La fin de l'orage viendra sans doute. Du reste, Dieu tire le bien du mal. Cet exemple rend le clergé plus attentif au choix des évêques; Rome s'en souviendra, et le gouvernement lui-même paraît aujourd'hui mieux disposé. Je sais qu'on a demandé à Mgr Dubourg de donner lui-même une liste de candidats pour le siège de Montauban, qu'il vient de quitter. Nos hommes d'État sont aux abois et sentent le besoin d'un autre bras que celui de l'homme. Le carême a été remar-

quable ici. Les jeunes gens catholiques sont nombreux. La presse et la littérature deviennent stupides. C'est le sabbat des intelligences, et la main de Dieu, comme dans l'enfer de Chateaubriand, passe de temps en temps sur le mur du festin.

Je suis ici heureux dans ma solitude, lisant la Bible, la Vie des Saints, saint Augustin, dont je suis fou, et commençant à semer dans les chaires la parole de Dieu. L'encyclique a été un grand événement, et je dois au voyage de Rome plus que je ne puis dire.

Mon frère aîné est attaché d'une manière utile à la *Revue des Deux-Mondes*. Mon frère Léon est à Dijon comme ingénieur civil ; il y prend, et je le recommande à vous dans l'occasion, si vous avez des travaux de ce genre à votre tribunal, ou autrement.

Mille affectueux respects à Mme Foisset, à madame votre belle-mère, je vous en prie, et tout à vous.

H. LACORDAIRE.

LXII

M. BAUTAIN. — LES BENÉDICTINS DE SOLESMES

Paris, 14 mai 1833.

Je sais, mon cher ami, que votre santé est assez faible, ménagez-la; nous avons tant besoin de tout notre monde. Une chose : vous devriez bien engager M. Bautain à venir à Paris. Je sais que Monseigneur fait des instances près de lui. C'est une folie de rester à Strasbourg, où il a fait tout le bien qu'il pouvait. Ici, la moisson est immense et blanchit tous les jours. Je crois que vos instances feraient beaucoup sur M. Bautain; il est temps qu'il sorte de l'Allemagne et qu'il vienne en France. Les bénédictins de Solesmes s'organisent; ils sont déjà six prêtres. Adieu, mon cher ami; ma mère a été très sensible à votre souvenir. Tout à vous.

H. LACORDAIRE.

LXIII

LACORDAIRE EXPLIQUE TOUTE SA CONDUITE AVEC M. DE LAMENNAIS. — BROCHURE DE M. BAUTAIN. — MM. DE LAMENNAIS ET DE MONTALEMBERT ÉCRIVENT DANS LA *Revue des Deux-Mondes.*

Paris, 24 mai 1833.

Mon cher ami, je veux répondre tout d'abord aux questions que vous me faites : MM. de Lamennais et de Montalembert préfèrent, je crois, la *Revue des Deux-Mondes*, parce qu'elle est plus répandue que la *Revue européenne*[1]. Outre cette raison, il m'a semblé qu'il n'y avait jamais eu grande sympathie entre les directeurs de ce recueil et tout ce qui tient à l'abbé de Lamennais.

[1] La *Revue européenne* fut rédigée un peu par les mêmes hommes que le *Correspondant* de 1829, auquel elle succéda, en 1831, pour s'éteindre en 1834. Le baron d'Erkstein et l'infatigable abbé Gerbet étaient entrés dans cette rédaction, où MM. de Carné, de Cazalès, de Champagny et Foisset écrivaient également.

On leur reprochait d'être trop froids, indécis, gardant toujours les portes à demi ouvertes et à demi fermées. Bref, on ne s'entendait pas trop.

Quant à mes rapports actuels avec l'abbé de Lamennais, ils sont changés beaucoup depuis le voyage de Rome. A Rome, nous n'avons pas été d'accord sur l'appréciation du pays et sur la marche à suivre. Après l'encyclique, qui aurait pu être très facilement évitée, nous avons différé sur l'appréciation de cet acte. La froideur, la gène a augmenté chaque jour, et enfin j'ai pris le parti décisif de me tenir à part, et d'ordonner ma carrière à mon gré. Cette décision m'a coûté infiniment. Si je ne l'avais pas envisagée sous le rapport de la conscience, je n'aurais jamais pu venir à bout de la prendre. Du reste, vous voyez que j'ai évité toute espèce d'éclat. J'ai dit simplement que, l'entreprise de l'*Avenir* étant terminée du consentement de tout le monde, je reprenais mon indépendance telle que je l'avais eue jusque-là. Un très petit nombre de personnes savent le fond de l'affaire, et un beaucoup plus petit nombre ont pu comprendre comment les choses s'étaient passées. Je regarde l'œuvre de l'abbé de Lamennais comme faite ; cette œuvre est à lui, elle est individuelle, ne se lie à rien qui puisse être continué. Je n'ai pas été content de la manière dont a été conduite la portion dont

j'ai été témoin et acteur, et j'ai saisi le vice radical qui a empêché ce grand écrivain d'être fondateur : il est absolu dans le relatif, il est logique dans un monde qui ne l'est plus, il crée l'univers au lieu de l'expliquer. *Summum jus summa injuria.* Ceci demanderait des développements considérables pour un autre, mais suffit, de reste, pour vous montrer ma pensée.

Je n'ai pas été absolument satisfait de la brochure de M. Bautain. Je lui fais trois reproches : il donne trop à la science, qui n'est que secondaire dans le plan de Jésus-Christ ; il est trop rude et trop bref à l'égard de l'abbé de Lamennais : quinze ans de travaux ne se réfutent pas en cinq pages ; enfin, quoique la Bible contienne toute la vérité, soit la *seule* source de la vérité, il y a toujours la question philosophique qui précède l'admission de tout *témoignage sur la lumière.* Comment l'homme discerne-t-il un témoignage d'un témoignage? quel est son *criterium? Non crederem, nisi viderem ;* il y a une question de *vue* avant la question de *foi ;* l'homme est créé dans un monde qu'il voit, pour arriver à un monde qu'il ne voit pas. La vue est-elle la base de la foi ? La foi est-elle la base de la vue ? Sont-elles contemporaines, deux sœurs jumelles? Qu'est-ce que la vue ? Comment est-on sûr qu'on voit ?

Je ne sais pas trop la position que notre

archevêque peut donner à M. Bautain ; il a dû lui faire des proposition convenables, puisqu'il désire l'avoir, et il est certain que M. Bautain ferait ici beaucoup plus qu'il ne peut faire à l'extrémité de la France. Je sais bien que vous allez crier contre la centralisation ; mais, tant qu'elle existera, il faut s'en servir pour la vérité, comme on s'en sert contre elle.

Adieu, mon cher ami ; je vous remercie de nouveau bien sincèrement, et vous prie de m'écrire quelquefois. Vous avez inséré des articles dans la *Revue européenne,* que je n'ai pas encore pu me procurer, tant je suis un ours mal léché et décentralisé. Tout à vous de cœur.

H. LACORDAIRE,

LXIV

JUGEMENT SUR M. BAUTAIN PRÉDICATEUR. — RÉFLEXIONS SUR LES NOUVEAUTÉS EN PHILOSOPHIE

Paris, 26 novembre 1833.

Je profite, mon cher ami, du retour de votre frère pour répondre à votre billet du 12 octobre, où vous me parlez de M. l'abbé Bautain. Je l'ai vu chez lui et entendu à Saint-Roch. Chez lui, je l'ai trouvé homme assez simple, pieux, spirituel, très bien. En chaire, il a de la suite, du raisonnement, de l'onction, du feu, mais jamais rien d'enlevant, d'énergique. Il n'est pas orateur proprement dit; c'est un homme qui parle on ne peut mieux; son discours est mieux que sa prose, quoiqu'on y reconnaisse le même *manque de couleur,* à un degré moindre, il est vrai. On a inspiré à l'archevêque contre lui de vives défiances. Tout cela vient de cette malheureuse philosophie, de ce qu'on veut aujourd'hui, à toute

force, nous faire une autre philosophie. A quoi bon toute cette terminologie de Strasbourg, qui épouvante ceux qui ne la comprennent pas, et qui ne dit pas grand'chose à ceux qui la comprennent? Un grand tort dans l'Église est de ne pas parler comme tout le monde; la langue y est sacrée, parce que le changement de langue mène à tout. Vous voyez où en est l'abbé de Lamennais. Nous sommes à la veille, je le crois, d'une catastrophe[1]. Pour moi, il y a longtemps que je la voyais venir, et, avec la grâce de Dieu, je suis au port. Je vous parlerais plus au long de tout cela, si votre frère ne vous portait lui-même les plus fraîches nouvelles.

Tout à vous de cœur, et écrivez-moi.

H. LACORDAIRE.

[1] Il s'agissait du bref de Grégoire XVI à l'évêque de Rennes, dans le diocèse duquel était la Chenaye, et de la réponse évasive faite par Lamennais au prélat, qui lui avait communiqué ce bref.

LXV

CONFÉRENCES DU COLLÈGE STANISLAS

Paris, 22 février 1834.

Voilà ce que c'est, mon cher ami, de ne pas vouloir de petites lettres à grands intervalles entre les lignes ; on est obligé d'attendre le temps, qui est bien le plus bref personnage de ce monde. Ajoutez que j'ai commencé, depuis un mois, des conférences au collège Stanislas, qui se font tous les dimanches, à trois heures de l'après-midi, et qui ne me laissent guère de loisir. L'auditoire n'est pas très considérable ; outre cent vingt élèves des plus fortes classes du collège, il y vient de deux cents à deux cent trente étrangers, des jeunes gens des écoles de droit, de médecine, normale et polytechnique. Mais c'est toujours assez pour m'occuper beaucoup. Je ne puis pas vous donner d'autres nouvelles, car tous mes liens sont brisés avec l'école de M. de

Lamennais, comme vous avez pu le voir par les pièces qui ont été publiées dernièrement. Je sais seulement que l'abbé Gerbet est à Juilly, où il compte rester, et que M. de Lamennais propose de retourner seul à la Chenaye, après Pâques, pour s'occuper de son ouvrage de métaphysique. Je ne crois pas que la congrégation de Saint-Pierre, dont je n'ai jamais fait partie, subsiste ; tout est en ruines.

Les conférences de Notre-Dame, comme essai, sont une bonne chose. Il était impossible qu'elles fussent organisées tout d'abord, comme elles pourront l'être par la suite, si Dieu et les circonstances le permettent. C'est déjà beaucoup de sentir une nécessité. J'aurais vivement désiré que M. l'abbé Bautain fût appelé à Paris ; mais j'ai peur que de longtemps rien de semblable n'arrive. Je regrette infiniment de voir cet homme distingué chercher comme une base, ou du moins comme une nouvelle méthode d'enseignement. L'enseignement s'améliore par les bons livres élémentaires, jamais par des constructions générales d'idées. L'abbé de Lamennais en est une preuve vivante et accablante, et l'œuvre est plus diffuse après lui qu'auparavant.

La position de votre frère est très bonne et très heureuse pour l'avenir. Je l'ai détourné de Juilly, parce que je crois que cela conserverait moins cette position, attendu que c'est une œuvre

privée, et difficile d'ailleurs. Il n'y a d'œuvre durable que par un corps religieux ou par l'autorité épiscopale. Hors de là, tout est personnel et périssable. Voilà le fonds de mon sentiment, et qu'il vous sera facile de développer, s'il en vaut la peine.

Adieu, mon cher ami. Ma mère est bien sensible à votre souvenir, et me charge de mille choses pour vous et pour Mme Foisset, que je prie également d'agréer mes hommages respectueux. Tout à vous; priez Dieu pour mes petites conférences.

H. LACORDAIRE.

LXVI

THÉOPHILE FOISSET A M. L'ABBÉ LACORDAIRE.

Beaune, 30 mars 1834.

J'entends raconter, mon cher ami, que Dieu fait des merveilles par votre voix, et que ces merveilles mêmes exaspèrent contre vous des hommes en vérité bien à plaindre. Vous ne saurez jamais à quel point j'ai été ému de ces nouvelles. Je me suis jeté à genoux, et j'ai prié avec larmes pour eux et pour vous. Dieu veuille confirmer son œuvre, et sa volonté puisse-t-elle s'accomplir en vous d'abord, puis en ceux qui viennent vous entendre, et en ceux enfin qui vous persécutent!

Dieu seul sait ce qu'il fait; sachons attendre l'heure qu'il a marquée, bien sûrs qu'il ne manquera pas à sa cause et que nul de nous ne lui est nécessaire; mais, certes, je ne crois pas

l'offenser en le bénissant de ce qu'il vous a enfin placé au poste où vous appelaient tout votre passé, tous vos antécédents, toute votre vie. Vous êtes, mon ami, où je voulais vous voir depuis bien longtemps. Vous êtes où, selon mes pauvres lumières, vous pouvez le plus et le mieux faire le bien qui est en vous.

Hélas ! si je puis en juger, les conférences de Notre-Dame sont bien loin de ce qu'elles devraient être, de ce qu'elles seront un jour, je n'en doute pas. Quand Robert Boyle (ce génie excellent, comme l'appelle Leibnitz; ce père de la philosophie expérimentale, selon Bœrhaave) employait sa haute renommée scientifique et une des plus belles fortunes patriciennes de l'Angleterre à fonder dans Londres une chaire de hautes démonstrations des principes chrétiens, ce n'étaient pas des rhéteurs qui étaient appelés à cette chaire, mais des penseurs et des érudits, un Clarke, un Sherlock, un Leland, un Lardner, un Warburton. Les discours tombés de cette tribune ont été recueillis, et ils sont restés des monuments. Il en sera ainsi quelque jour des conférences de Notre-Dame ; j'en atteste celui qui *dispose bien toutes choses en son temps ;* mais ce temps n'est point encore venu.

Je ne suis point aussi sévère que vous pour M. Bautain. Sans doute, il exagère l'importance d'un enseignement philosophique conçu dans son

point de vue ; sans doute, il y a beaucoup moins d'esprits qu'il ne pense accessibles à cet ordre d'idées, et ce n'est point par cette voie qu'il faut évangéliser le grand nombre. Mais il y a de l'injustice à dire qu'il innove dans les choses, quand il innove uniquement dans la manière de les présenter. C'est absolument, et à la lettre, ce que recommande saint Vincent de Lérins, quand il dit : *Nullusne ergo in Ecclesia Christi habebitur profectus religionis ?* HABEATUR PLANE ET MAXIMUS... *sed ita tamen ut vere profectus sit ille fidei, non permutatio... ut dicant* NOVE NON NOVA. *Quis est iste tam invidus hominibus, tam exosus Deo qui istud prohibere conetur?* [1] Je chercherais mille ans que je ne saurais mieux dire.

Mon ami, pardonnons à ceux qui ne savent ce qu'ils font ; prions pour eux, aimons-les en Jésus-Christ mais ne leur soyons point en aide dans leurs préventions, et que tout homme qui agit en fils de l'Église et qui ne lève point bannière à part, ne soit point traité, quand il innove

[1] *N'obtiendra-t-on aucun progrès dans l'Église de Jésus-Christ? Il faut un progrès complet et absolu, de telle sorte qu'il se produise un véritable développement de la foi, et non un simple changement, ou, comme on dit, une forme nouvelle à des choses qui ne le sont pas. Quel est donc l'homme si injuste et si ennemi de Dieu qui chercherait à s'y opposer?*

dans la méthode, comme s'il innovait dans la Foi!

M. de Saint-Seine part après-demain pour Paris et la Normandie; il ira vous voir à son retour, la semaine d'après *Quasimodo*. Vous seriez bien aimable de lui remettre une grosse lettre pour moi, et d'y joindre le plan de vos conférences, s'il n'y a pas d'indiscrétion à cela.

Mon frère est toujours ici; sa santé est médiocre depuis un mois. Il n'a toujours rien d'arrêté sur ce qu'il fera l'an prochain.

Adieu, adieu! Si vous saviez combien tout ce qui me touche de près vous aime!

Th. FOISSET.

LXVII

M. LETRONNE ATTAQUE L'ÉGLISE COMME FAISANT OBSTACLE A LA SCIENCE; OBSERVATION DE LACORDAIRE A CE SUJET. — M. BAUTAIN. — CONFÉRENCES DE STANISLAS

Paris, 20 avril 1834.

Hier, mon cher ami, j'ai reçu la visite de M. de Saint-Seine, que je n'avais pas vu depuis bien longtemps. Nous avons parlé d'il y a douze à treize ans, et j'ai mesuré avec effroi cet espace parcouru. Que tout est changé! A chaque nom que nous nommions, c'était pour nous voir toujours plus dispersés les uns et les autres. Cependant presque tous nous avons gravité vers Dieu, presque tous nous l'avons servi, et nous sommes disposés à le servir. Vous, mon cher ami, vous êtes un chef infatigable ; je vous lis de temps en temps avec un vif plaisir, et récemment encore, lorsque vous avez répondu à ce

pauvre vieux archéologue, M. Letronne[1], qui en est encore au déluge, et qui y reste avec une ténacité et un orgueil curieux. Ce qui m'avait frappé dans son article, c'est qu'on ne peut pas faire le procès à la science avec plus de grâce. Tous ces pauvres saints Pères ne se sont trompés que parce qu'ils s'en fiaient à la science de leur temps, et, qu'ils cherchaient à y accommoder les Écritures; et si nous écoutions M. Letronne aujourd'hui, probablement qu'un jour des savants de sa trempe se moqueraient agréablement de nous. Cela me ramène à M. Bautain. Vous croyez bien, mon cher ami, que je ne suis pas de ceux qui sont épouvantés d'une forme, et je suis payé pour cela. Mais la cause des phrases que je vous ai écrites était une autre pensée. Je trouve M. Bautain systématique et exclusif, et je le regrette pour lui, pour nous, parce qu'indépendamment de la vérité de quelques-unes de ses idées, il se créera des obstacles formidables. Au reste, j'attends avec impatience le livre qu'il prépare, qui s'imprime déjà, si je ne me trompe, et je désire passionnément qu'il soit irréprochable et parfait.

Pour moi, mon cher ami, j'ai terminé ces conférences, dont vous me parlez avec un intérèt qui m'a grandement ému. Elles ont duré trois mois, pendant lesquels ce qui a été employé

[1] *Annales de philosophie chrétienne,* t. VIII, p. 210.

contre moi est incroyable; on a été me dénoncer jusqu'à Rome, qui a répondu que, tant que l'archevêque de Paris se taisait, on n'y pouvait rien. Enfin on a mis en jeu le gouvernement lui-même, auquel on a fait croire, ou qu'on a supposé croire que j'étais un républicain forcené. Quoique je n'aie pas reçu d'ordre pour cesser, j'ai vu que le moment était arrivé de céder, pour un temps, à l'orage, et je me suis retiré, sous prétexte d'une fatigue, qui était très réelle. Je vous dis tout cela sous le secret, parce que, quoique l'opinion sache à peu près à quoi s'en tenir, on ne le sait pas de ma bouche. Je vais travailler à cette œuvre avec plus de courage que jamais. Je crois, comme vous le dites, que c'est ma vocation. Toutes mes pensées ont toujours convergé là, et, dans le fait, le premier essai a de quoi m'affermir et me consoler. J'ai vu beaucoup de jeunes gens; ma position est prise, des préjugés tombés, des amis acquis, des espérances nées. Combien j'ai remercié Dieu d'avoir mis sitôt quelque chose entre moi et le souvenir irritant de l'*Avenir!* On connaît si mal le fond de mon cœur! Mais je me fie à Dieu, qui m'a mené jusqu'aujourd'hui par la main, et qui, je l'espère, ne m'abandonnera pas. Il sait que je ne cherche que lui, et que, si j'ai dépassé certaines bornes, j'y suis rentré avec joie, dès que la voix de l'Église m'y a rappelé.

Le plan de mes conférences, que vous me demandez, est très simple. J'expose la *doctrine catholique,* en suivant son cours naturel dans l'histoire; je la prends comme existante, comme un édifice digne d'être étudié, et j'en fais ressortir la démonstration, en montrant qu'elle est toujours rationnelle, irréprochable, puissante, sublime dans les divers ordres de la pensée humaine, l'ordre logique, moral, social, historique, métaphysique, scientifique; c'est ainsi que j'ai parcouru Dieu, la création, l'origine du mal, le péché originel, la promesse de la réparation, le genre humain, le peuple juif, les prophéties, l'incarnation. J'en étais là quand j'ai cessé. Il y a eu en tout treize conférences.

Adieu, mon cher ami; je suis fâché de savoir que votre frère ne va pas très bien; faites-lui, je vous prie, mes compliments, et présentez mes respects à Mme Foisset.

H. L.

LXVIII

THÉOPHILE FOISSET A L'ABBÉ LACORDAIRE

Beaune, 4 mai 1834.

Mon ami, vous venez de faire une chose admirable. Tout ce qu'il y a de hauteur de vues, de vigueur, d'intelligence, d'éloquence, de foi, de vérité, dans l'article que je viens de lire en tête de l'*Univers* du 2 mai, passe tout ce que vous avez écrit de plus étonnant dans l'*Avenir*. Le problème social est posé par vous avec une netteté, une verve d'évidence bien rares. La situation ecclésiastique est dessinée avec une précision, une noblesse, une mesure, une convenance qui tiennent du prodige. Les difficultés, pour vous surtout, étaient immenses; je n'ose espérer que vous aurez contenté toutes les exigences, car il en est d'absurdes, et la mauvaise foi n'est point une passion qu'on satisfasse. Mais il n'est pas une âme raisonnable qui ne désire comprendre et applaudir.

Vous avez reçu d'en haut des dons sans prix:

une vivacité, une acuité, une étendue d'intelligence presque sans bornes, une promptitude merveilleuse à tout saisir, une facilité non moindre à tout conserver dans votre mémoire, un coloris qui fait reluire votre pensée comme un diamant, une chaleur intérieure et pénétrante qui anime, une force de déduction peu commune. Jouissez de tout cela, mon cher ami, comme il convient à un prêtre de Jésus-Christ, pour la plus grande gloire de Dieu et de son Église. Jouissez-en avec une humilité qui n'est pas feinte, *et Pater cœlestis qui videt in abscondito reddet tibi.*

Vous me parlez, dans votre lettre confiée à M. de Saint-Seine, de ces contemporains que vous avez laissés en province, et dont vous vous êtes entretenus ensemble. Vous êtes mon ami, notre maître à tous et notre gloire; soyez notre exemple et notre drapeau. Pour moi, il me prend d'incroyables élans de me mettre à votre disposition et de servir la cause qui nous est commune, la seule cause qui mérite d'être servie, suivant la direction que vous m'auriez enseignée. Sera-t-il dit que, dans nos rangs aussi, on ne trouvera pas deux hommes combattant ensemble, et combinant les traits qu'ils lancent à l'ennemi? Oh! que je voudrais être à vos côtés! Mais puisque Dieu ne m'a pas appelé sur le même champ de bataille, ne pourrions-nous au moins unir nos études, et jusqu'à un certain

point nos efforts? Ne pourriez-vous faire quelque chose de moi sans que j'aie besoin de quitter ma petite ville et ma petite place? N'auriez-vous pas à me proposer quelque travail plus pressé que d'autres, entre tant de choses et de tâches urgentes? Voyez, pensez-y sérieusement; je n'ai pas tout le temps que je voudrais, mais la bonne volonté ne manque point.

J'éprouve une commisération infinie pour l'auteur des *Paroles d'un croyant*, âme haute et droite, tombée de la fierté dans l'orgueil et dans l'amertume, qui a eu trop d'adversaires médiocres de cœur et d'intelligence, et qui s'est laissée aller contre eux à plus de mépris et de dégoût qu'il n'est permis à un chrétien; digne de pitié dans cet isolement qui l'aveugle et l'ulcère de plus en plus; injuste à force d'indignation contre l'injustice; voulant que les rois soient plus que des hommes; ne leur pardonnant pas de porter le poids du passé, le poids de leur éducation et de leurs entours; les peignant comme des tigres et des hyènes, tandis que ce ne sont que des hommes ignorants et égoïstes, comme la plupart des hommes de ce temps et de tous les temps; versant le sang à leur corps défendant; opposant la force brute à la force brute, etc. etc. Pour moi, je connais des rois qui sont de grands misérables; mais je ne puis citer telle société des Droits de l'homme, celle de Besançon, par exemple, qui

était présidée par un forçat libéré. Pourquoi se passionner en faveur de celui-ci contre ceux-là ? Pitié, vous dis-je, pitié mille fois !

Je vous remercie de vos explications sur M. Bautain. Il est bien vrai qu'il est trop exclusif, et qu'il attribue à son baume plus de vertu qu'il n'en saurait avoir. Mais toute intelligence supérieure, si elle ne se mêle au mouvement général, devient exclusive par sa solitude même ; il faut s'y résigner et profiter des lumières que Dieu a départies à cette intelligence, au lieu de la réprouver en haine de ce qui lui manque. Je ne suis ni à Apollo ni à Céphas, mais je reconnais en M. Bautain une supériorité réelle ; et il y a dans le champ intellectuel, qui est devant nous, et qui a tant d'espace en friche, des portions qui ne peuvent être mieux cultivées par nul autre. Gardons-nous d'annuler ce puissant travailleur : *Messis enim multa, operarii autem pauci.*

Vous aurez su que mon frère était nommé professeur d'éloquence sacrée à la Faculté de théologie d'Aix[1]. Il a été présenté, à son insu, par l'archevêque, et n'a pas encore été définitivement accepté. C'est une position indépendante, à l'ombre de la croix archiépiscopale, mais sans action et sans avenir, une sorte de sinécure, *etiam*

[1] Cette nomination n'eut pas de suite.

cum dignitate, qui donne le temps de reprendre haleine et d'interroger la volonté ultérieure de la Providence. La vraie place de mon frère est à la tête d'un institut catholique d'éducation, maison libre ou petit séminaire. Dieu saura bien l'y rappeler quand il voudra.

Adieu, mon bien cher ami, je vous embrasse tendrement, et j'attends de vos nouvelles.

THÉOPHILE.

LXIX

DÉCOMPOSITION DE L'ÉCOLE MENNAISIENNE. — SUR LA *Revue européenne* ET LES REVUES EN GÉNÉRAL. — L'*Univers*. — BAUTAIN. — L'*Ami de la Religion*. — VUES SUR JUILLY

Paris, 9 mai 1834.

J'éprouve le besoin, mon cher ami, de répondre tout de suite à votre bonne lettre du 4 mai. Voici le reste de ma pensée sur la situation de notre Église. Une grande et utile débâcle a lieu en ce moment. M. Gerbet, M. de Loux, M. de Montalembert, sont séparés d'esprit et de travaux d'avec M. de Lamennais, quoique en lui conservant, dans des mesures diverses, des sentiments d'affection. Il ne reste plus autour de cet ancien chef que quelques tout jeunes gens, qui n'ont pas été initiés au fond de sa pensée, et qui ne peuvent rétablir une école radicalement détruite. M. de Lamennais n'est plus qu'un homme, comme M. de Chateaubriand n'est qu'un homme. Son œuvre, mêlée de bien et de mal, est accomplie. Mais les éléments qu'il avait ras

semblés ne sont pas en état de s'unir; peut-être même quelques-uns ne s'uniront-ils jamais. L'école ou demi-école du *Correspondant* et de la *Revue européenne* n'a jamais eu de tête et de but précis; elle touche aussi à son terme, parce qu'elle ne se recrute pas, et parce que ses principaux travailleurs, tous laïques, sont déjà mariés ou se marieront. M. de Saint-Seine m'a parlé d'un projet qu'on avait conçu de transformer la *Revue européenne*, et d'y appeler des coopérateurs de toutes sortes, pour former au moins une force d'aggrégation, puisqu'on ne peut avoir une force sociale; mais ce sont là, à mon avis, des tentatives sans avenir[1]. Rien n'est plus misérable que ces collections d'ouvriers qu'on appelle à une même œuvre, et qui apportent tour à tour leur article, conçu et exécuté suivant leurs pensées propres, sauf les aspérités que l'on dissimule, tant bien que mal. Ce n'est pas ainsi qu'on travaille pour Dieu. J'ai un profond mépris, à cause de cela, pour toutes ces revues mondaines, qui ne sont que des espèces de boutiques d'exposition des produits de l'industrie intellectuelle de notre époque. Les débris de cette demi-école, d'un autre côté, sont encore plus difficiles à réunir que ceux de l'école principale, parce qu'ils sont moins forts et qu'ils ont toujours eu quelque

[1] Allusion aux efforts de M. Wilson, qui ont abouti en 1843 au recueil mensuel, le *Correspondant*.

chose de personnel, absolument incompatible avec un ordre concentré.

L'*Univers religieux* manque d'hommes. Cependant on y voit apparaître quelques jeunes gens nouveaux, qui sont destinés, selon ma foi, à rendre de grands services, tels que M. Ozanam. Il est bon qu'ils fassent là leurs premières armes. On m'a offert, à plusieurs reprises et avec instance, de me donner la direction absolue de ce journal; Mgr l'archevêque le désirait. Mais je n'ai pas voulu. L'*Univers religieux* est une œuvre de transition.

L'*Ami de la religion* mourra avec son fondateur. M. Picot a été *fait comme un monde,* et il s'écoulera des siècles avant qu'on retrouve un homme semblable. Tant que cet obstacle durera, c'est un signe que les choses ne sont pas mûres.

J'arrive à M. Bautain; c'est la seule école vivante aujourd'hui. Je l'ai vu, je l'ai lu, je l'ai entendu. Comme orateur, il a une puissance qui n'est pas de premier rang, mais qui est digne de respect. Comme écrivain, il est froid, obscur, incapable de produire jamais une grande impression. Pour le fond de sa doctrine, c'est, sous un autre point de vue, le même vice radical que M. de Lamennais. Ces deux hommes, par mépris du rationalisme, ont voulu mettre la foi en tête, et ils ont renversé tout l'ordre ancien de la défense du christianisme. Remarquez ceci :

les hérésies rationalistes ont été épuisées par le protestantisme; on ne peut plus concevoir un homme qui soit autre que protestant ou catholique, et, comme le protestantisme penche vers le tombeau, le règne du démon est étrangement menacé. Qu'arrive-t-il? On voit poindre des erreurs dans un sens absolument contraire, erreurs de bonne foi, mais qui, en ôtant à la raison ses droits réels, engendreraient plus tard un scepticisme effrayant. La base du christianisme est dans la raison, dans l'histoire, dans la conscience, dans la société; on a pu mal employer ces éléments dans le dernier siècle, mal diriger la guerre; mais ce n'est pas une raison pour changer les pôles de la vérité. En outre M. Bautain, en se faisant l'adversaire de la scholastique, a pris une position fausse; jamais le chrétien ne doit attaquer le passé; tout est sacré dans l'héritage du christianisme; tout ce que l'Église a approuvé un seul jour est éternellement louable. La scholastique ne consiste pas dans Aristote, et Aristote est fini. Je vois avec une peine indicible M. Bautain s'enfoncer dans cette voie, s'isoler du clergé de Strasbourg, vivre enfermé avec les siens, entouré de leurs adorations. Je suis persuadé que cette école échouera. Vous me connaissez assez, mon cher ami, pour ne pas douter de ce qui se passe au fond de mon cœur, et ne pas imputer mes jugements à des

passions indignes d'un chrétien. M. Bautain m'apparaît sur la même pente où le pied a glissé à M. de Lamennais, et jamais je ne m'associerai à ses travaux, tout en les respectant, jusqu'à ce qu'il me soit prouvé évidemment qu'ils pèchent contre la vérité.

Cela posé, mon cher ami, vous voyez qu'il n'y a rien à faire qui ait de l'ensemble, jusqu'à nouvel ordre. Cette époque, sous tous les rapports, est une époque de chute et de déblayement. Il faut attendre. Pour ma part, je n'ai pas assez d'autorité pour commencer quelque chose. En attendant, si vous me permettez de vous dire tout ce que je pense, je crois, 1° que vous ne devez pas vous porter le champion de M. Bautain, et associer votre nom et celui de votre frère au sien; 2° qu'au lieu d'écrire tout à la fois dans la *Revue européenne*, dans les *Annales de la philosophie chrétienne*, et dans l'*Univers religieux*, il serait préférable que vous adoptiez généralement l'*Univers*. Il y a des bêtises dans cette feuille, et c'est tant mieux. Dieu me paraît avoir tout à fait suscité ce gros curé de village[1], qui est venu à Paris avec ses boucles d'argent et les idées les plus drôles du monde, pour fonder une chose dont il n'avait pas la plus légère idée. En vous partageant, vous avez beaucoup moins de force. Et puis il est de fait que tout

[1] L'abbé Migne.

ce qu'on peut faire actuellement, c'est de soutenir un seul journal, un seul. L'*Univers* ne fait pas encore ses frais, quoiqu'il ne s'en faille pas de beaucoup. Si la *Revue européenne* et les *Annales* périssaient, j'en serais enchanté, parce qu'on ne peut pas *pécuniairement* soutenir trois œuvres périodiques. C'est un bonheur inouï que les évêques supportent l'*Univers religieux*, un bonheur incroyable, et avec un peu d'efforts nous viendrions à bout de le fonder. Quoi! M. Picot sera donc éternellement l'organe du clergé de France! En un mot, mon cher ami, il est de la dernière importance que l'*Univers* subsiste, par cela seul qu'il est, et qu'il n'effraye pas, et qu'il est en avance sur M. Picot. Or, il ne peut subsister qu'en ralliant autour de lui quelques plumes et quelques bourses. M. de Saint-Seine ferait une très bonne œuvre en le soutenant un peu. Pour moi, c'est là que je déposerai mes pensées, dans les rares occasions où je pourrai les rendre publiques. Encore une fois, souvenez-vous de la fable du *Vieillard et des faisceaux*.

Je viens à votre frère. Tout bien réfléchi, je voudrais passionnément qu'il fût à Juilly; cette maison ne subsistera pas, elle est mal gouvernée; et subsistât-elle, elle ne fera rien, en comparaison de ce qu'elle pourrait faire. Non seulement Juilly pourrait jeter tous les ans, dans Paris, une bonne quantité de jeunes gens chré-

tiens, qui soutiendraient plus tard nos œuvres catholiques, mais encore elle serait un *asile précieux et admirable* pour un assez grand nombre d'ecclésiastiques, qui ne sauront bientôt plus où donner de la tête. Ce serait la réalisation de ce fameux *Port-Royal catholique,* dont nous avons tant parlé. Au lieu qu'aujourd'hui les deux ou trois chefs, hommes d'esprit, mais à qui il manque beaucoup, absorbent tout, étouffent le reste, qui disparaît dans une sorte de domesticité, et ne font de cet établissement qu'une chose très vulgaire.

Voilà, mon cher ami, puisque vous m'avez demandé ma pensée sur vous, voilà quelle elle est. Je suis persuadé que Dieu vous a donné une mission importante, pour le bien de son Église. J'ai longtemps cherché, comme vous, ce qu'il y avait à faire, et je commence à l'entrevoir : se *séparer des morts, fuir les systèmes, adopter une œuvre de transition, attendre, avoir Juilly.* Ce que je vous dis est le fruit de bien des méditations. Dans tous les cas, c'est la pensée d'un homme qui vous est sincèrement attaché, et qui a toujours désiré travailler de concert avec vous. Adieu, mes respects à Mme Foisset, et mes compliments à votre frère. Ma mère vous remercie bien de votre souvenir.

H. L.

LXX

LACORDAIRE SE JUGE LUI-MÊME. — SON SENTIMENT SUR LES FACULTÉS DE THÉOLOGIE UNIVERSITAIRES

Paris, 15 août 1834.

Je ne m'attendais pas, mon cher ami, aux reproches que vous m'adressez, et je vous remercie de m'avoir dit franchement votre pensée. J'essayerai néanmoins de me justifier, et vous devez concevoir que j'y tienne, puisqu'il s'agit de choses du cœur.

Depuis dix ans que ma vie tout entière a été soudainement changée par ma consécration à l'état ecclésiastique, je n'ai pas eu un seul moment de fixité et de repos intérieurs, si ce n'est dans la conscience inébranlable de ma vocation. Sauf cela, mon esprit a été plein de troubles, de changements, d'erreurs, de doutes; je m'enfantais laborieusement moi-même au christianisme, sans conseiller, sans guide, n'ayant pas même un

confesseur qui eût de l'influence sur mon âme, et qui me servît à autre chose qu'à me donner l'absolution de mes péchés. Parmi les rares hommes que je pouvais nommer mes anciens amis, la plupart n'étaient pas chrétiens et n'auraient pas pu me comprendre. Si je leur eusse ouvert mon cœur si tourmenté, leur seule réponse eût été que je n'étais pas propre à être capucin; ou s'ils eussent pris la chose plus au sérieux, leurs conseils eussent flotté à la surface de mes douleurs, faute d'en connaître la nature véritable et le remède. Vous, il est vrai, vous étiez chrétien; mais Dieu avait permis qu'à ma sortie de Dijon, nos liens à peine formés fussent rompus par des misères, et notre réconciliation, lors de mon entrée au séminaire, était trop récente pour avoir fait de vous mon conseiller intime et naturel. Des lettres rares nous tenaient présents l'un à l'autre, et c'était tout. Au séminaire, nul homme entre les directeurs ne m'inspirait par son esprit la confiance qui subjugue, et c'était l'éducation même que je recevais d'eux qui entretenait chez moi une activité débordante, ou plutôt sans rives. Hommes bons et vertueux, je leur apparaissais comme un cheval indompté, et eux ils m'apparaissaient comme incapables de me mettre les rênes au cou. Ceux de mes condisciples que j'aimais pour leurs manières et leur cœur étaient des jeunes gens

plus jeunes que moi, avec qui je causais librement, mais que je soumettais à ma raison, et qui respectaient trop mon ascendant pour m'être autre chose que des consolateurs dociles et aimables. Hors du séminaire, je n'avais personne, qu'un confesseur qui m'avait vu peu de temps avant que je n'y fusse entré, M. Boudot, et un autre vicaire général, M. Borderies, que je connaissais encore moins, et qu'avait repoussé quelque peu cet air qui indiquait chez moi que je ne demandais pas de protecteurs. M. Gerbet, homme obscur, enveloppé, ne m'attirait point par lui-même, et son école m'était suspecte malgré ses avances, ou antipathique à cause de son absolutisme farouche. Ma famille se composait, à Paris, d'une tante déjà âgée, d'un oncle incrédule, et qui ne m'étaient connus tous les deux que depuis peu. Cette situation du plus profond isolement, joint à mes habitudes d'esprit solitaires et déjà invétérées, eut deux résultats : une lutte effroyable à l'intérieur, et une horreur invincible à me communiquer. Plus la lutte était effrayante, plus la communication me devenait odieuse, plus aussi je m'échappais à la manière des volcans, et ceux qui se souviennent de m'avoir observé au séminaire, savent qu'ils ont eu plusieurs fois la tentation de me prendre pour un fou. Une douceur vraie surnageait pourtant au-dessus de mes orages ; un sentiment irrésistible de ma

vocation me donnait le courage d'avancer. Mais que de projets sur le chemin! que de questions résolues tantôt dans un sens et tantôt dans un autre! J'ai été sur le point d'être jésuite, sur le point de m'établir en Pologne, sur le point d'aller en Amérique; sais-je tout ce que j'ai pensé et tout ce que j'ai voulu! Encore que j'eusse écrit, est-ce que jamais la lenteur des lettres pouvait suffire à la rapidité de mes ennuis et de mes anxiétés? Il y a en moi quelque chose d'énergique et de soudain. On m'accuse de n'avoir pas dit ce que je ne savais pas la veille en écrivant. Et toutefois il y a aussi un fond de raison froide, persévérante, qui navigue en moi tout au travers de mes tempêtes, et qui enfin m'a mené au port, avec la grâce de Dieu. Si j'eusse trouvé, il y a dix ans, un homme qui m'eût aimé, et qui eût pu être mon guide, hélas! Dieu sait si je l'eusse accepté avec joie, et que de maux il m'eût épargnés! Mais je ne l'ai pas eu. Peut-être il fallait que je fusse brisé. Dieu m'a envoyé sur ma route une main de fer, une main plus forte que la mienne, et qui m'a presque broyé; peut-être était-ce le seul remède dont je fusse capable; Dieu, qui sait tout, le sait. Voilà mon histoire, l'histoire de ma taciturnité, mais non de mon *habileté*. Car jamais homme ne fut moins habile que moi. Que pouvais-je gagner, je vous demande, à cacher telle ou telle démarche

à Lorain ou à vous? Lorsque je vous écrivis au milieu de mai, pendant l'impression de mon livre, je n'y pensai même pas, ni à mes conférences; je ne me demandai pas : En parlerai-je ou non? Cela ne me vint pas sous la plume, soit habitude de silence, soit que je fusse tout occupé des pensées que je vous communiquais, et qui devaient vous prouver que je ne manquais pas de confiance en vous. Le cœur des hommes est un mystère profond.

Parlons maintenant de vous. Je ne conseille pas à votre frère d'aller à Aix, ni de s'engager dans aucune faculté de théologie. Ces facultés sont un piège tendu au clergé, pour donner au gouvernement un pied dans l'enseignement ecclésiastique, et, ce pied une fois pris, presque tout le fruit des travaux de ce siècle et des lumières de la Révolution serait perdu pour nous. Ce sont les universités qui perdent l'Église d'Allemagne; ce sont nos séminaires qui sauvent l'Église de France. J'aimerais mieux être pendu que de professer la théologie en Sorbonne. Toutes ces petites Sorbonnes, il faut les laisser peuplées par le vide et la médiocrité, et l'inutilité et l'innocence, plus M. Cousin.

Dans le diocèse de Paris, hors des paroisses, je ne vois rien pour votre frère, si ce n'est peut-être au petit séminaire de Saint-Nicolas, dont M. l'abbé Frère n'est plus supérieur, et qui va

se réorganiser. Mais il est probable que Mgr l'archevêque n'y donnerait pas de place convenable à votre frère, et que votre frère ne s'entendrait pas avec ceux qui vont en avoir la direction. Voyez si vous voulez que je fasse quelques démarches.

Mon frère aîné se marie dans trois semaines, et fait un très bon mariage. Ma mère est bien sensible à votre souvenir, et vous fait ses compliments. Mille respects à Mme Foisset, et tout à vous de cœur.

H. LACORDAIRE.

LXXI

LE JOURNALISME. — ENCORE LA *Revue européenne.* — PROJET DE NOUVELLES CONFÉRENCES A STANISLAS. — DESSEIN DE LACORDAIRE D'ÉCRIRE UN LIVRE SUR L'*Église catholique.*

Paris, 28 août 1834.

Je ne puis mieux répondre, mon cher ami, à votre excellente lettre du 23 août qu'en vous communiquant le plan de ma vie actuelle et de ma vie future, autant que la vie future dépend de nous.

J'ai entièrement abandonné la pensée d'écrire dans les journaux pour la défense de la religion. Les journaux sont de deux sortes, quotidiens, ou paraissant en forme de *Revue* à des époques plus ou moins éloignées. Les journaux quotidiens ne peuvent avoir un aliment suffisant que dans la politique, et la rapidité qu'exige leur composition entraîne tous les inconvénients de la précipitation. L'*Avenir,* si remarquable qu'il ait été par le talent et l'originalité, en est une preuve

sans réplique ; et s'il eût vécu plus longtemps, la lassitude de ses rédacteurs l'eût bientôt relégué au rang des feuilles ordinaires. Il a péri par l'impossibilité de faire une telle œuvre avec sang-froid, avec sagesse, avec impartialité, et sans se jeter dans le torrent bourbeux des affaires les plus humaines. D'ailleurs, les journaux perdent tous les jours dans l'opinion publique ; c'est une arme trop salie, et qui n'aura jamais d'éclat que dans ces moments périlleux où une nation peut être remuée de fond en comble, et jetée dans la guerre civile ou la guerre extérieure. L'Église, toujours calme et maîtresse d'elle-même, doit se défendre par d'autres voies, si ce n'est peut-être au moment d'une persécution, d'un schisme ou de quelque grande catastrophe ; alors il y a un aliment suffisant et glorieux à ces combats de chaque jour. En ce sens, l'*Avenir* avait paru très à propos. Remarquez encore que l'Église se gouverne de *haut en bas* nécessairement, et par suite de sa constitution divine ; et que les journaux, au contraire, s'ils ont une véritable influence, introduisent un gouvernement de *bas en haut;* il faudrait, pour éviter ce danger, que l'épiscopat fît un journal, ce qu'il ne fera jamais. L'exemple de l'Irlande et des États-Unis ne prouve pas contre cette thèse ; car ces deux pays sont dans le cas d'exception que je signalais plus haut, et, le cas échéant, je ne

craindrais pas de me mettre, pour un temps donné, à la tête d'une feuille quotidienne.

Restent les *Revues mensuelles*. Ici c'est autre chose. Une revue où tous les catholiques savants et sachant écrire déposeraient leurs pensées surabondantes, et répondraient aux attaques de l'ennemi, serait une excellente chose. Là il n'y aurait ni précipitation, ni passions, ni embarras politiques. Mais les éléments de cette *Revue* manquent aujourd'hui. M. de Lamennais, perdu comme point de ralliement, est encore un obstacle à l'union. Tous ses anciens amis se groupent diversement, et le chef, nécessaire partout, manquerait à cette œuvre. Y a-t-il quelque chose de pitoyable comme cette *Revue européenne*, où M. Ballanche, le premier des hérétiques modernes, puisqu'il nie l'éternité des peines, et qu'il est plus qu'origéniste, écrit et est donné comme catholique, où M. d'Eckstein, qui va sans cesse prônant l'émancipation du siècle et de la raison, est un oracle? Mon ami, tout cela dégoûte; ce n'est autre chose que la dissolution du parti de M. de Lamennais dans ses diverses branches; c'est la fin des quinze dernières années. Il n'y a là ni vie, ni espérances, ni sagesse, ni compréhension de l'Église et de ses doctrines. C'est un pot-pourri misérable.

Je vous avais recommandé l'*Univers* comme œuvre transitoire, et je n'ai qu'à me louer de

ses rédacteurs. Mais ce journal est sans direction et périra tôt ou tard; c'est une petite barque qui tourne au moindre vent. A votre place, je n'y écrirais pas. Tenez, croyez-moi, mon ami; toute littérature périt en ce siècle; c'est à l'Église à sauver le bon sens et le style, comme à sauver la vérité. Il faut écrire de longue haleine, et un bon volume laissé derrière soi vaut mieux que ces phrases sonores, qui commencent à ennuyer tout le monde.

Je me suis arrêté à ceci pour moi. Tout mon esprit, depuis dix ans, a toujours été tourné vers l'exposition raisonnée de la grande œuvre catholique. Je voudrais faire un livre ayant pour titre : *De l'Eglise catholique,* où je la considérerais dans l'ordre philosophique, moral, social et dogmatique. Ce serait une *Somme théologique,* mais de ce temps-ci, non pas froidement exposée, mais vivante dans l'Église, une espèce de *Cité de Dieu* agrandie, non certes par le talent et la science, mais par une exposition plus complète et par ce que l'histoire nous donne de matériaux depuis saint Augustin. Lisez cette admirable *Cité de Dieu* de saint Augustin, peut-être le plus beau monument de l'antiquité païenne, et vous aurez une idée du plan que j'ai conçu. Et comme le prêtre doit agir, que son ministère est un ministère d'action, j'ai le dessein de donner tous les hivers une douzaine de conférences de quinze

jours en quinze jours. Cela suffit pour éveiller la vérité dans beaucoup d'âmes, et pour me mettre en rapport avec ceux des jeunes gens qui auront quelque bon vouloir de conversion. Ces conférences ne me détourneront pas de mon livre, puisqu'elles n'en seront que des portions détachées et appropriées à la chaire. Tous mes travaux se trouvent ainsi coordonnés.

Maintenant j'hésite à recommencer mes conférences l'hiver prochain. Ma position est plus nette aujourd'hui qu'alors et plus forte ; cependant je crains encore de ne pas trouver un appui suffisant dans Mgr l'archevêque contre les tracasseries. Seront-elles moindres plus tard? N'y est-on pas toujours exposé? Ne faut-il pas les braver plus tôt que plus tard? Voilà la question. Si je recommence, ce serait au 15 novembre prochain jusqu'au 15 avril suivant. J'aime mieux donner douze conférences en cinq mois qu'en trois mois, parce que j'ai eu l'expérience, l'année dernière, que cela me fatiguait trop. Je serai aussi plus sûr de ma préparation, et plus libre pour les entretiens particuliers.

Je crois que votre frère ferait bien d'accepter un petit séminaire. C'est une grande œuvre et ce qui lui convient. Je trouve dans ses articles et dans ceux de M. Douhaire, à l'*Univers*, une trop forte couleur de ce temps-ci. Il parle dans le dernier de la *colonie allemande*. Tout Munich

s'est moqué de la colonie allemande, qui a commencé par un mariage, et qu'on a cherché partout, sans la trouver nulle part. Adieu; mille tendres remerciements de votre lettre.

H. LACORDAIRE.

LXXII

LE POUR ET LE CONTRE SUR LA REPRISE DES CONFÉRENCES DE STANISLAS. — RAPPROCHEMENT ENTRE M. DUPANLOUP ET LACORDAIRE. — DÉMÊLÉ ENTRE L'ÉVÊQUE DE STRASBOURG ET M. BAUTAIN

Paris, 15 octobre 1834.

Mon cher ami, donnez-moi un conseil. Vous savez que je voulais reprendre mes conférences vers la mi-novembre. J'ai donc vu Mgr l'archevêque; il me laisse libre, il ne m'ôte pas la parole, il ne le peut pas, ce sont ses expressions; il me dit de voir, de consulter, mais qu'il craint la division des esprits, et que le gouvernement ne s'inquiète. J'ai répondu à ces deux craintes, sans pouvoir le persuader de n'en plus avoir. Bref, je suis le maître, mais je ne serai pas soutenu; dans les anciens membres du conseil, aucun ne m'est favorable; dans les quatre nouveaux, un m'est hostile par conviction, M. Jammes; deux s'intéressent assez à moi, MM. Carrière et Larbon; le dernier, M. Affre, est venu

me voir récemment et s'est montré très bien pour moi, mais son esprit doit m'être antipathique. Hors du conseil, j'ai beaucoup d'ecclésiastiques et de laïques favorables, mais des femmes, des légitimistes contre moi. Mgr l'archevêque est faible; il sera entouré, envenimé; tous ceux que mon petit volume a réconciliés, tels que les jésuites et les sulpiciens, ne le sont pas d'assez longue date pour résister au torrent. Je m'expose à voir ma position morale cruellement et absurdement compromise.

D'un autre côté, mes amis me disent : Si vous vous taisez cette année, c'est vous taire à jamais. Votre situation est meilleure, vous serez plus prudent, vous demanderez expressément qu'on envoie plusieurs des membres nouveaux du conseil vous entendre, vous verrez préalablement le ministre pour ôter cet épouvantail du gouvernement, qu'on vous oppose. Vous ne parlerez pas pendant le Carême, à cause des conférences de Notre-Dame ; songez que l'académie de Saint-Hyacinthe ne subsiste même plus, que les jeunes gens avides de doctrines religieuses n'auront plus rien, que c'est une trahison de les abandonner. En somme, vous êtes libre, vous avez la conscience de faire un grand bien, vous n'avez à craindre que d'injustes calomnies ; c'est votre devoir d'aller en avant, jusqu'à ce qu'on vous arrête par un ordre.

Voilà, mon cher ami, les deux extrémités où je suis resserré. Si je consulte la nature et mon penchant secret, j'ai envie de me taire; si je consulte mon devoir, je suis poussé à parler; si je parle, je peux tout perdre; si je me tais, je perds la possibilité de parler jamais, si ce n'est peut-être quand il ne sera plus temps. C'est un moment décisif de ma vie.

L'affaire de M. Bautain, qui vient d'éclater malheureusement à Strasbourg, comme je le craignais, complique la situation générale et ma situation particulière, quoique je sois tout à fait étranger à ses doctrines et même à sa personne. Une simple accolade de noms suffit pour démontrer quelque chose à une foule de monde. Ne faut-il pas mieux attendre? D'un autre côté, la ruine de Saint-Hyacinthe, la nouvelle fournée du conseil, un rapprochement qui a eu lieu entre Mgr Dupanloup et moi, sont des circonstances favorables. Enfin il y a nécessité de parler ou de se taire toujours.

Écrivez-moi sur-le-champ, et parlez-moi aussi des préventions qui subsistent contre moi, d'après ce que vous me dites dans votre lettre du 21 septembre. Adieu, tout à vous. Mes respects à Mme Foisset; mes compliments à votre frère.

H. LACORDAIRE.

LXXIII

RÉCIT DE CE QUI S'ÉTAIT PASSÉ ENTRE Mgr DE QUÉLEN ET LACORDAIRE DEPUIS LA LETTRE PRÉCÉDENTE

Paris, 11 novembre 1834.

Quoique vous fussiez seul de votre avis, mon cher ami, votre lettre me jeta dans une assez grande perplexité. Il me semblait toutefois que ma position était bien différente de la position des personnes dont vous parlez; que toutes les deux avaient et ont des systèmes particuliers qu'en aucun temps l'Église n'aurait admis, avec quelque précaution qu'ils eussent été présentés, quelque patience qu'on eût mis à attendre le moment favorable. Au contraire, je ne soutiens aucun système; je n'ai même aucune méthode; je ne fais qu'exposer les dogmes catholiques, et tout ce qu'il peut y avoir de particulier en moi est borné à ce que tout homme a nécessairement de personnel et d'incommunicable.

Deux jours avant de recevoir votre lettre, j'avais vu M. Guizot, qui m'avait assuré que jamais le gouvernement ne s'était inquiété de mes conférences, et que lui les voyait avec le

plus grand plaisir. D'autre part, on m'exhortait de plus en plus à aller en avant, et on me donnait mille raisons pour agir. Enfin, un mot de M. l'abbé Rauzan, qui affirma que Mgr l'archevêque ne voulait pas que mes conférences fussent reprises, me porta à écrire une longue lettre à ce dernier, pour le prier de me faire connaître clairement sa volonté, et lui annoncer qu'en cas qu'il me laissât libre, je reprendrais mes conférences. Sur quoi, Mgr l'archevêque a été on ne peut plus embarrassé. Il avait espéré terminer cette affaire d'une manière amiable et détournée; il se voyait contraint de dire oui ou non. Après quelques jours de réflexions, il m'a écrit une lettre bienveillante, où il me déclare qu'il ne *peut consentir à la continuation de mes conférences, ni se résoudre à me donner la mission canonique,* à moins que je ne me résolve à écrire mes discours et à les lui soumettre comme les orateurs de Notre-Dame. Voilà donc une affaire finie. Je suis bien aise de connaître le fond de la pensée de mon évêque, et de savoir qu'à moins de circonstances extraordinaires, je n'ai rien à espérer de son vivant pour la liberté de mon ministère. Je vais écrire et publier mes conférences de l'année dernière; ce sera le travail de 1835. Adieu, mon cher ami, priez pour moi.

H. LACORDAIRE.

LXXIV

LACORDAIRE DÉSIGNÉ POUR LA CHAIRE DE NOTRE-DAME DE PARIS. — DÉTAILS SUR DEUX ENTRETIENS AVEC L'ARCHEVÊQUE SUR CE SUJET

Paris, 27 janvier 1835.

Au moment où je recevais votre lettre, mon cher ami, j'étais dans de nouvelles négociations pour la reprise de mes conférences. Enfin tout est définitivement terminé : je suis chargé seul des conférences de Notre-Dame, libre de mon plan, avec la promesse de commencer l'an prochain à l'Avent ou même plutôt, et sous la seule condition que je communiquerai d'avance non un *discours écrit*, mais seulement la *suite complète des idées* que j'aurai l'intention de développer. J'aurais pu obtenir de faire mon œuvre à part; mais j'ai préféré céder au désir évident de Mgr l'archevêque. Si vous me demandez comment cela s'est fait, je ne pourrai que vous ren-

voyer à la Providence, car vraiment je n'en sais rien. Depuis près de deux mois, tout me semblait désespéré, et j'écrivais tristement mes conférences de l'année dernière, lorsqu'allant voir un jour Mgr l'archevêque pour le remercier d'une bourse qu'il avait accordée à un jeune homme de mes amis, je fus tout étonné de le trouver dans les dispositions les plus conciliantes et les plus amicales. Peu s'en fallut que tout ne fût conclu à l'heure même ; la question seule de savoir si ce serait à Notre-Dame que je parlerais restait indécise, faute d'adhésion de ma part. Huit jours après, quoique toujours parlant de Notre-Dame, il m'accordait cependant une autre église, et ce fut alors que je lui écrivis pour m'en remettre pleinement à sa décision. Le lendemain (c'était un lundi), il en parla au conseil; le conseil m'agréa, et hier, à trois heures, il m'a présenté lui-même au conseil, où tout a été convenu comme je vous l'ai dit plus haut. L'*Ami de la religion* doit l'annoncer aujourd'hui ou demain ; l'*Univers* l'avait déjà fait dimanche.

Je crois que les représentations générales, d'une part, et la nécessité même de son œuvre, d'une autre part, ont amené ce résultat, outre l'extrême bienveillance qu'il a toujours conservée pour moi. Si les choses vont bien à Notre-Dame, comme je l'espère, c'est un grand pas de fait vers le bien. Mgr l'archevêque m'a mani-

festé l'intention de fonder cette chaire, en y attachant un revenu.

Voilà, mon cher ami, tout ce que vous aurez pour aujourd'hui avec des compliments de condoléances pour vos accidents successifs, heureusement réparés.

Faites mes compliments à votre frère, et présentez mes respects à Mme Foisset. Ma mère vous dit mille choses. Adieu, tout à vous; priez pour moi.

H. LACORDAIRE.

LXXVI

PLAN DES PREMIÈRES CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME. — *Philosophie du christianisme*, PAR M. BAUTAIN

Paris, 21 février 1835.

Vous me demandez, mon cher ami, qui fera cette année les conférences de Notre-Dame. Mais, en vérité, il faut que j'aie perdu l'esprit en vous écrivant, si je ne vous ai pas dit que c'était moi-même, et que toutes les difficultés étaient désormais surmontées. J'ajoutais que, l'an prochain, le projet est de commencer dès l'Avent, et de continuer pendant le Carême, en se reposant quelques semaines entre deux. C'est dans quinze jours que va recommencer cette épreuve décisive, et j'espère que tout ira bien.

Veuillent les Immortels, conducteurs de ma langue,
Que je ne dise rien qui doive être repris!

Je parlerai sur l'*Église* pendant toute la station, et voici les sujets que je traiterai : *De la*

nécessité d'une Église enseignante; de la constitution de l'Église; du Pape; de l'Église dans ses rapports avec l'ordre temporel; de la puissance coercitive de l'Église; de l'infaillibilité de l'Église; du célibat ecclésiastique; des ordres religieux. Les sujets sont tous importants et appropriés à la situation des esprits, surtout après la préface que vient de publier M. de Lamennais. Priez pour moi, vous et votre frère, auquel je me recommande, afin que cette épreuve ne tourne pas au désavantage de la religion.

J'ai lu le premier volume de M. Bautain sur la *Philosophie du christianisme.* Les notices sont d'un intérêt touchant; mais je suis toujours d'avis que l'auteur abuse d'une vérité importante, et la pousse à une extrémité où elle devient fausse et dangereuse. Je ne crois pas que ce système prévale, et je vois avec douleur plusieurs hommes si distingués s'user dans une querelle stérile, où ce qu'il y a de bon dans leurs pensées sera compromis par ce qu'il y a d'excessif. En sortant du séminaire, j'avais en grande partie les idées de M. Bautain, et j'avais même commencé un travail dirigé en ce sens; mais, depuis, la réflexion et l'étude m'ont ramené dans un milieu plus vrai, et, je crois, le seul vrai.

L'inaction de votre frère peut être longue s'il reste à Dijon. Je désire bien vivement qu'il se présente quelque chose qui lui convienne. Faites-

lui mes compliments, je vous en prie, et agréez que je présente par vous mes hommages respectueux à Mme Foisset. Ma mère vous dit mille choses. Adieu, tout à vous de cœur. Soignez-vous et écrivez-moi.

H. LACORDAIRE.

LXXVII

EFFET DES CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME

Paris, 24 juin 1835.

Mon cher ami,

J'ai eu lieu d'être consolé par la conduite généreuse de Mgr l'archevêque à mon égard, et encore mieux par le fruit positif des conférences de Notre-Dame, dont j'ai su quelque chose par moi-même et par d'autres. Je me prépare au Carême prochain; car je n'ai pas voulu insister pour l'Avent, sauf à voir plus tard. Mon plan général est tracé, et, je crois, bien lié et progressif, en ce sens que je pousse la vérité en avant. Les analyses que vous avez vues ne peuvent guère vous en donner l'idée, non seulement dans le détail, mais encore dans la suite générale, parce que ceux qui les rédigent ne saisissent qu'imparfaitement une marche qui n'est pas explicitement annoncée. C'est là une des causes

qui laissent de l'obscurité apparente, obscurité dont je ne m'embarrasse pas, parce que mon auditoire sent la lumière, qu'elle est disposée pour lui, et qu'avec de belles lignes d'architecture scholastique je le laisserais indifférent, tout en lui disant les mêmes choses. Je sais où je veux en arriver dans l'âme de mes auditeurs; je crois y arriver de fois à autres, et le jour où j'abandonnerai ma méthode, je serai un homme perdu. Il est vrai néanmoins que, sans abandonner cette méthode, il y a dans ma manière des défauts corrigibles et inutiles à l'effet.

Vous seriez bien aimable de venir m'entendre l'année prochaine. Vous ne me jugerez et ne pourrez m'instruire qu'en m'entendant. Ces conférences ne sont pas un cours suivi de théologie, le temps me manquerait; c'est une apparition de la vérité dans des âmes tourmentées.

Je dois partir dans quinze jours pour les bords de la mer, où je prendrai des bains. Votre frère m'a dit votre course en Italie; vous êtes bien heureux d'aller la voir une première fois. Puissé-je la revoir une seconde! Adieu, tout à vous de cœur.

H. LACORDAIRE.

LXXVIII

VOYAGE DE MARSEILLE A ROME. — ACCUEIL QU'IL REÇOIT DES JÉSUITES. — AUDIENCE DE GRÉGOIRE XVI. — CENSURE DE LYON, RÉFUTÉE PAR L'ABBÉ AFFRE

Rome, 23 juin 1836.

Je suis arrivé à Rome, mon cher ami, le 21 du mois dernier, la veille de la Pentecôte, après un voyage moitié sur mer, moitié sur terre. J'avais pris le paquebot à vapeur *le Sully* à Marseille; mais la traversée a été si pénible, que je l'ai quitté à Gênes, d'où je me suis rendu ici par une voiture, en suivant la route de Pise et de Sienne. Dès mon arrivée, on m'a conseillé de ne pas me loger dans un couvent, où je serais fort mal servi, sans aucun profit réel sous d'autres rapports. C'est pourquoi j'ai pris un appartement dans une maison particulière, *via de San-Nicolo a Cesarini,* 56. Elle est tenue par des Français, fort honnêtes gens, et l'on y est

aussi tranquille que vous l'êtes chez vous, à Beaune. J'ai, en outre, l'avantage d'être logé près de l'église des pères jésuites, où je vais dire tous les jours la messe.

Les pères m'ont reçu avec un empressement et une cordialité que je n'attendais vraiment pas d'eux. Ils m'ont ouvert leurs bibliothèques, m'ont visité, et ne cessent de saisir toutes les occasions de faire quelque chose qui puisse m'être agréable. Le cardinal-secrétaire d'État (Lambruschini) et le cardinal-vicaire (Zurla) m'ont parfaitement accueilli, surtout le dernier, qui porta au pape la lettre que Mgr l'archevêque m'avait donnée pour cette Éminence. « Le saint-père m'a ordonné, me disait-il, de vous accorder ce que vous demanderiez sous le rapport spirituel. » Après avoir vu quelques autres personnes que je connaissais ou pour qui j'avais des lettres, entre autres notre ambassadeur, j'ai demandé une audience au pape, qui me l'a donnée le 6 juin dernier. Il ouvrit les bras, en me voyant entrer dans son cabinet, et s'écria d'un air joyeux : *Ah ! l'abbate Lacordaire.* Pendant que je baisais ses pieds, il prit ma tête entre ses deux mains et la serra affectueusement. « *Je sais,* me dit-il, *que la Religion a fait en lui un grande acquisto.* » Il ajouta des choses aimables sur les conférences de Notre-Dame, et, après que nous eûmes parlé de diverses choses, il me donna sa

bénédiction en ces termes : « *Je lui donne ma bénédiction, et je prie Dieu de le confirmer dans la défense qu'il a entreprise de la cause catholique.* »

Je vous prie, cher ami, de ne pas communiquer ces détails. Je n'en ai rien dit à personne ici, et je ne les ai écrits à Paris que quinze jours après mon audience, et seulement à mes amis les plus intimes. Cette cordialité du saint-père était d'autant plus consolante pour moi, qu'avant et depuis mon arrivée on avait cherché à le prévenir contre moi, ainsi que des cardinaux influents. Un ecclésiastique de Lyon[1] avait apporté nombre d'exemplaires de cette prétendue censure que vous connaissez. Le pape l'a fort mal reçu, et, avant même d'avoir vu les réponses sans réplique insérées dans l'*Ami de la religion* des 7 et 9 juin, il s'en expliqua sans détour. Les pères jésuites, et entre autres le père Rozaven, se sont également expliqués tout haut contre cette attaque, et, loin de me nuire, elle a mis mes affaires ici dans un très bon état. Il faut remercier Dieu, qui connaît le fond des cœurs, et qui fait tourner à la justification de ses serviteurs le mal même qu'on leur veut.

[1] L'abbé Cattet. Il censurait, dans une brochure, les *Conférences de Notre-Dame* (station de 1835). La réfutation de l'*Ami de la religion* était de l'abbé Affre, le futur archevêque.

Je me suis occupé de la traduction du comte de Holberg. Six volumes seulement ont paru, et l'entreprise est maintenant interrompue peut-être pour toujours, ou au moins pour très longtemps. Les six volumes coûtent 22 fr. Voyez si vous désirez que je vous les envoie, et de quelle manière.

L'été est moins chaud ici que de coutume, et je me porte très bien. J'espère que votre santé se remet de plus en plus. Donnez-m'en des nouvelles le plus tôt que vous pourrez ; je serai bien heureux d'en recevoir. Adieu, cher ami ; priez Dieu qu'il bénisse mon séjour à Rome et mon retour. Je suis bien à vous de tout cœur.

H. LACORDAIRE.

TABLE

16812. — Tours, impr. Mame.




La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance
The Library
University of Ottawa
Date Due
OCT 07 '85
FEV 2 1 2006
U O 1 0 FEV 2006



a39003 011068482b
V 1
LACORDAIRE, JEAN BAPTI
LETTRES DU R.P.H.-D. L

